DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13453 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 30 AVRIL 1988

M. Takeshita en Europe

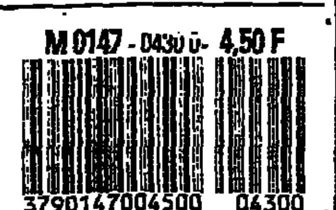
Le premier ministre japonais devait quitter Tokyo, le vendredi 29 avril, pour sa première tournée officielle en Europe. M. Takeshita a souhaité que sa visite à Rome, à Londres et à Bonn soit l'occasion d'ouvrir une « nouvelle ère » dans les relations avec le Vieux Continent et de renforcer le « troisième pôle » du triangle Japon-Etats-Unis-Europe. En raison de l'élection présidentielle française, M. Takeshita ne se rendra à Paris qu'au début du mois de juin, peu avant le sommet des pays industrialisés de Toronto.

Au cours de ses deux visites, le nouveau premier ministre nippon — qui a succédé en novembre dernier à M. Nakasone — entend approfondir le dialogue avec les dirigeants européens et leur exposer les grandes lignes d'une diplomatie qui a pour objectif « une participation plus grande du Japon à la paix et à la prospérité mondiale ». Il exposera, dans un discours prononcé à Londres, un programme de renforcement de la coopération entre Tokyo et les pays en voie de développement. Il devrait également préciser comment son gouvernement entend participer davantage à la stabilité mondiale, en particulier dans le cadre des Nations unies. Le Japon s'est engagé à contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan, et un fonctionnaire nippon fera partie de la mission de l'ONU chargée d'observer le retrait des troupes soviétiques de ce pays.

Dans le domaine économique, le Japon n'est plus aujourd'hui sur la sellette, contrairement à ce qui était le cas récemment, l'accumulation de ses excédents commerciaux et son système tarifaire ayant provoqué une levée de boucliers chez ses partenaires. Mais, si son image à l'étranger s'est redressée, il n'en fait pas moins figure de grande puissance économique égoïste. Le Japon de M. Takeshita, conscient que la richesse ne fait pas forcément les amis, souhaite apparaître comme une nation généreuse, désireuse d'assumer les responsabilités de sa puissance.

Depuis que le Japon est devenu un géant économique, ses relations avec l'Europe ont été marquées par des malentendus réciproques, les récriminations des Européens — dont le déficit commercial avec l'archipel ne cessait de croître — obtenant à Tokyo des réponses dilatoires. Aujourd'hui, ces relations s'inscrivent dans un contexte plus serein : le déséquilibre commercial avec l'Europe tend à diminuer depuis le début de l'année. M. Takeshita ne manquera pas de rassurer ses interlocuteurs, en particulier les Anglais sur l'abaissement des taxes sur les alcools — le whisky au premier chef — qui leur tient tant à cœur.

La question du renforcement du « troisième pôle » du triangle sera l'un des morceaux de choix des entretiens de M. Takeshita. Mais elle tient davantage de la rhétorique diplomatique que du programme politique. Car, vu de Tokyo, ce « troisième pôle » semble plutôt un « pôle de compensation » : lorsque les relations avec les Etats-Unis sont en crise, l'Europe se profile à l'horizon ; si, en revanche, Tokyo et Washington s'entendent, elle paraît à nouveau secondaire. Non seulement le vrai partenaire, et rival, du Japon demeure les Etats-Unis, mais encore l'Europe n'est pas perçue par les Japonais sur un pied d'égalité.



Le coup d'envoi de la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle

Le débat entre M. Mitterrand et M. Chirac a scellé la fin de leur cohabitation

Un mort en Nouvelle-Calédonie

Le face-à-face télévisé qui a opposé, le jeudi 28 avril, MM. Mitterrand et Chirac a été marqué, deux heures vingt durant et devant une audience record (environ trente millions de Français), par la dimension psychologique de l'affrontement : « Est-ce que vous pouvez dire, monsieur Mitterrand, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que nous avions les preuves que Gordji était coupable ? », a demandé M. Chirac. « C'est triste et pour votre personne et pour votre fonction, c'est indigne de vous », avait répliqué M. Mitterrand aux allégations du premier ministre sur l'attitude du chef de l'Etat face au terrorisme.

La psychologie a ainsi rejoint la politique : ce face-à-face a marqué la fin brutale d'une période de deux ans de cohabitation. Les deux principaux responsables de l'Etat se sont également durement opposés sur la Nouvelle-Calédonie, où l'un des auteurs de l'embuscade de Hienghène, qui, en 1984, avait coûté la vie à dix Mélanésiens, a été tué, vendredi à Voh, sur la Grande-Terre. M. Chirac a réuni un conseil de sécurité intérieur pour discuter la proposition de M. Pons de dissoudre le FLNKS.

Il y a de belles histoires d'amour qui se terminent comme cela, les yeux dans les yeux, avec des regards de *« fureur concentrée »*, selon l'expression de M. Chirac. Entre M. Mitterrand et le premier ministre, il n'était certes pas question, le 16 mars 1986, de passion amoureuse. Mais la raison politique avait tenu les deux hommes, depuis deux ans, dans une relation digne, de nature à sauver les apparences. Le face-à-face télévisé qui les a opposés le jeudi 28 avril a fait voler en éclats l'hypocrisie de la cohabitation. Il a suffi d'un bref échange sur le terrorisme, l'affaire Gordji et la « guerre des ambassades » entre la France et l'Iran pour que se révèle la véritable nature de la coexistence institutionnelle : un jeu de rôles, une lutte d'influences, un combat permanent pour l'équilibre des pouvoirs, un conflit quotidien pour la reconquête par l'un ou par l'autre de tous les pouvoirs.

« Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji après m'avoir expliqué à moi, dans mon bureau, que son dossier était écrasant et que sa complicité était démontrée dans les assassinats qui avaient ensanglanté Paris à la fin de 1986. » Ainsi le président de la République a-t-il fait état d'une conversation en tête-à-tête avec le premier ministre — version aussitôt contestée par M. Chirac — après que son interlocuteur l'eut poussé à bout en l'accusant, implicitement, d'être indirectement responsable de la mort de Georges Besse, PDG de la régie Renault, assassiné le 17 novembre 1986 par Action directe.

Cet échange — le plus violent sans doute de l'émission — appelle plusieurs remarques.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

ILS N'ONT PAS BEAUCOUP PARLÉ DE NOUS !

ILS ONT TROP PARLÉ DE MOI !

Pour les nouveaux pauvres Merci !

Pour Boulouque Merci !

PLANTU

Lire également

Deux minutes pour l'emploi

Deux minutes pour l'emploi : c'est le temps qui a été imparti à chacun des candidats dans leur débat télévisé. Il ne leur en a guère fallu plus pour évoquer ce sujet et l'imagination n'était pas au rendez-vous. *« Nous avons tous échoué dans notre manière d'aborder le chômage »* a pu affirmer M. Mitterrand, pour s'entendre répondre simplement : *« Nous n'avons pas tous échoué de la même façon. »*

Les perspectives de l'emploi en France restent en effet des plus sombres. Pour l'OCDE, le taux de chômage, actuellement de 10,3 % serait de 12 % fin 1989. L'INSEE, dans sa dernière note de conjoncture, ne prévoit pas d'amélioration. Plus encore, dans une analyse prospective établie à partir des études préalables du Plan et des hypothèses fournies par le Sénat, l'INSEE calcule que la France peut fort bien se retrouver en 1991 avec 3,4 millions de chômeurs (1).

Situation inacceptable et pourtant acceptée. Aux grandes promesses du candidat Mitterrand de 1981 *(« 150000 emplois seront créés dans les services publics et sociaux », « 60000 emplois d'utilité collective seront mis à la disposition des collectivités locales », « pas un emploi supprimé qui ne soit remplacé »)* a succédé l'analyse des conditions macroéconomiques favorables à l'emploi.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 29.)

(1) Economie et statistique nº 195, janvier 1987.

En raison de l'actualité, la page « Jeux » sera publiée demain (numéro daté du 2 mai). En revanche, nous publions aujourd'hui (page 24) la grande grille de mots croisés qui paraît habituellement le samedi.

Le sommaire complet se trouve en page 32

Le face-à-face des sandinistes et des « contras »

Drôle de trêve au Nicaragua

Au moment où les représentants de la Contra et du gouvernement sandiniste se retrouvent à Managua pour de nouvelles discussions, les rebelles font preuve sur le terrain d'un certain septicisme sur l'avenir des négociations. Dans le nord du Nicaragua, c'est une « drôle de trêve » qui s'est installée entre l'armée et les combattants de la Contra.

PANTASMA (nord du Nicaragua) de notre envoyé spécial

Sandinistes ou « contras » ? La patrouille qui arrête les véhicules au bord de la piste appartient contre toute attente à la guérilla antisandiniste, mais comment le savoir ? La ressemblance entre les deux armées qui s'affrontent depuis sept ans au Nicaragua prête à la confusion : même tenue de camouflage, même armement, même allure de paysans transformés en soldats. Seule différence, perceptible à très courte distance : les sandinistes portent leurs chargeurs de kalachnikov sur la poitrine, et leurs adversaires à la ceinture.

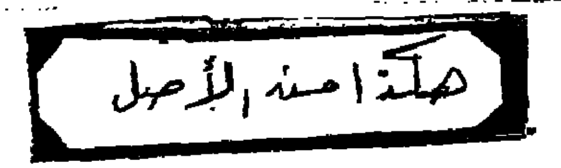
Après les présentations d'usage, la discussion s'engage sur les négociations de paix qui ont repris, le jeudi 28 avril, à Managua. C'est alors que surgit un camion bourré de soldats sandinistes. Un combat en perspective ? Non, le camion passe sans ralentir dans un nuage de poussière et les rebelles ne touchent pas à leurs armes. En temps normal, une rencontre de ce genre se serait soldée par quelques morts supplémentaires dans une guerre qui a déjà fait plus de vingt-cinq mille victimes. Mais le Nicaragua vit depuis le 1er avril une situation exceptionnelle : un cessez-le-feu de soixante jours qui, à de rares exceptions près, est respecté par les deux parties sur l'ensemble du territoire national.

Tout en gardant une distance raisonnable par rapport à l'armée sandiniste, les rebelles descendent aujourd'hui des montagnes qui occupent une grande partie du territoire nicaraguayen. Ils se rapprochent des petits centres urbains, notamment le long de la piste qui mène de Pantasma à Wiwili, dans le département de Jinotega, frontalier avec le Honduras. Dans le nord du Nicaragua, la Contra disposerait de trois mille hommes au minimum (sur six à dix mille, selon les sources, pour l'ensemble du territoire).

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 3.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



هكذا من الاصل

Etranger

Le retrait soviétique d'Afghanistan

M. Najibullah annonce que des conseillers militaires de Moscou demeureront sur place

Des officiers soviétiques en poste en Afghanistan ont déclaré, jeudi 28 avril, que l'armée rouge avait commencé à se retirer de la zone frontalière du Pakistan afin d'établir un couloir permettant aux réfugiés de regagner leur pays. D'autre part, cinq roquettes ont été tirées, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur le centre de Kaboul, selon une source diplomatique occidentale, qui a déclaré ignorer s'il y avait eu des victimes.

KABOUL
de notre envoyé spécial

Des frises dorées sur un fond bleu des mers du Sud ornent la plafond de la salle à colonnades de ce palais rococo. Aux murs, des tableaux presque identiques doivent revendiquer des origines flamandes. Une grande estrade, un bureau au vernis étincelant, le tout protégé par une batterie de géraniums, rouges, orangés, violets. A côté de la forêt de micros, un bouquet de fleurs champêtres et, derrière, le visage rubicond du « bon » docteur Najibullah. Vêtu de son éternel costume bleu foncé, avec une cravate de même couleur sur une chemise blanche.

Il répond aux questions, jeudi 28 avril, tantôt imperturbable, tantôt souriant. Dans la salle, les « jeunes gens » du Khad, services secrets afghans, presque aussi nombreux que les journalistes, promènent un regard soupçonneux sur l'assistance pendant les deux heures de ce grand spectacle médiatique.

Le bilan de M. Najibullah ? L'Afghanistan a accompli des progrès majeurs depuis la révolution et, en dépit de cette guerre « *non déclarée* » qui le force à consacrer 60 % du budget à la lutte contre les « *extrémistes* », le gouvernement a financé, par exemple, « *six cents écoles* » pour près de cinq cent mille élèves. De tels résultats auraient été impossibles sans une étroite collaboration avec l'Union soviétique « *et* » d'autres pays. Alors l'Afghanistan sera une pays « *indépendant, neutre et non aligné* » et « *ami de l'URSS* ».

L'Afghanistan coopère « *depuis vingt-trois ans* » avec l'URSS, ajoute M. Najibullah, et « *ce n'est pas notre intention de mettre fin à cette coopération* ». Il feint de s'étonner des questions sur la présence de conseillers soviétiques après le départ de l'armée rouge. « *Oui, dans le futur aussi, nous utiliserons les conseils et les conseillers soviétiques.* » Ces conseillers « *pourront travailler, y compris s'agissant des affaires militaires* ». Les soldats soviétiques évacueront le territoire afghan, personne n'ayant l'intention « *de séparer ou de partager l'Afghanistan* ».

Le président Najibullah a, lui aussi, entendu ces « *rumeurs* » selon lesquelles l'armée rouge pourrait annexer le nord du pays, mais il ne s'y arrête pas. De même, s'agissant des régions du Pamir et du Wakhan, frontalières de la Chine, et où la population — quatre mille Kirghizes — aurait été, selon des sources diplomatiques occidentales, entièrement transportée (par ponts aériens) en Anatolie soviétique, le président se contente de répondre : « *Vous verrez si les Soviétiques s'en vont ou pas.* »

Les troupes soviétiques une fois parties, « *nos propres forces ont la capacité de défendre notre souveraineté et notre intégrité territoriale* ». Dans le passé, insiste-t-il, « *personne n'a été capable de prendre Kaboul et personne ne le fera dans le futur* ». Le chef de l'Etat afghan, qui précise (mais sans insister outre mesure) que Babrak Karmal (son prédécesseur) « *est sous traitement médical, en Union soviétique* », qualifie de « *question qui n'a pas de sens* » le problème des affrontements entre factions rivales du PDPA, le Parti communiste afghan. « *Il n'y a aucun conflit* », tranche-t-il.

L'homme fort du régime prosoviétique poursuivra donc une politique de « *réconciliation* » qui, à l'en croire, a déjà commencé à porter ses fruits, parce que le peuple « *en a assez de la guerre* ». Prêt à négocier « *n'importe quand, à n'importe quel niveau et n'importe où* » avec les chefs de l'opposition (les moudjahiddins), le président Najibullah dit que toutes les bonnes volontés sont acceptables. L'ancien roi Zahir Shah, comme n'importe quelle « *personnalité* », « *peut avoir un rôle* ».

LAURENT ZECCHINI.

Le sort d'Alain Guillo

Un démenti concernant les rumeurs de libération

Kaboul. — Démentant les rumeurs qui circulaient ces derniers jours à Kaboul, le président Najibullah s'est montré peu encourageant concernant l'éventuelle libération d'Alain Guillo, le photographe français emprisonné depuis le 12 septembre 1987. A la question de savoir dans combien de temps celui-ci pourrait être libéré, il nous a fait cette réponse : « *Si un journaliste oublie son travail de journaliste et, sans autorisation, vient dans votre pays, la France, et qu'il travaille avec des groupes qui sont contre votre gouvernement, et cela non pas une ou deux fois, mais à neuf reprises... et si, selon votre justice et vos lois, un tribunal le condamne, le relâcherez-vous ?* »

L. Z.

CHINE

Le projet de Constitution pour Hongkong n'a pas de quoi rassurer la population locale

PÉKIN
de notre correspondant

Au mieux, c'est un chèque en blanc que Pékin demande à Hongkong avec le projet de « mini-Constitution » pour la colonie britannique après sa rétrocession à la Chine prévue pour le 1er juillet 1997. Tout, dans cet texte publié jeudi 28 avril, repose sur la confiance de la classe moyenne de ce paradis capitaliste, dans la volonté des dirigeants de Pékin de s'en tenir à l'esprit de la déclaration conjointe sino-britannique de 1984, *qui promettait* aux habitants de Hongkong un demi-siècle d'économie de marché et un « *haut degré d'autonomie* ». Reste à savoir ce qu'on entendait par là, de part et d'autre.

Techniquement, Hongkong devient « *une région administrative spéciale de Chine à haut degré d'autonomie, placée directement sous l'autorité du gouvernement populaire central* (de Pékin) ». Son statut de « *centre monétaire international* » est maintenu et le continent n'y prélèvera aucune taxe. Ses facultés d'engager des relations avec l'étranger sous l'étiquette « *Hong-kong, Chine* » se bornent toutefois aux domaines économique, culturel et sportif ; les affaires étrangères et la défense tombent naturellement sous la responsabilité de Pékin. Jusque-là, rien d'anormal.

Mais ces cent soixante-douze articles ne risquent pas de rassurer ceux qui pensent que Pékin ne veut nullement fournir aux cinq millions d'habitants de Hongkong les garanties concrètes de cette autonomie. La majorité des cinquante-huit membres du comité de rédaction — tous nommés par Pékin et se répartissant en vingt-trois personnalités de Hongkong et trente-cinq officiels de Chine populaire — a parfaitement respecté les consignes, parfois maladroites et autoritaires, formulées par le régime chinois dans les mois passés.

Ainsi, chacun sait que, sur les options proposées par le texte pour le choix du chef de l'exécutif du gouvernement à partir de 1997, Pékin entend retenir celle qui lui permet de le nommer. Ce gouverneur sera responsable devant le pouvoir chinois plus que devant le corps législatif local. Ce dernier ne comprendra, en principe, que 25 % de députés élus. L'indépendance de la justice est limitée par l'obligation faite au futur gouvernement de légiférer contre « *tout acte visant à saper l'unité nationale ou renverser le gouvernement populaire central* ». Une clause permet d'appliquer à Hongkong des lois de la République populaire relatives à des domaines autres que les affaires étrangères et la défense, ce que ne prévoyait pas l'accord sino-britannique. La permanence garantie du droit anglo-saxon en vigueur est rendue inopérante par l'insistance de Pékin, que seul le texte chinois de la loi fasse autorité.

Donner le change

Les libertés fondamentales — y compris celle d'émigrer — sont définies avec le même *flou* artistique que *dans* la Constitution chinoise. Enfin et surtout, la portée du texte est en tout état de cause limitée, puisqu'il pourra être amendé à loisir par l'Assemblée nationale populaire (ANP), le Parlement chinois. Toutes ces incertitudes font dire à des juristes de Hongkong que le projet est destiné à donner le change à une population inquiète. Au pire, donc, c'est une recette pour un désastre.

La Chine populaire obtiendra-t-elle ce vote implicite de confiance à Hongkong ? Les cinq mois qui viennent apporteront un élément de réponse : ce premier projet doit faire l'objet de « *consultations* » auprès de la population de la colonie, avant de revenir à Pékin pour nouvel examen. Un deuxième projet sera alors préparé pour être à nouveau présenté à la population de Hongkong avant d'être promulgué en 1998 par l'ANP. Mais chacun sait à Hongkong que les milieux « consultés » sont pénétrés de façon croissante par les envoyés du continent. Pékin a exclu l'éventualité de sondages d'opinion, le projet étant « *trop compliqué* » pour cela... Dans le même temps, on surveille la fuite des cerveaux et les statistiques d'émigration.

Le sentiment général à Hongkong est que Londres ne cherchera pas à imposer des amendements significatifs. Pékin a déjà froncé le sourcil quand on a parlé de débat aux Communes. Une bonne partie de la presse — très libre — de Hongkong s'époumone à crier à la « *trahison* ». Mme Margaret Thatcher a « perdu » Hongkong comme Marie Tudor Calais, commentait récemment l'influente *Far Eastern Economic Review*, qui avait applaudi, pourtant, la déclaration conjointe de 1984.

FRANCIS DERON.

● **Explosion dans une mine en février : vingt-huit morts.** — Vingt et une femmes se trouvaient parmi les vingt-huit mineurs tués par un coup de grisou en février dans une mine de charbon de la province du Heilongjiang (nord-est de la Chine), en dépit de la politique nationale interdisant d'employer des femmes dans des mines, a rapporté mercredi 27 avril le *China Daily*. La mauvaise gestion et une ventilation défectueuse ont été rendues responsables de cette explosion. — *(AP.)*

● **Nomination de cinq évêques.** — Cinq évêques ont été nommés le 24 avril lors d'une cérémonie à Jinan, dans la province du Shandong (est de la Chine), a indiqué mercredi 27 avril Chine nouvelle, sans préciser leurs noms. Cela porte à cinquante-cinq le nombre des évêques dans ce pays, qui a rompu en 1957 avec le Vatican et qui compte environ trois millions de catholiques. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

M. Kim Dae Jung préconise une trêve politique à l'occasion des Jeux olympiques

M. Kim Dae Jung, dont le Parti pour la paix et la démocratie est devenu la première force de l'opposition à l'occasion des élections législatives, a tenu, jeudi 28 avril, une conférence de presse dans laquelle il *s'est déclaré déterminé à mobiliser* l'opposition, majoritaire au Parlement, contre le gouvernement de M. Roh Tae Woo.

Il a demandé la libération des prisonniers politiques — sans laquelle « *il n'y aura pas de stabilité politique* » — l'ouverture d'enquêtes parlementaires sur la corruption, le massacre de Kwangju en 1980 et les fraudes qui ont entaché l'élection de M. Roh en décembre dernier.

Il a cependant préconisé une sorte de trêve olympique, déclarant que, « *aussi longtemps que le gouvernement n'agira pas en contradiction totale avec le sens commun et avec les souhaits du peuple, nous ne prévoyons pas d'instabilité politique* » pendant les JO, qui ouvrent le 17 septembre à Séoul. — *(UPI, AFP.)*

Sénégal

Nouvelles mesures contre l'agitation scolaire

Dakar. — Des mesures destinées à mettre fin à l'agitation scolaire observée depuis plus de trois mois dans les lycées et collèges publics du Sénégal ont été annoncées, le jeudi 28 avril, par le nouveau ministre de l'éducation, M. Ibrahima Niang.

Celui-ci a décidé que les cours reprendront immédiatement pour tous les élèves qui le désirent, après de nouvelles inscriptions, qui devaient commencer vendredi. « *Tout élève qui ne sera pas inscrit avant le 4 mai sera considéré comme démissionnaire et rayé définitivement des listes de l'établissement* », indique un communiqué officiel.

Les cours se poursuivront jusqu'au 20 juillet, et de nouvelles dates seront fixées pour les examens.

La grève des élèves était partie de revendications corporatistes souvent mineures. Elle s'était amplifiée à l'approche des élections présidentielle et législatives du 28 février et avait obligé le gouvernement à fermer les lycées et collèges. — *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

La Charte 77 et le VONS réclament une enquête sur la mort de Pavel Wonka

Les deux mouvements tchécoslovaques de défense des droits de l'homme, la Charte 77 et le VONS, *ont réclamé une enquête sur les* causes de la mort subite du détenu politique Pavel Wonka, survenue le mardi 26 avril, et dont la famille ignore toujours les circonstances exactes (*le Monde* du 29 avril).

Les deux mouvements ont également demandé une « *autopsie avec la participation de médecins indépendants* ». « *Pavel Wonka, âgé de trente-cinq ans, est mort en prison et il faut déterminer jusqu'au moindre détail la responsabilité des membres du ministère de la justice et des gardiens* », déclarent la Charte 77 et le VONS.

Tous ceux qui avaient approché récemment Pavel Wonka, lors d'une période de cinq semaines de liberté surveillée entre deux emprisonnements — de fin février au 5 avril dernier, — soulignent le mauvais état physique général dans lequel il se trouvait, mais sa détermination totale à résister aux pressions des *autorités*. — *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : le gouvernement emporte des élections régionales.** — *Le Parti national unifié* (UNP), *au pouvoir, a remporté*, vendredi 29 avril, les premières élections régionales, s'assurant le contrôle des quatre provinces qui ont pris part au scrutin de la veille. Ce vote est le premier au *Sri-Lanka* depuis 1982, lorsqu'un *référendum* avait prolongé de six ans la vie du Parlement.

Ces élections, boycottées par le Parti de la liberté du Sri-Lanka (SLFP), se sont déroulées conformément aux termes de *l'accord de paix indo-srilankais de 1987* visant à mettre fin à la campagne séparatiste tamoule. Quelque 50 % des 2,8 millions d'électeurs ont voté, le SFLP et le Front de libération du peuple (JVP — Janatha Vimukto Peramuna — interdit) ayant appelé la population à ne pas aller voter. Trois autres provinces du Sud se présenteront aux urnes le 2 juin. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

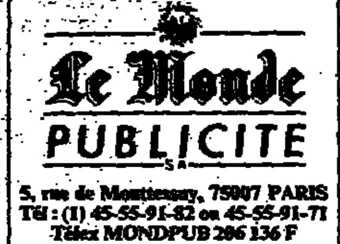
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Amériques

PANAMA : l'étau américain se desserre

Washington accepterait que le général Noriega reste dans le pays s'il « quitte le pouvoir »

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis accepteraient à la rigueur que le général Noriega reste au Panama, à condition qu'il renonce au pouvoir : c'est là une concession de taille faite à l'homme dont l'administration Reagan n'a toujours pas réussi, malgré deux mois d'efforts intensifs, à obtenir la mise à l'écart.

Cette concession – qui fait suite à plusieurs autres – peut apparaître comme un aveu d'échec de la part du gouvernement américain, mais elle peut tout aussi bien signaler qu'un compromis est en vue : le *Washington Post* affirme même dans son édition du mardi 26 avril, en citant des sources non identifiées à la Maison Blanche, que le général Noriega aurait, dès à présent, accepté de démissionner de son poste de commandant des forces armées.

Il aurait accepté aussi de permettre l'organisation d'élections. Ces engagements auraient été obtenus à l'issue d'une semaine de négociations secrètes, à Panama, entre le général Noriega et un sous-secrétaire-adjoint au département d'Etat, M. Michael Kozak. Toujours selon le *Washington Post*, l'administration garderait bon espoir qu'après un certain temps, nécessaire pour lui éviter de perdre la face, le général Noriega accepte de s'exiler – vraisemblablement en République dominicaine.

Le jeudi 28 avril, au cours de son briefing quotidien, le porte-parole de la Maison Blanche n'a rien dit d'aussi précis : il a seulement laissé comprendre que, pour Washington, l'essentiel était désormais que Noriega *« parte, c'est-à-dire qu'il quitte le pouvoir. Nous avons dit que nous préférerions le voir quitter Panama, mais la question essentielle est qu'il quitte le pouvoir. »*

Il y a quelques jours encore, un autre porte-parole, celui du département d'Etat, M. Redman, expliquait qu'il était inconcevable qu'un ex-dictateur reste dans le pays où il a exercé le pouvoir, car il y garderait en ce cas une influence déterminante.

Au cours des semaines précédentes, l'administration avait fait savoir qu'elle ne saurait non plus se satisfaire d'un exil à Saint-Domingue – pays trop proche et où le général Noriega pourrait continuer à jouer un rôle dans le trafic de la drogue. L'homme fort de Panama a été inculpé, début février, par deux tribunaux de Floride pour diverses activités liées à ce trafic.

Mais l'administration a laissé entendre qu'elle ne chercherait pas à obtenir son extradition et, jeudi, un juge fédéral de Floride a statué que le général Noriega pourrait répondre aux accusations formulées contre lui sans se livrer préalablement à la justice américaine. Que cette décision de justice ait été prise ou non avec la bénédiction de l'administration, elle contribue aussi, au moins formellement, à relâcher un peu la pression que les Etats-Unis exercent sur la personne du général Noriega.

Il faut dire que ce dernier s'est révélé un adversaire particulièrement coriace et que le gouvernement américain, après avoir cru trouver une solution efficace et *« non violente »* au problème – l'étouffement économique du Panama, – a dû mettre progressivement de l'eau dans son vin (et même autoriser certains paiements de firmes américaines à Panama, pour éviter que les conditions matérielles d'existence ne deviennent trop insupportables à certains ressortissants américains au Panama).

Après avoir cru pouvoir chasser le général Noriega en quelques jours, l'administration a dû se résigner à faire preuve, selon ses propres termes, de *« patience »*.

Entre-temps, elle a reçu une salve de critiques cinglantes, sous forme de commentaires de presse ou de déclarations politiques, pour sa maladresse et sa présomption, et la manière dont elle a involontairement *« grandi »* le petit *« homme fort »* en l'attaquant de front. M. Reagan et son équipe, c'est bien connu, n'ont pas la main heureuse en Amérique centrale. Mais, tout au moins au Panama, ils peuvent encore sauver la mise, quitte, peut-être, à permettre au général Noriega de sauver la face.

JAN KRAUZE.

Le face-à-face des sandinistes et des « contras »

Drôle de trêve au Nicaragua

(Suite de la première page.)

Conclusion presque unanime des longues discussions avec les chefs d'unités et des hommes de troupe : *« Les négociations de Managua vont échouer, car il est impossible de faire confiance aux sandinistes ; nous ne déposerons pas les armes tant que les sandinistes et Daniel Ortega n'auront pas quitté le pouvoir, nous nous sentons de plus en plus forts car la population, en particulier les paysans, rend le gouvernement responsable de la guerre et de la situation économique catastrophique du pays »*.

La scène se passe au coucher du soleil dans la petite commune de Quatro-Esquinas, quelques pauvres maisons dispersées où un groupe d'insurgés vient de partager le repas des paysans : tortillas (galettes de maïs) et gallo pinto (riz et haricots noirs). Julio, vingt-huit ans, est originaire de Pantasma, un bourg situé à quelques kilomètres de là. Il n'a pas vu sa famille depuis cinq ans et il ne profitera pas de l'occasion pour lui rendre visite. *« Je n'irai pas*, dit-il, *tant que la guerre ne sera pas finie. »* Il est convaincu que les négociations en cours sont une manœuvre des sandinistes, qui *« cherchent à gagner du temps »* et à diviser leurs adversaires.

« Nous ne sommes pas démoralisés, comme l'affirment les sandinistes, ajoute-t-il, *et il est absolument faux que certains de nos chefs se soient rendus. L'autre jour, lors de la rencontre que nous avons eue avec l'armée sandiniste pour délimiter la zone où nous pouvons nous déplacer, nous avons refusé de nous laisser filmer, car nous avons appris que la télévison* (contrôlée par le gouvernement) *avait manipulé un tournage réalisé avec un de nos chefs militaires pour faire croire qu'il s'était rendu avec ses deux cents hommes. »*

Les sandinistes ne cachent pas vraiment leurs intentions ; les officiers rencontrés sur le terrain reconnaissent qu'ils cherchent à gagner par la négociation ce qu'ils ne peuvent obtenir par les armes : la reddition des contras. Et ils sont prêts à aller loin pour cela. *« Les instructions sont précises*, dit le lieutenant Ronald Martinez : *éviter à tout prix les accrochages, respecter à la lettre les accords sur le cessez-le-feu et laisser la Contra commettre des erreurs pour les dénoncer ensuite publiquement. »*

En attendant, les sandinistes avalent quelques couleuvres en laissant faire les rebelles qui sortent des zones négociées au niveau local et vont tout simplement faire leurs courses dans les commerces situés près des petites localités. *« Les contras abusent de notre générosité*, affirme le capitaine Daniel Giron, qui dirige la brigade de Wiwili. *Nous avons ordre de capturer ceux qui sortent de leur zone et de les remettre ensuite à leurs chefs. »* Pour l'instant, on ne peut guère reprocher aux militaires sandinistes de faire des excès de zèle. Nous avons, en effet, rencontré des rebelles à 2 kilomètres à peine de Wiwili, alors qu'il était entendu qu'ils resteraient à 10 kilomètres de cette petite ville de 7 000 habitants.

Tous les jours, à 10 heures et à 16 heures, le capitaine Giron entre en contact par radio avec les chefs des groupes insurgés qui se trouvent dans sa région. Il s'agit de connaître les positions de chacun et d'éviter autant que possible des rencontres inopportunes entre des patrouilles des deux camps. Mais pour les militaires, c'est aussi un moyen de mener une guerre psychologique en offrant aux rebelles les plus susceptibles d'abandonner la lutte et d'organiser des rencontres avec leurs familles. *« La majorité des contras veulent en finir avec cette guerre, et ils savent que la partie est perdue pour eux*, affirme le capitaine Giron, assis dans son bureau de Wiwili, face à un grand portrait de Lénine en pied. *Ils sont démoralisés parce qu'ils n'ont remporté aucune véritable victoire militaire en sept ans. Au cours des quelques réunions que nous avons eues avec eux la semaine dernière, nous avons tenté de leur faire comprendre que cette guerre ne menait à rien. Qu'elle détruisait le pays. Mais il est vrai qu'il reste des secteurs totalement réfractaires à la négociation. »*

Les réfractaires sont beaucoup plus nombreux que ne veulent bien le dire les sandinistes. *« La guerre ne fait que commencer »*, affirme « Nelson », qui, comme tous ses compagnons, se fait appeler par son nom de guerre. Même détermination chez « Jackson », dix-sept ans à peine, et l'air d'un poulbot avec ses cheveux raides et coupés à la hauteur des yeux. Sa mère, servante dans une famille de Wiwili, est venue lui rendre visite dans la maison d'un paysan où un groupe de rebelles se repose. Elle ne l'avait pas vu depuis cinq ans, depuis que le père et ses trois fils ont dû fuir vers le Honduras pour échapper à la sécurité d'Etat, qui les accusait de collaborer avec les rebelles.



Enrôlés de force

Les paysans reprochent aux sandinistes d'avoir bousculé leur mode de vie séculaire, en particulier sur le plan commercial. *« Il n'y a plus de liberté de commerce*, disent les paysans. *Avant il y avait de petits magasins un peu partout, et dans les endroits les plus reculés les commerçants venaient jusqu'à nous en camionnettes pour vendre leurs produits et acheter les nôtres. Aujourd'hui, tout est contrôlé par l'Etat, et nous devons marcher des heures pour aller chercher les produits dont nous avons besoin. Et puis souvent nous ne trouvons pas ce que nous voulons ; un jour il y a du sucre et pas d'huile et le lendemain c'est l'inverse. Il faut donc retourner au magasin, et c'est une deuxième journée de perdue. »*

Dans la plupart des villages et des hameaux du nord du Nicaragua, le spectacle est désolant : les champs sont abandonnés parce que les hommes sont partis à la guerre dans un camp ou dans l'autre, souvent enrôlés de force dans la Contra ou l'armée. Le témoignage de « Tonio » est édifiant. Trente-trois ans, les cheveux longs, une barbe peu fournie à la Ho-Chi-Minh et un bon mètre quatre-vingt-cinq, ce qui est assez exceptionnel en Amérique centrale. « Tonio » est dans la Contra depuis trois ans. *« Je travaillais dans l'agriculture comme tous les gens de mon village*, dit-il. *Les sandinistes sont venus me chercher pour m'enrôler dans l'armée. Je leur ai demandé de me laisser travailler, mais il n'y a rien eu à faire. Alors je me suis engagé dans la Contra. Les sandinistes se moquent des paysans et de la production. Ils comptent sur les autres pays pour fournir les produits alimentaires. »*

Derrière ses allures de bon géant qui aimait le vin et la musique avant de s'engager dans la guerre, « Tonio » affirme qu'il va *« mourir »* : *« Mais*, dit-il, *j'aurai la satisfaction de ne pas crever pour les sandinistes. Et ma peau, je vais la leur faire payer cher. »* Propos qui n'ont rien de gratuit de la part de ce guérillero transformé en véritable bombe ambulante avec son chapelet de grenades et son inséparable kalachnikov.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Afrique

ANGOLA : tragique méprise

Les Cubains abattent avec un missile un de leurs avions : 26 morts dont un vice-ministre

Vingt-six officiers cubains, dont deux colonels et un général de brigade, vice-ministre de l'armement, ont péri, le mercredi 27 avril, en Angola, après que leur avion eut été abattu *« par erreur »* par la DCA cubaine.

Le ministère de la défense à La Havane a précisé, jeudi, que l'*« erreur »* s'était produite à proximité de l'aéroport de Tchamutete, dans le sud de l'Angola. La DCA cubaine se trouvait dans un état d'alerte maximal à cause de la présence dans le secteur de plusieurs avions ennemis, probablement sud-africains. Selon La Havane, ces circonstances expliquent que l'artillerie se soit méprise et ait tiré un missile sur le bimoteur Antonov-26, qui amorçait sa procédure d'atterrissage.

Le général de brigade Francisco Cruz Bourzac, qui a été tué dans l'accident, était vice-ministre de l'armement et de la technique et membre du comité central du Parti communiste cubain.

Moins d'un millier de pertes cubaines

Plusieurs des personnes tuées mercredi faisaient probablement partie du groupe *« des pilotes les plus expérimentés »*, dont le ministère cubain avait annoncé, le 17 mars dernier, l'envoi en décembre 1987, pour renforcer la défense de Cuito-Cuanavale (sud-est de l'Angola), contre l'assaut commun de l'armée sud-africaine et des rebelles angolais de l'UNITA. Ce serait précisément pour prendre de vitesse l'organisation de Jonas Savimbi, qui a tendance à revendiquer certains succès un peu facilement, que Cuba a décidé d'annoncer rapidement la tragique méprise.

Reste que depuis le début de la guerre civile angolaise en 1975, c'est seulement la seconde fois que La Havane fournit des chiffres officiels sur ses pertes dans un conflit qui sévit à 10 000 kilomètres de chez elle et dont le coût s'avère pour Cuba de plus en plus élevé. En mars, le ministère des forces armées avait rompu le silence en annonçant que *« trente-neuf cubains »* avaient été *« tués ou blessés »* dans la bataille pour la défense de Cuito-Cuanavale. Au moins un autre général cubain, Raul Diaz Arguilles, avait été tué au début de la guerre dans l'explosion de son véhicule sur une mine. En décembre dernier, le négociateur cubain en Angola, M. Jorge Risquet, avait indiqué que le contingent cubain en Angola comptait quarante mille hommes et que le total des morts cubains était inférieur à un millier. – *(AP, AFP.)*

● **Discussions américano-soviétiques.** – Des discussions américano-soviétiques consacrées à la situation en Afrique australe et dans la Corne de l'Afrique dans la perspective du sommet Reagan-Gorbatchev de juin se sont ouvertes à huis clos jeudi 26 avril à Londres. Les deux délégations – respectivement conduites par MM. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Afrique, et Anatoli Adamichine, vice-ministre des affaires étrangères – devaient discuter pendant quarante-huit heures des négociations sur le retrait des troupes cubaines d'Angola, de l'indépendance de la Namibie, ainsi que de la situation en Ethiopie et dans la Corne de l'Afrique, a indiqué un porte-parole de l'ambassade américaine à Londres. – *(AFP.)*

Diplomatie

Le groupe des plans nucléaires de l'OTAN confirme le principe de la modernisation des armes stationnées en Europe

BRUXELLES
de notre correspondant

Le groupe des plans nucléaires de l'OTAN, qui rassemblait les 27 et 28 avril, à Bruxelles, les ministres de la défense des pays membres, à l'exception de la France, a confirmé la volonté de l'alliance de procéder à la modernisation des forces nucléaires américaines qui resteront en Europe après l'élimination des missiles de 500 à 5000 kilomètres (FNI). Mais les ministres, constatant qu'il n'y avait pas d'urgence, se sont bien gardés d'en préciser les modalités.

La modernisation des forces nucléaires américaines en Europe risque de diviser l'alliance comme l'ont montré les débats qu'ont eus sur ce thème les ministres des affaires étrangères en décembre 1987. Le point le plus sensible porte sur l'achat de missiles à courte portée (moins de 500 kilomètres). Les Etats-Unis, suivis par la majorité des pays partenaires, insistent sur la nécessité de remplacer les LANCE existants par des engins plus performants. La RFA et quelques autres pays membres pensent davantage à une nouvelle négociation avec les Soviétiques, afin de réduire de part et d'autre le nombre de missiles tactiques.

Pour le reste, il est entendu que la modernisation dont le principe a été arrêté en 1983 à Montebello, au Canada, donc bien avant le traité sur les FNI, s'opérera de manière graduelle, pas à pas. Certaines choses se font déjà : l'artillerie atomique a été dotée de nouvelles ogives, les avions munis d'équipements de défense électroniques plus sophistiqués. L'effort ainsi consenti semble satisfaire les militaires qui sont venus affirmer, au cours de la réunion, que la sécurité de l'alliance était assurée.

D'autres études ou évaluations sont en cours, ayant trait par exemple au rôle accru que pourraient jouer les avions F-111 « à double capacité » (c'est-à-dire aptes à remplir des missions nucléaires aussi bien que classiques) ou bien encore à l'installation de missiles de croisière sur les sous-marins atomiques croisant au large des côtes européennes. Les experts ont à leur disposition toute une panoplie de moyens entre lesquels ils devront choisir. Les ministres sont restés discrets sur l'état d'avancement de ces études.

Avions à double capacité

Les Quinze ont souligné que la modernisation est d'autant plus nécessaire que l'Union soviétique, sans perdre de temps, renforce ses forces nucléaires qui ne sont pas visées par l'accord sur les FNI. Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion, M. Carlucci, le secrétaire à la défense des Etats-Unis, et, avec plus d'inistance encore, M. Younger, le ministre britannique, ont ainsi fait référence à de nouveaux systèmes d'armes – avions à double capacité et missiles – en cours de déploiement par les Soviétiques.

La résolution du parlement danois, demandant qu'à l'avenir les navires de l'OTAN croisant dans les eaux danoises indiquent s'ils sont équipés ou non d'armes nucléaires, a été vivement critiquée par les pays partenaires. *« Une telle initiative unilatérale ne peut que saper notre position de négociation. C'est un défi lancé à la politique de l'alliance »*, a déclaré M. Carlucci.

PHILIPPE LEMAITRE.

Europe

POLOGNE : le mouvement de mécontentement

La grève se poursuit à Nowa-Huta et s'étend à Stalowa-Wola

Près de trois mille ouvriers des aciéries de Stalowa-Wola, dans le sud-est de la Pologne, soit la moitié de l'équipe du matin, ont cessé le travail le vendredi 29 avril à l'appel de Solidarité, tandis que les employés des aciéries Lénine de Nowa-Huta entamaient leur quatrième jour de grève.

Visiblement, le général Jaruzelski préférerait éviter de recourir à la force pour faire reprendre le travail aux quelque vingt mille sidérurgistes de Nowa-Huta qui réclament une augmentation salariale de plus de 50 %, des compensations financières pour douze millions de Polonais affectés par la hausse des prix et la réintégration de quatre militants de Solidarité. Il a donc plutôt essayé jeudi la tactique de l'intimidation : les ouvriers ont été priés de remplir un questionnaire leur demandant d'écrire noir sur blanc s'ils étaient grévistes ou non (l'immense majorité, semble-t-il, ont refusé) ; le procureur a décrété la grève *« illégale »*, en avertissant les participants des conséquences ; la police a adressé des convocations aux membres du comité de grève – auxquelles il ne sont pas rendus.

Une manifestation de trois cents à cinq cents étudiants, selon des témoins, a été dispersée dans le centre de Cracovie par des policiers très nombreux, mais sans brutalité. Une dizaine de personnes ont été interpellées puis relâchées dans la soirée. De son côté, la direction des aciéries de Nowa-Huta a informé les ouvriers qu'elle ne pourrait plus garantir leur *« sécurité »* dans l'entreprise à partir de 22 heures, vendredi soir. Cette menace paraît davantage concerner d'éventuels licenciements qu'une intervention des forces de l'ordre, qui ne sont d'ailleurs pas visibles aux alentours de l'établissement. Le chef des syndicats officiels, M. Alfred Miodowicz, membre du bureau politique du parti, a indiqué à la presse occidentale qu'il ne pensait pas que le recours à la force serait *« nécessaire »*.

Car, tout en voulant se montrer fermes, les autorités semblent soucieuses de ne pas envenimer les choses à l'approche du 1er mai, une date toujours délicate pour la Pologne, qui doit faire cohabiter manifestants officiels autorisés et contre-manifestants d'opposition interdits. La police polonaise avait peut-être davantage à l'esprit les événements du 1er mai que la grève à Nowa-Huta arrêté jeudi à Lublin (proche il est vrai de Stalowa-Wola) trois responsables de Solidarité, dont l'un, M. Zbigniew Bujak, ancien chef de la commission nationale clandestine du syndicat, jouit toujours d'une grande popularité auprès du public. Les deux autres sont MM. Janus Onyskiewicz, porte-parole du syndicat dissous, et un universitaire, M. Henryk Wozniakowski. M. Bronislaw Geremek, historien et conseiller de Lech Walesa, qui avait été interpellé, a été aussitôt relâché.

Le pouvoir juge la situation suffisamment sérieuse pour que le vice-premier ministre chargé de l'application de la réforme économique, M. Zdzislaw Sadowski, ait reporté un voyage à Washington. Pour l'instant, les autorités tentent de contourner le comité de grève de Nowa-Huta, composé de sympathisants ou d'anciens membres de Solidarité, en négociant uniquement avec des représentants du syndicat officiel, l'OPZZ. Rien ne garantit cependant que les grévistes accepteront un accord conclu par la direction et l'OPZZ qui ne porterait que sur les revendications salariales.

S. K.

URSS

Nouvelle absence remarquée de M. Egor Ligatchev

MOSCOU
de notre correspondant

Les signes de recul de l'influence politique de M. Ligatchev, le numéro deux du parti, se multiplient. Bien qu'en charge de l'idéologie et de la presse, le chef de file des conservateurs brillait, en effet, par son absence à une récente réunion de l'ensemble des cadres chargés, de près ou de loin, de la propagande et de l'encadrement politique du pays.

Les rédacteurs en chef de tous les grands titres de la presse écrite, les responsables locaux et régionaux de la télévision, les dirigeants des syndicats et des Jeunesses communistes, le chef de la direction politique de l'armée et de la flotte, des représentants des diverses sections du comité central, des ministères et des grands organisation dites de masse participaient à cette rencontre consacrée aux *« questions fondamentales de la présente étape de la restructuration* [et] *du renouveau démocratique de la société »*. Mais M. Egor Ligatchev, lui, recevait pendant ce temps-là le secrétaire général du Parti communiste sud-africain.

L'humiliation publique est d'autant plus significative que M. Iakovlev, membre du bureau politique, bras droit de M. Gorbatchev et grand stratège du courant réformateur, était, en revanche, présent – aux côtés d'une autre membre du bureau politique, M. Nikonov, dont l'agriculture est pourtant l'attribution première.

Donnée, jeudi 27 avril, par la *Pravda* sous forme de compte rendu parfaitement neutre, l'information a aussitôt relancé dans Moscou les rumeurs selon lesquelles M. Ligatchev se serait vu formellement retirer, la semaine dernière, la responsabilité de l'idéologie et de la presse. L'après-midi même, ces rumeurs étaient une nouvelle fois officiellement démenties. La situation est ainsi de plus en plus nette : en titre, le numéro deux conserve toujours toutes ses attributions, mais le moins qu'on puisse dire est qu'il ne les exerce plus guère.

Pour M. Gorbatchev, cette situation est tout à fait confortable, car une véritable éviction de M. Ligatchev – outre qu'elle n'aurait peut-être pas été facile à obtenir – aurait sacré l'actuel numéro deux chef de l'opposition. Ce n'est alors plus un parti mais deux qui auraient préparé la conférence qui doit, fin juin, débattre de la démocratisation de la vie politique, et il n'est pas sûr que dans un affrontement direct de ce type les réformateurs aient eu l'avantage.

Maintenu aux plus hautes responsabilités, mais considérablement affaibli par l'échec de l'offensive anti-réformes qu'il avait lancée le mois dernier avec la publication d'un manifeste conservateur dans *Sovietskaïa Rossia*, M. Ligatchev est, au contraire, devenu la preuve vivante de l'actuel recul des conservateurs.

Le succès aidant au succès, M. Gorbatchev a donc de meilleures chances qu'il y a un mois encore de sortir vainqueur de la conférence. Cette étape franchie, la question d'une recomposition de la direction pourrait bien évidemment se poser – si une nouvelle crise ne l'impose pas plus tôt.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE : pour calmer les frondeurs de son parti

Mme Thatcher adoucit légèrement sa réforme de l'aide sociale

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a prudemment reculé de quelques pas devant le flot de réactions hostiles provoquées par la vaste réforme du système de protection sociale entrée en vigueur le 11 avril dernier. Son ministre de la Sécurité sociale, M. John Moore, a annoncé, mercredi 27 avril aux Communes, quelques mesures qui adoucissent un peu l'effet des décisions déjà prises.

Le premier ministre a voulu éviter ainsi une réédition de la désastreuse séance du 18 avril aux Communes, au cours de laquelle la confortable majorité de cent une voix dont dispose le gouvernement avait été réduite à vingt-cinq, à la suite de la révolte d'un groupe de députés conservateurs. Il s'agissait alors de la création d'un nouvel impôt local par tête d'habitant égal pour tous, riches ou pauvres. Ce projet de loi, très controversé, risque d'ailleurs de passer difficilement l'épreuve de la Chambre des Lords dans les semaines qui viennent.

La principale concession annoncée par M. Moore concerne l'aide au logement. Celle-ci est automatiquement attribuée aux personnes qui ont de faibles revenus, en particulier les retraités. La réforme en avait retiré le bénéfice à tous les Britanniques qui ont des économies supérieures à 6 000 livres, (environ 64 000 francs). L'émoi avait été considérable dans le pays et les députés conservateurs avaient été inondés de lettres d'électeurs, souvent âgés, leur faisant part de leur détresse. La suppression des 4 à 5 livres qui leur étaient accordées jusqu'ici chaque semaine pour les aider à payer leur loyer constituait pour eux une catastrophe.

M. Moore a indiqué que le plafond des économies « autorisées » serait porté à 8 000 livres. Cela devrait permettre à environ cent mille Britanniques de bénéficier à nouveau de l'aide au logement. Le ministre de la Sécurité sociale a également annoncé la création d'une aide temporaire spéciale pour tous ceux qui ont perdu plus de 2,5 livres de prestations par semaine, à la suite de la réforme. M. Moore a enfin voulu résoudre un problème soulevé par le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, et décidé qu'une propriété immobilière ne sera pas considérée comme faisant partie des *« économies »* d'un citoyen pendant les six mois qui suivront sa mise en vente.

Il s'agit, en définitive, de concessions de bout de chandelle. Celles-ci ne devraient coûter au Trésor que 100 millions de livres, alors que le budget total de la protection sociale a atteint cette année 48,5 milliards de livres. La pièce majeure de la réforme – la création de mécanismes réduisant automatiquement le minimum vieillesse garanti à partir de l'an 2000 – n'est pas en cause.

Mme Thatcher a atteint son objectif immédiat puisque sa majorité aux Communes sur la question de l'aide au logement a été de quatre-vingt-seize voix et que les *« rebelles »* du Parti conservateur se sont donc comptés cette fois sur les doigts d'une seule main. Le *Guardian* souligne cependant dans un éditorial que son attitude a suscité un malaise, y compris dans son propre parti. Le premier ministre aurait déclaré, lors d'une réunion du cabinet, qu'elle *« n'avait pas été prévenue »* des répercussions possibles de sa réforme. *« Est-ce possible ? Peut-elle avoir à ce point perdu le contact avec ce qui se passe dans le pays qu'elle gouverne ? »*, s'interroge le *Guardian*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

HONGRIE

Le problème épineux des réfugiés roumains non magyars

Les relations hungaro-roumaines demeurent tendues, après la fin de non-recevoir opposée par la Roumanie aux demandes de Budapest sur les conditions de vie de la minorité hongroise, forte de deux millions de personnes, vivant en Transylvanie sur le territoire de la Roumanie. Selon l'agence officielle hongroise MTI, deux délégations du Parti communiste hongrois et du Parti roumain se sont entretenues la semaine dernière à Budapest, sans que des progrès aient pu être réalisés sur ce sujet. Les Roumains n'avaient d'ailleurs dépêché à cette rencontre qu'une délégation de niveau subalterne.

Depuis environ trois mois, les autorités hongroises acceptent d'accueillir ouvertement les citoyens roumains de souche hongroise qui veulent fuir la Transylvanie et se réfugier au sein de la « nation mère » (*le Monde* du 27 avril). Plus de dix mille ont déjà franchi la frontière. L'attitude de Budapest est plus hésitante à l'égard d'une autre catégorie de nouveaux arrivants, les Roumains qui ne sont pas d'origine hongroise, mais qui profitent simplement d'une possibilité de s'enfuir.

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Pour les autorités de Budapest, les Roumains non magyars constituent une « partie quasi insignifiante » du flux actuel de réfugiés de Transylvanie. Pour l'opposition, ils représentent environ 10 % : huit cents à mille cinq cents Roumains auraient ainsi profité de l'ouverture, ces derniers mois, de la frontière hongroise aux Hongrois de Transylvanie pour fuir la dictature de M. Ceaucescu.

Ils posent un problème doublement épineux au gouvernement hongrois : d'abord, parce que la Hongrie n'a aucun lien de « filiation » ethnique avec eux et ne peut nier les motivations politiques de leur fuite, et ensuite parce que, ne parlant pas le hongrois et désireux *« d'en finir avec le socialisme, même à visage humain »*, ils veulent en fait s'installer en Occident.

Or l'Autriche, seul pays occidental limitrophe, a fermé ses portes depuis octobre 1986. La Hongrie ne veut plus servir de « pays de transit » : *« Nos garde-frontières repoussent en moyenne tous les deux ou trois jours un Roumain non hongrois qui cherche à rejoindre l'Autriche ou la Yougoslavie »*, affirme le chef du comité interministériel sur les réfugiés, M. Zoltan Gal, également vice-ministre de l'intérieur hongrois. La situation de ceux qui parviennent à passer paraît donc bloquée.

Douze Roumains arrivés récemment en Hongrie se sont déclarés publiquement membres d'une organisation militante, Romania Libera, qui existe depuis deux ans en Roumanie. Cette organisation est apparemment tolérée par les autorités hongroises, ses membres ne sont pas inquiétés, et son chef, M. Cornel Rosca, a même participé à une manifestation de cinq cents personnes le 1er février devant l'ambassade de Roumanie à Budapest.

S. K.

L'affaire de Gibraltar

Selon de nouveaux témoins les trois militants de l'IRA auraient été abattus sans sommation

Il ressort d'un reportage de la chaîne de télévision ITN, diffusé le 28 avril en Grande-Bretagne, que les trois militants de l'IRA tués le 6 mars dernier par des soldats britanniques à Gibraltar ont été abattus sans sommation par des hommes du SAS (Special Air Services) avant d'être achevés de plusieurs balles à bout portant alors qu'ils gisaient au sol.

L'émission intitulée « Death on the Rock » (Mort sur le rocher) retrace les circonstances hautement controversées de la mort de Mairead Farrell, Daniel McCann et Sean Savage, à partir des témoignages concordants de cinq personnes. Ceux-ci contredisent la version officielle du gouvernement britannique selon laquelle les hommes du SAS ont ouvert le feu, après les sommations d'usage, *« parce que les trois militants de l'IRA avaient eu des gestes menaçants laissant supposer qu'ils étaient armées au moment de leur interpellation »*.

Un témoin, qui a assisté à la scène depuis son appartement, affirme que *« l'homme et la femme* [membres de l'IRA] *n'ont eu aucun geste brusque, ils semblaient se demander ce qui se passait. Ils ont levé les mains en l'air comme pour se rendre, mais ils n'avaient aucune chance et se sont affaissés »*. Un autre témoin, avocat, raconte avoir vu un des soldats *« tirer à bout portant plusieurs fois sur un homme qui s'est lentement effondré les bras en l'air »*.

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, était intervenu personnellement pour tenter d'interdire la diffusion de ce programme. Sa requête a été toutefois rejetée par la Haute Autorité de l'audiovisuel, l'IBA). – *(AFP.)*




Proche-Orient

L'assassinat à Athènes du chef de l'ASALA

La fin d'un symbole dévoyé

La direction de la sûreté grecque a confirmé, jeudi soir 28 avril, que l'homme, porteur d'un passeport diplomatique sud-yéménite au nom d'Abdul Mohamed Kashim, assassiné dans la matinée à Athènes, était bien Agop Agopian, l'ancien chef de l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA). C'est la femme d'Agopian, qui se trouvait à ses côtés jeudi matin lorsqu'il a été tué par deux inconnus, qui a révélé dans la soirée l'identité réelle de la victime.

Agopian a été tué à Phaliron, une banlieue du sud d'Athènes qui borde le golfe de Salonique, par deux inconnus dont le visage était dissimulé par des cagoules alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture. Les agresseurs, qui ont tiré à quatre reprises avec un fusil à canon scié, le touchant à la tête étaient vraisemblablement des tueurs professionnels et ont pris la fuite au volant d'une camionnette.

Chef charismatique de l'ASALA, qu'il avait créée avec son camarade Hagop Darakjian, Agop Agopian, de son vrai nom Bedros Hovanessian, était né en Irak il y a environ quarante ans. Emigré avec sa famille au Liban au début des années 60, il rejoint le *FPLP* de Georges Habache, et son courage dans les commandos extrémistes palestiniens lui vaut alors le surnom de *Moudjahid (le combattant)*.

Mais pour lui et ses amis, la lutte aux côtés des Palestiniens constituait surtout un moyen d'apprendre l'art et les méthodes de combat dans le but de les utiliser pour ce qui était à l'époque leur obsession primordiale : la lutte contre l'État turc pour venger le génocide du peuple arménien en Turquie en 1915.

Fondée en 1975 à Beyrouth, l'ASALA est devenue rapidement l'organisation la plus radicale dans la sanglante lutte menée contre les Turcs par les jeunes Arméniens de la troisième génération. Près de vingt-cinq diplomates turcs ont été tués de par le monde de 1975 à 1983 par les terroristes de l'ASALA. La popularité de celle-ci au sein de la diaspora arménienne est alors au zénith, et Agop Agopian est devenu le symbole de la lutte pour la reconnaissance internationale du génocide. Cette popularité s'étiolera rapidement à la suite de la *« dérive meurtrière et folle »* de l'organisation, qui commence à partir de 1983 à s'en prendre à *« des objectifs non spécifiquement turcs »*.

Cette dérive est le fait même d'Agop Agopian, appelé alors « le Fou » par certains des membres de l'ASALA, qui mettent en cause la manière autoritaire et cruelle avec laquelle il se comporte envers ses subordonnés ainsi que sa politiqu d'attentats aveugles contre des objectifs qui n'ont rien à voir avec la cause arménienne.

Une mort mystérieuse

C'est d'ailleurs le fameux attentat à la bombe qui, en juillet 1983, fit huit morts et cinquante-six blessés à l'aéroport d'Orly qui provoqua la scission de l'ASALA. Les dissidents de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, dirigée par Monte Melkonian, s'opposeront désormais par tous les moyens au noyau des durs toujours contrôlé par Agop Agopian. De sanglants règlements de compte au Liban et ailleurs, des campagnes de délation publiques, finiront par provoquer le démantèlement de l'organisation mère et celle des scissionnistes qui ne forment plus que des groupes restreints aux activités fort limitées.

Agop Agopian, qui avait annoncé sa propre mort en 1982 sous les décombres d'une maison de Beyrouth détruite par l'aviation israélienne, change alors constamment de résidence. Certains affirment qu'il est devenu mercenaire du terrorisme international. On le dit proche du groupe d'Abou Nidal et des services secrets syriens et libyens.

Qui en définitive a tué Agop Agopian ? Il est difficile de le préciser avec certitude, l'assassinat d'Athènes étant l'œuvre de professionnels, disposant apparemment de moyens puissants. Ce qui n'est pas le cas du groupuscule dissident ASALA-Mouvement révolutionnaire, presque inexistant et dont le chef, Monte Melkonian, purge une peine de cinq ans dans les prisons françaises.

On ne peut évidemment pas exclure une action menée par les services secrets turcs ou de certains des pays auxquels Agop Agopian s'en était pris. Ainsi que l'affirme Ara Toranian, porte-parole du Mouvement national arménien qui fut jadis très proche de l'ASALA, Agop Agopian avait *« collectionné les ennemis tant à l'intérieur des rangs arméniens qu'à l'extérieur »*. Sa mort risque de demeurer aussi mystérieuse que l'ont été les dernières années de sa vie.

JEAN GUEYRAS.

La révolte dans les territoires occupés

Un jeune Palestinien tué en Cisjordanie

De nouveaux affrontements ont éclaté, le jeudi 28 avril, dans les territoires occupés, où un jeune Palestinien a été tué par l'armée tandis qu'une grève générale déclenchée à l'appel de la Direction unifiée du soulèvement semble avoir été moins massivement suivie que précédemment.

Selon l'armée israélienne, des soldats ont ouvert le feu, dans un village de Cisjordanie proche de Jérusalem, sur des manifestants qui leur avaient lancé des pierres ainsi qu'une bouteille incendiaire. L'un des Palestiniens a été tué. Des incidents ont également eu lieu à Hébron, où des manifestants ont essayé de prendre d'assaut la mairie pour obliger le maire – désigné par les autorités israéliennes, – M. Abdel Majib El-Zir, à démissionner. Une personne a été blessée par un garde du corps du maire. A Gaza, ce sont deux Palestiniens, de douze et quatorze ans, qui ont été blessés par l'armée lors d'un affrontement entre celle-ci et des manifestants.

Décidée à l'appel du quatorzième communiqué de la Direction unifiée du soulèvement palestinien, le 20 avril, une grève générale n'a été que partiellement suivie, de nombreux Palestiniens étant allés travailler en Israël tandis que nombre de commerçants de Jérusalem-Est (arabe) et de Naplouse sont restés ouverts. A Ramallah (près de Jérusalem) et à Hébron, toutefois, les boutiques étaient fermées jeudi.

A Washington, par ailleurs, le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, s'est montré d'un optimisme très relatif quant aux chances de succès de son initiative de paix au Proche-Orient. S'il a reconnu, devant une sous-commission du Sénat, n'avoir réalisé *« aucune percée »*, il a estimé que, *« dans des circonstances appropriées »*, la Jordanie pourrait soutenir son projet de conférence internationale restreinte.

Il a cependant tenu à souligner que, en l'état actuel des discussions qu'il a eues dans la région, les Jordaniens ne lui avaient pas donné leur accord. Parmi ses propositions, M. Shultz préconise la convocation d'une conférence internationale sans aucun pouvoir de décision, qui n'aurait pour mission que de *« lancer »* des négociations directes entre Israël et ses voisins sur le sort des territoires occupés. – *(AFP, AP.)*

Le débat télévisé





MAGNUM

Les VUES de Raymond Depardon

JEUDI 28 AVRIL, 21 heures

Vélizy
Centre commercial
Il n'y a personne
pour acheter
un poste de télévision
à cette heure-là.
Le son est coupé,
le magasin
est presque vide
et les rares clients
ne viennent pas
regarder le débat.
Seul le directeur
me rejoint et se décide
à mettre un peu de son.
A côté, des immigrés
hésitent à acheter
un magnétoscope japonais
et un peu plus loin,
un jeune adolescent
un peu gros s'acharne
sur son jeu vidéo.

La tenue et la clarté

Ils étaient là, enfin ! tous les deux. La télévision se faisait modeste – sans décor, sans mise en scène, sans interventions des journalistes autres que pour introduire les thèmes et compter les minutes – afin de laisser les citoyens entrevoir « en direct », sans intermédiaire, sans information de seconde main, sans ragot, sans rumeur, sans analyse, la vérité de ces deux ans d'exercice partagé, mais toujours solitaire, du pouvoir.

Rien d'anecdotique à cela : la cohabitation, qui a pris fin théâtralement le jeudi soir 28 avril – on n'attend plus que le dénouement, – c'était bien la mise à l'épreuve de deux hommes dans l'exercice du pouvoir, chacun comptant franchir, ainsi, les limites d'un électorat, renverser les barrières des « familles » et des « camps », et s'imposer non plus comme le représentant d'une fraction des Français, mais comme l'un des hommes d'Etat auxquels la majorité d'entre eux pourrait s'en remettre quant au destin commun pour sept ans.

Le moment est venu de les départager. « *Je pense m'être tenu comme il convenait de se tenir* » : M. François Mitterrand jugeait ainsi son propre comportement depuis son entrée en campagne. « *Je souhaite que la campagne se déroule dans des conditions qui éclairent les Français* » : M. Jacques Chirac résumait ainsi le sien. La tenue d'un côté, la clarté de l'autre. Ou plutôt : « Un peu de tenue ! » demandait l'un ; « Soyez clair ! » intimait l'autre.

« *Un peu de tenue* » face au Front national, avec lequel il ne faut pas être « *complaisant* » ; de la tenue, encore, avec les chiffres du chômage, qui révèlent la « *continuité dans l'échec* » depuis 1974 ; et que l'on se tienne bien, enfin, et plus que tout, devant l'Etat ! N'est-ce pas le trébuchet auquel on pèse celui qui veut en occuper la tête ? Le juge s'est fait censeur : « *En tant que premier ministre, j'ai constaté que vous aviez (...) de très réelles qualités. Vous n'avez pas celle de l'impartialité, ni du sens de la justice dans la conduite de l'Etat.* »

La démonstration accompagnait le propos, en relevant comme une faut de goût, comme un manquement à la bienséance et, plus encore, comme l'aveu même de cette absence du sens de l'impartialité – autant dire du sens de l'Etat – le fait que M. Chirac appelait son interlocuteur « *Monsieur Mitterrand* », alors que ce dernier ne se départissait pas, avec quelque ironie condescendante, du respect dû à la fonction de son adversaire en l'appelant « *Monsieur le premier ministre* ».

Oh !certes, « *M. le premier ministre* » avait bien raison de considérer qu'ils étaient, tous deux, à ce moment, non pas titulaires d'une charge, mais candidats. Il avait raison, comme M. Homais a toujours raison.

A ce point du débat, dans l'instant même où M. Chirac affirmait son droit bien démocratique de le lui contester, M. Mitterrand s'identifiait à son titre. La mauvaise grâce de son interlocuteur le faisait plus président que de raison. On allait voir que ce « *Monsieur le premier ministre* » n'était pas de pur respect des formes. Il maintenait, entre M. Mitterrand et son concurrent, à la fois reconnu et méprisé comme tel, l'insaisissable et implacable distance du dédain.

« De la clarté ! » M. Chirac tenait son fait. Que M. Mitterrand nous dise, enfin, ce qu'il fera, s'il est réélu, après le 8 mai ! Qu'il nous dise si sa politique économique sera de gauche ou de droite ! Qu'il s'explique sur la vraie-fausse proposition de donner le droit de vote aux immigrés pour les élections locales ! Qu'il montre s'il fait ou non, lui aussi, à sa façon, des clins d'œil aux électeurs de M. Le Pen ! M. Chirac a cru, alors, qu'il avait rétabli l'équilibre. A 22 h 10, ces mots sont sortis d'un sourire : « *Moi, je n'ai pas changé, j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le président.* »

La confiance, soudain, la complicité peut-être, crevaient l'écran. M. Chirac se voyait sauvé. Il ne pressentait rien. Il n'a pas fallu dix minutes... Et un nom : Gordji. Le visage du premier ministre a changé. Tout le débat changeait d'âme. En trahissant le secret de son bureau, M. Mitterrand redevenait le Florentin avec poignard. Soudain, M. Chirac apparaissait comme la victime d'un machiavélisme sans scrupule, et tout le mérite d'avoir ferraillé pendant deux ans avec un tel adversaire lui était rendu. La façade élégante de la cohabitation volait en éclats.

Qui alors gardait l'Etat ?

PATRICK JARREAU.

La fin de la cohabitation

(Suite de la première page.)

C'est la première fois depuis le 16 mars 1986, ainsi que l'a souligné M. Chirac, que l'in ou l'autre des deux partenaires de la cohabitation, rend publique une conversation en tête à tête. Dans l'esprit du premier ministre, cela s'apparente à une rupture de contrat. L'accusation est forte, bien que le contrat en question s'éteigne de lui-même, le 8 mai au soir, par accord tacite. Au-delà de ce débat de principe sur la conduite en duo des affaires de l'Etat, l'incident permet de poser deux questions :

– Soit le président de la République avoue, dans son indignation, que sa confiance a été trahie parce que le premier ministre lui a présenté successivement deux versions contradictoires de la responsabilité de M. Gordji dans les attentats terroristes qui ont frappé Paris à l'automne 1986 ;

– Soit le chef de l'Etat fait un aveu encore plus grave, celui de son impuissance sur une affaire qui touche à la sécurité du pays, à sa politique internationale, puisque, selon lui, le premier ministre a manœuvré de telle sorte qu'il aurait mené, de bout en vout, la « guerre des ambassades » puis la libération de celui qui en était le prétexte, M. Gordji.

Au-delà de la véracité des faits incriminés, les deux hommes ont livré, en une minute, la réalité actuelle de leur cohabitation. Elle est en miettes. Le dossier néo-calédonien en fournirait s'il en était besoin, la preuve flagrante. Le gouvernement paraît agir entièrement à sa guise, bien que le chef de l'Etat soit, en vertu de la Constitution, le chef des armées. L'Elysée n'est informé de la situation sur place que par les dépêches d'agences, les communiqués du FLNKS et les articles d'envoyés spéciaux empêchés, de circuler comme ils l'entendent. Entre le gouvernement (ministère de la défense, ministère de l'Intérieur, Matignon) et le chef de l'Etat, les ponts de la communication sont coupés.

L'incident Gordji, l'inexistence des échanges d'informations sur la Nouvelle-Calédonie sont inquiétants pour le fonctionnement normal des institutions de la Ve République. Comment un camp ou un autre envisagerait-il désormais de gaîté de cœur une expérience cohabitionniste dès lors que la confiance de l'un ou l'autre partenaire peut-être trahie ?

Clins d'œil tous azimuts

Pour les uns comme pour les autres, la cohabitation n'est plus à l'ordre du jour. M. Chirac se raccrohe à l'existence, au Parlement, d'une majorité qui lui est favorable. M. Mitterrand aurait pour principale urgence, à partir du 9 mai, d'en constituer une autre. Sur ce terrain, contrairement aux apparences, le président-candidat est mieux placé que son premier ministre. Il a d'ailleurs utilisé dans le débat un argument fort : le vote du premier tour a sanctionné la majorité actuelle et obligé le premier ministre à lancer quelques « clins d'œil » en direction du Front national. Le rapport des forces enregistré le 24 avril et l'éclatement des droites n'on tpas conduit M. Chirac à changer d'un *iota* une stratégie décidée et mise en œuvre dès 1984 : la majorité se trouve dans l'addition des voix de droite et d'extrême droite, certitude que M. Pasqua a exprimée au soir des résultats.

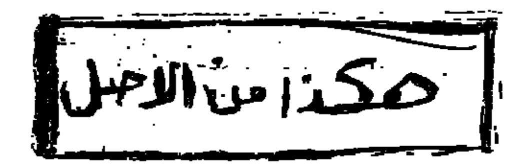
M. Chirac a donc parié exclusivement en direction de ce total-là, en multipliant les appels à l'électorat de M. Le Pen : ainsi faut-il interpréter tous ses développements sur l'immigration clandestine, devenue, pour cause de second tour, un véritable « *vivier* » de délinquants ; sur la sécurité ; ou sur l'« *identité nationale* » qu'il s'est fait fort de restaurer. A l'inverse, M. Mitterrand a parié à gauche, bien sûr, mais essentiellement pour le centre, en englobant à la fois les barristes, (dont tous les thèmes ont été passés en revue, à commencer par la dénonciation de l'Etat-RPR), et les giscardiens. Jamais M. Valéry Giscard d'Estaing n'avait été autant couvert d'éloges sur un sujet par définition... centriste, puisqu'il s'agissait de son rôle dans la construction de l'Europe.

Malgré ces clins d'œil tous azimuts, le débat a manqué de perspectives. M. Chirac est resté obstinément accroché à la critique du bilan du président et singulièrement de son « *quinquennat actif* », tandis que M. Mitterrand, ne voulant pas se lier les mains, cherchait surtout à se prévaloir de la continuité, celle de l'Etat, celle de la France, par opposition à la « *rupture* » incarnée, selon lui, par le premier ministre. Le septennat à venir n'a dnc tenu aucune place, ou si peu, dans ce face-à-face. Ce constat est, paradoxalement, plus gênant pour M. Mitterrand que pour M. Chirac, ne serait-ce que parce que chacun accorde plus de chances au premier de l'emporter le 8 mai, au vu des résultats du 24 avril.

C'était donc du président-candidat que l'on attendait le plus. Or, bien qu'il ait décrit à plusieurs reprises le piège qui lui était tendu par M. Chirac – « *Quand vous aurez dit, vous, que les socialistes ont tout raté et quand j'aurai répondu que vous avez tout raté, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France ? En quoi les Français auront-ils une perspective intéressante à partir du 8 mai ?* » lui a-t-il demandé –, M. Mitterrand s'y est laissé enfermer. Même s'il a fair prévaloir sa fonction et son rang, face à un premier ministre qui n'était pas loin d'accepter l'hypothèse de sa réélection, M. Mitterrand lui a essentiellement opposé une force d'inertie. Or celle-ci, pour rassurante qu'elle puisse paraître, n'est certainement pas suffisante lorsqu'il s'agit non de se contenter d'un vote par crainte de l'extrême-droite, mais de rechercher un vote d'adhésion.

Il reste donc quelques jours au président-candidat pour éclairer le septennat qui vient. Il peut le faire en donnant aux derniers jours de sa campagne l'élan qui lui a jusqu'à présent fait défaut. Il peut aussi choisir de laisser ce soin à son futur premier ministre, conformément au nouvel équilibre des pouvoirs qu'il veut désormais respecter, et qui fait du président un garant plus qu'un gérant. A condition, bien sûr, de livrer sans tarder le nom de celui qui aura en charge l'imagination.

JEAN-MARIE COLOMBANI
et JEAN-YVES LHOMEAU



Avenue Franco-Russe

« Crac-crac »

Il aura suffi d'un chiffre audacieux et de quelques bons mots pour les dérider. Réunis au premier étage de l'avenue Franco-Russe pour la retransmission du débat, une cinquantaine de fidèles du président se mordillent nerveusement les lèvres. Jusqu'à ce que Jacques Chirac affirme d'entrée que 36 % des Français lui ont accordé leur confiance lors du scrutin de dimanche dernier. Les rangs si raides il y a encore un instant se mettent soudain à tanguer. Rires sonores, coups de coude complices, apartés ironiques. Lorsque François Mitterrand, le sourire aux lèvres, se déclare « *amusé* » par un tel chiffre, la salle s'esclaffe de bon cœur. Rassuré, Georges Sarre se penche vers son voisin : « *Cette fois, il est lancé.* » La bonne humeur ne se démentira plus.

L'avenue Franco-Russe est bonne fille : les bons mots du président sont salués par de grands éclats de rire et certains n'oublient pas d'applaudir les meilleures réparties. Pas une réserve. Tout juste un silence figé à l'évocation du congrès de Valence qui donne l'occasion à François Mitterrand de parler de « *ces amis qu'il* [lui] *arrive parfois de désapprouver* ».

Le parterre a d'ailleurs été sélectionné : Françoise Giroud côtoie Roland Dumas, Georgina Dufoix, Richard Berry, Monique Lang et Francis Lalanne. Plus turbulents, les derniers rangs s'enflamment à la moindre étincelle. Jacques Chirac évoque la baisse de la délinquance. Les chahuteurs s'indignent : « *Menteur !* », « *N'importe quoi !* ». Lorsque le premier minstre affirme que la situation économique s'est améliorée, une voix courroucée émerge du fond de la salle : « *Et le commerce extérieur, alors ?* » Détendus, les plus en forme ponctuent les phrases de Jacques Chirac de quelques « *crac-crac* » puisés à la source du « Bébête show ». Quelques minutes plus tard, certains ne retiendront leurs fous rires qu'avec peine. Jacques chirac « *en tant qu'homme et en tant que maire de Paris* » dénonce les mauvais coups portés... aux chiens et aux chats. Les échanges suivants seront noyés sous une cascade de rires accompagnés d'applaudissements. « *Dommage que les chiens ne votent pas* », lance une voix.

Economie, éducation, immigration, la salle tend l'oreille. Jacques Chirac affirme voir dans les clandestins « *le vivier naturel de la délinquance* ». Les réfexions se font alors plus amères : « *Il vise l'électorat de Le Pen* », chuchote-t-on dans les rangs. « *Mais il a vraiment le cul entre deux chaises.* »

Lorsque la lumière se rallume, tous célèbrent en chœur les vertus de François Mitterrand. Accoudée au bar, une jeune fille se remet à peine de ses émotions. « *J'ai eu une angoisse terrible au moment de l'évocation de l'affaire Gordji*, soupire-t-elle, *mais il s'en est vraiment bien sorti.* » Noyé dans cette grand-messe euphorique, Richard Berry hasarde une plaisanterie : « *Alors, vous m'avez trouvé bon ?* » Il n'aura guère de succès.

ANNE CHEMIN.

Réactions

Molière et Dumas

Le duel terminé, les témoins et les observateurs n'ont pas manqué de commenter les passes d'armes du président de la République et du premier ministre. « *C'était Tartuffe et d'Artagnan* », a ironisé M. François Léotard. « *D'Artagnan, c'est Chirac. Je suis du côté de d'Artagnan. M. Mitterrand a toujours été au fond du court, Chirac, lui, est allé souvent au filet. Il a été très offensif et convaincant. Il connaissait mieux ses dossiers que M. Mitterrand et il s'est, en plus, appuyé sur un bilan impressionnant.* » M. Pierre Mauroy, ancien premier ministre, a plutôt vu dans le maire de Paris une sorte d'« *homme de commando* ». « *Si quelqu'un est apparu comme l'homme du rassemblement, c'était bien le président de la République.* »

M. Bruno Megret, directeur de campagne de M. Le Pen, a renvoyé dos à dos les deux candidats. Pour le député de l'Isère, l'ombre de M. Le Pen planait sur le studio de télévision. « *Il était présent dans l'esprit de chacun des deux candidats. Ce débat n'a pas grandi notre pays. MM. Chirac et Mitterrand n'avaient rien à dire aux Français, ils se sont contentés de se chamailler sur le passé, et n'ont en rien annoncé de politique nouvelle.* »

Pour M. Roland Leroy, directeur du quotidien *l'Humanité*, « *il manquait beaucoup de choses dans ce débat* [qui] *a montré l'existence d'un consensus* » entre les deux candidats. « *Nous n'avons pas eu un vrai affrontement, même pas un débat, mais une conversation souvent longue, quelquefois ennuyeuse et aimable* », a estimé M. Leroy.

Le débat a été « *digne* », malgré des « *attaques indignes* » du premier ministre, a expliqué M. Lionel Jospin. Le premier secrétaire du PS a estimé que M. François Mitterrand avait fait preuve d'une « *supériorité psychologique* » sur M. Chirac. « *M. Chirac est un homme installé dans le passé qui s'est contenté de raviver des querelles.* »

« *M. Mitterrand était soucieux de s'abriter sans cesse derrière sa fonction de président de la République* », a affirmé, en revanche, M. Philippe Mestre. Le directeur de campagne de M. Raymond Barre a trouvé le chef de l'Etat « *sur la défensive, prudent et vague* », M. Chirac se montrant « *dynamique et offensif* ».

« *On peut penser que ce débat aura ouvert les yeux de beaucoup d'hésitants sur les risques du vote Chirac* », a déclaré M. Pierre Joxe, tandis que le président d'honneur du MRG, M. Jean-Michel Baylet, s'est félicité « *de la sérénité, de la tolérance et du souci de continuité historique* » manifestés par le président de la République.

M. Yvon Briant (CNI) a regretté pour sa part que les électeurs de M. Le Pen n'aient pas été pris en compte par M. Mitterrand. « *En dépit de sa fourberie habituelle, M. Mitterrand a montré son vrai visage de champion du sectarisme et d'ennemi de la droite.* »



CHOMAGE

Echec pour tous

« Pour la première fois depuis quinze ans », le chômage a diminué ; *« nous avons stoppé la dégradation de l'emploi »*. Assenées comme des évidences, ces deux affirmations de M. Jacques Chirac manquent de réalité chiffrée. Malheureusement, le chômage n'a cessé d'augmenter pendant toute la période, sauf à l'occasion de *« deux crans d'arrêt »*, a pu dire M. François Mitterrand, sous le gouvernement de M. Fabius puis au cours des derniers mois de gouvernement de M. Chirac.

Pendant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, les deux gouvernements successifs ont enregistré un quasi-doublement des demandeurs d'emploi. Le nombre des inscrits à l'ANPE est passé de 427 400 à 925 200 quand M. Jacques Chirac était premier ministre, de mai 1974 à août 1976 (+ 497 800). Il s'est élevé jusqu'à 1 656 100 entre août 1976 et mars 1981, quand M. Raymond Barre était à Matignon (+ 730 900).

Pendant le *« quinquennat actif »* de M. François Mitterrand, l'augmentation s'est poursuivie. Le chômage touchait 2 467 600 personnes en mars 1986, soit 811 500 de plus qu'en mars 1981. *« Nous avons tous échoué »*, a reconnu le président de la République. De fait, entre l'arrivée au gouvernement de M. Jacques Chirac et mars 1988, il y a eu 67 500 chômeurs supplémentaires. Le chiffre, en données corrigées, est passé de 2 467 600 à 2 535 100.

Il est vrai que cette dernière phase se divise en deux temps. Le chômage commence par s'aggraver fortement (+ 208 300) entre mars 1986 et mars 1987, puis diminue (– 140 800) entre mars 1987 et mars 1988, la tendance au renversement étant concentrée sur les derniers mois. Le traitement social du chômage y est pour beaucoup et il est faux de dire que les trois quarts des jeunes stagiaires ont retrouvé un emploi.

Quant à la situation du marché du travail, le mouvement des pertes d'emplois s'enraye à partir du milieu de l'année 1985 pour des raisons qui ne sont pas toutes économiques. Il n'y a pas ou peu de créations supplémentaires, les TUC puis les stages SIVP expliquent le phénomène pour l'essentiel.

A. Le.

Le décret Bérégovoy

Le « décret Bérégovoy » du 24 novembre 1982 a réduit la durée ou le montant de certaines prestations en cas de chômage, à la suite de l'échec des négociations entre les partenaires sociaux pour résoudre le déficit de l'assurance-chômage.

En cas de licenciement économique, il a réduit à six mois au lieu d'un an le versement de l'allocation spéciale et réduit son taux, qui pouvait aller jusqu'à 70 % auparavant. Dans les autres cas, il a abaissé à 80 % au lieu de 90 % du salaire brut antérieur le maximum d'allocation. Il a modifié les durées d'indemnisation en fonction des durées d'affiliation. Dans tous les cas, il a introduit des délais de carence dans l'indemnisation : sur les indemnités de licenciement et sur la durée des congés payés.

Par ailleurs, il a transféré à la retraite les chômeurs de plus de soixante ans ayant trente-sept années et demie de cotisation d'assurance-vieillesse, préparation de la retraite à soixante ans. Il a aussi ramené de 70 % du salaire brut d'activité à 65 % jusqu'au plafond, 50 % au-dessus, le montant des préretraites. Mesure d'autant plus mal ressentie que, le 1er avril 1983, les cotisations sociales des préretraités étaient alignées sur celles des actifs (10,3 % pour la maladie, la vieillesse et le veuvage, au lieu de 2 % sur la maladie comme les retraités).

D'autre part, le décret a doublé l'allocation de fin de droits pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans ayant cotisé plus de vingt ans à un régime de sécurité sociale des salariés, et une année continue ou deux années discontinues dans les cinq ans précédant leur licenciement ou leur démission.



M. CHIRAC : 36 % des électeurs m'ont approuvé

Nous publions ci-dessous les principaux extraits du débat télévisé entre M. Mitterrand et M. Chirac qui a eu lieu le jeudi 28 avril.

Après avoir exposé, avec Elie Vannier, directeur de la rédaction d'Antenne 2, les règles de l'émission, Michèle Cotta, directeur de l'information de TF 1, demande si *« une campagne électorale permet tout »* et si *« nous ne sommes plus au temps de la cohabitation »*.

M. MITTERRAND : La cohabitation a été voulue par le peuple français, et j'ai – nous avons – respecté sa volonté. Pendant le temps qui nous a été donné, nous avons veillé aux intérêts de la France. (...) Ensuite, la campagne électorale s'est déroulée au cours de ces dernières semaines. On reprend une certaine liberté ; il ne faut pas en prendre trop. (...) Je pense m'être tenu comme il convenait de se tenir et je ne veux pas en dire davantage. Il est normal que le débat ait lieu.

M. CHIRAC : La cohabitation (...) s'est déroulée dans des conditions qui ont été facilitées par nos institutions et par une certaine idée que se fait, dans son ensemble, notre pays sur les problèmes de politique étrangère ; par nos institutions, qui donnent clairement les responsabilités du gouvernement au gouvernement (...) ; sur le plan de la politique étrangère (...) depuis que, dans ce domaine comme dans celui de la défense, le général de Gaulle a marqué ce que devait être la politique de la France et que cette orientation, après avoir été fortement critiquée par les uns et par les autres, est, aujourd'hui, considérée comme admise par tous. (...)

● Le Front national

Interrogé sur le score du Front national, les deux candidats répondent :

M. CHIRAC : Les Français se sont exprimés, le 24 avril, dans des conditions qui (...) nous ont surpris : 34 % d'entre eux ont approuvé vos propositions, 36 % d'entre eux ont approuvé ce que mon gouvernement, ma majorité, avaient fait et proposé – c'est ce que j'incarne aujourd'hui – et 30 %, ce qui est un nombre très important, à gauche comme à droite, ont manifesté leur mécontentement ou leurs inquiétudes. (...) Probablement, au cours de ce débat, serons-nous amenés à tenir compte de cette composante nouvelle, de ce nombre très important de nos concitoyens qui ne se reconnaissent pas dans nos projets ou dans nos préoccupations.

M. MITTERRAND : Ce qui m'a amusé, c'est la comparaison entre les 34 % et les 36 %. Les Français ne s'y reconnaissent pas très bien. Ils ont voté dimanche dernier 34 %, un peu moins de 20 %, plus de 16 %, c'est cela la réalité. (...) Je défends les idées que j'ai toujours affirmées. Je ne m'adresse absolument pas à un parti politique particulier, notamment pas celui-là dont les idées et les projets sont aux antipodes des miens dans les domaines que je connais, et je n'ai donc aucune raison de faire un appel particulier à ce public. Chacun, chacune se reconnaîtra à sa guise. Les électeurs sont libres de s'exprimer.

M. CHIRAC : L'élection présidentielle, et c'est pour cela que le général de Gaulle avait voulu cette élection au suffrage universel, signifie un dialogue direct entre les électeurs et le candidat. Ce dialogue est engagé. Il ne s'agit pas, naturellement, pour moi, de classer les électeurs dans telle ou telle catégorie de droite, de gauche, ou du centre, etc. Je m'adresse aussi, cela va de soi, à tous les électeurs, et je respecte, par définition, parce que je suis un démocrate, tous les électeurs d'égale façon.

M. MITTERRAND : Le phénomène du Front national s'explique par bien des raisons, et, sans doute, par un malaise profond de millions de gens qui se sentent malheureux, ou angoissés, ou anxieux, pour des raisons multiples que nous aurons sans doute l'occasion d'analyser, mais il convient d'avoir une position claire. Ce qu'il faut récuser, c'est l'idéologie et le programme politique d'un parti comme celui-ci. Il ne faut pas être complaisant. Et j'espère – je n'ai pas toujours eu ce sentiment – que M. le premier ministre ne sera pas complaisant. Il faut récuser l'idéologie, il faut la dénoncer. Quant à ceux qui y adhèrent, c'est une autre affaire. Je crois qu'il faut, surtout, entendre et comprendre la demande sociale qu'ils expriment. Il ne faut pas être sourd. Si on est sourd aux problèmes fondamentaux de la vie quotidienne dans la ville, les inégalités sociales, alors on encourage ces mouvements. Je crois qu'il faut être très ferme sur les principes, très ouvert sur la demande, mais il ne faut pas faire de concessions à la démarche de ce parti.

M. CHIRAC : Il n'est pas dans l'esprit de nos institutions, dans une campagne présidentielle, de faire la moindre concession à quelque parti que ce soit ni à quelque idéologie que ce soit. Il faut simplement essayer de comprendre des hommes et des femmes, d'où qu'ils soient, toutes celles et tous ceux, notamment, qui ont voté, à droite ou à gauche, pour d'autres candidats que ceux qui avaient exercé ou qui exerçaient les responsabilités du pouvoir. Les uns – je dirai plutôt à droite – (...) parce qu'il s'est développé, M. Mitterrand, sous votre quinquennat actif, si j'ose dire, c'est-à-dire de 1981 à 1985, un certain nombre de phénomènes qui ont été insupportables pour beaucoup de nos concitoyens (...). Le chômage, au-delà encore du niveau élevé qu'il avait atteint avant, et surtout un certain nombre de mesures qui ont été prises et qui ont créé cette nouvelle pauvreté, cette misère, qui a été très mal ressentie, à juste titre, naturellement, et que nous voulons tous combattre ; ensuite une politique à l'égard de l'immigration et, notamment, une complaisance à l'égard de l'immigration clandestine, qui ont beaucoup choqué un certain nombre de nos concitoyens et créé des problèmes, des problèmes de comportement ; c'est ainsi qu'on a vu se développer des sentiments que vous comme moi par ailleurs nous récusons. Enfin, c'est un problème lié au développement de l'insécurité (...). Vous êtes à l'origine de ces phénomènes, et il nous appartient, maintenant, d'en tenir compte, de les intégrer.

Il y a aussi, naturellement, tout ce qui touche – cela, c'est plutôt pour cette sensibilité de gauche qui ne nous a pas soutenus au premier tour – à l'insuffisance de solidarité. Vous ne soupçonnez pas, par exemple, à quel point – car je ne sais pas si vous en avez été informé à l'époque – en 1982 et 1984, les décrets dits Bérégovoy, qui ont rogné sur la durée et le montant des allocations du chômage et qui sont à l'origine, proprement, de la nouvelle pauvreté, ont créé, chez beaucoup de chômeurs, notamment de longue durée, un sentiment d'exclusion. C'est là qu'il est né. Nous sommes revenus naturellement sur toutes ces dispositions de façon plus humaine, en pensant qu'il y a des économies à faire ailleurs que sur le dos chômeurs.

● Le chômage

M. MITTERRAND : Le premier ministre a sorti tout de suite, non pas tout son sac – il ne l'a pas vidé entièrement, je ne pense pas – mais il est parti à l'assaut. Bon, c'est dans son tempérament. Mais moi, j'ai le mien et j'aime bien voir les choses telles qu'elles sont. (...). Lorsque vous êtes devenu premier ministre de M. Giscard d'Estaing, il y avait déjà quatre cent mille chômeurs. Vous avez doublé le chiffre, celui-ci est passé à près de huit cent mille. Puis M. Barre est devenu premier ministre, il a été votre successeur et a condamné avec beaucoup de vigueur votre expérience. Malheureusement, lui aussi, il a doublé le chiffre, (...) entre 1 700 000 et 1 800 000. Et puis, pendant les cinq ans, ce que vous appeliez *« le quinquennat actif »*, on a monté de 700 000. (...) Et puis, depuis mars 1986, vous avez fait entre 80 000 à 100 000 chômeurs de plus, avec deux crans d'arrêt. L'un qui était en 1985, pendant six mois au temps de M. Fabius et, depuis quelques mois, (...) avec vous. En réalité, M. le premier ministre, on ferait peut-être mieux de dire que, dans la lutte contre le chômage, il y a eu continuité dans l'échec (...).

M. CHIRAC : Non, M. Mitterrand, nous n'avons pas tous échoué de la même façon.

M. MITTERRAND : Cela a été pire avec vous. Vous avez doublé !

M. CHIRAC : Vous me permettrez de parler de l'actualité.

M. MITTERRAND : Ah ! oui, c'est cela, éviter le passé lorsqu'il est lourd.

M. CHIRAC : *Depuis deux ans*, j'ai fait ce que je voulais faire et, donc, j'en assume toutes les responsabilités, ce qui me conduit à constater que si, pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, il y eu, en bilan, 700 000 chômeurs de plus, je constate que, pour la première fois d'ailleurs, depuis quinze ans pour être franc, depuis mars 1987, il y a une diminution du chômage. Monsieur Mitterrand, permettez-moi de vous dire que pendant les cinq années de pouvoir socialiste, si vous reprenez les statistiques de l'INSEE, que personne ne conteste, il y a eu tous les jours ouvrés cinq cents chômeurs de plus.

Derrière ces chiffres se cache ce que chacun sait et ce qu'on imagine. Depuis mars 1987, c'est-à-dire depuis qu'ont commencé à prendre corps les mesures de mon gouvernement, il y a cinq *cents chômeurs* de moins par jour ouvré en France. Moins 5 % maintenant. Et ceci a été particulièrement caractéristique pour les jeunes dont le chômage a augmenté pendant toute la période 81-86 et qui, aujourd'hui...

M. MITTERRAND : C'est inexact !

M. CHIRAC : Je crois que c'est pas la peine de dire simplement : « c'est inexact ». Il y a aujourd'hui 15 % de chômeurs jeunes de moins qu'en mars 1986, quand j'ai pris la responsabilité du gouvernement.

M. MITTERRAND : Même si nous faisons beaucoup d'observations de caractère général avant d'aborder le détail, si je peux appeler ça un détail – d'ailleurs ce n'est pas un mot que je dis facilement après ce que j'ai entendu, il n'y a pas longtemps, sur les places publiques – Monsieur le premier ministre, ce que vous dites là, vous l'avez répété cent fois depuis les quatre mois que vous êtes candidat à la présidence de la République (...) mais les Français ont jugé le 24 avril. Il y a entre 19 % et 20 % de Français qui ont estimé que vous aviez raison, et les autres ont pensé que vous aviez tort. Alors, quand vous aurez dit, vous, que les socialistes ont tout raté et quand j'aurai répondu que vous avez tout raté, en quoi est-ce que nous aurons fait avancer les affaires de la France ? En quoi est-ce que les Français auront une perspective intéressante à partir du 8 mai prochain ? Je me permets de vous conseiller de ne pas tomber dans ces schémas un peu trop simplistes. (...)

● L'impartialité de l'Etat

M. CHIRAC : L'impartialité de l'Etat va de soi. Ce que, pour ma part, j'ai dénoncé et contesté a été en 1981 cette chasse aux sorcières qui a trouvé son point d'orgue au moment du congrès de Valence, dont je n'ai pas entendu, d'ailleurs, que vous l'ayez condamné, puisque, vous même, aviez affirmé que le Parti socialiste devait pénétrer l'Etat – alors que vous étiez le chef de l'Etat – et que vous l'y encouragiez.

En 1986, nous, nous n'avons changé aucun dirigeant des chaînes de télévision et de radio, contrairement à ce qui s'était passé en 1981 (...). Demain, si les Français me font confiance, je puis m'engager à ce que, conformément à l'esprit qui a toujours été le mien et que j'ai notamment appliqué pendant les deux ans où j'ai été premier ministre, l'impartialité de l'Etat soit totalement garantie.

M. MITTERRAND : Alors il faudra que M. le premier ministre, si jamais l'éventualité assez fragile qu'il a évoquée se produisait, (...) fasse des progrès, c'est-à-dire qu'il change un peu ses manières de faire le sectarisme ; il faudrait qu'il en finisse avec l'Etat-RPR qui s'est installé d'une façon insolente, selon de vieilles traditions, qui ont été relevées par d'autres partis de droite. Je dis de droite, pardonnez-moi, mais enfin, c'est l'expression qu'avait employée M. Pasqua lorsque, au soir du 24 avril, il (...) a effacé toute distinction entre les centristes, le RPR et le Front national. (...) Le congrès de Valence s'est tenu pendant que j'étais au Mexique pour la conférence de Cancun et, quand je suis revenu, accueilli par les journalistes, très ému, dès ma descente d'avion, j'ai dit : *« Ce n'est pas cela qu'il faut faire, il ne faut pas essayer de diviser les Français, et certaines expressions excessives de mes amis, eh ! bien, ils ont eu tort. »* Je n'ai jamais parlé autrement à mes amis, que j'approuve souvent, mais qu'il m'arrive de désapprouver. Donc là, votre information est inexacte, ou bien vous avez voulu transmettre à l'opinion publique, qui nous écoute, un message volontairement erroné. De même que vous avez dit : *« Mais vous avez encouragé, vous, les socialistes à investir l'Etat »*, en citant Mme Nicole Kern, journaliste du *Figaro*, honnête femme et honnête journaliste, mais qui est, quand même, la seule à avoir entendu, parmi les quarante journalistes qui se trouvaient avec moi, l'expression que vous venez de relever. (...)

Politiquement, j'estime que l'Etat-RPR est un grand danger, qui est ressenti par beaucoup d'autres que par moi. C'est l'accaparement de l'Etat, et je pourrais le démontrer. (...) La manière dont la CNCL s'est installée, la manière dont elle a été composée, les nominations auxquelles elle a procédé, tout cela montre une mainmise de caractère totalitaire, je n'hésite pas à employer ce mot, sur les moyens de l'information. Allez donc dans un département d'outre-mer et jugez RFO, je ne veux pas faire de distinction, c'est insupportable. Après le 8 mai (...), je voudrais, vraiment, qu'il soit entendu que nous allons faire triompher quelques principes de liberté, qui ont été bafoués au cours de ces derniers temps.

M. CHIRAC : Il y a tout de même une certaine audace à parler des médias. Monsieur Mitterrand, en 1981, tous les dirigeants de chaîne ont été changés par vous, pas par moi. Quand la Haute Autorité a été créée, je ne voudrais pas demander le témoignage de Mme Cotta, un dirigeant que celle-ci voulait nommer a été interdit par l'Elysée. Toute la presse en a fait état, personne ne l'a contesté.

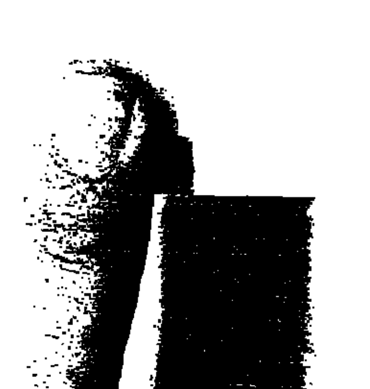
M. MITTERRAND : Sauf Mme Cotta, ici présente, qui l'a écrit dans un ouvrage.

M. CHIRAC : Nous, nous n'avons changé personne en 1986. Lorsque, quelques semaines avant les élections de 1986, dont vous avez bien vu que vous alliez les perdre, vous vous êtes caché dans un petit coin pour négocier avec vos amis l'attribution, sans aucun appel d'offres, de la Cinq et de la Six. Pensez-vous que ce soit véritablement l'Etat impartial ?

Alors, ne revenons pas sur le passé. Je suis d'accord avec vous, ce sont des procès d'intention. Ils méritent d'être faits un petit peu. Pas trop n'en faut. (...) Je souhaite, monsieur Mitterrand, que vous et votre parti ayez la même conception de l'impartialité de l'Etat que celle que j'ai toujours eue et qu'a toujours eue le mouvement auquel j'appartiens.

M. MITTERRAND : Je vous ai observé pendant deux ans, et vous

PANCHO



avant le second tour

M. MITTERRAND : l'Etat RPR est un grand danger

me donnez là un bien mauvais exemple.

Moi, je continue à vous appeler monsieur le Premier ministre, puisque c'est comme cela que je vous ai appelé pendant deux ans, et que vous l'êtes. Eh bien ! en tant que premier ministre, j'ai constaté que vous aviez, et c'est bien juste de le dire, de très réelles qualités ; vous n'avez pas celle de l'impartialité, ni celle du sens de la justice dans la conduite de l'Etat.

M. CHIRAC : Permettez-moi juste de vous dire que, ce soir, je ne suis pas le premier ministre, et vous n'êtes pas le président de la République. Nous sommes deux candidats à égalité, et qui se soumettent au jugement des Français. Vous me permettrez donc de vous appeler M. Mitterrand.

M. MITTERRAND : Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le premier ministre !

● Quelle majorité ?

M. MITTERRAND : (...) Quelques jours, quand même, après le 8 mai, je nommerai un premier ministre, si toutefois l'actuel premier ministre, que j'ai devant moi – et qui l'est encore – démissionne. C'est la tradition républicaine. Mais en droit strict, constitutionnel, le premier ministre ne peut quitter son pouvoir, son poste, sa fonction, qu'à la demande de l'Assemblée nationale. On verra si la tradition républicaine est respectée. En tout cas, je m'en arrangerai. Quand j'aurai la possibilité de nommer un premier ministre, je le nommerai. Le plus tôt sera le mieux, pour respecter la volonté des Français. Et je le chargerai de former un gouvernement, sans m'occuper davantage de l'Assemblée nationale, qui fera ce qu'elle voudra. Bien entendu, ce premier ministre aura pour directives de présenter une équipe de gouvernement, capable de représenter une large majorité des Français, de façon à se trouver à l'aise devant les électeurs qui se seront prononcés en ma faveur. Il appartiendra à l'Assemblée nationale de faire ce qu'elle voudra, et le premier ministre me dira : *« Je peux poursuivre la » tâche que vous m'avez confiée »*, ou : *« Je ne le peux pas. »* Et s'il ne le peut pas, je dissoudrai l'Assemblée nationale.

M. CHIRAC : Je tiens, tout d'abord, à vous rassurer, monsieur Mitterrand ; je respecterai la tradition républicaine, vous n'en doutez pas. Je tiens aussi à dire que, moi, j'ai engagé – dans des conditions difficiles – le redressement de la France, il y a deux ans. Je l'ai fait avec tout mon cœur. Je l'ai fait avec la compétence d'hommes et de femmes dévoués. J'ai une majorité au Parlement et j'entends, demain, nommer un premier ministre qui poursuivra et amplifiera cette tâche, en s'appuyant sur cette majorité que je n'ai, naturellement, aucune raison de sanctionner. D'où ma déclaration consistant à ne pas dissoudre. Moi, je suis prêt à gouverner. Il n'y a aucune incertitude sur l'avenir, sur les combinaisons à mettre au point pour avoir un gouvernement qui soit éventuellement soutenu, pour partie de son action, par l'Assemblée. Et le tout débouchant, naturellement, sur des élections législatives, un nouveau débat et de nouveaux retards dans l'effort que nous devons faire.

Pour ce qui me concerne, votre appréciation, monsieur Mitterrand, c'est : *« Je vais nommer quelqu'un » aussi largement que possible, je » vais essayer d'attirer quelques- » uns ici, quelques-uns là. Pour... »* C'était la conception de la IVe République. Je comprends très bien que vous y reveniez parce que j'ai toujours eu la conviction que vous n'aviez jamais tout à fait accepté la Ve République et son esprit, dont vous avez bénéficié, mais que vous avez vivement combattu.

M. MITTERRAND : Je veux unir et rassembler, comme je l'ai dit dimanche soir, autour des valeurs démocratiques, et pas au-delà de mes propres convictions. Vous disiez : *« Il n'y a pas d'incertitude. »* Il y en a une, monsieur le premier ministre, une très grave, la plus difficile à franchir : c'est votre élection. Vous avez donc dessiné ici une politique-fiction, en négligeant peut-être les séquelles d'une campagne électorale qui, dans votre camp, a été très durement sentie.

● Nouvelle-Calédonie

« Acceptez-vous tous les deux la convocation d'un conseil des ministres exceptionnel qui déciderait de dissoudre le FLNKS ? On parle aussi de la nomination d'un nouveau médiateur... »

M. MITTERRAND : Ces deux dernières informations ne sont pas parvenues jusqu'à moi. Personne ne m'a parlé d'un médiateur. Ce n'est pas une mauvaise idée, mais le chef du gouvernement ne m'en a pas saisi. Pas davantage il ne m'a saisi d'une dissolution éventuelle du mouvement indépendantiste des Canaques. De telle sorte que ce sont des questions auxquelles je ne puis répondre. J'ajoute que s'il me le demandait (...), cela mériterait qu'on en parle sérieusement, au vu d'un dossier, des connaissances exactes de la situation. Ce qui compte aujourd'hui, je veux dire à la minute où je m'exprime, c'est la libération des gendarmes et du magistrat qui sont aujourd'hui retenus en otages, ce qui n'est pas pour nous supportable. Il est de mon devoir de rendre hommage au courage et au sens du service public de ceux qui ont été victimes de cette action. Donc, ce qui compte tout de suite, c'est de les délivrer. Mais ce qui compte toujours, aujourd'hui et demain, c'est le dialogue. Or le gouvernement a choisi la brutalité. Il a choisi d'ignorer la moitié à peu près de la population. Moi, je choisis le dialogue (...). Il y avait le calme avant mars 1986, les élections régionales et les élections législatives s'étaient déroulées avec la participation de tous et dans le calme, on a oublié que le dialogue est la règle de la République, il faut retourner au dialogue. Avec toutes les parties prenantes de la Nouvelle-Calédonie.

M. CHIRAC : Vous savez, je connais bien la Nouvelle-Calédonie, et c'est un pays que j'aime. J'y suis allé onze fois, ce qui me donne une certaine supériorité par rapport à ceux qui ne connaissent pas cette terre, ces hommes, quelle que soit leur origine ethnique. Dire que l'on fait une politique contre la moitié de cette population à moitié mélanésienne, c'est faire preuve d'une méconnaissance totale de ce dossier, méconnaissance politique, méconnaissance humaine. Il y a en réalité une action qui a été conduite et amplifiée de dialogue, et qui fait qu'une très large partie des Mélanésiens sont aujourd'hui en faveur de la solution qui consiste à rester dans la République, et ils l'ont exprimé clairement lors du dernier référendum. Personne ne l'a contesté et ne peut le faire. Il y a enfin un petit groupe qui, d'ailleurs, rejette les traditions culturelles et la coutume mélanésienne et Canaque et qui s'appelle le FLNKS, qui a été longtemps une sorte de parti politique puis qui, petit à petit, a dérivé vers le terrorisme et qui aujourd'hui est un groupe terroriste et qui vient encore de le marquer en étant solidaire et en revendiquant la préparation du drame d'Ouvéa. Nos gendarmes ont été prisonniers, tués. Je tiens à vous dire à quel point cela m'a bouleversé. Vous savez, monsieur Mitterrand, si l'on n'avait pas systématiquement encouragé le FLNKS et Tjibaou, nous n'en serions pas là. Tjibaou disait il y a quelque temps : *« Que la France nous dise combien elle veut de morts »*, et si je ne m'abuse, dans votre *Lettre aux Français*, vous disiez : depuis sept ans que je le rencontre, M. Djibaou ne varie pas, c'est un homme que je respecte. Eh bien, voilà notre différence : moi, je ne respecte pas quelqu'un qui est devenu un terroriste et je ferai tout pour que ce groupe terroriste soit réduit comme j'ai tout fait pour qu'il soit réduit ailleurs. Je ne me sens pas le droit moral, monsieur Mitterrand de rejeter hors de la communauté nationale une partie de cette communauté, qu'elle soit d'origine mélanésienne, ou française, ou polynésienne, ou wallisienne, ou indonésienne, ou chinoise, je ne me vois pas les rejetant.

M. MITTERRAND : J'aurais pu vous demander de continuer la lecture de ma *Lettre*. Vous auriez vu que je considérais, moi aussi, qu'il ne fallait rejeter ni les uns ni les autres et que c'était la République française qui pouvait et qui devait être l'arbitre dans ce conflit que votre politique a malheureusement aiguisé et aggravé par son injustice et son intolérance. Nous avons assisté, nous assistons actuellement, et c'est dramatique, à l'échec absolu de votre politique, et je serai là, je l'espère, après le 8 mai pour que les Français raisonnables défendent la République et toutes les communautés sans exception et sans rejeter personne en Nouvelle-Calédonie.

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, lorsque vous avez pris le pouvoir en 1981, la Calédonie était totalement calme. Pour l'ensemble du territoire, il y avait un escadron et demie de gendarmerie, c'est tout. Il y a eu les gouvernements socialistes et il y a eu l'exaspération, trente-deux morts, des centaines de gens blessés, de maisons incendiées, des femmes violées... Voilà quel a été le résultat de votre politique. A partir de 1986, le calme est revenu sur le territoire ; le peuple s'est exprimé par un référendum et personne n'en a contesté le bien-fondé. Comme par hasard, c'est à la veille de nos élections qu'une opération, dont le FLNKS nous dit aujourd'hui qu'elle a été préparée de longue date, dont nous savons qu'elle a été préparée avec une aide extérieure et probablement des complicités intérieures, que cette opération intervient. Eh bien, je vous dis, monsieur Mitterrand, que les encouragements qui ont pu être donnés dans le passé à cette fraction terroriste et séparatiste qui représente très peu de chose sont responsables de cette situation. Je le répète, en 1981, il n'y avait aucun problème calédonien.

M. MITTERRAND : Je veux dire très rapidement que la Nouvelle-Calédonie, en l'espace d'un siècle, a connu de nombreuses crises dont certaines ont été plus tragiques encore que celle que nous vivons actuellement. Le problème s'est posé de telle sorte que sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, à deux reprises, des ministres responsables ont voulu transformer les structures de ce lointain territoire en constatant ce que j'ai constaté, à savoir que l'on ne pouvait assurer l'harmonie dans l'injustice et l'oppression. Il faut que chacun, là-bas, se sente en sécurité ; il faut que la culture d'origine soit respectée ; il faut que les terres ne soient pas confisquées au bénéfice de quelques-uns. Il y a des fortunes immenses qui se sont bâties là-bas en face de la pauvreté ; cela a aiguisé les oppositions, et la façon dont vous me disiez, « l'ordre règne » me faisait penser à une phrase fameuse, mais il s'agissait de Varsovie, et je m'arrête là...

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, on ne peut pas dire des choses comme cela ! Vous dites : il y a des fortunes immenses, c'est faux ! Vous parlez des terres : pendant les cinq ans de gouvernement socialiste, pas un hectare n'a été redistribué ! Sous mon gouvernement, 30 000 hectares ont été redistribués et il y a là-bas de la terre pour tout le monde (...) Vous parlez de la coutume, monsieur Mitterrand, mais mon gouvernement a créé l'Assemblée culturelle dans son nouveau statut ! Ceux qui ont contesté la coutume, c'est votre gouvernement, et c'est aussi le FLNKS...

M. MITTERRAND : Arrêtons les paradoxes et continuons !...

Les deux journalistes-arbitres font alors remarquer au président-candidat qu'il a un déficit de temps de parole de une minute et demie.

M. MITTERRAND : Je préfère ne pas avoir parlé une minute et demie de plus pour dire des choses aussi irréelles et aussi injustes que celles qui viennent d'être énoncées...

● L'Europe

Les meneurs de jeu interrogent alors les deux hommes sur l'Europe.

M. MITTERRAND : En ce qui me concerne, c'était un engagement très ancien (...) C'est vrai qu'aujourd'hui M. le premier ministre est très européen dans son dis-

(Lire la suite page 8.)

L'après-Valence

M. Mitterrand était rentré, le dimanche 25 octobre 1981, du sommet Nord-Sud qui venait de se tenir à Cancun (Mexique) les 22 et 23. La « une » du *Monde* à laquelle a fait allusion le président est celle du 27 octobre. *Le Monde* citait des déclarations faites par M. Mitterrand à l'aéroport d'Orly et titrait sur trois colonnes : *« M. Mitterrand s'emploie à apaiser les tensions entre la majorité et l'opposition. »* Ces tensions étaient nées du débat sur les nationalisations et du congrès du PS, réuni à Valence (Drôme) du 23 au 25 octobre, qui avait été le théâtre de quelques dérapages de langage et de comportements arrogants.

Selon *le Monde* du 27 octobre, M. Mitterrand avait déclaré, le 25 octobre 1981, à Orly qu'*« il faut que les Français, quoi qu'ils pensent, qu'ils soient pour ou contre la politique que je mène, se sentent véritablement en sécurité dans le cadre de la République »*. Il avait souligné qu'il a *« ménagé les justes intérêts personnels et ménagé la haute fonction publique »*. M. Mitterrand avait toutefois ajouté que le gouvernement devait pouvoir disposer du moyen d'exécuter sa politique et expliqué : *« Il faut trouver la juste mesure : à mon sens elle n'a jamais été dépassée »*.

Le Monde précisait encore que le président attribuait les tensions majorité-opposition à l'inexpérience et jugeait que la nouvelle opposition devait s'accommoder de la perte d'une position dominante qu'elle avait, selon M. Mitterrand, exercée *« avec intolérance »*.

AUDIOVISUEL

D'un « Etat partial » à l'autre

La chasse aux sorcières dans l'audiovisuel fait plus recette que la composition des noyaux durs ou les nominations dans la haute fonction publique. C'est sans doute pour cela que les deux candidats à la présidence ont choisi de traquer la partialité de l'Etat dans le maquis des médias. Hélas, le terrain ne leur est, ni à l'un ni à l'autre, très favorable.

Certes, le premier gouvernement de M. François Mitterrand a fait tomber des têtes en 1981, de Jean-Pierre Elkabbach à Patrice Duhamel, et a changé la plupart des présidents de chaîne, mais le mouvement reste d'une ampleur limitée si on le compare aux *« épurations »* effectuées par le RPR après 1968 et par le gouvernement de M. Chirac en 1974.

M. Mitterrand est le premier chef de d'Etat à vouloir limiter cette mainmise du pouvoir politique sur les médias en créant, en 1982, la Haute Autorité. Et c'est à partir de cette date – et non de l'alternance de 1986 comme l'affirme M. Chirac – que les journalistes de l'audiovisuel ont travaillé plus librement. Dans son livre, *les Miroirs de Jupiter*, Mme Michèle Cotta reconnaît volontiers que les rares pressions exercées sur la Haute Autorité qu'elle présidait (la nomination de M. Jean-Claude Héberlé à la présidence d'Antenne 2) émanaient du gouvernement de M. Laurent Fabius et non de l'Elysée.

Hélas, M. Mitterrand a en grande partie perdu le bénéfice de cette réforme lorsqu'il a confié la cinquième chaîne de télévision à MM. Jérôme Seydoux et Silvio Berlusconi par une décision purement discrétionnaire et en contournant la Haute Autorité. Une manœuvre mal reçue par l'opinion, même si, d'un point de vue purement juridique, le Conseil d'Etat, saisi, n'a rien trouvé à redire.

Mais M. Chirac ne saurait profiter des erreurs de M. Mitterrand pour se poser en champion de l'Etat impartial. S'il ne se livre pas en 1986 à la chasse aux sorcières que lui réclament les militants RPR, c'est que la Haute Autorité est toujours en place. La loi va faire sauter ce verrou et le remplacer par une CNCL dont la composition est soigneusement calculée pour donner une majorité confortable au RPR. C'est cette nouvelle autorité à l'indépendance discutable qui va se charger de remplacer tous les présidents et tous les propriétaires des chaînes. Ceux-ci se chargeront ensuite de pousser vers la porte les « têtes de turc » de la majorité : Claude Sérillon, Michel Polac, Philippe Alfonsi, etc.

Notons enfin que l'existence d'une CNCL *« docile »* n'empêche pas M. Jacques Chirac de recourir aux interventions directes : pressions sur Havas pour laisser le 5 à M. Robert Hersant, pressions sur la CNCL pour la suppression de TV 6, installation clandestine d'un émetteur en Nouvelle-Calédonie.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Nouvelle-Calédonie : une occasion perdue

MM. MITTERRAND et Chirac, avaient l'occasion de faire ensemble un geste qui aurait peut-être pu contribuer à la libération des otages d'Ouvéa et à freiner l'escalade de la violence en Nouvelle-Calédonie. Ils pouvaient, en effet, s'accorder pour déléguer sur le territoire ce « médiateur » que réclament les indépendantistes canaques. Qui aurait osé leur reprocher d'essayer de régler par la négociation une prise d'otages dont l'issue est jugée impossible par d'autres moyens sans risque de massacre ?

Cette occasion, le président de la République et le premier ministre, engoncés dans leurs rôles de candidats, ne l'ont pas saisie. Ce fut entre eux, comme cela était prévisible, un désespérant dialogue de sourds. Désespérant par ce qu'il confirmait de blocages. Désespérant par les conséquences qu'il ne manquera pas d'avoir sur le terrain où chacun des deux « camps » en présence trouvera des raisons de s'enfoncer davantage dans la radicalisation.

M. Mitterrand avait évidemment le beau rôle puisque la responsabilité des troubles actuels incombe incontestablement à la politique menée là-bas, depuis 1986, sous l'autorité de M. Chirac. Pourtant, c'est lui qui héritera de la plus mauvaise part s'il est réélu le 8 mai. Car il est déjà suspecté par la majorité conservatrice néo-calédonienne, en dépit des distances qu'il a prises avec ses options de naguère, de vouloir de nouveau faire le jeu des indépendantistes, malgré le référendum du 13 septembre. Comme M. Chirac lui-même alimente ces soupçons par son argumentation, la révolte des caldoches risque fort, dans ce cas de figure, de succéder à celle des Canaques. Le président-candidat, dont les analyses sont justes, a peut-être ainsi commis l'erreur de s'en tenir à une vision manichéenne du casse-tête calédonien. Ce sont moins les vieilles familles du territoire qui s'obstinent dans le refus du dialogue avec les Canaques que les Néo-Calédoniens de fraîche date, ceux qui sont arrivés à Nouméa dans les années 50, attirés par le « boom » du nickel, et qui se comportent souvent comme d'archaïques coloniaux.

Mais que dire de la rigidité de M. Chirac ? L'échec total de sa politique exige des révisions urgentes. Pourtant, le premier ministre-candidat persiste à s'accrocher à des certitudes caduques en assénant mécaniquement les mêmes contre-vérités.

Si *« une très large partie »* de la communauté mélanésienne approuvait ses orientations, les Canaques voteraient-ils chaque fois à près de 80 % pour l'indépendance depuis que le comportement méprisant de l'Etat français à leur égard les a fait passer dans les années 70, de la revendication de l'autonomie au séparatisme, et maintenant à l'insurrection armée ?

Si le FLNKS ne représentait qu'une poignée de *« terroristes »* pourrait-il contrôler politiquement les trois quarts du territoire comme il le fait depuis les élections régionales de 1985 ? Son mot d'ordre de boycottage aurait-il été aussi suivi, le 24 avril, dans les zones de brousse où prédomine la population d'origine mélanésienne ?

La Nouvelle-Calédonie, que M. Chirac se flatte de bien connaître est bornée par la courte vue de ses partisans. Sinon, comment expliquer son absence de doute au moment où s'écroulent tous les schémas artificiels entretenus depuis deux ans par le ministre des DOM-TOM ?

Comment interpréter son assurance d'aujourd'hui, alors que le déferlement de violence rend dérisoires ses présomptueux paris d'hier ?

Voilà pourquoi la proposition de dissolution du FLNKS faite par M. Pons relève encore d'un dangereux manque de discernement.

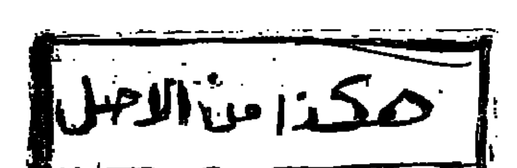
On n'ose croire, en effet, que cette proposition ait pu être faite, après qu'eurent été vraiment mesurées toutes les conséquences dramatiques qu'elle aurait si elle était approuvée. Non seulement elle consacrerait jusqu'au paroxysme la marginalisation politique de la majorité de la communauté canaque, qui se reconnaît dans la coalition indépendantiste, mais elle légitimerait le recours des anti-indépendantistes à la violence contre les prétendus *« terroristes »* dont les chefs disposent – on l'oublie parfois – de mandats électifs.

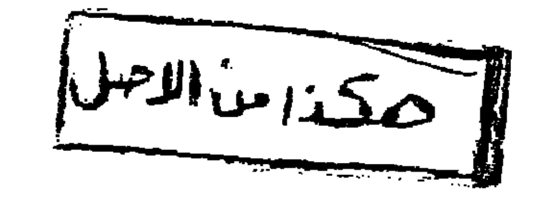
Au moment où l'assassinat, ce vendredi, de l'un des auteurs de l'embuscade meurtrière de Hienghène, acquitté par la cour d'assises de Nouméa, vient tragiquement souligner que l'heure des règlements de comptes personnels semble sonner, elle aussi, en Nouvelle-Calédonie, une telle perspective est cauchemardesque.

Ce nouveau drame ne fait qu'accentuer, au demeurant, le malaise ressenti devant le jugement porté par M. Chirac sur la personne même de M. Jean-Marie Tjibaou, cet homme pour lequel le premier ministre n'éprouve – il le dit – *« aucun respect »*, contrairement à M. Mitterrand. Oubliant sans doute qu'un certain soir de décembre 1984 cet homme-là appelait ses militants à la non-violence alors même que deux de ses frères venaient d'être sauvagement abattus au cours de cette tristement fameuse embuscade absoute par les jurés de Nouméa...

Mais à quoi bon les controverses politiques sur les responsabilités de la gauche et de la droite dans les origines du drame calédonien ? Depuis la « prise de possession » de 1853, la Nouvelle-Calédonie égrène ses morts. Des deux candidats, l'un a pris conscience qu'il appartient à l'ensemble de la communauté française d'assumer cet héritage et qu'il ne saurait y avoir, là-bas, de solution sans compromis. L'autre ne veut pas l'admettre, et c'est plus qu'une faute...

ALAIN ROLLAT.





Le débat télévisé avant le second tour

Commerce extérieur

Trois causes aux difficultés

La dégradation du commerce extérieur de la France, et notamment, du commerce des produits manufacturés, a trois causes principales. La première est la forte baisse de la demande des pays pétroliers et des pays en voie de développement, gros clients traditionnels de la France, les premiers appauvris par la baisse des prix du brut, les seconds par un endettement insupportable. La baisse des grands contrats, dont la France était si fière il y a quelques années, traduit cette dégradation et explique bien des déceptions.

La deuxième raison de nos difficultés est le haut niveau de la consommation des Français, consommation qui, depuis 1985, progresse probablement un peu trop rapidement malgré une évolution salariale extrêmement modérée. Les Français épargnent de moins en moins et achètent de plus en plus à crédit.

Enfin, et cette troisième raison de nos déséquilibres est un peu plus rassurante, les industriels importent des biens d'équipement pour répondre à leur besoin d'investir et de se moderniser. Mais cette explication avancée par M. Chirac, si elle est exacte, n'est pas totale. La disparition de nombreux clients sur lesquels le commerce extérieur de la France était axé, une demande intérieure trop forte, sont des causes inquiétantes de nos problèmes parce que longues à modifier (nécessaire réorientation de nos exportations vers les pays industrialisés) ou douloureuses à corriger puisqu'elles impliquent une certaine austérité au cours des mois à venir.

A. V.

Prélèvements obligatoires

Une interprétation ambiguë

Les prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales, sont plus lourds en France qu'ils n'ont jamais été, mais ils n'ont pas atteint 44,8 % du produit intérieur brut en 1987. De même ont-ils baissé deux années de suite — en 1985 et en 1986, — pour remonter en 1987.

Les quelques erreurs commises par M. Mitterrand sur ce point n'ont pas grande importance, les chiffres concernant les prélèvements obligatoires étant souvent révisés. Selon l'INSEE, ils ont évolué de la façon suivante : 44,6 % en 1984, 44,5 %en 1985, 44,2 % en 1986, 47,7 % en 1987. Cette remontée a été provoquée par la Sécurité sociale, dont les prélèvements ont évolué de la façon suivante : 19,2 % du PIB en 1984 et en 1985, 18,9 % en 1986, 19,1 % en 1987 (les taux de cotisation ayant été relevés). Le poids des impôts d'Etat, lui, n'a pratiquement pas bougé : 20,1 % en 1984, 20 % en 1985, 19,8 % en 1986, 20 % en 1987. Comme une partie des prélèvements effectués par l'Etat est redistribuée par lui aux collectivités locales, à la CEE, à la Sécurité sociale, il est plus juste de considérer l'évolution suivante, après reversement : 17,7 % en 1984, 17,6 % en 1985, 17,5 % en 1986, 17,5 % en 1987.

Il apparaît que les baisses de taux des impôts d'Etat décidées par le gouvernement ont été en partie annulées au niveau des rendements par les fortes rentrées d'impôts sur les sociétés et d'impôts sur le revenu en 1987. Ceux-ci ont en effet progressé plus vite que la richesse nationale. Paradoxalement, l'élargissement de l'assiette imposable a donc en grande partie annulé l'effet de la baisse des taux. Comme de leur côté les cotisations sociales ont été relevées pour rétablir l'équilibre du régime général, l'ensemble des prélèvements obligatoires a augmenté sensiblement en 1987, par rapport à 1986.

En revanche, le déficit de l'ensemble des administrations publiques, qui avait augmenté toutes ces dernières années, a baissé en 1987 de 16,4 milliards de francs, revenant de 144,8 milliards de francs à 128,5 milliards de francs.

Impôt sur les grandes fortunes

Une objection sérieuse

Faut-il rétablir l'impôt sur les grandes fortunes ? M. Mitterrand en est partisan au nom de la solidarité : faire payer les riches pour financer une partie du revenu minimum des pauvres. M. Chirac y est résolument hostile, estimant qu'un tel impôt ferait fuir les capitaux à l'étranger lorsque le marché unique européen sera réalisé, la RFA disposant d'une législation plus légère sur ce point.

L'objection soulevée par M. Chirac est sérieuse. Le rapport du conseil des impôts remis en 1986 au président de la République, et qui concernait l'imposition du capital, montre que celle-ci était en France (avec 3,14 % du PIB) « nettement inférieure à ce qu'elle est au Royaume-Uni — 5,7 %, — plus faible que ce qu'elle est aux Etats-Unis — 3,88 %, — mais très supérieure à ce qu'elle est en République fédérale d'Allemagne (1,68 % ». Or c'est bien la RFA qui — lorsque le marché unique sera réalisé avec ce qu'il implique de libre circulation des capitaux — risque de drainer une partie du patrimoine français.

D'autres remarques doivent être faites : l'imposition du capital a, en tendance, nettement baissé en RFA depuis vingt ans, alors qu'elle augmente sensiblement en France.

La RFA serait d'autant plus attirante pour les « épargnants » français, en régime de liberté des changes, que le rapport Boiteux sur le marché unique européen à l'horizon 1993 a récemment montré qu'une proportion importante des revenus d'obligations n'était pas imposée en RFA, parce que non déclarée par leur propriétaire.

L'impôt sur les grandes fortunes est séduisant dans son principe, puisqu'il est vrai qu'à faible taux de cent mille à cent cinquante mille français pourraient facilement supporter un faible prélèvement. L'ennui est que cet impôt doit toujours être modifié pour fonctionner : abattements, exemptions... On l'avait vu avec les œuvres d'art, les forêts, l'outil de travail. Mieux vaut, avait fait remarquer un groupe d'experts (MM. Biot, Meraud, Ventejol) dans un remarquable rapport, modifier les droits de succession. Ceux-ci ont été alourdis en 1984 avec la création d'une tranche à 40 % en ligne directe, contre 20 % au maximum précédemment.

N'est-ce pas cette conquête de la justice fiscale qu'il importe de défendre plutôt qu'un IGF forcément boiteux ? On n'aura pas été sans remarquer que les Britanniques viennent de réduire leurs droits de succession, faisant passer le taux maximal d'imposition de 60 % à 40 %...

M. CHIRAC : j'ai baissé les impôts

(Suite de la page 7.)

cours, c'est vrai qu'il y est arrivé tardivement, mais il est le bienvenu. Je me souviens du temps où il disait, c'était en 1979 — j'ai la citation sous les yeux — sur l'Europe, « ce qui nous sépare de l'UDF est incomparablement plus profond que ce qui nous unit », ou bien « il y a bien deux thèses fondamentalement différentes sur l'Europe, l'une gaulliste qui consiste à construire l'Europe avec la possibilité de dire non, et l'autre qui a toujours été celle des centristes et qui est l'Europe au détriment des intérêts de la France » (...). Enfin, il y a le fameux appel de Cochin (...)

[...] Tout cela (...) qui est un peu exagéré dans les propos de l'actuel premier ministre, tout cela s'adressait à M. Valéry Giscard d'Estaing à propos de l'Europe. Le premier ministre a été jusqu'à une époque récente toujours contre tout ce qui concernait le développement de l'Europe. Voilà qu'aujourd'hui on le compte parmi les plus ardents, et j'en suis très heureux, et, comme je pense qu'il faut dans ce domaine multiplier les occasions de se retrouver pour que la France soit forte dans l'Europe unie, et la France unie dans l'Europe plus forte, je ne négligerai pas le concours de M. le premier ministre lorsqu'il sera redevenu homme politique toujours actif sans aucun doute, mais, je l'espère, éloignée de la direction de la politique française.

M. CHIRAC : Ne soyez pas si sûr de vous, M. Mitterrand. Votre situation n'est pas si brillante. Et ne préjugeons pas de ce que décideront les Français. Ils vous ont dit clairement ce qu'ils pensaient en 1986, je ne suis pas convaincu qu'ils aient si rapidement changé d'avis.

M. MITTERRAND : On verra bien, n'ayons aucune présomption. Je n'en ai pas. Ce sera de toute manière très difficile, et pour vous et pour moi.

M. CHIRAC : S'agissant de l'Europe, vous avez l'art de la caricature (...) Je prendrai donc effectivement le problème, aujourd'hui et ce que nous devons faire demain : l'Europe, qui est l'Europe des nations aujourd'hui. Celle d'ailleurs qu'avait envisagée le général de Gaulle et à laquelle j'ai toujours souscrit, cette Europe progresse difficilement. Oh ! nous n'avons pas,entre 1981 et 1985, beaucoup donné d'impulsion à cette Europe, sauf l'initiative sur l'Europe sociale, qui n'a pas eu de suite. En revanche, depuis deux ans c'est vrai, et sous l'impulsion de mes ministres, beaucoup de choses ont été faites, et je m'en réjouis. Ce que je veux maintenant, c'est que, en 1992, au moment de l'ouverture de ce Marché commun, la France soit suffisamment forte, suffisamment compétitive. (...) Elle peut l'être à condition de poursuivre une politique faisant confiance à l'homme, à son sens de la responsabilité, faisant confiance aux entreprises, et c'est cela ma politique. Et c'est en cela d'ailleurs qu'elle diffère de la politique socialiste. Je ne doute pas un seul instant de votre conviction. Mais vous voyez, Monsieur Mitterrand, il ne suffit pas de faire des incantations. Il ne suffit pas de faire Europe, Europe, Europe. Il faut également avoir la compétence et les capacités de conduire une politique économique qui nous permette demain d'être des concurrents gagnants, et c'est ça mon ambition. (...)

M. MITTERRAND : Vous avez raison de vouloir réussir, voilà le point sur lequel nous nous retrouvons. Et je ne voudrais pas que ce débat se déroule simplement dans la contradiction. Je voudrais aussi que l'on constate qu'il y a des continuités, les continuités sont nécessaires. (...) M. Giscard d'Estaing avait vraiment accompli des réformes très importantes, que j'avais approuvées (...) qui ont fait avancer l'Europe après un long purgatoire pendant lequel l'Europe avait été mal servie par la France. Sous mon autorité, la France a procédé à l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. (...) J'ai pris l'initiative, et vous le savez, de l'Europe technologique autour du projet Eurêka (...) et, enfin, j'ai fait prendre la décision, avec M. Jacques Delors, avec le chancelier Kohl, la décision du fameux marché unique, du grand marché européen, qui est l'étape la plus décisive depuis le traité initial. (...) Je me suis situé dans la continuité de la politique française et j'aime ce mot lorsqu'il s'agit de la France.

M. CHIRAC : Je suis également partisan de cette Europe. Nous avons progressé depuis deux ans. C'est vrai. Et nous avons fait des propositions concrètes. Notamment celle de M. Balladur sur un instrument monétaire commun. De même, nous avons permis à l'Europe de régler ce problème financier qu'elle traînait depuis longtemps ; lancer, en matière de technologie, le programme Airbus, le programme de l'Europe spatiale, ce qui va conditionner notre temps demain et qui est un grand défi pour la jeunesse de l'Europe et de la France. Un homme, enfin un Européen dans l'espace avant l'an 2000, c'est une grande ambition. Tout ceci, nous le réussirons naturellement si nos entreprises sont assez fortes (...). Lorsque nos entreprises étaient à armes égales avec les entreprises européennes, elles étaient les meilleures. Nous étions arrivés alors à la troisième place des puissances industrielles du moment (...). La situation s'est ensuite dégradée parce que nos entreprises, nos travailleurs se sont vu, au titre d'une certaine conception de la politique étatiste, surchargés de toutes sortes d'entraves bureaucratiques ou fiscales, bref de toutes sortes de contraintes. Et c'est de cela qu'il faut aujourd'hui les débarrasser (...). Ma question (...) : si d'aventure vous étiez réélu, est-ce que vous continueriez à faire une politique dite de gauche (...) ou est-ce que vous seriez décidé à faire une politique (...) de liberté et de responsabilité ? Moi j'ai répondu, j'ai engagé cette politique, elle a eu ses résultats (...). Oh ! on ne fait pas en deux ans ce que les Anglais ou les Allemands ont fait en six ou dix ans naturellement. Mais nous progressons vite, nos travailleurs, nos entrepreneurs, nos chercheurs, nos ingénieurs, ont probablement plus de tonus que les autres (...).

● Inflation et exportation

M. MITTERRAND : Je vous entendais avec plaisir tout à l'heure évoquer cette magnifique perspective d'un homme européen dans l'espace avec un matériel européen. Et cela me rappelait le moment où, à La Haye, lors d'un sommet européen, mais j'étais allé faire un discours à côté, devant des Européens, et où j'ai préconisé précisément le lancement d'un satellite orbital qui pourait être habité par un équipage, c'est à partir de là que l'Europe technologique s'est attaquée à ce problème pour ne pas être à la traîne, disons les choses, simplement des Américains (...).

» J'avais moins tendance à sourire lorsque vous avez parlé de la réussite de votre politique économique (...). Les exportations, c'est surtout les exportations des produits industriels, qui représentent la puissance économique d'un pays. Or, en 1985, nous avons eu un excédent de 90 milliards de produits manufacturés, et en 1987 vous avez atteint, avec moins de 11 milliards, le plus grave déficit de produits industriels manufacturés depuis 1969 (...).

Enfin, vous avez parlé tout à l'heure de l'inflation, en vous réjouissant du point où vous en étiez arrivé, c'est-à-dire 2,5 % d'augmentation seulement. C'est une réussite par rapport aux années précédentes : c'était 3 % en 1986, c'était près de 14 % lorsque je suis arrivé à la présidence de la République en 1981. Rappelez-vous que vous avez dû quitter vous-même le pouvoir en 1976 pour céder la place à M. Barre, parce que vous aviez échoué dans votre lutte contre l'inflation. Et M. Barre vous avait condamné à cette époque très sévèrement. On ne va pas revenir là-dessus. Quand vous aurez expliqué que les gouvernements socialistes ont échoué, quand j'aurai expliqué que votre gouvernement a échoué, en quoi aurons-nous fait avancer les affaires de la France ? Et je souhaite que, pour ce qui reste de notre entretien, nous puissions vraiment aborder l'avenir.

M. CHIRAC : Vous avez, M. Mitterrand, comme toujours, une approche romantique des problèmes économiques — c'est d'ailleurs, par certains côtés, sympathique, mais parfois un peu irréel... c'est vrai qu'en 1984-1985 — je ne conteste pas vos chiffres, bien sûr, — nous avions un excédent ; c'est vrai que nous avons un déficit. Et je dis heureusement et bravo. Vous aviez un excédent pourquoi ? Oh ! non pas parce qu'on exportait davantage ou qu'on avait plus de parts de marché, simplement parce que nos entreprises étaient réduites à un état où elles ne pouvaient plus investir ; par conséquent, elles n'importaient plus et elles exportaient ce que nous produisions. Aujourd'hui, depuis 1986, nous avons, Dieu soit loué, engagé une politique qui a rendu à nos entreprises le moyen d'investir, c'est-à-dire de préparer l'avenir, de préparer cette échéance 1992. Et ça, c'est capital, naturellement. Et elles ont investi comme jamais depuis quinze ans : en deux ans, plus 14 %, c'est-à-dire plus que tous les pays industriels. Alors, naturellement, qu'est-ce que cela a pour conséquences ? C'est que nous importons davantage — ce sont des importations saines — et que nous exportons moins, parce que nous consommons davantage, notamment les machines-outils que nous produisons — pas assez, d'ailleurs, mais c'est un autre problème. Alors je ne peux, de ce point de vue, que m'en réjouir (...).

M. MITTERRAND : (...) L'analyse économique antiromantique qui vient d'être exprimée par M. le premier ministre est totalement contestée, y compris au sein de vos 36 % (...). Deuxièmement, quand même, tirer matière à réjouissance de la chute de nos exportations là encore le paradoxe ne peut pas abuser les Français. (...) C'est un échec, et un échec grave. Et vos explications c'est parce que, c'est parce que... Il n'empêche que, si vous deviez continuer cette politique, ce serait très fâcheux pour notre avenir. Alors vous me dites : et vous, qu'est-ce que vous voulez faire ? (...) Nous nous avons préparé la liberté des changes, la liberté des prix. On en était à 78 % en mars 1986 et nous savons bien que, au sein de l'Europe, il faut que toutes les frontières tombent. Quand j'ai engagé la France dans le grand marché, je savais bien, c'était ma proposition, que désormais nous nous battrions, dans le bon sens du terme, avec nos concurrents de l'Europe, nos onze partenaires, et à égalité. Sans aucune protection, voilà ma politique. Je veux engager la France dans l'Europe en acceptant la concurrence et la compétition avec, bien entendu, la volonté de la gagner.

● La fiscalité

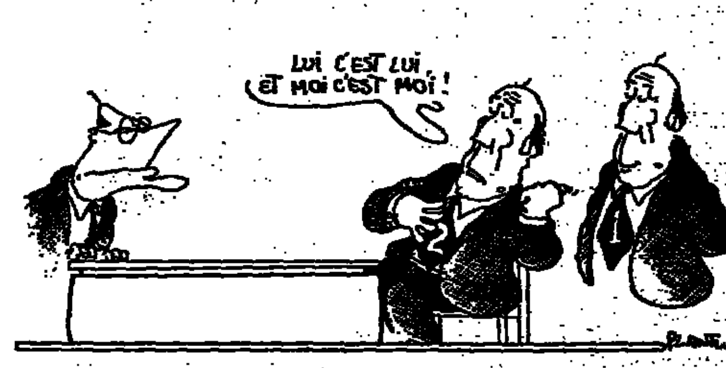
M. CHIRAC : Une simple question, monsieur Mitterrand. Vous parlez de l'Europe: est-ce que vous avez l'intention de poursuivre la politique de privatisation qui est conforme à ce qu'on fait dans toute l'Europe ?

M. MITTERRAND : Non, sûrement pas.

M. CHIRAC : Alors, est-ce que vous avez l'intention de renationaliser ?

M. MITTERRAND : Non, parce que je pense qu'on ne peut pas faire un remue-ménage permanent.

M. CHIRAC : Est-ce que vous pensez qu'il est logique de considérer qu'il n'y a qu'à rien toucher et que c'est ça qui va nous donner le dynamisme ? Eh bien non, monsieur Mitterrand. (...) Les entreprises nationalisées, oui, elles nous ont coûté très, très cher.



M. MITTERRAND : Combien ?

M. CHIRAC : 140 milliards en cinq ans, ce qui a été considérable de déficit.

M. MITTERRAND : Non. Les sociétés nationalisées par nous, nous les avons reçues avec des pertes et nous les avons restituées avec des gains, et vous les vendez trois fois plus cher !

M. CHIRAC : Je n'engagerai pas ce débat, qui est trop technique. (...) Si c'est mauvais, il faut poursuivre les dénationalisations. Si, au contraire, votre conviction est que cela a si bien réussi que c'est bon, alors il faut renationaliser. (...) Je voudrais enfin dire un mot, parce que, là aussi, il y a quelque chose d'important, la fiscalité. Pendant cinq ans, vous avez augmenté les impôts, et vous en avez créé de nouveaux. Depuis deux ans, j'ai diminué les impôts et je n'en ai créé aucun. Attention, j'ai indiqué clairement ma volonté de poursuivre la diminution de la fiscalité en France, qui est excessive par rapport à nos concurrents, et j'ai dit comment je le ferai. (...) Alors je trouve qu'il serait normal que les Français sachent aussi ce que vous voulez faire dans ce domaine (...).

M. MITTERRAND : Parlons clair : les prélèvements obligatoires, qui représentent la somme des impôts et des cotisations sociales, ont constamment augmenté depuis 1974. De près de 1 % par an. Jusqu'en 1985, date à laquelle il y a eu une légère baisse, c'est la seule fois que cela s'est produit au cours de cette période (...). Il fallait casser cette infernale mécanique et je l'ai cassée en 1985. Malheureusement, elle a repris de plus belle en 1986, puisque vous venez de battre le record absolu de la charge fiscale et sociale en 1987, avec le pourcentage par rapport au produit intérieur brut de 44,8 (...). Pour ce qui concerne les impôts, il est exact que vous les avez réduits. Mais vous n'avez pas réduit les charges que supportent les ménages (...). Et quant aux impôts, vous avez redistribué environ 50 milliards de francs, quinze de ces milliards sont allés vers les 120 000 à 130 000 personnes les plus riches de France. Les 35 autres milliards sont allés aux 23 millions de foyers fiscaux qui vont du foyer important jusqu'au plus modeste. Ayant fait cela, comme ce sont les plus modestes qui ont payé les cotisations sociales, en fait 120 000 à 130 000 personnes ont reçu des cadeaux : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, avoir fiscal sur les dividendes porté à 69 %, tranche maximum de l'impôt sur le revenu baissée de 65 % à 56 % et quelque % pour cent, que vous voulez d'ailleurs réduire encore à 50 %. Bref, il n'y a que 120 000 à 130 000 personnes qui peuvent se réjouir de votre politique. Toutes les autres, vous entendez, toutes les autres, en dépit de la réduction d'impôt ont payé plus (...). »

M. CHIRAC : Je veux dire que nous venons d'avoir droit à un cours de fiscalité-fiction assez étonnant (...). J'ai supprimé l'impôt sur le revenu pour deux millions de personnes, qui étaient les plus modestes (...). Un couple marié qui gagne 8 000 francs par mois, lorsque vous aviez le Pouvoir, payait 2000 F d'impôts, 1 922 pour être précis. Il n'en paie plus aujourd'hui. S'il en gagne 9 000 par mois, il paie 1 000 F de moins, c'est-à-dire un tiers de moins. (...) J'ai diminué la TVA sur l'automobile. J'avais supprimé, ou plus exactement diminué, et je poursuivrai, sur les disques et les cassettes. (...) Qu'est-ce que vous aviez fait, vous ? J'ai la liste des impôts que vous avez augmentés, c'est impressionnant. Jusques et y compris en 1984 (...) Vous avez plus que doublé le taux de la TVA sur les aliments pour les chiens et les chats. Comme si ça n'était pas essentiellement un nombre considérable de personnes modestes et souvent seules qui ont des animaux de cette nature et que l'on a fait cette ponction injuste sur leurs revenus. (...) Moi, je suis pour faire payer les riches, naturellement. Mais dans des conditions qui soient conformes à nos intérêts. (...) Aujourd'hui, l'impôt sur le patrimoine ou sur les grandes fortunes est, en Allemagne, la moitié de ce qu'il est en France. La moitié. Vous voulez créer ou recréer cet impôt, augmentant encore la différence. Que va-t-il se passer alors en 1992 lorsqu'il y aura libre circulation des capitaux ? Eh bien, il y aura forcément transfert des capitaux en Allemagne et donc appauvrissement de la France, incapacité d'investir. Et qui est-ce qui paiera les pots cassés ? Comme toujours, ce sont les travailleurs qui n'auront plus d'emploi, ce sont les entreprises qui ne pourront plus investir.

(Lire la suite page 10.)

Cochin 6 décembre 1978

L'« appel de Cochin » a été lancé par M. Chirac, le 6 décembre 1978, pendant la campagne des premières élections (10 juin 1979) du Parlement européen au suffrage universel. M. Chirac, président du RPR, était alors hospitalisé à l'hôpital Cochin.

Le dimanche 26 novembre, la voiture du député de Corrèze avait dérapé sur une plaque de verglas à 3 kilomètres d'Ussel. Dans la nuit du 26 au 27, M. Chirac avait été opéré à l'hôpital Cochin, par le professeur Michel Postel, de fractures multiples au fémur gauche.

Victor sort les très puissants V386.

Chez [redacted] on réagit avec aigreur.

(Et en plus, ils existent en 6 versions à partir de 39 990 F. HT*).





Très, très, très mauvaise nouvelle pour [redacted] : la gamme des V386 de Victor. Trois micro-ordinateurs professionnels super-puissants (le V386A équipé du disque dur amovible ADD-PAK, le V386S et le V386M). On comprend d'autant plus que cette nouvelle donne des maux de tête à [redacted] quand on sait que les V386 sont équipés avec la gamme de processeurs la plus performante d'Intel, les 80386, et peuvent disposer du système d'exploitation MS-OS/2, tout comme [redacted].

LA GAMME V386 : SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES
- Processeur 80386.
- RAM : de 1 Mo à 2,5 Mo
- Vitesse jusqu'à 16 MHz.
- Disque dur de 40 Mo à 200 Mo.
- MS-DOS 3.3, GW-BASIC et WINDOWS 386 en standard.
- MS-OS/2 en option.
- De 39.990 F. HT* à 69.990 F. HT*.

Grâce à une vitesse de calcul dix fois supérieure à celle d'un PC de ce cher [redacted], les Victor V386 vous font gagner du temps pour tous vos types d'applications, même les plus sophistiquées.

Enfin, comme tout le matériel Victor est supporté par un réseau de 650 revendeurs très performants sur toute la France, [redacted] n'a pas fini d'avoir des aigreurs.



* Prix moyen constaté

Tapez 36 15 Victor

Victor Technologies - BP 209 - 92502 Rueil-Malmaison cedex. Tél. (1) 47.52.22.22.

هكذا من الأصل

هكذا من الاجل

L'immigration en sourdine

« BONNET *rose et rose bonnet* », lançait récemment M. Le Pen à propos des politiques d'immigration des socialistes et du RPR. *On ne peut pas dire que* François Mitterrand et Jacques Chirac aient tout fait, jeudi soir, pour démentir le président du Front national. Si les deux candidats se sont chamaillés sur les causes de la situation actuelle, ils n'ont pas réussi à beaucoup se distinguer l'un de l'autre sur les remèdes à apporter.

Qui est responsable de la présence en France de quelque quatre millions d'étrangers, auxquels s'ajoute un *nombre, forcément* indéterminé, de clandestins ? C'est un certain patronat, répond François Mitterrand. Avant 1981, avec la bénédiction des gouvernements de l'époque, *« on est allé chercher par charters et camions »*, hors des frontières, une main-d'œuvre à bon *marché*. Arrivés au pouvoir, les socialistes ne pouvaient que régulariser la situation d'une partie de ces travailleurs étrangers. A l'appui de sa thèse, M. Mitterrand fait valoir que *le nombre des étrangers* en France a quasiment doublé entre 1962 et 1975, pour atteindre *l'effectif* de trois millions et demi de personnes, l'augmentation ultérieure étant ensuite assez faible.

Jacques Chirac, lui, ne veut voir qu'une seule cause dans la situation actuelle : *« la complaisance »* des gouvernements Mauroy et Fabius à l'égard de l'immigration clandestine. *Vous aviez régularisé* la situation de cent trente mille clandestins en 1981, a-t-il dit à son adversaire. C'était une *« erreur capitale »*. Nous, nous en avons *« refoulé en deux ans plus de cent trente mille »*.

Si le premier chiffre est exact, le second paraît difficile à établir. Pour les expulsions proprement dites, chacun sait que M. Pasqua s'est heurté à beaucoup de difficultés. *Expulser de France* un *étranger* suppose notamment de lui trouver un pays d'accueil : sur les mille sept cent quarante-six expulsions décidées l'an dernier, seules 60 % ont pu être *réalisées, selon l'affirmation* de Robert Pandraud, le ministre délégué à l'intérieur.

On notera, en tout cas, que François Mitterrand ne réclame pas l'abrogation de la « loi Pasqua » de *septembre* 1986 sur les conditions d'entrée et de séjour en France, même s'il voudrait la *modifier* sur un point important : restituer au pouvoir judiciaire le contrôle sur les reconduites à la *frontière* et les expulsions. *« Je ne participerai pas à cette chasse à l'immigré »*, affirme le *chef* de l'Etat. Mais il est d'accord avec son premier ministre pour renvoyer *les* clandestins et *« réduire le nombre d'immigrés réguliers »*.

Silences et clins d'œil

Ce sont surtout les silences des deux candidats sur certaines questions qui *sont frappants*. Jacques Chirac n'a pas eu un mot jeudi soir pour le code de la nationalité, dont il avait engagé la réforme et que le Front national voudrait, pour sa part, refondre complètement. Pas un mot non plus de la *« préférence nationale »* réclamée haut et fort par M. Le Pen et qui consisterait à réserver en priorité aux Français les emplois et les logements HLM. Il n'est pas question davantage des expulsions massives exigées par le Front national pour les chômeurs en fin de droits, les délinquants condamnés et les titulaires *d'une* carte de séjour arrivant à expiration. M. Chirac se contente d'une formule curieuse en déclarant *« lutter contre l'immigration, notamment l'immigration clandestine »*. Par immigration, entend-il seulement les entrées en France ?

M. Mitterrand n'a pas relevé. Et, pour sa part, on ne peut pas dire qu'il ait beaucoup parlé de l'intégration des immigrés. Ce mot n'est même pas venu dans sa bouche une *seule fois. Le chef de* l'Etat *s'est* contenté de balayer d'un revers de la main toute réforme du code de la nationalité par un raccourci saisissant : *« Les enfants d'immigrés ne sont pas eux-mêmes des immigrés : ils sont donc français. »* Point final.

Enfin, à propos du droit de vote des étrangers aux élections locales, les *deux candidats se retrouvent* presque au même point. M. Chirac déclarait en 1980 qu'il y serait personnellement favorable si cette mesure ne lui paraissait pas irréalisable. *M. Mitterrand dit aujourd'hui* qu'il y reste personnellement attaché mais que l'opinion française *n'est pas* prête à l'admettre.

Bonnet rose et rose bonnet ? S'ils ont des accents *et* des priorités *différentes*, les deux candidats se rejoignent, en réalité, sur l'essentiel. C'était encore *plus net que d'habitude* jeudi soir où l'un et l'autre évitaient d'indisposer une partie de l'électorat. En se reprochant mutuellement des *« clins d'œil »* aux électeurs du Front *national*...

Le troisième volet

Ce n'est pas parce que Jean-Marie Le Pen a obtenu plus de quatre millions de voix au premier tour *de l'élection présidentielle* qu'il faut changer de fusil d'épaule à propos de l'immigration. La politique définie par les derniers gouvernements français, qu'ils soient de gauche ou de droite, reste *la seule possible*. Elle a d'ailleurs été adoptée par nos principaux voisins d'Europe. Encore *faut-il l'appliquer*, *et pour cela s'en* donner vraiment les moyens. On en est assez loin.

Cette politique comporte trois volets. D'abord, refuser d'accueillir de nouveaux arrivants et lutter contre l'immigration clandestine. Puis, inciter les étrangers qui le souhaitent à retourner dans *leur* pays. Enfin, intégrer tous ceux qui entendent rester définitivement en *France*.

Le premier volet appelle des mesures de police. Le deuxième, un *peu d'argent et de persuasion*. Le troisième – de loin le plus complexe, – beaucoup de moyens et d'*imagination*.

Comment convaincre les Français de s'engager résolument dans cette voie ? *Certainement* pas en dissertant à l'infini sur le racisme ou la xénophobie d'une partie d'entre eux. L'essentiel est d'éclairer l'opinion sur un sujet qui la préoccupe.

Les hommes politiques devraient, en particulier, expliquer à l'opinion que l'identité nationale *n'est pas – et n'a jamais été –* menacée par l'immigration. La culture française, largement dominante, *n'a* rien à craindre de la part de cultures multiples que l'exil a d'ailleurs fortement émiettées. Si *la* France est de plus en plus une société multiethnique, elle ne *deviendra nullement une société* « multiculturelle ». Il faudrait définitivement bannir ce terme avec lequel on a trop joué. La France – comme elle l'a toujours fait – s'enrichira *d'apports étrangers mais sans cesser* d'être elle-même.

Cela n'est pas facile à expliquer *aux habitants de certains quartiers* pour qui l'immigration est devenue un cauchemar. Ils ont vu en quelques années leur environnement se transformer par une forte *présence étrangère*. Comment n'attribueraient-ils pas spontanément tous leurs maux à ce changement ? Il est plus simple de les accuser de racisme que de les *aider à résoudre leurs problèmes*.

La vérité, c'est que, en matière d'immigration, certaines communes *ou certains quartiers portent* un poids démesuré alors que d'autres s'arrangent pour n'avoir comme étrangers que du personnel de service et quelques épiciers pittoresques. *Sans vouloir définir un « seuil de tolérance »* qui n'existe pas, on peut penser que l'intégration des immigrés se ferait plus facilement s'ils étaient un peu mieux répartis.

On a beaucoup débattu, ces derniers temps, du code de la nationalité et du droit de vote aux étrangers. La *première* réforme était souhaitée par la droite, la seconde par la gauche. Elles ont été toutes deux une excellente occasion d'exploiter politiquement le thème de l'immigration, alors *que les véritables* soucis des gens – Français et immigrés – étaient ailleurs : le *logement, l'école*, la délinquance...

C'est en apportant un début de solution à ces problèmes qu'on réalisera *une cohabitation un peu plus* harmonieuse entre les Français et ceux qui, tôt ou tard, sont appelés à le devenir. Etant entendu que 1992 est aussi une échéance pour l'immigration. Avec l'ouverture des frontières, il faudra considérer à la fois les Maghrébins de France, les Turcs d'Allemagne, les Pakistanais de Grande-Bretagne... Autant s'y préparer le mieux possible, dès à présent.

ROBERT SOLÉ.

M. CHIRAC : regardez-moi dans les yeux

(Suite de la page 8.)

M. MITTERRAND : (...) Exemple, contre-exemple, deux cas. Un couple marié et deux enfants, patrimoine : 10 millions de francs ; revenus : 100000 F par mois ; le bilan *gain fiscal pour* cette famille : 70000 F. Cas numéro 2 : couple marié, deux enfants ; son revenu n'est pas imposé, il ne reçoit que 5 000 francs par mois, et ce contribuable-là paiera 920 francs de plus. (...) Ce n'est pas exact que l'impôt sur *les grandes fortunes* soit plus cher qu'en Allemagne, il est nettement moindre. Deuxièmement, il y a cinq pays de l'Europe, de la Communauté, qui ont un impôt du même *ordre*. L'Allemagne fédérale, nous en avons parlé, le Danemark, l'Espagne, le Luxembourg et les Pays-Bas, nous ne sommes pas isolés, et la comparaison des taux *permettra* à *nos entreprises* de supporter fort bien la concurrence. J'ajoute, vous avez parlé des chats et des chiens, moi aussi je les aime beaucoup. (...) Mais lorsque la *TVA était* effectivement augmentée par le gouvernement Mauroy, d'un point moyen, 17 et 18,5, *il y a eu* baisse correspondante sur les produits alimentaires, c'est-à-dire les produits de première nécessité pour les humains.

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, je ne parle pas des chiens et des chats, c'était un point, dans le *cas particulier*. Ça a été des 7 à 17,5, vous voyez, ça a plus que doublé. (...) Dans les pays que vous avez évoqués, les autres impôts sur le capital sont beaucoup plus faibles ; quand vous prenez l'impôt sur le capital, vous voyez qu'en France il est le *double de l'Allemagne*. (...) Ce qui veut dire que notre problème sera de le diminuer si l'on veut être cohérents avec votre idée de l'Europe, et il n'est pas de l'augmenter. (...)

M. MITTERRAND : En somme je propose un revenu minimum *garanti pour les plus pauvres* et vous proposez un revenu maximum pour les plus riches.

M. CHIRAC : Non, je propose une activité minimum d'insertion pour tous, car moi je crois que lorsqu'on tend un chèque à qui en a besoin, on doit aussi lui tendre le regard et la main.

● Le chômage

M. CHIRAC : (...) C'est naturellement l'obsession de tout gouvernement quel qu'il soit. L'emploi ne *sera créé que* dans les entreprises, et si l'on veut que celles-ci créent de l'emploi, il faut leur en donner les moyens ; c'est tout l'objet de ma politique. Je constate une chose, c'est que, depuis mars 1987, pour la première fois depuis quinze ans, le chômage a diminué, il a diminué de 5 %, ce qui est très insuffisant, naturellement, mais c'est un début *important*, et de 15 % pour les jeunes. On nous a dit : « Mais vous les avez mis dans des stages en entreprise. » Oui, mais les trois quarts, à l'issue de leur stage, ont *trouvé un emploi*. Eh bien, je poursuivrai cette politique (...)

M. MITTERRAND : Ceux qui *nous écoutent* auront *corrigé* d'eux-mêmes les appréciations de M. le premier ministre (...). Ce que je veux dire, c'est qu'il y a quatre manières de s'attaquer au problème. Et *Dieu sait que nous sommes* tous dans l'obligation absolue de pouvoir y répondre. Quatre formes d'investissement. D'abord un investissement éducatif (...), la recherche. Deuxième *forme* d'investissement, l'investissement économique ; troisième forme d'investissement, l'investissement social. Economique : je pense que certaines exemp*tions fiscales*, puisqu'on en a parlé, seraient bien utiles, ou des crédits d'impôts (...). L'investissement social, j'en ai fini, ça veut dire simplement qu'il n'y aura pas de progrès *économique* s'il n'y a pas de cohésion sociale, si ce mouvement en avant n'intéresse pas tous les travailleurs, à quelque niveau qu'ils soient. Ils souffrent vraiment d'injustice. Enfin, il y a la dimension européenne, vous le savez, la dimension européenne nous permettra sans aucun doute, *si nous réussissons, si* l'Europe réussit, de développer le travail et l'emploi dans de fortes proportions.

M. CHIRAC : Je dois dire que tout de même, depuis un an, depuis mars 1987, nous avons 500 chômeurs de moins par jour, et pour moi ça compte, chaque chômeur compte, *et de 1981 à 1985, il y a eu* 500 chômeurs de plus par jour ouvré.

M. MITTERRAND : Là, je conteste vos propos, et je laisse une fois de plus ceux qui nous écoutent, rectifier demain dans leur vie quotidienne et dans ce qu'ils voient *autour d'eux*.

15% DE TVA EN PLUS SUR LE CANIGOU, C'EST UNE INFAMIE !!

CESSEZ DE PARLER COMME UN VULGAIRE ROGUET !

PLANTU

● L'école, la formation

La question du système éducatif est ensuite abordée :

M. MITTERRAND : Vous savez, cela revient souvent au *même* : il faut augmenter les crédits de l'éducation nationale d'abord. Bien entendu, il faudra beaucoup d'autres conditions. J'ai prévu que, en 1992, il devrait y avoir de 15 à 16 milliards de plus consacrés à l'éducation nationale, étant entendu que la *progression qui nous* conduira de 1988 à 1992 représentera environ une quarantaine de milliards. C'est indispensable, c'est la priorité absolue. Trois destinations essentielles : la revalorisation de la fonction enseignante : il faut penser à nos enseignants, dont *la qualité est grande*, et qui ont besoin d'être soutenus il y a l'amélioration de l'instrument. Nos écoles, nos universités sont souvent, – souvent, pas toujours, – souvent dans des situations matérielles très tristes. Enfin, l'essentiel : il faut diversifier les formes d'enseignement pour que toutes les technologies compétitives pratiquées dans le *monde* puissent être enseignées à nos enfants. (...)

M. CHIRAC : Sur ces problèmes, au *niveau général*, nous sommes tous d'accord. Bien entendu, je souscris tout à fait à ces objectifs. Ce qui me conduit simplement à une observation et une question. L'observation, c'est : depuis vingt-cinq ans, je *suis* de près les problèmes de l'éducation nationale et de son budget. Depuis *vingt-cinq ans*, le budget de l'éducation nationale a toujours augmenté. Sauf pendant une période : de 1981 à 1985, où il est passé de 19 % du budget de l'Etat à 18 %. (...) Chacun se *souvient du* drame qu'a été pour beaucoup de Français le conflit sur l'école libre. Vous parlez souvent de rassemblement, c'est un des domaines où vous avez plutôt apporté la division. Vous et votre gouvernement. Les choses se sont calmées, mon gouvernement a commencé à redresser la situation. Son *objectif*, vous le savez, c'est de faire en sorte que, le plus rapidement possible, les conditions financières soient les mêmes pour les familles, qu'elles optent pour l'enseignement privé ou pour l'enseignement public. Alors, ma question, c'est (...) : avez-vous définitivement *renoncé au* grand service public laïc unifié et *acceptez-vous* la parité et l'égalité, le droit pour chacun de choisir sa forme d'école, ou, *au contraire*, avez-vous l'intention de relancer cette querelle idéologique ?

M. MITTERRAND : *Mais la* liberté de choix n'a jamais été contestée par personne.

M. CHIRAC : Ce sont les libertés des *moyens*, n'est-ce pas ? (...) Ce n'est pas à des socialistes que je dirai que tout est conditionné par les moyens.

M. MITTERRAND : Permettez-moi de vous dire que, après *la loi* Guermeur, c'est l'enseignement public qui se trouvait désavantagé sur ce plan-là par rapport à l'enseignement privé. Mais vous semblez un peu tenté de raviver une *querelle* qui nous a fait beaucoup de mal, pas depuis quelques années, depuis près d'un siècle et demi. Vous savez très bien à quel point a pesé sur l'histoire de la France le conflit scolaire. (...)

» En 1984, j'ai, avec le *ministre* Jean-Pierre Chevènement, apaisé le conflit, assez de temps en tout cas pour qu'il ne connaisse aucun rebondissement depuis cette époque. Pourquoi voulez-vous raviver cette dispute profonde puisqu'elle est souvent de caractère spirituel ? Quand je parle d'unir les Français, ce n'est pas en commençant par chercher à les diviser là où le point est *le plus* sensible, c'est-à-dire la croyance en soi-même et dans la transcendance. Là, je parle de l'école privée lorsqu'elle est d'essence spirituelle. Il y a *beaucoup d'écoles privées* qui sont simplement des écoles commerciales, mais, enfin, vous comprenez ce que je veux dire.

M. CHIRAC : Je me réjouis d'une déclaration *de cette nature*.

> **« On pourrait imaginer... »**
>
> Dans l'interview au *Monde*, à laquelle M. Mitterrand fait référence, M. Chirac déclarait, le 25 janvier 1980 : *« On pourrait imaginer que, l'administration municipale consistant à gérer les conditions matérielles de la vie des habitants d'une cité, un travailleur immigré est concerné par les structures sociales et économiques de cette cité, au même titre qu'un Français. Par conséquent, on pourrait parfaitement concevoir que le droit de vote, pour l'élection des municipalités, soit donné, tout naturellement, aux résidents et non pas seulement aux nationaux.*
>
> *» Mais, hélas, les élections municipales sont aujourd'hui, à l'évidence, des élections politiques, qui participent en tant que telles à l'expression de la volonté politique nationale. Dans ces conditions, il n'est pas possible de donner le droit de vote à ceux qui n'ont pas la nationalité française. »*

● L'immigration

Le débat porte alors sur l'immigration :

M. MITTERRAND : Il y a plusieurs catégories de personnes visées par le débat actuel. Il y a d'abord ceux qui ne sont pas des immigrés, qui sont les enfants d'immigrés et qui *sont nés* sur notre sol. Ceux-là ont vocation... sont français ! Sauf s'ils en décident autrement à l'âge de dix-huit ans. Il y a ensuite les naturalisés : l'administration étudie leur *cas* et elle aboutit à reconnaître le droit à la naturalisation selon son propre rythme. Puis, *il* y a les immigrés, ceux qui n'ont pas envie de devenir français, *qui* veulent rester attachés à leur pays d'origine. De deux catégories. *Il* y a les clandestins et il y a ceux qui sont reconnus parce qu'ils ont un contrat de travail et une carte de séjour. Ceux qui sont clandestins, il n'y a qu'une seule loi possible, il *faut* – c'est *malheureux* pour eux, mais c'est la nécessité, – il faut qu'ils rentrent chez eux. Et des dispositions doivent être prises ; elles ont été prises pour cela, pour qu'ils *rentrent* chez eux.

Et puis, il y a ceux qui sont là avec leur contrat de travail et leur carte de séjour. Est-ce qu'il y en a trop ? Ce que je sais, c'est que, dans les années qui ont précédé *1981*, il y avait une formidable aspiration à faire venir chez nous des immigrés, sans doute parce qu'on les payait moins bien que les autres, moins bien que les Français, que les travailleurs français. On est allé les chercher par charters et par camions tout entiers ; on les a déversés en France dans de grandes usines, particulièrement de la région parisienne. Et ensuite, ces gens-là, ils se sont installés, ils ont fondé leur famille très souvent, ils ont parfois épousé des femmes françaises, ils ont vécu, et ça devient très difficile de les traiter sans nuance. Et, pour*tant*, le *gouvernement* Mauroy a pris des dispositions pour faciliter leur réinsertion dans leur pays d'origine, leur donnant certains avantages, pour qu'ils puissent d'eux-mêmes partir. C'est dire qu'il *faut réduire* le nombre, bien entendu. Mais il faut le faire dans le respect du droit et dans le respect des personnes.

M. CHIRAC : Je sens comme une évolution, monsieur Mitterrand, dans votre propos sur ce sujet. Par rapport à ce que j'avais cru entendre dans le passé. Mais je reconnais que les circonstances peuvent y appeler et qu'un petit clin d'œil par-ci, et un petit clin d'œil par-là peuvent ne pas être inutiles. Ce qui prouve que vous avez conscience que vous en aurez besoin [...] C'est très gentil de faire des promesses, mais enfin encore *faut-il qu'elles soient rendues* crédibles par un bilan. S'agissant de l'immigration tout court, il faut la stopper. Parce *que* nous n'avons *plus* les moyens de donner du travail à des étrangers. [...] S'agissant de l'immigration clandestine, il faut évidemment lutter contre cette immigration avec beaucoup d'énergie et reconduire les intéressés à la frontière ou les expulser. Ils ont pris un risque en venant chez nous de façon illégale. *Ils* sont le vivier naturel, non pas en raison de leurs origines naturellement, mais, parce que ce *sont des* marginaux, et qui se cachent, ils sont le vivier naturel des délinquants, voire des criminels, il faut donc les expulser. En 1981-1982-1983, vous en avez régularisé 130 000, erreur capitale, car ça a été immédiatement un appel équivalent et même beaucoup plus large. Nous, nous avons refoulé, en deux ans, plus de 130 000 personnes, ce qui fait *tout de même* 200 par jour, et je considère que ce n'est pas suffisant. [...] Je voudrais simplement poser une question : moi, j'ai fait voter des lois pour la sécurité, [...] contre l'*immigration* clandestine, en particulier une loi très importante, celle du 9 septembre 1986, *relative* aux conditions d'entrée et de séjour des étangers en France. Est-ce que votre *intention* est de poursuivre ma politique dans ce domaine et notamment de maintenir la loi du 9 septembre 1986 ou, au contraire, votre intention est-elle de changer et *notamment* de la faire abroger dans l'hypothèse où vous seriez élu ? C'est un problème d'identité nationale et de mode de vie des Français et de cohésion sociale.

M. MITTERRAND : Vous n'avez pas fait de clin d'œil, là, à personne ?

M. CHIRAC : Moi, je n'ai pas changé, j'applique une politique depuis deux ans, monsieur le Président.

M. MITTERRAND : C'était une remarque...

M. CHIRAC : C'est tout à fait différent. Depuis deux ans, et là c'est en tant que premier ministre que je l'ai *fait*, *maintenant*, en *tant* que candidat, je vous dis, monsieur Mitterrand : est-ce que vous allez faire ma politique ou au contraire la vôtre ?

M. MITTERRAND : Je vais vous répondre. Mais est-ce la vôtre, cette politique que vous venez de *définir* ? (...) C'est *celle qui* pourrait réunir les 51 % dont parlait M. Pasqua l'autre soir ?

M. CHIRAC : Beaucoup plus *que* ça sur ce *sujet* qui préoccupe beaucoup les Français.

M. MITTERRAND : Donc, pas de clin d'œil. (...) Je vais vous dire – reprenant mon exposé de *tout* à l'heure – que l'afflux des immigrés, (...) s'est situé entre 1962 et 1975 : on est passé de 1 770 000 dans les années précédentes à 3 440 000. Ça s'est un *peu stabilisé* à partir de 1974, puisqu'en 1982 on trouve 3 680 000, c'est-à-dire seulement 60 000 de plus au cours des années précédentes. Mais pourquoi est-ce que les entreprises françaises encouragées par le gouvernement, où n'étaient pas les socialistes, et où vous étiez, pourquoi ont-elles d'une façon si imprévoyante ouvert les portes de la France à ces travailleurs immigrés ? [...] C'est parce qu'on les *payait moins cher et que* l'on organisait la concurrence à l'égard des travailleurs d'origine française, et on les traitait fort mal, ces immigrés qui se trouvaient dans cette *situation*.

Alors, en 1980 ou 1982, on s'est trouvé devant un cas véritablement très *difficile*, *car* la loi *qui* a été adoptée à l'époque a estimé que pouvaient *rester* en France les immigrés qui étaient là depuis quinze ans ou qui s'étaient mariés avec une Française ou qui vivaient là depuis l'âge de dix ans. Est-ce que c'était normal ou anormal, juste ou injuste ? Je ne *participerai pas*, en dépit des *événements* électoraux, à cette sorte chasse à l'immigré à laquelle certains se livrent [...]. Je pense simplement qu'il faudra restituer au pouvoir judiciaire la compétence qui est la sienne chaque fois qu'il s'agit du droit des personnes. Pour le reste, nous vivons dans une *période* trop



avant le second tour

M. MITTERRAND : c'est indigne de vous

difficile et trop dangereuse pour remettre sur le chantier constamment des lois qui ont été adoptées.

Le droit de vote des immigrés vient en discussion.

M. MITTERRAND : Vous auriez pu, après tout, me convaincre avec votre discours de Bruxelles en 1979, lorsque vous avez préconisé, devant des Africains noirs à qui vous vouliez peut-être faire plaisir, la participation aux élections municipales des étrangers en France.

M. CHIRAC : Je prends l'autorisation de vous interrompre. Ou vous êtes mal informé, ce qui m'étonnerait compte tenu de la qualité de vos collaborateurs, ou il s'agit-là, j'ose prononcer le mot, d'une affirmation qui n'est pas de bonne foi. Vous savez parfaitement là encore que seul un journaliste qui ne parlait pas le français, qui venait d'un journal flamand, a entendu cela, et que d'ailleurs deux jours après le journal, à ma demande, très honnêtement, a reconnu que son journaliste ne parlant pratiquement pas le français avait mal compris et a rectifié la vérité. Alors, ça n'a pas d'intérêt tout cela, c'est de la petite polémique. Que pensez-vous donc de ce droit de vote aux étrangers ?

M. MITTERRAND : Vous avez réitéré des intentions qui étaient généreuses, pas très réalistes mais généreuses. L'année suivante, le journal *le Monde* en a rendu compte. Mais passons là-dessus. Ce que je veux vous dire, c'est que personne aujourd'hui, personne ne propose, enfin si, monsieur Juquin l'a fait ; en dehors de lui, personne n'a proposé la participation des immigrés aux élections, même municipales. Je l'avais fait en 1981, c'était le quatre-vingtième point de mes propositions de l'époque, et j'ai constaté depuis lors, du temps des gouvernements à direction socialiste, que l'opinion publique française ne suivait aucunement et qu'il convenait d'en tenir compte. Voilà pourquoi je n'ai pas repris cette proposition tout en rappelant qu'en Europe d'autres pays sont allés plus loin que nous, nous sommes aussi civilisés qu'eux et je pensais que les Français devaient réfléchir à cette question. C'est pourquoi j'en ai parlé sans proposer le droit de vote.

● La sécurité

M. CHIRAC : Moi, ma position est très claire. Je considère qu'il n'est ni constitutionnel ni conforme à la dignité des citoyens français de reconnaître une espèce de sous-citoyenneté à des étrangers : on est français ou on n'est pas français, on vote ou on ne vote pas. C'est ce qui me conduit peut-être à dire un mot alors de la sécurité. Et à poser une question là aussi. Les deux débats, et c'est dommage, ont souvent été mêlés, la sécurité et l'immigration. Ce qui est vrai, c'est que la sécurité s'est considérablement dégradée depuis longtemps et que cette dégradation s'est fortement amplifiée au point de devenir insupportable et profondément injuste de mettre en cause la première des libertés pour un individu, qui est d'aller et de venir, de posséder sans être agressé ou détroussé, pendant la période de pouvoir socialiste.

Ce que je voudrais savoir monsieur Mitterrand, c'est si là encore vous avez changé d'avis, si vous avez abandonné un peu l'appréciation antérieure à 1986 et un peu indulgente, on dit aujourd'hui laxiste, dans le domaine de la sécurité [...], et si vous poursuivrez, dans l'hypothèse où vous seriez élu, une politique de renforcement de la sécurité, ce qui est mon intention, vous le savez, et en pensant aux gens les plus modestes, les plus fragiles, qui sont toujours les premières victimes des voyous ou des agresseurs de toute sorte. Et notamment est-ce que vous abolirez, vous abrogerez, ou non, la loi sur le contrôle des identités et les autres lois dites sécuritaires que j'ai fait prendre ? Et cela me conduit enfin à une dernière question : que pensez-vous d'une proposition que j'avais faite en 1981, et qui dans ces domaines de société pourrait trouver sa justification, dans le domaine je veux dire des problèmes de société, et qui est le référendum d'initiative populaire, que j'avais proposé en 1981.

M. MITTERRAND : Vraiment, je n'accepte pas, et je le dis aux Français qui m'écoutent, les incriminations dont vous vous êtes fait l'interprète. Dans la lutte contre l'insécurité, il y a eu continuité. Chacun selon son caractère. La loi d'amnistie de 1981 répondait exactement aux mêmes critères que les lois d'amnistie qui avaient été proposées, qui avaient été adoptées, lorsque M. Pompidou a été élu et lorsque M. Giscard d'Estaing a été lui-même élu. Par la suite, MM. Defferre et Joxe ont recruté 16 000 personnes pour l'ordre public – gendarmes ou policiers, – effort qui n'a pas eu de comparaison depuis lors. M. Joxe a fait adopter une loi de modernisation de la police, qui sera le vrai moyen de donner à la police les dispositions de pouvoir prendre les mesures indispensables pour lutter efficacement contre la criminalité, la délinquance ou le terrorisme.

Action directe : lorsque le procès récemment s'est déroulé, dans le box des accusés il y avait dix-neuf personnes. Quinze d'entre elles avaient été arrêtées sous les gouvernements précédents. Quatre, et je m'en suis réjoui, et j'ai félicité le ministre à l'époque, quatre, ceux qui étaient les plus connus, l'ont été par la suite. Quinze sur dix-neuf avaient été arrêtées avant 1986. Et je n'ai jamais relâché de terroristes, et je n'ai jamais gracié de terroristes.

Tel n'a pas été le cas au cours des dix dernières années. Je reste, je suis, d'une totale intransigeance dans ce domaine, et j'estime qu'il faut absolument lutter contre la criminalité, qui a commencé de baisser dans les statistiques officielles que le ministre de l'intérieur a publiées, je les ai là, à partir de 1985. Voilà ce que je voulais vous dire, car cette sorte d'accusations, plus ou moins exprimées. En vérité, votre gouvernement a su faire quelque chose de bien meilleure façon que ses prédécesseurs. Il a bien fait sa propagande.

● Le terrorisme

M. CHIRAC : (...) Lorsque vous avez été élu président de la République, et lorsque vous avez formé votre gouvernement, Rouillan et Menigon étaient en prison, c'est un fait. Ensuite, ils sont sortis. Et vous me dites : « *Je ne les ai pas graciés*, » *je ne les ai pas amnistiés...* » Ils ont dû sortir par l'opération du Saint-Esprit, c'est possible ! C'est étrange (...). Nous avons eu beaucoup de mal à les retrouver. Nous les avons retrouvés, nous les avons mis en prison. Hélas ! entre-temps, ils avaient assassiné Georges Besse et le général Audran. Ce n'est pas moi qui ai évoqué ça, mais c'est un fait (...). Demandez aux Français s'ils préfèrent avoir comme ministre de l'intérieur Charles Pasqua ou Pierre Joxe. Vous serez probablement stupéfait du résultat.

M. MITTERRAND : Vous en êtes là, monsieur le premier ministre ?

M. CHIRAC : Oui !

M. MITTERRAND : C'est triste. Et pour votre personne, et pour votre fonction. Que d'insinuations en quelques mots ! Rouillan n'était pas encore l'assassin qu'il est devenu. Il était passible d'une peine inférieure aux six mois prévus par l'amnistie qui a été votée par le Parlement. Il n'est devenu le terroriste assassin que plus tard. C'est indigne de vous de dire ces choses ! Nathalie Menigon a été libérée par une décision de justice. C'est indigne de vous de dire ces choses !

M. CHIRAC : C'est vous qui les avez évoquées, ce n'est pas moi. Mais dire que nous avons fait de la publicité en matière de lutte contre le terrorisme, je vous dis non. (...)

M. MITTERRAND : C'est indigne de vous ! Moi, je n'ai jamais libéré les terroristes. Et à cette époque où vous étiez une première fois premier ministre, et je me souviens des conditions atroces dans lesquelles vous avez libéré un Japonais terroriste après l'attentat de Saint-Germain Publicis. Je me souviens des conditions dans lesquelles, un peu plus tard, avec votre majorité, vous avez libéré Abou Daoud. Je suis obligé de dire que je me souviens des conditions dans lesquelles vous avez renvoyé en Iran M. Gordji, après m'avoir expliqué, à moi, dans mon bureau, que son dossier était écrasant et que sa complicité était démontrée dans les assassinats qui avaient ensanglanté Paris à la fin de 1986. Voilà pourquoi je trouve indigne de vous l'ensemble de ces insinuations.

M. CHIRAC : Monsieur Mitterrand, tout d'un coup, vous dérapez dans la fureur concentrée. Et je voudrais simplement relever un point, dont je ne sais pas s'il est digne ou indigne de vous. Je n'ai jamais levé le voile sur une seule conversation que j'ai pu avoir avec un président de la République dans l'exercice de mes fonctions. Jamais. Ni avec le général de Gaulle, ni avec Georges Pompidou, ni avec Valéry Giscard d'Estaing, ni avec vous. Est-ce que vous pouvez dire, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que nous avions les preuves que Gordji était coupable de complicité ou d'action dans les actes précédents, alors que je vous ai toujours dit que cette affaire était du seul ressort du juge, que je n'arrivais pas à savoir (...) ce qu'il y avait dans ce dossier et que, par conséquent, il n'était pas possible de dire si, véritablement, Gordji était ou non impliqué dans cette affaire. Et le juge, en bout de course, a dit que non (...). Pouvez-vous vraiment contester ma version des choses en me regardant dans les yeux ?

M. MITTERRAND : Dans les yeux je la conteste. Lorsque Gordji a été arrêté et lorsque s'est déroulée cette affaire de blocus de l'ambassade, avec ses conséquences à Téhéran, c'est parce que le gouvernement nous avait apporté ce que nous pensions être suffisamment sérieux :



comme quoi il était un des inspirateurs du terrorisme de la fin 1946 (1) (...). Il n'y avait pas de fureur, non. Il y avait de l'indignation, monsieur le premier ministre.

● Le désarmement

Le débat porte ensuite sur la politique internationale et d'abord sur le désarmement.

M. CHIRAC : Je pense qu'il est de l'intérêt de M. Gorbatchev de diminuer les charges que la production considérable et l'entretien d'armements tout à fait excessifs font peser sur la vie des Soviétiques. Donc, j'imagine qu'il est de bonne foi. Je suis néanmoins extrêmement vigilant, car je reste convaincu que jamais un dirigeant soviétique n'abandonnera son objectif qui est de neutraliser l'Europe occidentale, jamais. (...)

M. MITTERRAND : Le problème n'est pas de savoir si M. Gorbatchev est sincère. Le problème est que tout puisse se dérouler sur la scène du monde comme s'il était sincère. C'est-à-dire qu'il soit tenu d'être sincère. (...) J'estime que la priorité aujourd'hui est au désarmement des forces conventionnelles entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire à la frontière des deux Allemagnes et de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne, où les Soviétiques disposent d'une puissance infiniment supérieure à la nôtre. Alors on saura si M. Gorbatchev est tout à fait sincère.

M. CHIRAC : Je considère que l'Europe ne doit pas aujourd'hui, en termes nucléaires, aller au-delà des accords conclus. Sans ça, ce serait dangereux. Notre paix a été assurée par la dissuasion nucléaire. Dissuasion nucléaire à laquelle vous êtes aujourd'hui très attaché, monsieur Mitterrand, et je m'en réjouis. Mais je voudrais tout de même rappeler qu'elle a été inspirée et mise en œuvre par le général de Gaulle, que nous lui devons à ce titre notre capacité de grande puissance, qu'elle a été combattue par vous. Si, en 1965, vous aviez été président de la République, nous n'aurions pas de force nucléaire. Vous voyez combien les choses peuvent changer le destin d'un pays, à l'occasion d'une élection. Pour le reste, j'estime que la priorité aujourd'hui, c'est la réduction des arsenaux centraux, russes et américains, qui sont les plus dangereux naturellement et qui nous prendraient en otage si nous n'avions pas les moyens de dissuasion nécessaires et d'autre part la réduction du déséquilibre qui existe sur le plan des armes classiques et chimiques entre les pays de l'Est et les pays de l'alliance atlantique.

M. MITTERRAND : Voyez-vous, monsieur le premier ministre, je suis très sensible, très attaché à la continuité de la politique extérieure la France, et j'assume cette continuité. Elle s'est appelée de Gaulle, Pompidou, Giscard d'Estaing, et elle porte aujourd'hui mon nom. Est-ce que vous croyez vraiment qu'à trente ans de distance je vais bousculer les données de l'équilibre international et les conditions de la sécurité française, c'est-à-dire le fondement de notre défense nationale, sur lesquelles notre armée est organisée, pour avoir raison trente ans plus tard ? (...) En trente ans, il se passe beaucoup de choses, et j'en tiens compte. Je ne veux pas que, d'un gouvernement à l'autre, on passe son temps à défaire ce qui a été fait. (...) Monsieur le premier ministre, j'ai été pendant vingt-quatre ans dans l'opposition. Ce n'est pas diviser la France que d'exercer son droit démocratique d'être pour ou contre. Et, pendant ces vingt-quatre ans-là, l'histoire s'est faite ou a été faite par d'autres que par moi. Et voilà qu'en 1981 je suis devenu le premier responsable. A ce moment-là, j'avais à choisir entre la satisfaction personnelle de défaire ce qui avait été fait, et l'erreur, grave au regard de mon pays, de vouloir, à vingt-cinq ans ou trente ans de distance, tout reprendre à zéro. J'ai préféré servir la France comme je le concevais. Si je voulais vous retourner ce raisonnement : si vous aviez été... Eh bien, il n'y aurait pas d'Europe aujourd'hui. Car vous étiez contre. Vous voyez, on peut changer.

Sur les otages, M. Mitterrand déclare brièvement que « *des otages qui seraient libérés dans des conditions douteuses ou suspectes, ce seraient d'autres otages bientôt qui seraient pris en compte par tous ceux qui veulent combattre notre pays* ». Sur ce sujet, il ne remarque « *aucune contradiction* » sur la politique menée par M. Chirac et par lui. M. Chirac n'ajoute rien.

● Conclusion

Les deux candidats en arrivent à leur conclusion.

M. MITTERRAND : Je regrette que ce débat n'ait pas porté sur les problèmes de protection sociale, que nous n'ayons pas pu débattre de la Sécurité sociale en péril, et menacée. Je regrette que l'on n'ait pas défendu les idées qui me sont les plus chères, car c'est là que se situent la plus grave injustice, les injustices, les inégalités. Je ne veux pas que s'organise la solidarité du pauvre au pauvre, alors qu'il doit y avoir la solidarité du riche au pauvre (...). Chacun doit contribuer selon ses moyens, chacun doit recevoir selon ses besoins, c'est l'égalité. Deuxièmement, l'objet essentiel de ma candidature, c'est de pouvoir unir autour des valeurs de démocratie, dont les principales sont l'égalité des chances, la justice sociale, le refus des inégalités, le refus des exclusions, bref le respect des autres (...). On n'unira pas les Français dans l'injustice. La cohésion sociale, le refus des inégalités, c'est le commencement de toutes les autres réussites, et notamment de la réussite de notre peuple, du peuple français, dans les étapes qui l'attendent à partir du 8 mai.

M. CHIRAC : Naturellement qu'on n'unira pas dans l'injustice. Et personne n'y songe. Je vous ai dit tout à l'heure, monsieur Mitterrand, les raisons pour lesquelles je ne croyais pas que vous étiez un rassembleur. J'appartiens à une famille politique qui a toujours souhaité le rassemblement. C'était le but du général, le seul qui y soit largement parvenu... Je souhaite par l'ouverture, le dialogue et la tolérance, rassembler. Rassembler ma famille naturelle, qu'il s'agisse des centristes, des libéraux, ou des gaullistes, et bien au-delà toutes celles et tous ceux qui ont une même idée des choses (...). Moi, je crois en l'homme. Je crois que l'homme est un être unique. Je crois qu'à ce titre il a un droit essentiel à la dignité, et qu'on doit le respecter (...). Je crois aussi en cette cellule de base qu'est la famille pour une société qui dépérit lorsque cette cellule se dégrade, comme ce fut le cas dans ces longues dernières années. Cette conception de l'homme me donne aussi ma conception de la société. Une société d'abord de liberté, où chacun puisse, face à un Etat responsable, mais pas omniprésent, être plus libre. Une société de responsabilité où chacun doit assumer ce qu'il fait et ses actes. Une société de solidarité, où chacun doit avoir bien conscience qu'il doit aider et tendre la main à celui qui est plus malheureux que lui. Et c'est tout l'objectif de ma politique sociale. Ceci me donne aussi une certaine idée de l'Etat, qui doit garantir cette solidarité et cette justice sociale, qui doit garantir la sécurité des personnes, qui doit garantir la sécurité extérieure et ne pas se mêler de tout autre chose, où il réussit mal, car ce n'est pas sa vocation. Vous savez, pour conclure, c'est cette idée qui me conduit à refuser la résignation, à refuser l'immobilisme, à avoir une ambition, être sûr que la France peut gagner. Elle gagnera. Et c'est ça mon ambition. Le général de Gaulle se caractérisait par deux ambitions. Il parlait souvent de la grandeur de la France, notre patrie, qui exige le respect de son identité, qui exige qu'on ait une grande ambition pour elle et qu'on la serve. Il disait ensuite qu'il n'est pas d'autre querelle qui vaille que celle de l'Homme, marquant que nous sommes tous au service de l'Homme, c'est-à-dire au service de la solidarité, de la fraternité, de la chaleur humaine. Eh bien, c'est cela mon projet, c'est cela mon débat, c'est pour cela que je me battrai.

(1) M. Mitterrand voulait dire 1986.

L'affaire Gordji

Secret de polichinelle

« *Vous en êtes là, monsieur le Premier ministre* »... Cette colère-là n'était pas feinte. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison du dérapage qui suivit : ce secret d'Etat lancé par M. Mitterrand à M. Chirac, – et contesté, les yeux dans les yeux, par celui-ci –, cette conversation qu'ils auraient eue, apparemment sans témoins, dans le bureau présidentiel sur le cas de Wahid Gordji.

Elle n'était pas feinte parce que M. Mitterrand, de façon épidermique, presque physique, n'a jamais supporté les accusations de laxisme, la mise en cause de sa détermination face au terrorisme, le discrédit jeté sur sa capacité à « *résister* » – le verbe n'est pas innocent tant c'est aussi l'ancien résistant qui, alors, se rebelle.

Les historiens tenteront d'élucider l'énigme de cette conversation au sommet de l'Etat, sur fond de rupture des relations diplomatiques avec l'Iran : est-ce bien M. Chirac qui plaidait le « *dossier écrasant* » de l'interprète de Téhéran, renvoyé ensuite dans son pays presque avec des excuses ; ou était-ce M. Pasqua, comme pourrait le laisser supposer le repli de M. Mitterrand sur la mise en cause du « *gouvernement* » et non plus du seul premier ministre ? Dans l'immédiat, peu importe. Car le secret d'Etat est déjà un secret de polichinelle : conversation ou pas, les faits plaident en faveur de M. Mitterrand.

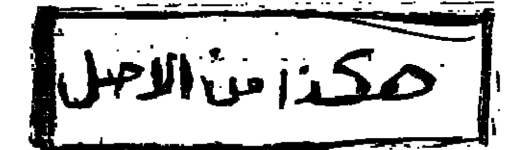
Du juge d'instruction Gilles Boulouque aux responsables du ministère de l'intérieur, en passant par la section antiterroriste du parquet de Paris, nombreux sont en effet les journalistes qui ont eux-mêmes recueilli des confidences présentant Wahid Gordji comme le *deus ex machina* des attentats parisiens de 1986, le conseiller politique ou l'officier traitant du réseau pro-iranien lié au Hezbollah, bref, laissant entrevoir un dossier « *écrasant* ».

Quand *le Monde* écrivait que le dossier judiciaire semblait moins consistant, que la focalisation sur le rôle éventuel de Gordji relevait plutôt d'un marchandage diplomatique, que l'idée « otage contre otages » était sous-jacente à cette surenchère, nos interlocuteurs assuraient que nous nous trompions. « *Tout ce que j'ai forme un lot cohérent* », nous déclarait M. Boulouque en septembre 1987, en riant de nos suppositions. Il assurait avoir plus que de simples questions de routine à poser au « témoin » attendu.

Le résultat est connu. Dans le procès-verbal d'audition du 29 novembre 1987, alors qu'un avion l'attendait déjà pour Téhéran, Gordji s'entend simplement demander par M. Boulouque : « *Certains vous ont présenté comme l'agent traitant de Mouhajer, qui était au contact direct du groupe terroriste.* » « *Allégations sans fondement* », répond-il, et, depuis, le juge a découvert qu'il n'avait plus rien à reprocher à Mouhajer...

Avant de se rendre à cette convocation, Gordji avait déclaré, sur procès-verbal, aux policiers venus le chercher à l'ambassade : « *J'accepte de vous suivre chez le magistrat instructeur, conformément aux accords passés entre les deux gouvernements.* » En juillet 1987, M. Chirac avait pourtant assuré que le juge prenait « *sa décision en toute indépendance* »...

EDWY PLENEL.



Une analyse du CNRS après le débat télévisé

L'axe gauche-droite ressuscité

par Jean-Louis Missika et Dorine Bregman

Les règles du jeu étaient contraignantes : trente minutes pour la politique intérieure, trente minutes pour l'Europe et la politique économique et sociale, vingt minutes pour les questions de société et vingt minutes sur la politique étrangère. Malgré ce cadre rigide, les deux candidats ont cherché et parfois réussi à imposer leurs thèmes et leurs priorités. La mesure du temps (1) consacré par l'un et par l'autre aux différents thèmes et à leurs associations permet de mieux cerner les sujets sur lesquels ils ont voulu mettre l'accent et la façon dont ils ont orienté leur augmentation.

Le tableau un présente la thématique des candidats classée par ordre d'importance. Si François Mitterrand reste fidèle au couple présidentiel politique étrangère-institutions (le Monde du 21 avril), Jacques Chirac, lui, fait du thème barriste de la fiscalité l'une de ses priorités.

Immigration et sécurité

C'est surtout la forte présence de l'immigration et de la sécurité qui marque le débat. Chaque candidat leur a consacré 20 % de son temps de parole. Le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour a propulsé ces deux thèmes au cœur de la controverse du second tour.

Mais si MM. Mitterrand et Chirac leur accordent une importance égale, leurs argumentations sont divergentes. C'est ce que montre le tableau deux consacré aux associations de thèmes. Au-delà de la place qu'occupe la stratégie dans un dialogue de ce genre – c'est-à-dire la critique du bilan de l'adversaire et les allusions à la chasse aux voix, – on voit que M. Chirac associe l'immigration aux problèmes de sécurité et d'emploi, alors que M. Mitterrand s'explique sur le vote des immigrés et insiste sur les questions de libertés et de salaires, sans faire la moindre allusion à la sécurité. M. Chirac associe la sécurité à l'immigration, tandis que M. Mitterrand s'en abstient, et porte son argumentation sur la lutte contre le terrorisme.

En filigrane de ces associations de thèmes, un clivage gauche-droite se dessine, qui apparaît aussi bien sur le couple immigration-sécurité que sur la fiscalité et l'emploi. Sur ces deux derniers thèmes, l'approche de M. Mitterrand est plus sociale qu'économique. Le pouvoir d'achat et la politique sociale sont associés à la fiscalité, et l'éducation à l'emploi. Tandis que M. Chirac met en avant l'influence de la politique économique sur l'emploi, et des contraintes européennes sur la fiscalité.

Un autre élément mérite l'attention : l'importance de la confrontation bilan contre bilan, rendue particulièrement aiguë par deux années de cohabitation. Cette dimension occupe une place importante dans la thématique des protagonistes, mais en plus chaque thème a fait l'objet d'une évaluation de ce type. Les résultats du premier tour ont donc pesé lourd sur ce débat. La ligne de fracture qui s'était dessinée à la mi-avril à propos de l'immigration s'est accentuée.

Lors des législatives de 1986, la classe politique française (à l'exception du Front national) considérait que l'immigration ne devait pas être un enjeu électoral. Aujourd'hui, cette retenue n'est plus de mise et le débat ne peut plus être évité. Ce thème, avec celui de la sécurité, divise le plus l'opinion publique française sur l'axe droite-gauche. Il fait ressurgir – malgré les précautions de langage de deux candidats en quête de rassemblement – des aspérités idéologiques que beaucoup croyaient, naguère, évanouies.

(1) La méthode consiste en un chronométrage du temps que consacre un candidat à un thème donné et aux autres thèmes qu'il lui associe (*le Monde* du 21 avril).

La thématique des candidats *

FRANÇOIS MITTERRAND	%	JACQUES CHIRAC	%
1. Politique étrangère	12	1. Politique étrangère	13,6
dont Europe	8	dont Europe	7,3
2. Institutions	11,2	2. Fiscalité	12,6
3. Sécurité	10,8	3. Sécurité	10,1
4. Fiscalité	10,7	4. Immigration	9,9
5. Immigration	10,5	5. Stratégie **	9,3
6. Stratégie **	9,7	6. DOM-TOM ***	7,6
7. Politique économique	8	7. Emploi	6,7
8. Emploi	7	8. Politique économique	6,5
9. DOM-TOM ***	6,3	9. Institutions	6
10. Education	5,5	10. Education	3,5
11. Politique sociale	3,4	10. Dissolution	3,5

* Les onze premiers thèmes ; ** Bilan et critique du bilan adverse ; *** Nouvelle-Calédonie.

LES ASSOCIATIONS DE THÈMES

THÈME PRINCIPAL	MITTERRAND THÈMES ASSOCIÉS	CHIRAC THÈMES ASSOCIÉS
IMMIGRATION	Stratégie* 45,3 % Institutions** 21 % Libertés 13,5 % Pouvoir d'achat*** 11,7 % Politique économique 8,5 %	Stratégie* 55 % Sécurité 25 % Emploi 10 % Institutions** 10 %
SÉCURITÉ	Stratégie* 68,8 % Institutions**** 31,2 %	Stratégie* 63 % Institutions**** 24,6 % Immigration 12,4 %
FISCALITÉ	Stratégie* 48,6 % Pouvoir d'achat 25,7 % Politique sociale 17,3 % Europe 8,4 %	Stratégie* 50,2 % Europe 39,2 % Emploi 10,6 %
EMPLOI	Stratégie* 48,8% Education 22,9 % Politique économique 9,1 % Recherche 7,5 % Politique sociale 6,7 % Europe 5 %	Stratégie* 57,5 % Politique économique 32,2 % Education 6,9 % Sécurité 3,4 %

* Bilan et critique de bilan ; ** Vote des immigrés ; *** Salaires ; **** Gordji et la cohabitation.

Selon la SOFRES

Mitterrand : 56 %
Chirac : 44 %

M. François Mitterrand bénéficierait, au second tour de la consultation présidentielle, des suffrages de 30 % des électeurs qui se sont prononcés en faveur de M. Jean-Marie Le Pen et de 17 % des partisans de M. Raymond Barre. Tels sont les résultats du sondage réalisé, les 26 et 27 avril, par la SOFRES, et publié, le 29 avril, dans *les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal* et *la Nouvelle République*. Cette enquête crédite le président de la République de 56 % des intentions de vote des mille personnes sondées, soit une avance de douze points sur M. Jacques Chirac.

En outre, 43 % des interviewés (dont 55 % des électeurs de M. Mitterrand et 29 % de ceux du premier ministre) souhaitent, si le chef de l'Etat est réélu, qu'il *« prononce le plus rapidement possible la dissolution de l'Assemblée nationale actuelle »*, alors que 41 % (dont 29 % d'électeurs du président de la République et 59 % de ceux du chef du gouvernement) préféreraient qu'*« il cherche à s'entendre le plus longtemps possible »* avec elle.

Enfin, *« au fond d'eux-mêmes »*, 48 % des personnes interrogées espèrent la victoire de M. Mitterrand alors que 37 % souhaitent celle de M. Chirac.

● RECTIFICATIF. – Deux erreurs se sont glissées dans le tableau des résultats du premier tour de l'élection présidentielle par circonscriptions législatives, publié dans nos éditions du 29 avril, dans les deuxième et troisième circonscriptions de l'Aisne :

Circ.	Total Gau +	Total Gau +	Total Dr. Waec.	Total Le Pen
2	53,80	56,72	29,14	14,12
3	53,46	56,54	30,77	12,67

Les troubles en Nouvelle-Calédonie

M. Pons demande la dissolution du FLNKS

Avant que MM. Mitterrand et Chirac n'aient, sur la Nouvelle-Calédonie, un face-à-face tendu, la situation sur le territoire, qui demeure très préoccupante, avait donné lieu à une nouvelle polémique marquée par la demande de dissolution du FLNKS formulée à Nouméa par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons.

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Chirac, avait vivement réagi aux critiques socialistes : *« Qu'on vienne aujourd'hui nous donner des leçons sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire en Nouvelle-Calédonie, c'est proprement scandaleux et c'est tout simplement, a-t-il dit, l'exploitation politicienne d'une situation qui devrait provoquer une sorte de sursaut national. »*

C'est en principe ce vendredi 29 avril que M. Chirac devait se prononcer sur la proposition de M. Pons mais la dissolution du FLNKS ne pourrait, de toute façon, être éventuellement prononcée sans la convocation du conseil des ministres en réunion exceptionnelle et sans l'accord du président de la République. Ce qui paraît peu probable.

M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé, pour sa part, que *« M. Pons récolte les fruits amers d'une politique déraisonnable »* et il a reproché à M. Juppé de *« perdre son sang-froid »*.

***« C'est en 1986 que le gouvernement Chirac aurait dû dissoudre le FLNKS »*, a indiqué, de son côté, M. Roger Holeindre, député de Seine-Saint-Denis, au nom du Front national.**

***Si Jean-Marie Le Pen était à l'Elysée, il aurait donné aux gendarmes l'ordre de riposter, de ne pas se laisser déculotter, puis il aurait engagé une action pour les délivrer.* » M. Holeindre a également dénoncé *« les trente à quarante familles de magouilleurs qui tiennent l'économie de la Nouvelle-Calédonie »*.**

La CGT a demandé *« une véritable négociation avec le peuple canaque »*. SOS-Racisme craint *« la liquidation dans le sang du peuple kanak derrière la dissolution du FLNKS »*.

Le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), M. Bernard Deleplace, a exprimé ses craintes, *« en tant que citoyen qui a fait la guerre d'Algérie »*, de *« redécouvrir avec la Nouvelle-Calédonie ce qui s'est passé en Algérie »*.

Le Syndicat national indépendant et professionnel des CRS (SNIP), membre de la FASP, a *« mis en garde le gouvernement et l'administration sur la mauvaise utilisation des forces de police, qui subissent un emploi démentiel »*. *« Certaines unités,* a souligné cette organisation, *ont des fonctionnaires sur la brèche depuis vingt-huit jours sans possibilité de détente. »*

Avant son face-à-face avec M. Chirac, M. Mitterrand avait, dans deux télégrammes, exprimé *« son estime et sa confiance »* aux gendarmes à l'œuvre en Nouvelle-Calédonie, ainsi que sa *« solidarité »* avec les magistrats, en saluant en particulier le *« courage »* du premier substitut à Nouméa, M. Jean Bianconi, capturé lui aussi par le « commando » FLNKS d'Ouvéa avant de devenir, vendredi, comme le commandant du GIGN la veille, l'un des intermédiaires entre ce groupe indépendantiste et les autorités.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a fait savoir qu'il suivait avec *« une certaine préoccupation »* les événements actuels sur le territoire.

Témoignages sur Ouvéa

« Quelque chose allait arriver »

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

Sur l'île d'Ouvéa, une certaine confusion entoure les longues tractations engagées pour obtenir la libération des gendarmes retenus en otage. M. Jean Bianconi, premier substitut du procureur de la République à Nouméa, lui aussi retenu en otage depuis mercredi matin, a effectué, au cours de la matinée de vendredi – comme le chef du GIGN, le capitaine Philippe Legorjus, la veille – en tant qu'émissaire – un aller et retour entre son lieu de détention et le quartier général des autorités pour négocier cette libération.

Le fils du gendarme Edmond Dujardin, trente-deux ans, allait à l'école de Fayaoué, jusqu'au jour où son père a été tué pendant l'attaque de la gendarmerie par un commando indépendantiste. Il n'y a plus d'enfant blanc dans les écoles du centre et du nord d'Ouvéa.

L'île est un croissant qui s'étire au nord-est de la Grande-Terre : 2 800 habitants, trente-deux abonnés dans l'annuaire téléphonique, une école primaire, un collège catholique et un collège protestant. Elle culmine à 32 mètres d'altitude dans le nord, un massif de corail creusé de trous et de falaises et la « taupinière » où sont retenus en otage une vingtaine de gendarmes.

Les habitants vivent presque en autarcie. Ceux qui travaillent s'occupent du coprah, ceux qui possèdent une voiture l'assurent généralement la première année, puis l'oublient, comme la vignette.

Le vendredi 22 avril, un professeur de gymnastique est passé à 7 h 45 devant la gendarmerie de Fayaoué avec ses élèves. Il n'a rien remarqué. Trois quarts d'heure plus tard, raconte un enseignant, le collège protestant a fermé ses portes, craignant pour la sécurité des enfants, lorsque les victimes ont commencé à arriver au dispensaire, à côté de l'établissement. A un kilomètre de là, la gendarmerie venait d'être assaillie par un groupe d'une trentaine d'hommes du FLNKS.

Vers 13 heures, un Transal a évacué les familles des gendarmes, les blessés et les trois morts. Deux heures plus tard, deux avions qui avaient amené des renforts sont repartis vers Nouméa avec une trentaine de personnes qui voulaient quitter l'île. Le soir, le vol régulier a encore emporté quelques passagers. Depuis, il n'y a plus d'avion, ni dans un sens ni dans l'autre. Une dizaine d'enseignants d'Ouvéa sont bloqués à Nouméa.

Plusieurs des quinze ravisseurs des otages sont originaires de la tribu de Gossanat, à une trentaine de kilomètres au nord de Fayaoué, où l'on accède par une route presque entièrement goudronnée. Les poteaux électriques sont arrivés l'an dernier. Un enseignant qui connaît bien la tribu y a vu une voiture, mais ni télévision ni eau courante.

L'île d'Ouvéa a connu ses guerres de religions au siècle dernier, après l'arrivée des missionnaires, lorsque les luttes entre tribus se sont parées de divergences confessionnelles. Elle reste en majorité catholique au sud, protestante au nord, Fayaoué, au centre, étant plus mélangée. On se marie peu entre communautés. Les tribus sont plus radicales dans le nord (Fulk, Palika, les tendances « dures » du FLNKS), mais certaines sont plus modérées (Union calédonienne) et le RPCR est même majoritaire à Panout, dans le centre.

Le prélude de 1984

En 1984, pendant les « événements », la mairie de Fayaoué a été incendiée, le collège protestant a éteint le feu avant qu'il y ait des dégâts. L'école catholique de Saint-Joseph a été priée de déménager. Il ne reste plus dans le nord que des « écoles populaires kanaks » (EPK), où des bénévoles font connaître à une cinquantaine d'enfants ces racines mélanésiennes que leurs parents ont craint de perdre.

Gossanat possède son EPK. La tribu, qui compte moins de deux cent-cinquante habitants, attend encore l'« université du Pacifique » qui devait s'y implanter pour assurer la formation supérieure des élèves, en liaison avec les îles Fidji et Vanuatu.

Avant le référendum de septembre dernier sur l'avenir du territoire, des témoins ont vu apparaître des séchoirs, des cuves à eau et, le jour du scrutin, des minibus ramassant des personnes âgées dans les familles anti-indépendantistes. Avant les élections régionales du 24 avril, les mêmes témoins ont senti monter l'exaspération. Sur l'île, on savait, affirment-ils, que *« quelque chose allait arriver »*, et peut-être même autour de la gendarmerie.

Après l'attaque de la brigade, l'armée a investi Gossanat et interpellé son leader charismatique, Jubély Wea, membre de l'un des deux clans de la tribu, l'autre ne partageant pas son appartenance au Palika. Ancien pasteur, l'un des représentants de l'Eglise évangélique de Calédonie il y a quatre mois au Conseil œcuménique des églises en Suisse, Jubély Wea est également ancien conseiller régional. Il a été arrêté avec un membre de sa famille dans la tribu.

L'armée « brutale »

L'Eglise évangélique à Nouméa a eu de son côté plusieurs contacts avec le pasteur Tom, de Gossanat. Selon elle, le pasteur a été contacté par un haut responsable militaire pour parlementer avec les habitants et servir d'intermédiaire dans la prise d'otage, mais, n'ayant pu obtenir le retrait des troupes, il a renoncé à sa mission.

L'armée cherchait à localiser la cache des ravisseurs. Elle a agi de façon *« très brutale »* a affirmé le pasteur Tom lundi soir 25 avril au téléphone. Les hommes de la tribu ont été parqués d'un côté, les femmes et les enfants dans un autre lieu. Les habitants ont été massés dans une promiscuité *« inacceptable »*, selon le pasteur, qui a dû intervenir pour que les soldats cessent de pointer leurs armes sur le groupe des femmes.

Depuis leur « taupinière », à quelques kilomètres de Gossanat, les indépendantistes ont finalement obtenu quelques jours plus tard le retrait de l'armée. Le *« périmètre d'encerclement du lieu de détention »*, comme dit M. Bernard Pons, s'est élargi et passe désormais au-delà de la tribu. Gossanat, aujourd'hui, prépare le « bougnat » (plat traditionnel mélanésien) pour le commando et ses otages.

CORINNE LESNES.

Près de Voh

L'un des auteurs de la fusillade de Hienghène est assassiné

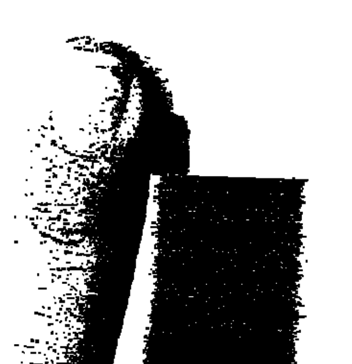
L'un des auteurs de la fusillade de Hienghène, qui, en décembre 1984, fit dix morts parmi les militants du FLNKS, José Lapetite, trente et un ans, a été retrouvé assassiné par balles, près de Voh, sur la côte ouest du territoire, a-t-on appris le vendredi 29 avril, de source officielle, à Nouméa. On indiquait, de même source, que M. Raoul Lapetite, soixante-deux ans, son père, avait disparu.

José Lapetite et les six autres de l'embuscade de Hienghène avaient été acquittés, le 29 octobre 1987, à l'issue de leur procès devant la cour d'assises de Nouméa.

Le premier ministre néo-zélandais fait l'éloge du plan Pisani

M. David Lange, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, est devenu un supporter de M. François Mitterrand. C'est l'impression qu'il a donnée au cours d'une conférence de presse, le jeudi 29 avril à Bruxelles. *« Les événements de Nouvelle-Calédonie préoccupent la Nouvelle-Zélande, de même que les autres pays de la région. Il est bien clair que nous n'acceptons pas la violence ni les comportements criminels. Cependant, avant 1986, le plan Pisani avait créé l'espoir qu'on pourrait aboutir à une autonomie locale en association avec la France. Le président de la république s'était engagé en faveur de ce plan. J'espère qu'après les élections on pourra le reprendre. La Nouvelle-Zélande ne souhaite pas la fin de l'influence française, les Canaques sont de culture française. [...] Nous pourrons éventuellement être utiles à la recherche d'une solution »*, a déclaré le premier ministre néo-zélandais. – (Corresp.)

● **L'ambassadeur de Nouvelle-Zélande convoqué au Quai d'Orsay.** – L'ambassadeur néo-zélandais à Paris, Mme Judith Trotter, a été convoqué, mercredi 27 avril, au ministère des affaires étrangères, à la suite des critiques du premier ministre de Wellington sur la politique française en Nouvelle-Calédonie. *« Le secrétaire général du ministère [...] lui a marqué l'étonnement du gouvernement français à la lecture des propos tenus par M. David Lange à Londres sur la Nouvelle-Calédonie »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay.





Le Monde
SANS VISA



Ignorés à Paris, peu en odeur de sainteté à Rome, quelques dizaines de milliers d'habitants de la Vallée d'Aoste s'entêtent pourtant à parler français.

La « furia francese » des Valdôtains

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

LE 15 février, le Canal Cinq italien, propriété de Silvio Berlusconi et principale télévision privée italienne, programme à minuit, heure du crime, un entretien avec un « *agent double* ». Le visage dans l'ombre, « Luigi Quinto » explique qu'il a travaillé pour le SISDE, la police secrète de la Péninsule, mais que, sous le nom de « Mario Ferrante », il a collaboré durant trois lustres « *avec les services spéciaux français* ».

Et sa colère éclate : « *J'ai constaté, comme agent secret de la France, des pratiques incroyables qui m'ont révolté, telles que des livraisons d'armes illégales à l'Iran et à l'Afrique du Sud.* » Ce qui choque particulièrement le vertueux espion, c'est que ces « *honteux trafics* » utilisent l'Italie à son insu, notamment *via* Aoste (prononcer Oste). Et le nom d'un habitant très tranquille de cette paisible ville de trente-cinq mille âmes est lancé : Hubert Sullice, ancien agent consulaire français, ci-devant directeur de la microscopique Alliance française dans la petite cité.

Quatre colonnes à la une

L'affaire tombe à plat ; mais elle est relancée le 5 mars par le même animateur de télévision sur une autre chaîne Berlusconi, relayée cette fois, le même jour, à la une de *la Vallée Notizie*, petit « *hebdomadaire indépendant* » au titre franco-italien paraissant en Italie septentrionale. Les Valdôtains découvrent sur quatre colonnes cette interrogation en regard de la photo d'Hubert Sullice : « *Le responsable de l'Alliance française à Aoste serait-il le cerveau d'un trafic d'armes ?* »

En forme de réponse affirmative, *la Vallée Notizie* donne force détails jusqu'à l'aspect des sacs de sucre d'une marque française connue qui envelopperait des « *tonnes d'armes* » gagnant Gênes *via* le tunnel du Mont-Blanc et Aoste. On n'est pas plus avancé si ce n'est, quand même, qu'un curieux bout d'oreille apparaît dans le dernier paragraphe : « *Reste à savoir quel est le véritable rôle que jouent certains centres culturels étrangers qui serviraient de couverture aux services secrets de différents pays. Cette histoire risque de faire d'illustres victimes au Palais régional.* »

Tout est probablement dans les quatre derniers mots. La région autonome d'Aoste est en effet gouvernée depuis trois lustres par l'Union valdôtaine, détentrice d'une faible majorité au conseil de la Vallée, le Parlement local. Des élections sont prévues en juin. Le mouvement au pouvoir à travers Auguste Rollandin, vétérinaire pas encore quadragénaire, travaille à une accentuation, notamment culturelle, de l'autonomie que l'Etat italien s'est laissé arracher de mauvaise grâce en 1948 et dont il n'a, depuis lors, cessé de rogner les prérogatives.

Ainsi il n'a pas fallu moins de quarante ans pour que les Valdôtains, qui ont le français pour langue depuis aussi longtemps que les Français eux-mêmes, obtiennent, tout récemment (*le Monde* du 9 mars) que l'enseignement primaire devienne réellement bilingue franco-italien, dans leur contrée. Le combat politique est maintenant commencé pour le secondaire. Les montagnards francophones d'Italie veulent aussi « *une vraie radio autonome, diffusant des informations politiques* ». Sans doute un jour auront-ils le toupet de réclamer une télévision. Cela inquiète vraisemblablement certains intérêts.

Le précédent chef de la junte – c'est le nom peu démocratique du très démocratique gouvernement provincial – des Vallées, Mario Andrione, a été « mouillé » dans une ténébreuse affaire où ont été évoqués tour à tour la Mafia, l'« argent sale », et surtout le casino de Saint-Vincent, l'un des principaux d'Europe, et poule aux œufs d'or des Valdôtains bien qu'ils n'aient pas le droit d'y jouer. Mario Andrione a dû passer quatre années caché en France, d'où il vient d'obtenir de rentrer, après un « arrangement à l'italienne » qui ne lui donne pas encore le droit de résider en permanence à Aoste.

Tout cela sans doute parce que quelques dizaines de milliers de personnes, réparties sur un peu plus de 3 000 kilomètres carrés dans l'extrême nord-est de l'Italie, au pied même du versant oriental du mont Blanc, entre Savoie et Romandie, s'entêtent, sans aucun appui extérieur, à parler français dans un environnement très majoritairement italophone et s'arcboutent farouchement sur cette originalité pour obtenir un maximum d'avantages politiques et économiques.

« *Il y a probablement un vague fond de vrai dans l'affaire Quinto-Ferrante mais il faut plutôt le chercher du côté d'un règlement de compte subalterne entre services français et italiens* », estime un notable valdôtain, qui ajoute : « *Mais l'inquiétant c'est qu'on a voulu utiliser cette nouvelle, en elle-même sans intérêt, contre notre particularisme, insinuant même, à travers une caricature de presse, que bilinguisme = armes = drogue... Cependant à quelque chose malheur est bon, puisque nous avons réussi à attirer sur nos montagnes l'attention de l'ambassadeur de France à Rome en personne, qui viendra nous voir dans le courant de l'année.* »

L'impair de Sapho

Et la femme de notre interlocuteur d'ajouter : « *Peut-être comme ça la France sera forcée de se souvenir que la Vallée d'Aoste est sa sœur culturelle – sa sœur attention! pas sa fille, car nous avons grandi en même temps!* ». Et de déplorer que la chanteuse Sapho ait commencé son récital à Aoste « *en s'excusant de chanter en français* » ; que les skieurs français du dimanche s'adressent en anglais, « *même pas en italien!* » aux commerçants de Courmayeur ; que les journaux français « *mettent plus de temps pour arriver à Aoste qu'à Naples* », et de conclure : « *Au train où vont les choses, il y aura bientôt plus de Valdôtains francisants à Levallois-Perret que chez nous* » (l'actuel département des Hauts-de-Seine est de longue date un point de chute pour les immigrés du Val-d'Aoste. Dès 1897 fut fondée l'Union valdôtaine de Paris).

C'est vrai que la plupart des Français ignorent aujourd'hui que le Val fait partie de ce collier « francien » qui, de Monaco à la Wallonie et à travers le Luxembourg et la Suisse, donne en Europe un glacis linguistique à la France. Les Valdôtains, eux, ne l'ont pas oublié. Ni qu'après la seconde guerre mondiale, de Gaulle faillit les annexer, comme Tende et La Brigue, poches francophones de cinq mille habitants en tout, qu'un référendum enleva en 1947 au Piémont pour les réunir au comté de Nice.

Seule l'opposition des Américains, trouvant ainsi une occasion de bien se faire voir de l'Italie vaincue, et celle de militaires français considérant encore le projet – symptomatiquement dû à un Valdôtain du siècle passé, l'ingénieur Alby – du creusement du Mont-Blanc comme une utopie, empêchèrent de Gaulle de faire en Val d'Aoste « *le coup de Napoléon III* ».

L'empereur des Français, en échange de son engagement en faveur de l'unité italienne autour du roi de Piémont-Sardaigne, avait obtenu en 1860, le rattachement à son empire, par plébiscite, de la Savoie et de Nice, contrées francophones. Il avait laissé au futur roi d'Italie ce Val d'Aoste, dernier souvenir de la partie « française » de son fief originel et surtout terrain de chasse favori de la dynastie. Sur une place d'Aoste trône toujours, malgré la République, et bien qu'il soit la bête noire des Verts, un Victor-Emmanuel II, le pied sur un chamois, roi chasseur s'il en fut.

En 1945, donc, on se bagarrait sec dans les venelles d'Aoste entre rattachistes et italistes. Un sondage officieux réalisé par l'occupant français donnait environ 75 % des voix aux premiers, en cas de consultation. Les Valdôtains, à aucun moment de leur histoire, n'avaient souhaité entrer dans ce royaume de France, dont la neige les séparait alors plus de la moitié de l'année et où « *l'impie Révolution de 1789* » avait non seulement persécuté la Sainte Religion catholique, mais guillotiné Louis XVI, beau-frère d'un de leurs princes savoyards adorés.

Les deux Humbert

L'histoire du Val d'Aoste, ce fut longtemps, très longtemps une idylle presque parfaite entre des montagnards passionnément attachés à leurs libertés et franchises en tous domaines et la maison de Savoie, alors fixée à Chambéry. Le premier pacte remonte à Humbert Blanches-Mains, peu après l'an mil. Mais, au lendemain de la seconde guerre mondiale, son lointain descendant, l'éphémère Humbert II, avait beau porter le même prénom, ce n'était pas suffisant pour toucher le cœur meurtri des Valdôtains, italianisés de force par Mussolini – « *Jusqu'à nos noms et ceux de nos villages!* ». – contraints par le Duce de poignarder dans le dos la France doublement sœur, latine et francophone.

Aussi, je vous fiche mon billet que bien des cœurs de vétérans ont dû secrètement saigner lorsque, en janvier, l'Association française des rescapés du plateau des Glières a, « *pour prévenir tous risques d'incidents* » *(sic)*, mesquinement refusé à l'Association des Alpins d'Aoste de participer aux cérémonies du quarante-quatrième anniversaire du combat des Glières...

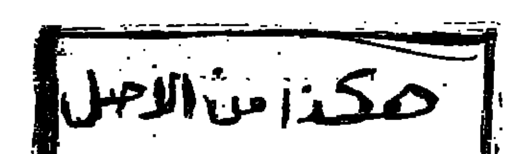
La résistance au fascisme national et au nazisme occupant fut sans pitié, désespérée, héroïque. Emile Chanoux (1906-1944), Jean Moulin du Val d'Aoste, expira sous la torture plutôt que de révéler l'organigramme du secteur de la Résistance qu'il commandait. Avant son arrestation à Chambéry – ô symboles! – en 1943, Emile au Grand-Front avait laissé ce mot d'ordre : « *Action autonomiste ouverte, action séparatiste cachée.* » De Gaulle, en Alger, avait l'oreille fine. D'où la tentation annexionniste.

Aujourd'hui la place principale d'Aoste porte le nom de Chanoux, mais enfants et petits-enfants de ses compagnons d'armes relativisent le projet du jeune chef sacrifié. « *Il voulait étoffer l'idée séparatiste uniquement pour effrayer Rome et en obtenir un max en matière d'autonomie.* » Aucune nation n'échappe à l'Histoire arrangée au goût politique du jour...

Un autre refrain, plus crédible, s'entend de nos jours dans les Vallées : « *Heureusement que la France ne nous a pas annexés, sinon elle aurait ratiboisé notre personnalité comme elle l'a fait en Savoie ou en Provence. Les professeurs français que la junte a fait venir nous ont donné une idée de ce qu'aurait été votre impérialisme : ils voulaient expulser du vocabulaire de nos enfants tous ces mots bien français qui ne sont pas utilisés en France au sens que nous tenons à continuer à leur donner, comme syndic (maire) ou assesseur (ministre)* ».

En somme, cet étonnant petit peuple qui, hautes rocailles neigeuses aidant, apparaît comme un mélange de Liban et de Tibet, s'est toujours battu, et continue de le faire, sur deux fronts hégémoniques : la France et l'Italie.

(Lire la suite page 14.)



هكذا من الأجل

La « furia francese » des Valdôtains

(Suite de la page 13.)

Ainsi de Rome on veut bien recevoir la télévision, mais on guerroie durant des années, et on finit par l'obtenir, afin qu'elle laisse le Val capter librement Antenne 2. De Paris on veut bien, donc, un peu de télé, des livres, des journaux, des touristes, quelques gestes d'amitié de temps en temps, si ce n'est pas trop exiger, mais on rejette le jacobinisme de ses instituteurs ou de ses politiciens.

Car la francité valdôtaine n'est pas celle de la France ni de la Belgique et pas tout à fait non plus celle du très proche Valais. La véritable langue maternelle du Val-d'Aoste, puisqu'il faut tout avouer, n'est d'ailleurs pas le français : c'est le franco-provençal, qui était naguère parlé aussi en Savoie, et en a disparu sur les coups centenaires de la francisation. Ce franco-provençal, comme tous les dialectes paysans, a des variantes sensibles de village en village, en Val d'Aoste même. Aussi depuis des siècles l'idiome véhiculaire des Valdôtains a toujours été le français, dans la poésie, les écoles, les bureaux, les églises.

L'Eglise vire de bord

L'Eglise fut longtemps, comme au Québec, l'âme du refus linguistique. Mais ici tout a chaviré du jour au lendemain, après le concile Vatican II (1962-1965). *« Des ordres sont venus de chez le pape ! »* Vrai ou faux, en tout cas aujourd'hui Aoste a un évêque toscan qui commet des impairs chaque fois qu'il fait l'effort d'employer quelques mots de français, jusqu'à saluer une mairesse du nom de *« femme publique »*...

Et pour se confesser ou entendre la messe en français, mieux vaut grimper dans un village des dix vallées latérales que de rester à Aoste, où d'immémoriaux saints indigènes – Joconde et Anselme à la cathédrale, Ours à la collégiale – restent quand même fidèles au poste. Ils ne sont pas aussi antiques toutefois que les remparts, la porte Prétorienne, l'arc de triomphe ou le pont du Lys, qui remontent à la fondation d'Augusta Praetoria par les Romains. « Aoste » est ce qui reste de la prononciation, par les tribus celto-ligures romanisées, du mot *« Augusta »*. C'est tout de même à Rome que les Valdôtains doivent leur latinité et leur francophonie...

Mussolini voulut effacer la seconde tout en gonflant la première : d'où des vagues organisées d'immigrés de Venise ou des Deux-Siciles. *« Ces derniers nous firent un peu le même effet qu'avaient dû procurer à nos ancêtres les Sarrasins qui, au dixième siècle, vinrent brûler l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune et razzier nos cols et nos vallées »*, raconte malicieusement un érudit aostois. Moins gentiment, les élus actuels, tels le sénateur César Dujany, ancien professeur de français, et le député Lucien Caveri, journaliste même pas trentenaire, ronchonnent tout bas contre les immigrés sudistes qui, attirés par la prospérité alpine, continuent lentement de venir italianiser Aoste. En 1988, un tiers seulement des trente-cinq mille habitants du chef-lieu, dont l'aspect est de moins en moins « français », ont le franco-provençal comme langue maternelle.

La francophonie s'est réfugiée dans les montagnes, comme les chrétiens au Proche-Orient. Et encore, ce n'est pas si simple. A Aoste, notre consœur Lucienne Landi fait figure de pasionaria du français. A Issime, son village du val de Gressoney, elle passe au contraire pour le bouclier du parler alémanique... Oui, alémanique ! Car les Valdôtains, minuscule minorité en Italie, ont en leur sein une minorité infinitésimale : les Walsers.

« Un professeur de Zurich, lisant le Pater *que nous récitons à Issime et à Gressoney-Saint-Jean et Gressoney-la-Trinité, nos trois villages germanophones, aux noms pourtant bien français, s'est écrié :* « Mais c'est de l'allemand du haut Moyen Age ! » Les Walsers d'aujourd'hui, qui parlent, outre leur archaïque patois alémanique, le franco-provençal, le français et l'italien, et dont l'un d'entre eux, René Alby (frère de l'« inventeur » du tunnel transalpin) s'est donné les gants, au siècle passé, de publier une excellente traduction française de la *Divine Comédie*, de Dante, ne sont guère plus de mille cinq cents ; ils n'entendent pas pour autant disparaître et ils vont réclamer à Aoste, comme les Valdôtains le font à Rome. Vertigineuse diversité de l'Europe qui n'a finalement rien à envier aux confessions du Levant ou aux ethnies d'Afrique !

Et quelle Histoire, bon Dieu ! Les seuls châteaux forts de la Vallée, à force de présence dans le paysage, suspendus entre plaine et montagne, bousculent les siècles et nous les font remonter comme dans l'album de Mickey : au pied des mont Emilius et Bec-de-Nonne, Fénis a dû avoir ses doubles créneaux médiévaux un peu efféminés au siècle dernier par quelque Viollet-le-Duc des parages, mais ses parois peintes à fresque vers 1415 donnent les actualités, les préjugés, les idéaux aostois très gallicans du temps, tandis que les peintures du castel d'Isogne nous enseignent les recettes de salaisons médiévales, les fruits et légumes – raves, courges, raisins, cerises – prisés à l'époque.



Saint-Pierre

DINO FRACCHIA/CONTRASTO

Le moine du casino

Bard ramène quant à lui au Tibet avec sa forteresse de tous les âges, étagée comme le Potala, suspendu comme les jardins de Babylone, revêche comme du Vauban. *« Hannibal et ses éléphants ont longé cette gorge »*, assure un écolier du coin qui a des lettres. *« Bonaparte est passé par là de nuit pour envahir l'Italie proprement dite, sans bruit, avec de la paille autour des sabots de ses chevaux »*, affirme son professeur.

A ces flamboyances vous nous permettrez de préférer un plus modeste château fort, au sonore nom latin : Verres. Sans échauguettes ni fanfreluches, d'un seul bloc sans la moindre fantaisie, martial, sévère, candide sur son roc, il résume, à travers son architecture et la longue lignée de ses bâtisseurs – les Challant, durant des siècles famille patricienne majeure du Val, – le crâne entêtement valdôtain.

Rassurez-vous, les Vallées ont également leur côté canaille. Placé sous l'invocation de Vincent, saint moine qui n'en peut mais, le casino de ce nom nous transporte en quelques minutes de l'air vertueux des cimes à la tabagie alcoolisée la plus débridée. Ça y sent aussi la politique et, bien sûr, mais particulièrement fort, l'argent. L'apport du casino aux Valdôtains représente 10 % du budget régional, dont le montant total est faramineux pour cent quinze mille âmes : l'équivalent de 4 milliards de francs...

Huit cent vingt-cinq mille joueurs ont goûté en 1987 à l'enfer du jeu dans les immenses salles de marbre, glaces et faux or, mélange à hurler de Las Vegas et d'Aix-les-Bains, ouvertes tous les jours que Dieu fait sauf pour Noël. Le 26 décembre 1987 le public, comme fouetté par la fermeture de la veille, fournit le record de neuf mille quatre cent trente joueurs dans une seule journée.

Retraités turinois arrivés en car pour l'après-midi, grands bourgeois lombards du soir, latifundistes siciliens ou avocats napolitains venus spécialement du Mezzogiorno avec un air mafieux à couper au couteau, joueuses-fumeuses-buveuses aux traits triplement ravagés, tous imitent éternellement sans le savoir la Jeanne Moreau de *la Baie des Anges* (1) autour de la table rouge du « privé », réservée aux grosses mises, derrière des portes capitonnées de bordel d'avant-guerre, ou autour des tables moins ruineuses.

Une armée de quatre cent vingt croupiers, dont deux croupières, et de quarante-cinq contrôleurs et commissaires surveillent et cajolent ou rudoient, selon la nécessité du moment, ce monde de fronts anxieux et d'ongles rongés qui voit passer chaque soir l'équivalent de vingt-cinq millions de francs, libres de tout impôt. Voit ou « sent », car même des aveugles jouent furieusement dans ce mégacasino.

On comprend que la société privée, conventionnée avec la province, qui gère Saint-Vincent, suscite des convoitises dans un pays où les casinos se comptent sur les doigts de la main. On comprend également que ce grand brassage d'argent attire les fortunes mal acquises et aussi, pour les petits joueurs, tout un peuple blême des coins et encoignures, les « prêtes-sous » qui, à l'aube, rachètent à la va-vite les bracelets des femmes et les chevalières des hommes.

Si le joueur est au bout du compte toujours perdant, les Valdôtains, eux, ne voient pas leur avenir sous ce jour fatal. Et il est vrai que, même si au lever du rideau du troisième millénaire, les satellites français, les députations aux sommets francophones, le bilinguisme scolaire ne sont pas parvenus à pérenniser l'identité linguistique des Valdôtains, il leur restera à tout le moins ce solide tempérament de ne jamais agir comme tout le monde, si bien symbolisé par cet accent circonflexe sur leur nom, reflet de leurs montagnes, et qu'à force de ténacité ils ont obtenu que rétablisse le Larousse.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Film de Jacques Demy (1963).

Carnet de route

● **Comment y aller ?**

La desserte aérienne du Val d'Aoste se fait par Turin, à une centaine de kilomètres par l'autostrada.

Quand on vient de France ou de Suisse par la route, le voyage s'effectue rapidement par les tunnels du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard. A la belle saison, il est agréable d'arriver par les cols reliant la région valdôtaine à la Romandie et à la France alpine. Ne pas manquer, en avril et octobre, les combats de vaches, véritable pendant des luttes entre chameaux en Turquie, et d'où sort chaque année « *la reine des reines* » qui gouvernera durant douze mois le peuple bovin de la province.

● **Que lire ?**

Rares sont les guides consacrant plus de quelques paragraphes à une province certes peu « typique » de la Péninsule, mais riche en paysages vierges (notamment le parc national du Grand-Paradis, où mouflons et bouquetins s'ébattent en paix depuis 1922) et en monuments anciens, sans parler des forts liens culturels et historiques franco-valdôtains et d'une appétissante gastronomie montagnarde (ne serait-ce que l'onctueux fromage de vache, la *fontine* ou le muscat blanc de Chambave, cité par Alexandre Dumas dans son *Dictionnaire de cuisine*).

Pratiquement inconnue en France, la littérature régionaliste des Vallées francophones d'Italie ainsi que des ouvrages d'histoire locale sont disponibles dans l'unique mais excellente librairie « française » d'Aoste, la Librairie valdôtaine (28, rue de Tillier, 11100 Aoste. Tél. : (0165) 43-649). Dans le kiosque voisin, vous pourrez acheter le très régionaliste hebdo *le Peuple valdôtain*.

Il faudrait avoir aussi vérifié dans l'œuvre de Xavier de Maistre, auteur du fameux *Voyage autour de ma chambre*, si « *les plus belles années de (sa) vie* » (1793-1799), passées à Aoste, correspondent au meilleur de ses écrits.

La junte régionale a publié pour sa part plusieurs opuscules en français retraçant l'histoire politique mouvementée des Vallées, en particulier *le Particularisme valdôtain*, d'André Zanotto (Ed. de la Région autonome de la Vallée d'Aoste, 1985), qui contient une bonne bibliographie en français et en italien.

Un auteur français, Marc Lengereau, ancien chargé de conférence à l'Institut d'études politiques de Grenoble, s'est consacré avec une minutie de moine aux affaires valdôtaines au vingtième siècle, sur lesquelles il a publié plusieurs études, notamment : *la France et les questions valdôtaines au cours et à l'issue de la Seconde Guerre mondiale* (Société d'histoire alpine et italienne, Grenoble, 1975), *le général de Gaulle, la Vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes* (Co-ed. Université de Grenoble et Musumeci, Aoste, 1980) et *Une sécession manquée* (Musumeci, 1984), qui fait le point sur les tumultueux rapports franco-italo-valdôtains de 1943 à 1952.

ESCALES





ALAIN POTIGNON

Florence la Magnifique

Il Beato Angelico et Michel-Ange, Masaccio et Léonard, il palazzo Pitti et San Miniato, les jardins Boboli... On commence et l'on s'arrête pour ne pas tourner à l'inventaire alors que la grâce est partout dans cette ville unique. Curieusement, alors qu'elle exerce sur eux une fascination justifiée, les Français sont parmi les moins nombreux des Européens à se rendre à Florence. Est-ce l'absence de voie d'accès « rapide » ? La plus belle approche de la noble cité florentine est, sans conteste, l'arrivée par la route venant de Sienne. La campagne toscane prépare au Quattrocento, le vert annonce l'ocre et la pierre grise.

Si l'on ne peut s'offrir des transitions, il faut voir Air France. La compagnie nationale offre, dans son catalogue Vacances, et via sa filiale Jet-Tours (vente dans les agences de voyages) un choix de vols assortis d'une réservation d'hôtel et de voiture. On peut aussi retenir des week-ends qui présentent l'avantage, pour le voyageur, de « descendre » dans des palais hôtels à un tarif vraiment préférentiel. Le forfait coûte 2 590 F ou 2 730 F selon la période et comprend les vols, l'hébergement en chambre double et petit déjeuner.

Il est utile de savoir que les billets circulaires Air France permettent d'entrer en Italie par une ville et d'en ressortir par une autre. Et intéressant de noter qu'un musée d'art contemporain ouvre le 25 juin prochain à Prato, à une quinzaine de kilomètres de Florence.

Salon à vacances

Précieuse escale pour ceux qui, à l'approche des congés d'été, n'ont pas encore « bouclé » leurs vacances, le Salon du tourisme et des vacances se tient du 30 avril au 12 mai, de 10 heures à 19 heures (nocturnes jusqu'à 22 heures les mardis 3 et 10 mai et jeudi 5 mai) dans le cadre de la Foire internationale de Paris, au Parc des expositions de la porte de Versailles (hall 1). Plus d'un millier de destinations et de formules seront ainsi présentées sur les 20 000 mètres carrés occupés par quatre grands secteurs. Celui des offices de tourisme étrangers (dont, cette année, les Pays-Bas et Cuba), celui des régions et départements français (avec, organisé par la Maison de la France, un grand concours de géographie destiné aux enfants), celui des stations de sports d'été (avec un mur d'escalade pour s'initier à la varappe) et celui du « Village des voyages », où une cinquantaine d'agences et de producteurs offriront la possibilité de réserver ses vacances à des conditions avantageuses. Réductions et promotions seront signalées par des soleils rouges ou orange, le jaune signalant les offres spéciales destinées aux personnes âgées, aux enfants et aux jeunes mariés.

Une manifestation placée sous le signe de la fête, grâce notamment aux danseurs créoles et au groupe Kassav, qui plongeront les visiteurs dans l'atmosphère colorée du Carnaval des fleurs de la Guadeloupe. A signaler une reconstitution graphique de la vieille ville de Jérusalem, sur le stand d'Israël (pour son quarantième anniversaire) et le plus grand flipper du monde qui, sur un parcours de 75 mètres, permet de retracer, en cinq minutes, le circuit d'un touriste en Suisse.

Prix d'entrée pour la Foire de Paris : 29 F, 15 F pour les enfants de sept à quatorze ans et les groupes d'au moins dix personnes. Ceux qui souhaitent préparer leur visite peuvent consulter le service minitel : 3615 GESTEL, qui permet, notamment, de trouver le ou les exposants proposant les vacances que l'on cherche.



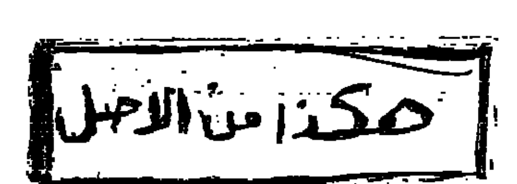
PHILIPPE GABEL

Les bosquets de Versailles

Le premier s'appelle la Salle de bal ou Bosquet des rocailles. Une petite arène aux gradins de verdure et aux cascades étagées. Louis XIV aimait à y donner des bals. Des girandoles de cristal, posées sur des torchères, éclairaient la nuit. Le deuxième se nomme Bosquet de la colonnade. Péristyle de marbre décoré de trente-deux colonnes et pilastres soutenant des arcades ornées de frises, il servait de cadre aux soupers donnés par le roi, de jour comme de nuit. Deux petits pavillons de marbre, détruits par Louis XVIII, expliquaient le nom du troisième : Bosquet des dômes. Le Roi-Soleil aimait s'y rendre en galante compagnie, pour prendre une collation et écouter de la musique. De ce lieu, il ne reste qu'un bassin central entouré de deux balustrades finement sculptées. Quant au quatrième, le Bosquet des bains d'Apollon, il tient du jardin anglo-chinois avec son petit lac bordé d'un énorme rocher artificiel percé de grottes. En contrebas, sur deux terrasses, les célèbres Chevaux du soleil.

Quatre bosquets parmi les plus beaux du parc de Versailles mais dont l'ancienneté et la fragilité expliquent qu'ils soient habituellement interdits au public. Exceptionnellement, il en ira autrement à l'occasion des Grandes Eaux musicales qui, pour la première fois, auront lieu tous les dimanches, du 8 mai au 2 octobre, ainsi que le jeudi 12 mai et le lundi 15 août. De 11 h 15 à 11 h 35, les Fontaines joueront sur la grande perspective tandis que tous les bassins et bosquets du parc seront à leur tour de la fête, de 15 h 30 à 17 h 30.

Il en coûtera 15 F et 11 F pour les familles nombreuses. Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs. Tél. : (1) 39-50-36-22.



LA TABLE

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 ÉPERNAY. T. 26-58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.
Cuvée 1982 du « Rédempteur ». Médaille d'argent, concours sélection mondiale, MONTRÉAL 1988.

BORDEAUX SUPER. Fco TTC
1985, 120 bout. à 18 F .... 2160 F
1985, 120 blanc sec .... 1500 F
1982 ou 1979, 48 b. .... 1340 F
BELLOT, vigneron
33620 LARUSCADE. Tél. 57-68-60-41.

SUISSE — LA BONNE ADRESSE

ZERMATT 107 hôtels de toutes catégories, 3000 appartements de vacances, 388 km de promenades, école de ski d'été et centre d'alpinisme, ski d'été, programme de sport varié.
Offres spéciales d'été 1988 :
– Semaines forfaitaires : ski d'été, ski et tennis, semaines familiales, semaines seniors.
– Programmes de vacances varié « Jouer à Zermatt ».
Information : Office du Tourisme, 3920 ZERMATT, tél. 1941/28/661181.

A LAUSANNE HOTEL VICTORIA ★★★★
100 lits tt confort, tranquillité, sit. privilégiée à 200 m de la gare et du centre des affaires. Chambres avec radio, TV, ligne téléph. directe. Service 24 h sur 24. Bar. et salles de confér. de 10 à 60 places. 46, av. de la Gare - Tél. 1941/21/20-57-71 - Télex 450644
R. HAEBERLI, PROPRIÉTAIRE



LAC DE GENÈVE – MORGES
Hôtel du Mont-Blanc au Lac
Bord du lac, dès 60 FS (env. 240 FF) av. petit déjeuner en chambre double. Arrang. fort. Tél. : 19-41/21/8023072.

HÔTELS

Alsace

68590 THANNENKIRCH
TOURING HOTEL ★★
Tél. 89-73-10-01
Logis de France - Envois dépliant.

68590 SAINT-HIPPOLYTE
Pour vos vacances
HOSTELLERIE MUNSCH ★★★
AUX DUCS DE LORRAINE
Au pied du Haut-Koenigsbourg.
Montagnes, forêts, promenades, séjour agréable. 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-09.

Campagne

CHAUMONT-SUR-THARONNE
HOTEL ★★★ RESTAURANT ★★★★
LA CROIX BLANCHE
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE
Tél. : 54-88-55-12
Relais gastronomique

Côte d'Azur

83240 CAVALAIRE
HOTEL-RESTAURANT LA CALANQUE ★★★
« Les pieds dans l'eau ». Site exceptionnel. Chbres avec TV. Piscine. Tennis. Spéc. poissons. 1/2 pens. à partir de 450 F/jour et par personne.
Tél. 94-64-04-27.

NICE
HOTEL LA MALMAISON
Mapotel Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer, calme, grand confort.
TV COULEUR PAR SATELLITE
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin, chambre, TV couleur.
tél. direct, minibar.

Montagne

05470 AIGUILLES-EN-QUEYRAS
HOTEL SUPER 2000
Soleil et flore du Queyras.
Randonnées accompagnées. Piscine.
159 F par jour, pension complète.
Tél. (16) 92-44-24-80.

AUVERGNE
Vacances ! Détente !
AU FAMILY HOTEL ★★
Ascenseur. Piscine. Tennis. Parc 1 ha. Park.
Av. Émile-Duclaux, 15800 VIC-SUR-CÈRE.
Tél. 71-47-50-49.

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
(Hautes-Alpes)
Parc régional du Queyras
Hôtel Restaurant LE CHAMOIS ★★NN
LOGIS DE FRANCE
Cuis. gastronomique. Soleil, calme, randonnées. Sem. pens. 1281 F à 1743 F TTC. 1/2 pens. 1029 F à 1365 F TTC.
– 15 % jusqu'au 19/6/1988.
Tél. (16) 92-45-83-71

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Sur village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Chamb. - studio + cuisinette-grill.
Depuis 450 F pers./semaine.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pensions de 1617 F à 1848 F sem.
Demi-pens. de 1267 F à 1617 F.

Provence

ARDÈCHE
07260 JOYEUSE
HOTEL LES CÈDRES ★★
Découvrez les gorges de l'Ardèche en canoë. 1/2 pens. 5 jours 1705 F. Piscine, parc, parking.
Tél. 75-39-40-60.

Sud-Ouest

24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD
AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
★★NN. Piscine. Practice. Circuits pédestres. Equitation 2 km. Toutes chamb. w.-c. + bains.
Demi-pens. et pension 180 F à 255 F.
Tél. (16) 53-29-95-94.

Italie

RIMINI



Un coin de France sur l'Adriatique!
HOTEL MONTMARTRE
I-47040 TORRE PEDRERA/RIMINI
Tél. 1939541/721371-721212.
Tres belle position sur la mer. Moderne et élégant avec tous les conforts. Cuisine soignée avec possibilité de changer de menu. Barbecue à la piscine. Salle de projection de films. Fêtes hebdomadaires. Jardin. Solarium. Parking. Pension complète: mai 33.000 Lires; juin et septembre 42.000 Lires; du 27/6 au 31/7 50.000 Lires; du 1 au 28 août 60.000 Lires. Demandez notre dépliant: il vous donnera envie de passer vos vacances chez nous.

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES ★★★
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR
LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. Cotti
tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

TOURISME

Partez tranquillement
vous faire peur !
Escalade, parapente, spéléo, canyons, hydro-speed : ce sont nos stages
« ADRÉNALINE »
Avec notre niveau d'exigence : seulement trois à six participants par guide.
Brochure sur demande au :
RENARD VAGABOND
Vacances « hors-traces »
30, galerie des Baladins, 38100 GRENOBLE
Tél. : 76-40-18-60 et 76-09-14-92.
Agrément Tourisme n° 238007 ANCEFSF.

L'ILE DE JERSEY
« LA BELLE ANGLO-NORMANDE »

Au printemps, l'île dévoile ses 116 m² de charme.

Elle revêt sa robe fleurie, déroules ses plages de sable d'or, bichonne ses 850 km de merveilleuses petites routes.

Elle vous ouvrira grand les portes de sa superbe réserve d'animaux en voie de disparition, sa ferme aux papillons, les serres où s'épanouissent cinq mille variétés d'orchidées.

Elle vous accueillera dans ses cinq cent cinquante hôtels et pensions ; elle y dressera la table autour de laquelle vous dégusterez crustacés, primeurs, poissons et laitages du cru, tout cela arrosé des meilleurs vins français, aux meilleurs prix.

Dans les pittoresques rues piétonnes de Saint-Hélier, la capitale, elle vous tentera par les prix hors taxes de ses multiples magasins.

Et, enfin, elle effacera le stress de la vie moderne.

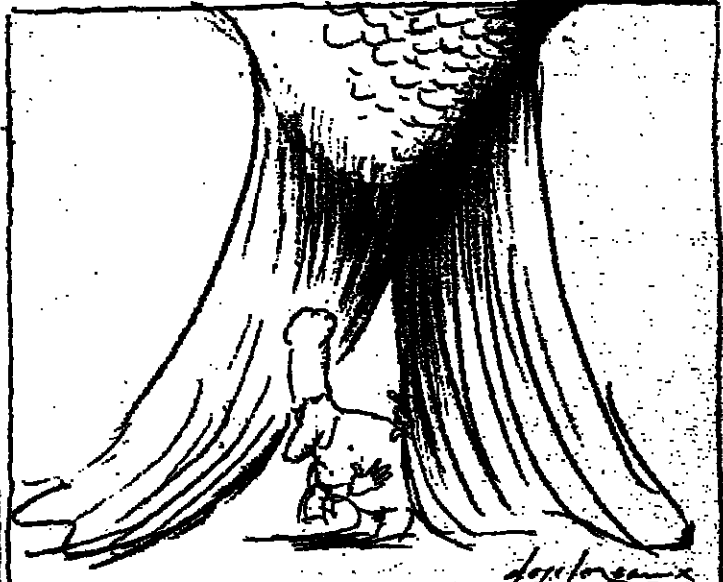
JERSEY, c'est la détente, le dépaysement et une qualité de vie particulière.

Pour documentation en couleurs, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
19, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Tél. (1) 47-42-93-68

Messieurs... la mer !

DÉBUT mai, à la Foire de Paris, c'est donc tout ce qui vient de la mer qui doit inspirer les chefs participant aux démonstrations culinaires du stand du Gaz de France. En voici la liste : Jenny Jacquet (30 avril), Patrick Lenôtre (1er mai), le jeune chef du Bourdonnais (2 mai), Brigitte Huerta du *Vieux Clodoche* à Chennevières (3 mai), *Lasserre* (4 mai), Roger Lamazère (5 mai), le *Bristol* avec Emile Tabourdiau (6 mai), Ignace, du *Petit Bedon* (7 mai), Michel Brunetière (le *Sully d'Auteuil* – 8 mai), le *Relais Louis-XIII* (9 mai), *Petrus* (10 mai), le bon Vigato dont l'*Apicius* fête ses dix années de succès (11 mai) et enfin, le 12 mai, le *Sallambier* (restaurant de l'Hôtel Balzac).

Ainsi de la darne de saumon de Loire au beurre blanc (Jenny Jacquet) à la boulangère de saint-pierre au fumet de langoustine de Philippe Bardeau (*le Bourdonnais*), du tronçon de lotte au pure-malt de Marc Daniel (*Lasserre*) aux rougets aux écailles de pommes de terre (du *Relais Louis-XIII*), etc., les spectateurs (et goûteurs) pourront apprendre *à traiter le poisson.*



DESCLOZEAUX.

Certes la ménagère sait que bar, barbue, colin, turbot, rouget sont de toutes saisons, que la sole doit être « oubliée » en février, période où elle est œuvée, que le saumon est interdit en octobre, novembre et décembre. Que les *mois en « r » font fuir saint-jacques* et oursins (les huîtres peuvent être consommées tout l'été *sans inconvénient mais sont* moins savoureuses). Que la dorade n'est bonne qu'en été alors que, *aux temps chauds*, le *maquereau breton fuit vers le sud.* Que, sauf avril, le hareng a son mot à dire tandis que le merlan s'approche des côtes en août dans la Manche, en septembre en Bretagne. Que homards, langoustes et langoustines sont surtout en forme en été. Que si l'alose ne se prend aux filets qu'en mars, avril et mai surtout, les autres poissons de rivière ne doivent point être pris *du début février* à la mi-juin. Du moins pour le gourmet qui refuse le congelé.

C'est pour cela qu'autrefois les restaurants spécialisés fermaient tout l'été (le *Louis-XIV*, 8, bd Saint-Denis, *ferme encore* du 31 mai au 1er septembre). Mais en vérité on peut parfaitement se *régaler des produits* marins toute l'année, et c'est ainsi que le fameux *Charlot, Roi des coquillages* (12, place Clichy) reste à présent ouvert tous les jours et toute l'année (1).

J'ai goûté personnellement aux rougets aux écailles de pommes de terre du nouveau et bon chef du *Relais Louis-XIII*, Roger Piron (accompagnez-le d'un Bonnezeaux, château de Pesles 1986 par exemple – encore que personnellement, amateur de vins rouges sur le poisson, je choisirais dans ma cave un Prieuré de Saint Jean de Bébian !). C'est remarquable.

Allez donc faire un tour à la Foire de Paris. Comme chante *Montand à propos des Boulevards : « Y'a tant de choses, tant de choses à voir ! »*

LA REYNIÈRE.

(1) C'est de reste chez *Charlot*, ce véritable *Roi des* coquillages mais aussi de tout ce qui vient de la mer, que vient de se tenir le chapitre parisien de la Charte de la bouillabaisse marseillaise.

SEMAINE GOURMANDE

Le restaurant de Patrick Lenôtre

Juste un mot pour « chanter » *sa nouvelle carte de printemps*, le saumon mariné aux orties blanches, la soupe de poissons aux *herbes*, le râble de lapereau en cocotte avec sa fricassée potagère, les morilles farcies, les *effriolants desserts, j'en passe.* Mais je ne veux point oublier la joue de bœuf à la bourgeoise, plat *succulent, rustique* et combien goûteux !

C'est le succès – mérité – *d'un jeune enfin chez lui.* Une étoile ? C'est bien mal récompenser cette émancipation messieurs du Michelin ! *Menus* : 220 F (midi), 350 F et 460 F, et carte. Ce n'est pas Lenôtre *bis*, c'est *Lenôtre Premier ! Et de surcroît un* personnel d'une gentillesse efficace et un sommelier qui orne sa carte de bouteilles « découvertes », comme ce vin du pays catalan, le Mas de Chichet 1985, qui vaut le voyage.

● *Patrick Lenôtre,*
28, rue Duret
75016 Paris.
Tél. : 45-00-17-67
Fermé samedi midi et dimanche.
CB-AE-DC
Parking porte Maillot.
Chiens acceptés.
Air conditionné.

Le Margaux à Angoulême

Francine Pineau est une dame d'ARC, ancienne cuisinière au château Prieuré-Lichine à Margaux. *D'où son enseigne, évidemment.* D'autant que son mari, Alain, vient lui aussi du Bordelais et est un œnophile de qualité. Les voici donc neuvement installés sur *deux étages. Le rez-de-chaussée, Jardin du Margaux,* propose un menu à 51 F et une courte carte *d'assiettes gourmandes.*

Tandis qu'au premier étage, dans un décor raffiné, blanc *bouqueté de fleurs,* on vous proposera les meilleurs médocs au verre pour accompagner les foies gras, *des poissons (boléro de homard,* dos de saumon vin rouge, rouget aux quenelles d'aubergine, etc.), un carré d'agneau à la menthe ou des aiguillettes de bœuf purée d'échalotes... *Comptez 250-300 F.* Avec des menus à 120 F et 200 F, tous deux fromages ET dessert. *Bravo !*

● *Le Margaux,*
25, rue de Genève,
16000 Angoulême.
Tél. : 45-92-58-98.
Fermé dimanche.
CB-AE. Chiens acceptés.

Le Moulin de Manville à Maussane-les-Alpilles

Vous y passerez peut-être avant moi. Sachez seulement qu'Elisabeth Gagnaire, la bonne cuisinière du *Mas de la Bertrande* à Aix-en-Provence, est désormais ici chez elle, dans un cadre admirable – celui des Baux-de-Provence, – proposant sa cuisine provençale personnalisée. Un *menu à 170 F et la carte. C'est à* découvrir.

● *Le Moulin de Manville,*
13520 Les Baux-de-Provence.
Tél. : 90-97-43-63.
Fermé dimanche soir et lundi.

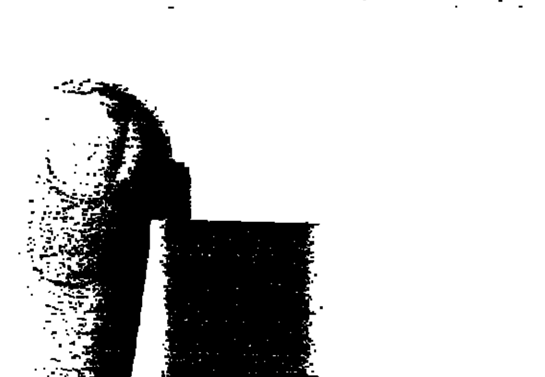
L. R.

MIETTES

● **Châteaux et demeures de tradition.** – Leur Guide 1988 vient *de paraître.* D'Anduze à Alte Vogtei (RFA), quatre-vingt-dix établissements respectant la charte chère au *président* Michel Massia : *ni* conserve ni surgelé. Bravo ! Qu'attendent les Relais et châteaux *pour en faire autant, à présent qu'ils* ont un nouveau président ? Quelque vingt-cinq nouveaux, dont à *Paris* de tranquilles petits hôtels de charme comme *le Pavillon de la Reine* (place des Vosges), *le Relais Christine* (rue Christine), l'*Hotel de Banville* (166, bd Berthier) et, en province, *le Pin du vert bois* à Dolus-d'Oléron, dont il a été parlé ici même (dame d'ARC).

● **En passant par le Sud-Ouest**, le Grand Sud-Ouest même (plus de dix-huit départements), ayez avec vous le *Guide Hubert des restaurants* (dont la dixième édition vient de paraître, à 68 F). Un seul reproche à lui faire : élaborant un *super-classement en fonction des* autres guides, pourquoi ne pas citer le *Bottin gourmand* dont les jugements *sont moins aléatoires que* d'autres ?

L. R.



DECOUVERTE

Sicaires à la japonaise

Nous sommes ici au pays d'Iga, tout vibrant encore des faits et méfaits des « ninja », tueurs hautement pittoresques de la littérature populaire japonaise.



Ko Kimura et Toshiro Mifune dans « les Sept Samouraïs » d'Akira Kurosawa

COLLECTION CHRISTOPHE L.

A l'arrière des monts qui dominent Nara, l'antique capitale du Japon au huitième siècle, à quelques virages en épingle des sites touristiques fréquentés, se trouve une curieuse région qu'aucun guide ne mentionne comme digne d'intérêt, le pays d'Iga, dans la préfecture de Mie. Ici, aucun temple bouddhique digne du détour, aucun jardin zen propice à la méditation, aucun *onsen*, fameux, ces sources thermales que les Japonais affectionnent tant. Tout au plus un prospectus signale la présence, dans une rivière de la région, d'un spécimen unique de salamandre, « *véritable fossile vivant venu tout droit de l'ère secondaire* ». Le pays d'Iga constitue pourtant – et ce n'est pas à cause de la salamandre – un véritable lieu de pèlerinage pour les historiens du Japon.

Quand on passe la gorge qui sépare le département de Nara de celui de Mie, on débouche sur le petit bassin de Nabari. A gauche, des forêts escarpées; à droite, des rizières avec, dans le fond, une montagne lacérée au bulldozer : on y construit des cités résidentielles pour les salariés qui travaillent à Osaka, à une heure de train. Paysage banal du Japon moderne.

Là, tournez à gauche vers la montagne et prenez un chemin minuscule qui escalade les pentes entre rizières en terrasses et cryptomères, vous êtes au petit village de Kuroda. Kuroda était autrefois un des domaines forestiers du Todaiji, ce monastère de Nara qui abrite le Grand Bouddha. Les archives de ce domaine entre le dixième et le quatorzième siècle ont été particulièrement bien conservées, et Ishimoda Tadashi, l'un des pères de la nouvelle histoire japonaise, décédé en 1986, a retracé l'histoire de ce domaine, ce *shoen*, dans un livre qui est devenu de lecture incontournable pour qui, au Japon, s'intéresse aux origines de la féodalité nipponne.

Dans les bois qu'une route permet d'escalader, on apercevra entre les champignonnières des femmes portant des fagots, des hommes armés de tronçonneuses et des... drapeaux rouges entourant des panneaux maladroitement rédigés : « Halte à la pollution ! » « Contre le rejet illégal des déchets industriels ! »

Les communautés d'habitants à Kuroda et dans les villages environnants restent fortement structurées et bénéficient d'une longue tradition de lutte. Au seizième siècle, la région était insoumise, à l'écart des puissants seigneurs de la guerre. C'est là, en pays d'Iga, qu'est née la tradition secrète des *ninja*, ces hommes (et ces femmes) spécialistes de l'espionnage et du meurtre commandé, maîtres dans tous les arts martiaux imaginables, qui ont suscité toute une littérature populaire au Japon (et... aux Etats-Unis), souvent sans grand rapport avec la réalité historique...

Les *ninja*, les « gens cachés », acrobates habiles au combat au corps à corps, véritables barbouzes du shogun, en fait haïs par la population, méprisés et craints par les samouraïs, ont été à l'origine de tout un folklore au Japon qui révèle une double tradition : d'un côté, les *ninja* sont d'abominables assassins à solde, aux intentions aussi noires que leurs costumes de passe-muraille, qui agissent pour le compte de méchants; de l'autre, on les voit défendre le faible et l'innocent contre les puissants qui les oppriment, sortes de Robin des Bois volant au secours des gens du peuple. En fait, le folklore moderne s'est emparé du mythe *ninja* et en a occulté en grande partie la signification.

Dans la petite ville d'Ueno, derrière le château, une demeure de *ninja* a été reconstituée et se visite : des étudiantes déguisées en habit – roses ! – de *ninja* vous montreront de fausses cloisons qui dissimulent quelque tueur, des portes coulissantes dans le mauvais sens qui donnent l'impression que votre guide a traversé la cloison, des sabres cachés sous les lattes du parquet, des socques de bois spéciales pour marcher sur l'eau *(sic !)*. Le thème des *ninja* est devenu un attrape-touristes, et je n'insisterai pas sur la qualité du café « à la *ninja* » qu'on vous propose en ville.

Où l'on reparle de Kurosawa

Le pays d'Iga est un bassin entouré de montagnes escarpées couvertes de forêts. Malgré la proximité géographique de l'ancienne capitale, Kyoto, qui n'est guère qu'à 80 km, il s'est développé depuis le Moyen Age, dans cette région, une tradition d'autonomie farouche que les textes permettent de reconstituer. Les bois derrière Kuroda, le Montaillou japonais, sont traversés de sentes que les gens du pays (et les historiens médiévistes) continuent d'emprunter pour passer sur l'autre versant de la montagne.

Ces sentes, c'est ce qui reste de l'antique voie qui menait à Nara. Au col, des talus empierrés, seuls témoins, au milieu des pins et des bambous, du caractère stratégique de la position et des violents combats qui opposèrent, au quatorzième siècle, moines guerriers du Todaiji et samouraïs du pays pour le contrôle des rizières sises en contrebas. De ces cols fortifiés, invisibles depuis les routes nationales, il en existe des dizaines dans ce pays. On les appelait des *koguchi*, des « gueules de tigre ».

C'est qu'à partir du quinzième siècle le pays d'Iga est constitué en communes libres. Les petits samouraïs, chefs de village soutenus par les paysans, font de leur province une région indépendante. Les « gueules de tigre » sont fortifiées. Une poignée de paysans, avec des pieux de bambou acérés, commandés par des guerriers armés d'un bon arc ou d'un sabre, suffisent à empêcher l'intrusion de toute armée ennemie. Nous voilà au pays des Sept Samouraïs chers à Kurosawa !

Oda Nobunaga, le réunificateur du pays, s'y prendra à plusieurs reprises pour venir à bout de la résistance des communes d'Iga. En 1581, grâce à son artillerie, le pays est pris et la répression est terrible. Les campagnes sont pillées, les villages incendiés. Les chefs se réfugient dans les bois et mettent au point des techniques de combat originales, en fait celles de la guérilla. Ils s'appuient sur leurs places fortes cachées derrière des forêts de bambous. Près de Nabari, le château de Tamba, qui appartenait au clan des Momochi, se visite encore. Les « gens d'Iga », comme on les appelle, se spécialisent dans le coup de main nocturne et l'enlèvement des camps par surprise.

Hideyoshi, le successeur de Nobunaga, refuse de reconnaître à ces insoumis le statut de samouraï qu'ils revendiquent. Mais ces gens se sont révélés de tels combattants que Tokugawa Ieyasu, le futur shogun, cherche à se servir d'eux. Par un curieux retournement, nos samouraïs guérilleros vont devenir les hommes de main du shogun, affectés aux tâches pas trop glorieuses : assassinat, chantage, renseignement, etc. Les *ninja* étaient nés.

Si tous les Japonais connaissent aujourd'hui les *ninja*, à commencer par les plus jeunes d'entre eux qui se passionnent pour les aventures télévisées de Hattori Kun, le sympathique bébé ninja, bien peu ont entendu parler de cette république d'Iga qui en est pourtant à l'origine. Le folklore moderne a occulté les origines d'un phénomène historique caractérisé par une résistance aux pouvoirs centralisateurs, par une volonté de prendre en main les affaires au niveau local, phénomène que les nobles du quinzième siècle appelaient le « *monde à l'envers* ». Or cette tradition perce sous le mythe historiquement faux du *ninja* défenseur des opprimés, comme si on cherchait à se réapproprier partiellement un peu d'une vérité oubliée.

Le bassin montagnard d'Iga fait penser aux cantons suisses qui s'organisent à l'écart des pouvoirs monarchiques. Les montagnards suisses deviendront les gardes des princes d'Europe, comme nos gens d'Iga deviendront les hommes de main des shoguns. Mais là s'arrête la comparaison. La puissance centralisatrice de l'Etat a effacé jusqu'au souvenir de cette ancienne indépendance dont ne témoignent plus que quelques chartes conservées dans les archives poussiéreuses du Heirakuji, ce temple bouddhique à Ueno où se tenaient autrefois les palabres de samouraï d'Iga.

Tradition perdue ? Pas tout à fait quand même. Passez donc au début de l'automne à Ueno pour y admirer la fête des démons, parade à travers les rues de la ville. Certains murmurent que ces démons sont les âmes errantes des anciens insurgés...

PIERRE SOUYRI

مكان الاصل

Culture

THÉATRE

David Bennent au Petit Odéon

L'enfant de vérité

L'éternel enfant au tambour dont le cri cassait les vitres et chamboulait les hypocrisies dans le film de Schlöndorff d'après Günter Grass, était David Bennent. Aujourd'hui, il répète avec Katja Rupe au Petit Odéon *Mon Herbert, délire autobiographique* d'Herbert Achtembusch, dans la mise en scène de Hans Peter Cloos — qui avait déjà monté *Susn* du même auteur, un Bavarois joué en français par les Allemands de Paris. En fait, David Bennent a un passeport allemand, Lausanne est son lieu de résidence, là où se réunit la famille, sa sœur Anna, comédienne, son père, Heinz, comédien.

David est un enfant de la balle, et il a beaucoup voyagé : *« Quand ma sœur et moi étions jeunes, mon père ne voulait pas que nous restions en Suisse pendant qu'il travaillait ailleurs. Il nous emmenait avec lui et notre mère nous servait de professeur. Ce n'était pas aussi strict que dans une école. J'allais souvent sur les tournages, ou aux répétitions. Je ne pensais pas suivre l'exemple de mon père. Quand on est gosse, on veut toujours autre chose. Je voulais être pâtissier, puis boulanger-pâtissier, puis cuisinier. Et comme j'aime les chevaux, jockey. Mais j'ai tourné* le Tambour *et là j'ai compris.*

» J'ai eu une chance énorme. Je n'ai jamais eu à me battre pour me faire entendre. J'ai travaillé avec des gens d'une extrême sensibilité, qui savent écouter, qui sont attentifs et ne cessent de chercher comment aller plus loin. En Allemagne, j'ai travaillé avec Klaus Grüber, avec Bob Wilson. En France, avec Patrice Chéreau, dans les Paravents, *avec Jean-Pierre Vincent, dans* Félicité, *à la Comédie-Française. La Comédie-Française m'a impressionné. L'Odéon aussi. On y sent la présence de tous ces acteurs légendaires qui en ont passé la porte. Aujourd'hui, c'est moi. C'est fantastique. »*

David Bennent parle un français tout à fait aisé, avec la douceur de l'accent suisse. Comme sur scène, il s'enveloppe d'un climat de quiétude et en même temps de tension. Il dit être angoissé par l'avenir du monde. Il est obsédé par le danger nucléaire, la dégradation de la nature, les arbres de la Forêt-Noire décimés. Il a vingt-deux ans, compte vivre encore un bon demi-siècle. Il est fragile et il a peur. *« On se demande quoi faire, on ne sait pas. »*

Il a aimé jouer le fou dans *le Roi Lear* monté par Klaus Grüber : *« J'ai pensé à un terroriste. Non pas dans sa manière d'agir, car il n'est pas violent... Mais, si aujourd'hui on se permet de traiter un chef d'Etat comme il traite le vieux roi, on est immédiatement considéré comme un terroriste et, si ça se passe dans un pays où existe la peine de mort, on est exécuté. C'est vrai qu'au temps de Shakespeare, si quelqu'un d'autre que le bouffon se permettait les mêmes insolences, il était tout simplement pendu. »*

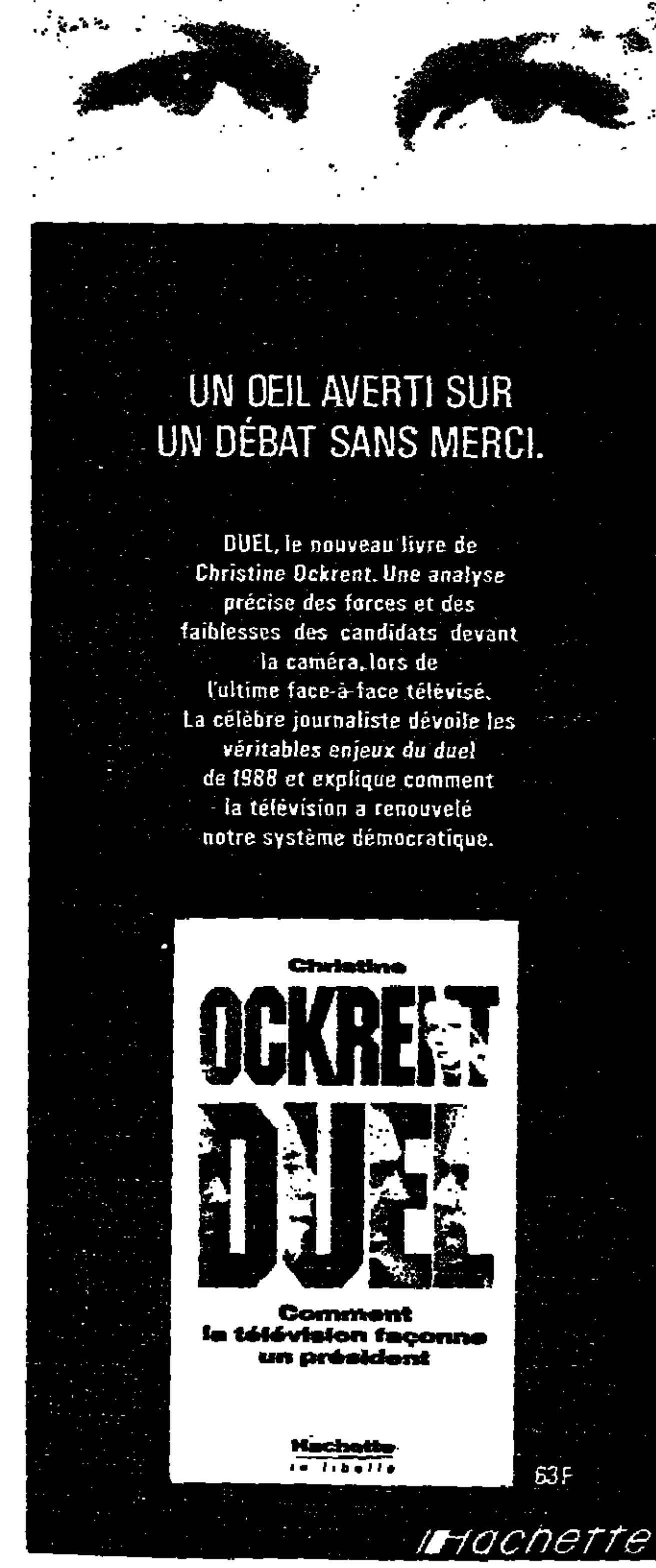
Après avoir longuement brodé sur la fin de l'humanité, David Bennent admet la possibilité d'un espoir, reconnaît sa chance et son bonheur de jouer.

Dans la pièce d'Achtembusch, il est un fils étouffé par sa mère. Il rêve toujours des fous de Shakespeare, *« parce qu'ils n'ont pas d'âge, qu'ils forcent les gens à s'éveiller ».* Exactement comment l'enfant-tambour de Günter Grass.

COLETTE GODARD.

★ *Mon Herbert*, Petit Odéon, du 3 au 29 mai, 18 h 30.







« Sous les boulingrins bleus » à Chaillot et « Fièvre romaine » au Rond-Point

L'incandescence des clowns

Un bel hommage est rendu à Courteline sur la colline de Chaillot. Du théâtre « affreux », bien éloigné de la pièce bien peignée écrite par Edith Wharton, qui se joue près du rond-point des Champs-Elysées.

« Scélérate !

— Plaie de ma vie !

— Proprarienne !

— Choléra !

— Ta gueule !

— T'es saoul !

— Planche à repasser !

— Pourquoi faut-il que j'aie trouvé ça sur mon chemin ! »

N'ayez pas peur, ce n'est rien, juste dix secondes d'intimité entre Ernestine et son époux, Mme et M. Boulingrin. *« Quelque chose d'épique dans la farce »*, disait Stéphane Mallarmé, grand amateur de Courteline.

Les Boulingrin ? *« De fort braves gens, un peu popote... un ménage très uni... deux tourtereaux... un asile de paix »*, c'est ainsi que les voit leur ami Des Rillettes. Ecoutons, un instant encore, nos deux tourtereaux :

« Volaille !

— Turbot !

— Casserole !

— Cocu !

— Gueule d'empeigne !

— Assassin ! »

« Le théâtre est un salon », précisait Courteline quand la pièce fut créée, en 1898. Aujourd'hui, en 1988, les Boulingrin vivent dans une caravane : une guimbarde, un taudis.

Physiquement : deux monstres. Daniel Martin, si svelte et aérien quand il joue le Chinois du *Soulier de satin*, interprète Mme Boulingrin, une géante stéatopyge. (Stéatopyge : *« dont le tissu adipeux est très développé au niveau des fesses »*, dit le Petit Robert). Mais c'est pire : tout le corps d'Ernestine Boulingrin ressemble à une carrosserie difforme, cabossée et défoncée. Une vieille marmite bosselée, à la démarche de perroquet. Par là-dessus, Daniel Martin s'est fait la tête d'Elisabeth Taylor, maquillée comme un camion.

M. Boulingrin (Jean-Yves Chatelais) a, lui aussi, un châssis monstrueux. Comme si quelques dizaines de fers à repasser, de vieux pneus éclatés, gonflaient son énorme pantalon.

Des Rillettes (Jean-Claude Leguay), le visiteur, a une anatomie courante.

La pièce n'est qu'un tournoiement d'insultes et de pugilats, *si violent, si sordide, que nous n'en croyons pas* nos yeux, nos oreilles. Et comme le « visuel » de la chose donne carrément dans l'affreux-abominable, style certaines bandes dessinées, les dialogues n'ont pas du tout l'air d'être écrits par Courteline. Bien plutôt des bulles dans une bédé de Reiser. Mais non, vérification faite, *tout est de Courteline, c'est incroyable.*

« Espèce de grue !

— Gros dégoûtant !

— Panier !

— Ragoût !

— Paquet !

— Poison !

— Figure de porc frais !

— Tête à poux ! »

Au Grand-Guignol

Nous le connaissons bien mal, Courteline ! Un homme très attachant, bizarre, contradictoire... Il a eu un problème pas facile, avec son père, *qui écrivait des pièces de théâtre*, qui s'appelait Jules Moinaux, qui était librettiste d'Offenbach et de Lecocq, qui présentait des vaudevilles qui faisaient le plein. Or Courteline a tout de suite pris en haine le vaudeville, du style Feydeau et Labiche (mais il y avait pire), parce qu'il *trouvait tout à fait vides* et idiotes des pièces entièrement construites sur le principe du quiproquo, de l'imbroglio, des invraisemblances et des complications. Il trouvait cela trop facile, trop bête, trop creux. Il déclarait avoir, lui, Courteline, *« des intentions d'observation »* et *« des volontés de littérature »*.

Il a écrit des petits reportages, des nouvelles courtes, plutôt des choses vues, entendues, puis des pièces, *courtes aussi, qui ont été souvent des* « mises en dialogues » de ses nouvelles. Il lui fallait croire un peu à ce qu'il faisait, pour pouvoir écrire, mais, sans cesse, il n'avait aucune estime, pour lui-même. Dès qu'il se relisait, il était *« consterné »*, se trouvait *« dépourvu de talent »*.

Il n'aimait pas trop les beaux théâtres des boulevards. Tant qu'il l'a pu, *il s'est fait jouer* dans des salles de rien du tout, des cabarets. Ou alors des drôles d'endroits. Pour *les Boulingrin*, il avait choisi le Grand-Guignol.

Il disait que son métier d'écrivain *« ne l'intéressait pas »*, qu'il en *« reconnaissait l'inanité »*, que son rêve aurait été *« d'être embauché dans une troupe de comédiens, et de partir, sous un nom d'emprunt, cabotiner en province, se couvrir de gloire dans des rôles de mélodrames à trémolo, le médecin des* Deux Orphelines, *Daubenton du* Courrier de Lyon ».

Il avait écrit deux petits récits pas drôles, l'un sur une jeune femme qui, le soir de ses noces, en ôtant sa robe blanche, *révèle au mari qu'elle* a une jambe de bois, l'autre sur un bonhomme qui, dans les rues, suscite les cris des gosses, les aboiements des chiens, parce qu'il marche sur un pilon. Et quand il fut, lui, amputé de la jambe gauche, en juin 1929, alors qu'il avait été amputé de la jambe droite quatre ans plus tôt, il ne survécut à l'intervention que quelques heures.

Au Théâtre de Chaillot, ce que font Daniel Martin, Jean-Claude Leguay, Jean-Yves Chatelais, autour des *Boulingrin*, est un très bel hommage à Courteline. Le décor à transformations de la caravane a été réalisé avec beaucoup de soins (il est l'objet de nombreux gags). Les trois acteurs ne se permettent aucune singerie imitative : ils inventent toute une mimique, comme une chorégraphie sans danse, et tout un concert de voix, comme du chant sans musique. C'est l'art du clown, porté à l'incandescence. Mais il vaut mieux être prévenu : c'est vraiment du « théâtre affreux ».

***

Changement de cap : deux dadames américaines, bon chic bon genre, évoquent le passé, sur un terrasse de Rome. Ce n'est pas une pièce de théâtre, c'est un récit, écrit par Edith Wharton, une grande bourgeoise new-yorkaise qui, dans *les premières années du siècle, commit* quelques romans et nouvelles à la manière de Henry James.

Cette nouvelle, *Fièvre romaine*, d'une quinzaine de pages, ne présente que peu de dialogue. Les adaptateurs n'ont rien rajouté. Il y a beaucoup de silences, que la mise en scène « habite » au moyen de nombreux bruits, d'enfants, d'animaux, de véhicules, d'ambiance.

La vingtaine de phrases échangées nous donnent à comprendre que, naguère, Mme Slade, une nuit, avait *fait fermer à clé* toutes les issues du Colisée pour *empêcher son* fiancé d'aller y faire, dans le noir, des polissonneries avec Mme Ansley. Les « jeux du cirque » revisités, si l'on veut.

Le sel de ce petit spectacle de bon ton est qu'il est interprété par deux comédiennes de la grande espèce : Suzanne Flon et Judith Magre. Elles sont charmantes, elles s'amusent bien à jouer cela, Judith Magre dans le fébrile, Suzanne Flon dans le serein. Mise en scène de Jean-Claude Buchard.

MICHEL COURNOT.

★ *Sous les boulingrins bleus*, Chaillot, salle Gémier, 20 h 30.

★ *Fièvre romaine*, Théâtre Renaud-Barrault, 21 heures.

PASCAL MAINE

COULISSES

L'Ecole de Nanterre

L'Ecole du Théâtre des Amandiers à Nanterre — que dirige Patrice Chéreau — recrute des élèves comédiens pour sa troisième promotion. Les cours, sous la direction du responsable de l'école, Pierre Romans, auront lieu de février 1989 à décembre 1990. Les dossiers d'inscriptions doivent être retirés entre le 2 et le 31 mai au Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre, de 12 heures à 18 heures. Ils peuvent également être envoyés sur demande. Rens. : 47-21-22-25.

Acteurs producteurs associés

Pour susciter des projets différents, hors institutions, pour aider des auteurs, des metteurs en scène, pour prendre une part active à la production théâtrale en crise, une cinquantaine de comédiens viennent de créer les APA (Acteurs producteurs associés). Parmi eux : Anne Alvaro, Bertrand Bonvoisin, Evelyne Didi, Jany Castaldi, Sophie Loucachevsky, André Marcon, Ged Marlon, André Wilms. Ils passent pour la première fois à l'action et présentent une série de « Conversations d'artistes », de Rilke à Bacon, de Marie Curie aux surréalistes, de Van Gogh à Céline. Dix-neuf spectacles à coup sûr insolites et une initiative à suivre.

★ Du 26 avril au 14 mai, Théâtre de l'Athénée. Tél. : 47-42-67-81.

Madonna à Broadway

Les grands requins selon David Mamet

Le 3 mai, à New-York, Speed the Plow, *la nouvelle pièce de David Mamet, affronte la presse. En tête d'affiche, Joa Montegna, Ron Silver. Et Marie-Louise Ciccone, dite Madonna.*

Savez-vous ce qu'est une lecture de courtoisie ? Un agent donne un livre à un patron de studio, un roman sérieux écrit par un auteur réputé — *« une tante de la côte Est »*. Sujet : la fin du monde. Le patron promet qu'il lui accordera toute son attention — et passe le livre à son adjoint. Pourquoi ? Parce que l'auteur a du prestige, que son agent a du prestige. L'agent sait qu'il n'y a pas de quoi en faire un film, mais il doit *montrer à son* client qu'il a du pouvoir. L'adjoint fait une note de lecture, ça permet au patron d'exprimer avec intelligence à l'auteur et son admiration et ses regrets. Le patron a fait une fleur à l'agent ; un jour, l'agent renverra l'ascenseur.

Les « employeurs » de David Mamet, scénariste du *Facteur sonne toujours deux fois*, de *Verdict*, des *Incorruptibles*, se doutaient-ils que, pendant qu'il travaillait, il prenait des notes ? Sa dernière pièce, *Speed the Plow*, avec deux de ses acteurs attitrés, Joe Mantegna et Ron Silver, plus Madonna dans un rôle de secrétaire intérimaire, met la pleine lumière, *sur le* comportement des grands requins de Hollywood, à la recherche quotidienne du coup du siècle. Ses personnages sont odieux, mais possèdent une formidable impulsion vitale.

« Si le cinéma est ce qu'il est, raconte David Mamet, *ce n'est pas que le business est conduit par des autodidactes qui ne font pas la différence entre Romeo et Rintintin, c'est que le système en soi interdit toute prise de risque. »*

Dans ce type de théâtre, le choix des acteurs est primordial. Les deux héros, Joe Montegna et Ron Silver, sont habitués au langage de David Mamet. Reste le facteur Madonna. Et si, comme dans la pièce, tout le monde se servait de tout le monde ? Après deux flops au cinéma, Madonna-on-Broadway bouleverse son image, la légitimise. D'un autre côté, la rencontre Madonna/Mamet ne peut pas faire de mal au box-office.

Mamet affirme : *« Elle a passé la meilleure audition. »* Pour elle, l'opération est dangereuse : le théâtre est un milieu très fermé et on l'attend au tournant. *« Ah, tu veux nager dans le grand bassin, Marie-Louise ? Fais donc voir ce que tu sais faire. »* David Mamet en tient compte : il la fait entrer en souplesse (elle apporte du café) dans un petit tailleur bleu marin-marine et aménage les dix secondes nécessaires à la *prise de contact. Elle est brune*, elle a une voix parlée extrêmement douce. Mais une présence si forte que, dès les premières représentations de rodage, des phrases aussi dangereuses à prononcer, pour une actrice débutante, que *« je suis peut-être naïve »* ou *« je n'ai pas de compétence particulière »*, n'ont provoqué aucun ricanement.

Le rôle en lui-même est dangereux. La véritable histoire d'amour se déroule entre les deux hommes. Face à leur ping-pong constamment concret, elle a droit à de longs monologues d'un intellectualisme dont on ne sait s'il est assumé ou fumeux. D'où aussi l'ambiguïté du personnage : est-elle une sainte ou un requin dont l'arme serait simplement un langage différent ? Ou les deux ?

Le système américain permet plusieurs avant-premières de rodage en public. Suite à ce test quotidien, acteurs, auteur et metteur en scène ajustent leur tir avant d'affronter la critique. Pour l'heure, Mamet réécrit d'arrache-Mont-Blanc, il affine, il gomme, ne laisse rien passer, si plaisant que ce soit, qui ne s'avère indispensable. En une semaine, Madonna a prix une assurance colossale : on attend avec impatience le match du 3 mai.

HENRI BÉHAR.

Culture

CINÉMA

« Alouette je te plumerai », de Pierre Zucca

Un drôle d'oiseau

Pierre Vergne a soixante ans mais en paraît plus. C'est un homme décrépit, hospitalisé à Honfleur pour une maladie de cœur. Il ne fera sûrement pas de vieux os, et Françoise, une jeune aide-soignante (Valérie Allain) le prend en sympathie. Elle lui propose – mais n'a-t-il pas tendu un peu la perche ? – de venir s'installer chez elle et son mari Jacques (Fabrice Luchini), qui est ambulancier. Pierre Vergne ne sera pas gênant. On n'attendra pas longtemps sa mort par infarctus et il léguera toute sa fortune au couple. Jacques flaire la bonne affaire. Françoise serait plutôt fauchée.

Car Pierre Vergne, c'est Claude Chabrol et là où un comédien comme Philippe Noiret, par exemple, aurait tout de suite abattu les cartes quitte à faire durer le plaisir de l'escroquerie, le cinéaste joue, comme dans ses propres films, des ambiguïtés de l'humour. De face, avec ses lunettes et ses yeux ronds, il a l'air d'un bon pépé qui se cherche une famille. De profil, son nez se transforme en bec d'oiseau de proie. Gentil comme un vieux moineau frileux, moqueur de temps en temps comme un merle, il a furtivement des regards et des gestes de rapace.

Il faut voir Chabrol, coiffé d'un chapeau de plage en toile, marcher lentement, avec une canne, s'étendre sur la civière de l'ambulance, prêt à trépasser, puis retrouver la santé pour s'attabler au restaurant, rédiger son testament pendant le repas et le faire signer par le serveur. Il y a forcément un piège quelque part. Qui va être plumé, coincé, vaincu ?

Pierre Zucca a écrit et mis en scène, avec de vraies et de fausses pistes, l'histoire d'un mythomane qui se sert de sa vieillesse et de son imagination pour un rite de possession de la jeunesse. On retrouve beaucoup de choses de son premier film, *Vincent mit l'âne dans un pré* (1975), où Michel Bouquet se disait aveugle et s'appelait – mais oui ! – Pierre Vergne. Il avait Lucchini pour fils.

Mais ici, Lucchini a quelque peu remisé son bagout et son exaltation ; il interprète un personnage qui n'est pas dans le coup. Il doit laisser place à Valérie Allain, séductrice séduite, menteuse attirée par les mensonges de Chabrol, envoûtée par cet esprit de jeunesse que lui révèle l'imposteur. Toutes les valeurs se renversent. Jusqu'à une fin « hitchcockienne » à laquelle on aurait, tout de même, préféré une fin heureuse.

JACQUES SICLIER.

ARTS

Géricault en catalogue

Théodore Géricault, quoique mort à trente-trois ans, accomplit une œuvre prodigieusement abondante de peintre et, plus encore, de dessinateur. Il était devenu nécessaire de mettre de l'ordre dans une infinité d'esquisses, croquis sur le vif et pages de carnet, et urgent de démêler le vrai du moins vrai et du faux. Après des années de travaux, Germain Bazin publie donc, à l'initiative de la Fondation Wildenstein, les deux premiers volumes d'un catalogue raisonné de l'œuvre de Géricault qui doit en compter quatre.

L'un contient la totalité des documents, correspondances, actes administratifs et autres sources qui se rapportent à la vie publique et privée de l'artiste. C'est une biographie sans biographe, en somme : il reste au lecteur, que l'on suppose érudit, à relier les faits et à en déduire « son » Géricault, qui n'était sûrement pas le bon jeune homme épris d'héroïsme guerrier et artistique que l'on a décrit trop volontiers.

Le deuxième est consacré aux œuvres de jeunesse. L'élève de Guérin dessine d'après l'antique et Flaxman, copie Gros et Girodet, Rubens et Caravage, Jouvenet et Rigaud, les animaliers flamands et Salvatore Rosa. Il analyse les anatomies des modèles et les squelettes et écorchés de chevaux avec une virtuosité rarement en défaut, où il accumule motifs et éléments qui ont servi ensuite au peintre du *Cuirassier blessé*. C'est dire combien ce volume a d'intérêt car il permet de suivre étape après étape l'éducation admirablement variée, sinon éclectique, d'un jeune peintre très doué en pleine période néoclassique. Géricault devient lui-même grâce, à la fois, au travail sur le motif et à l'imitation des maîtres.

Ph. D.

★ *Théodore Géricault, étude critique, documents et catalogue raisonné*, de Germain Bazin, Paris, La Bibliothèque des arts, tomes 1 et 2, 254 et 312 pages, 219 et 683 ill., 1 200 F chacun.

DANSE

« La Conjuration » de Piollet et Guizerix

Jean Guizerix et son épouse Wilfride Piollet sont les étoiles les plus aventureuses que l'Opéra de Paris ait enfantées. Volontaires pour toutes les expériences, aidant d'innombrables jeunes chorégraphes sans marchander leur temps ni leur sueur, sans prendre des mines ni des cachets d'étoiles. Curieux de toute modernité, ils sont parmi les rares danseurs que l'on rencontre au théâtre, au concert, dans les expositions.

Ce sont aussi des lecteurs tous azimuts, et l'hommage à René Char qu'ils présentent ces jours-ci, salle Favart, était préparé bien avant la mort du poète. Bref, on est fâché d'avoir à le dire à des gens si sympathiques : ils ont toutes les qualités, sauf une, le moindre don pour la chorégraphie. Bien entendu, c'est celle-ci qu'ils revendiquent.

Lettera amorosa, que signe Piollet seule, *Afin qu'il n'y soit rien changé* et *la Conjuration*, que signe le couple, rivalisent d'indigence, battant sur ce plan, d'une courte tête, la calamiteuse *Aniouta*, de Vladimir Vassiliev (récemment vue au TMP), autre exemple de grand danseur fourvoyé dans la chorégraphie.

Dans le programme, Piollet et Guizerix adressent leurs remerciements à Jean-Louis Martinoty et à Rudolf Noureev – l'administrateur général et le directeur de la danse à l'Opéra, – qui ont probablement permis la réalisation de ce spectacle. L'administrateur général et le directeur de la danse à l'Opéra. En voilà deux qui auraient dû jouer les garde-fous, non ? Il est vrai que Noureev lui-même... On n'en sort pas.

S. de N.

★ Opéra-Comique, 29 avril.

JAZZ

A l'Europa Jazz Festival du Mans

Paco de Lucia entre amis

Sa famille était pauvre. Son père, ses oncles, jouaient pour les riches dans des fêtes lorsqu'on les sonnait. Après avoir attendu toute la nuit parfois. C'était il y a une trentaine d'années. Paco de Lucia a grandi dans le triangle magique du Sud andalou. Il n'est pas gitan, mais cela ne change rien. Comme dit Jose Menese, bientôt lui aussi à Paris : *« Là où commencent le* cante *et les flamencos finit la race. »*

Paco de Lucia est le seul guitariste flamenco à avoir étendu son champ d'expérience, son succès, son public, sans y laisser son âme. *« Bien sûr, c'est à Séville que je sens le plus de responsabilité. Là, on ne fait pas n'importe quoi. Le public attend et il sait. Il réagit de façon réservée mais intraitable : ses silences sont terribles. Mais je suis aussi profondément bouleversé de voir, comme un soir à Tokyo, un Japonais pleurer en m'écoutant jouer une* rondena... »

Le jazz a changé son regard, pas sa musique. Sa technique fascinante l'a fait intégrer au trio (guitares acoustiques), de John McLaughlin et Aldi Meola. Il a également rencontré Larry Coryell, Carlos Santana et Egberto Gismonti. Au début, leur aisance d'improvisation l'a effaré. Alors il a laissé parler son cœur, comme on fait entre amis à Cadix, pendant une nuit flamenca, quand la fête est « formée ». Échange de bons procédés, c'est avec son groupe flamenco (son frère au chant) qu'il vient de présenter devant le public du jazz. L'Europa Jazz Festival du Mans, dont il faisait l'ouverture, s'est fait une spécialité des chocs inattendus. Paco de Lucia était parfaitement à sa place. Mieux : sa présence a valeur d'emblème.

FRANCIS MARMANDE.

★ Europa Jazz Festival : Solal-Chautemps, Daniel Humair Great Reunion, le vendredi 29 avril ; John Tchicai, Yochko Seffer, Canaille, Special Women Project, Mike Westbrook, le 30 ; Carlos Acti Dato, Tomasz Stanko Free Electronic Group, Ichty Ornis, Elton Dean, Michel Portal Unit et Bernard Lubat, le 1er mai. Palais des congrès, abbaye de l'Epau. Tél. : 43-21-90-82.

● **Candidature à l'Académie française.** – L'Académie française a enregistré la candidature de M. Jean-Pierre Angremy, cinquante et un ans, diplomate, connu comme écrivain sous le nom de Pierre-Jean Rémy, au fauteuil de Georges Dumézil, toujours vacant, après l'élection blanche du 24 mars. L'élection au fauteuil de Georges Dumézil est fixée au 16 juin, le même jour que celle qui devrait désigner le remplaçant de Jean Delay.

La succession du professeur Delay est briguée par M. Lucien Bodard et M. Jean-Marie Rouart.

Communication

L'interruption de la campagne pour la promotion du cinéma français

Une association mort-née

« Monsieur,

» Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter de concevoir, en liaison avec mes collaborateurs et l'ensemble des professionnels concernés, cette campagne de promotion du cinéma à laquelle j'attache un très grand intérêt. [...] »

« Cher André,

» [...] Les difficultés qui subsistent dans les relations entre les différents interlocuteurs – experts, producteurs, Canal Plus – rendent aujourd'hui la réunion du budget nécessaire inenvisageable. Je vous remercie bien vivement [...] »

Que s'est-il passé entre l'envoi de ces deux lettres, adressées, successivement, le 4 décembre 1987 et le 14 avril 1988 par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, à M. André Asséo, délégué général du marché de l'audiovisuel de Monte-Carlo ? En moins de cinq mois, l'ambitieux plan de sauvetage du cinéma français en crise s'est perdu dans les sables de l'administration, et l'Association pour la promotion du cinéma français est mort-née, faute de crédits...

Tout avait pourtant bien commencé. Le 8 décembre 1987, M. Léotard réunit une « table ronde » au Grand Palais, devant le Tout-Paris audiovisuel, pour annoncer la création de cette association. *« Je ne demandais rien à personne, et je n'avais jamais mis les pieds rue de Valois,* se souvient aujourd'hui André Asséo. *Mais l'idée m'a passionné. J'adore le cinéma et j'ai foncé avec la fougue d'un collégien ! »*

Après deux réunions avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) au grand complet, une avec les associations d'exploitants, puis les chambres syndicales et les responsables des chaînes de télévision, M. Asséo se met au travail. Le Centre national du cinéma (CNC) est chargé de préparer les statuts de la nouvelle association, dotée d'un budget général de 22 millions de francs, dont 15 millions doivent être versés par Canal Plus, et le restant par des sociétés de production et le ministère de la culture. Au titre de délégué général, M. Asséo doit recevoir 300 000 F, en douze mensualités.

L'élaboration des statuts, ainsi que la signature d'un contrat en bonne et due forme, se font attendre, mais André Asséo poursuit sa tâche. Il démissionne, tout d'abord, des Journées Georges-Brassens qu'il organisait chaque année à Sète, et puis, fort de l'appui de M. Léotard, renouvelé publiquement devant une quarantaine de personnalités du monde du spectacle, lors d'un dîner au ministère en février, il se lance dans la mise sur pied de projets concrets.

Quelques exemples. Avec l'accord des six chaînes de télévision, il envisage la diffusion de spots – aux heures de grande écoute, mais en dehors des plages publicitaires – pour rehausser l'image de marque du cinéma français. Les exploitants de trois mille salles acceptent le principe de passer un clip, un peu plus long, ayant le même objectif. Autre idée, que le BLIC a accepté de tester dans une ville de province : l'admission gratuite, le mardi soir, des enfants accompagnés d'un adulte. Parmi les autres opérations, qui sont restées dans les cartons : un film de quarante-cinq minutes diffusé l'été à la télévision, pour annoncer les films de la rentrée, dont la moitié d'origine française ; une campagne d'affichage, enfin, comparant les images, en proportion réelle, du petit et du grand écran ; et une tournée sur les plages, sous un chapiteau géant.

Alors que ces projets sont en voie de réalisation, André Asséo apprend le désistement de Canal Plus. M. Pierre Lescure, directeur général de la chaîne, revient sur sa promesse – verbale – de contribuer pour 15 millions de francs à l'association de M. Asséo, en expliquant qu'il doit verser 45 millions de francs aux exploitants, et ne saurait *« donner de la main gauche et de la main droite »*. Les autres partenaires du projet font défaut à leur tour et l'Association pour la promotion du cinéma français meurt asphyxiée.

Ayant pour seule consolation les *« vifs remerciements »* de M. Léotard et la promesse par le CNC de six mois de salaire, André Asséo regrette la *« légèreté »* de ceux qui l'ont engagé dans cette voie. *« C'est terrible de casser l'enthousiasme de cette manière,* dit-il. *Mais si mon crédit personnel, dans le milieu du spectacle, en a souffert, c'est surtout le cinéma français qui en est la principale victime. Dans la crise actuelle, il n'avait vraiment pas besoin d'un tel affront. »*

ALAIN WOODROW.

● **Grève à FR 3.** – La trentaine de techniciens de reportage de FR 3 qui assurent les prises de son et l'éclairage ont déposé un préavis de grève indéterminée à partir du mercredi 4 mai. Soutenus par le SURT-CFDT, ils réclament une *« égalité de traitement »* avec leurs homologues d'Antenne 2, l'autre chaîne du service public. Ce préavis a lieu alors que le mouvement de grève des journalistes reporters d'images (JRI) de FR 3 se poursuit dans les centres parisiens et régionaux de la chaîne. Ceux-ci revendiquent aussi la parité avec leurs collègues d'Antenne 2. En outre, les journalistes de FR3 viennent de déposer un préavis de grève pour le lundi 2 mai.

L'attentat contre la station RFO de Martinique

Provocation ou acte d'un « noyau dur » indépendantiste ?

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

L'attentat contre la station RFO de Martinique, le 28 avril, au lendemain du meeting triomphal de M. François Mitterrand à Fort-de-France, est la première action terroriste grave enregistrée dans l'île depuis trois ans.

Seule revendication de cet attentat, une inscription sur un mur du bâtiment ravagé : « Groupe 22 mai », date de l'abolition de l'esclavage en 1848, arrachée par une insurrection populaire). Un groupe indépendantiste avait porté ce nom au milieu des années 70. Depuis, il était tombé dans l'oubli. Rien n'indique que le commando qui a agi dans la nuit du 27 au 28 avril soit ce même groupe.

L'attentat et l'émotion qu'il a soulevée devraient favoriser le candidat Jacques Chirac et nuire au candidat François Mitterrand : il suffirait aux supporters du premier ministre d'user de l'argument : *« On croit que Mitterrand revient, déjà la paix civile se termine. »* La thèse de la provocation peut donc être envisagée, mais aucun élément concret n'est là pour l'étayer. Nuire à François Mitterrand – qui a réuni près de 59 % des suffrages au premier tour le 24 avril – ne fait pas hésiter les indépendantistes. Ceux-ci boycottent l'élection présidentielle et, pour eux, le pouvoir français, quelle que soit sa couleur politique, est un pouvoir colonial dont il n'y a rien à attendre. Pourtant, les indépendantistes martiniquais – 8 % des voix aux élections régionales de 1985 – se sont toujours montrés globalement plus « sages » que leurs camarades guadeloupéens.

L'irritation créée par les insuffisances de RFO, ajoutée au mécontentement que soulève un préfet plus enclin, lors des conflits sociaux, à jouer l'ordre que la conciliation, peut-elle suffire à expliquer un coup de colère à gauche ? Il faudrait, pour que ce mécontentement se manifeste aussi violemment, que les auteurs de l'attentat appartiennent à cette fraction minoritaire de l'opinion pour laquelle RFO non seulement fait mal son travail, mais est aussi le symbole du « pouvoir colonial » et l'instrument d'une politique d'assimilation à outrance.

En tout cas, la réprobation est unanime dans toutes les formations politiques.

ÉTIENNE MARIE.

M. Alain Carrière PDG de Stock

M. Alain Carrière, quarante-quatre ans, directeur commercial du groupe Robert Laffont, devient PDG des éditions Stock, en remplacement de M. Jean Rosenthal, qui a atteint la limite d'âge.

Gendre de Robert Laffont, Alain Carrière était depuis treize ans dans le groupe Laffont, où il a été directeur commercial des éditions puis du groupe. Il prendra ses fonctions le 19 mai chez Stock, filiale du groupe Hachette. Jean Rosenthal était PDG de Stock depuis septembre 1981, après avoir dirigé notamment la collection « Best-sellers » chez Robert Laffont. Agé de soixante-cinq ans, l'éditeur restera aux éditions Stock comme directeur éditorial. Thérèse de Saint-Phalle demeure directrice générale adjointe.

Les éditions Stock publient environ quatre-vingts titres par an, notamment en littérature générale, avec un important domaine étranger.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LECTURES DE LETTRES D'AMOUR. Café de la danse (43-57-05-35). 18 h 30.

LES VOISINS. Th. du Marais (42-78-03-53). 21 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ L'Invité : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). ◇ Quatre Chantiers : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.
ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. ◇ Outrage blues ou conversation imaginaire entre Vincent van Gogh et un musicien : 18 h 30. ◇ Phrases pour un homme qui ne se doute de rien (Conversations d'artistes) : 18 h 30. ◇ Entretien avec le professeur Y (Conversations d'artistes) : 18 h 30.
BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Boris Godounov : 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ◇ Je ne veux pas mourir idiot : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 18 h 30. Bacchus : 20 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ La Reine des neiges : 22 h.
CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). ◇ Les Occupants : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ Un mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30. ◇ La Pièce de Chambertin : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
CELEBRITY CENTRE (46-27-65-00). ◇ Le Jardin des trois lunes : 20 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE DES PEUPLIERS (47-26-79-37). ◇ Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 45.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Prince des nuées dénué de tout : 20 h 45.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. ◇ Mime contemporain : 20 h 30. La Galerie. Rip : 20 h 30 et 22 h. La Resserre. Le Délire du serpent : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée... moi : 21 h.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.
ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ The Magic Live of stone : 21 h.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30. Chat qui peut : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Créanciers : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 21 h.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). Hommage à Federico Garcia Lorca Duende : 20 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Les Voisins : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). ◇ L'Homme de la Mancha : 21 h.
MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.
MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). ◇ L'Anticyclone des Açores : 21 h.
MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'Ami public nº1 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 21 h.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.
ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ Come tu mi vuoi : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Faust : 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

Vendredi 29 avril

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate (d'après Figures et Paraboles) : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.
RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30. 22, v'la du fric : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30. ◇ L'Ecume des jours : 22 h.
THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). ◇ Ecoute la mer nous dire : 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 14 h 30 et 10 h. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. L'Inconvenant : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 20 h 15.
TOURTOUR (48-87-82-48). Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmidiables : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.
ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Lumière d'été (1942), de Jean Grémillon, 16 h ; Cinéma britannique -animation, 19 h : la Vengeance d'un acteur (1963, v.o.), de Kon Ichikawa, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

The Conquering Power (1921), de Rex Ingram, 15 h ; Cinq Mariages à l'essai (1952, v.o.s.t.f.), d'Edmund Goulding, 17 h ; Aspects du cinéma vénézuélien, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Laberinto de pasiones (1982, v.o.), de Pedro Almodovar, 14 h 30 ; Requiem por un campesino espanol (1985, v.o.), de Francesc Betriu, 17 h 30 ; Se infiel y no mires con quien (1985, v.o.), de Fernando Trueba, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

Paris qui danse : Concours de danse : (1976) de Jean-Daniel Pollet, 14 h 30 ; Music-Hall : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 16 h 30 ; Olé ! : Maguy Marin (1984) de D. Ranz, Angelita Vargas à Paris (1983) de Juliette et Joaquim Lledo, Calambre (1986) de D. Ranz, 18 h 30 ; Répétitions : Pas à pas (1982) de D. Delouche, le Stage de danse de Miguel Lopez (1983) de D. Ranz, Autour de la Sylphide (1984) de D. Delouche, le Cygne (1983) de D. Delouche, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de De. Delouche, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BEYROUTH, THE LAST HOME MOVIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BLANC DE CHINE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
BRÈVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CHINA GIRL (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
CHOUANS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CORENTIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DANCERS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
LA DERNIÈRE IMPÉRATRICE (Chin., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
268 CHRONO (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
ENGRENAGES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FATAL BEAUTY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).
FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
GANDAHAR (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
HIDDEN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MARAVILLAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PRINCE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
TRAQUÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
36 FILLETTE (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES TRIBULATIONS DE MON GRAND-PÈRE ANGLAIS... (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
UN ZOO LA NUIT (*) (Can., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les festivals

6e FESTIVAL DU FILM ARABE INSTITUT DU MONDE ARABE (46-34-25-25)

15 h 30 : Port-Saïd, d'Ezzedin Zulficar ; 17 h 30 : Les aventures d'un héros, de Merzak Allouache ; 19 h 30 : Nahla, de Farouk Beloufa.

CLUNY-PALACE (43-54-07-76)

14 h : La voie, de Slim Riad ; 16 h 30 : Décembre, de M. Lakhdar Amina ; 19 h : Les employés sur terre, de Ahmed Yaya ; 21 h 30 : Mess les hommes, de R. El Mihi.



LES FILMS NOUVEAUX

ALOUETTE JE TE PLUMERAI. Film français de Pierre Zucca : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
ARDIENTE PACIENCIA. Film allemand d'Antonio Skarmeta, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
CHERRY 2000. Film américain de Steve de Jarnatt, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MASCARA. (*) Film belgo-français de Patrick Conrad, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MATADOR. (*) Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MES AMOURS DE 68. Film tchèque de Goran Paskaljevic, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT. Film américain de Michael Winner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
SHADOWS IN PARADISE. Film finlandais d'Aki Kaurismäki, v.o. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
UNE FEMME EN PÉRIL. Film américain de Peter Yates, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 30 AVRIL

«Exposition Van Gogh», 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

«L'Opéra», 11 h 30, vestibule (Monuments historiques).

«Au Musée d'Orsay : d'Ingres aux impressionnistes», 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (E. Romann).

«Winterhalter», 13 h 45, entrée du Petit Palais (Arcus).

«Winterhalter», 14 h 30, Petit Palais.

«Exposition Le Minotaure», 14 h 30, Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson.

«Exposition Nature, couture», 14 h 30, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (musées de la Ville de Paris).

«Mystérieuse Egypte au Louvre», 14 h 30, sortie métro Louvre (Isabelle Hauller).

«Sous la coupole de l'Institut», 14 h 45, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

«Le cimetière révolutionnaire de Picpus», 15 heures, 35, rue de Picpus (Tourisme culturel).

«Le Marais ouest», 15 heures, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

«L'étrange quartier Saint-Sulpice», 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

«Musée Nissim de Camondo», 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

«L'Opéra», 15 heures, devant l'entrée (Christine Merle).

«Le couvent des Carmes», 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Pygma).

«La Malmaison», 15 heures, arrêt Château-Malmaison, autobus 156-A, à la Défense (Paris et son histoire).

«Le village de Passy», 15 heures, métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

DIMANCHE 1er MAI

«La galerie dorée de la Banque de France», 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs (Paris et son histoire).

«A Montmartre», 11 heures, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

«Le Marais : rénovation, restauration, sauvetage», 14 h 30, 6, place des Vosges.

«L'hôtel de Sully», 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

«Galeries autour du Palais-Royal», 15 heures, 2, rue du Palais-Royal (Tourisme culturel).

«L'Académie française», 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

«Le vieux Belleville et ses jardins», 15 heures, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

«Du pont Neuf à la place Dauphine», 15 heures, au pied de la statue Henri-IV (Approche de l'art).

«Cimetière Montparnasse», 11 heures, métro Raspail (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

SAMEDI 30 AVRIL

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Painlevé), 16 heures : «Le sang et son environnement : le paludisme», par M. Gentilini (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 1er MAI

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : «Florence» ; 16 h 30 : «La Thaïlande» ; 18 h 30 : «Le bouddhisme et la Thaïlande», par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : «Le symbolisme de la fête du 1er mai», par Natya ; «Expériences de voyance», par M. Gallice.

Radio-télévision

Vendredi 29 avril

TF 1

20.40 Variétés : La télévision comme vous ne l'avez jamais vue. 22.35 Magazine : Ushuaïa. 23.35 Journal et la Bourse. 23.50 Série : Les envahisseurs. 0.40 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 5. Les éléments naturels.

A 2

20.35 Feuilleton : La valise en carton. (4e épisode). 21.30 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : Portraits-souvenirs, sont invités Jacques Brosse (Les grandes personnes), Marie-Josèphe Guers (Paul Claudel), Charles Ronsac (Trois noms pour une vie), Frédéric Vitoux (La vie de Céline) et Roger Stéphane. Evocation de Jean Genet à propos du livre de Jean-Bernard Moraly (Jean Genet, la vie écrite). 22.50 Journal. 23.10 Ciné-club : Viva Zapata. ■■ Film américain d'Elia Kazan (1952). Avec Marlon Brando, Jean Peters, Anthony Quinn, Joseph Wiseman (v.o.).

FR 3

20.30 Série : Néo-polar. La théorie du 1 %, de Gérard Marx, d'après l'œuvre de Frédéric Fajardie. Avec François Siener, Sidiki Bakaba, Philippe du Janerand, Bernard Farcy. 21.30 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. L'or rose de Sitka. 22.20 Journal. 22.35 Documentaire : Les secrets de la momie. Autopsie d'une momie égyptienne à Lyon. 23.30 Musicales. Chanteurs français nouvelle vague : Marie Atger, Sylvie Valayre, Jean-Luc Viala, Vincent Le Texier, accompagnés au piano par Elisabeth Cooper. 0.30 Modes d'emploi 3 (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : Grand guignol. Film français de Jacques Doillon (1986). Avec Caroline Cellier, Guy Marchand, Michel Galabru. 22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Le pape de Greenwich Village. Film américain de Stuart Rosenberg (1984). 0.45 Cinéma : Le retour des morts-vivants. Film américain de Dan O'Bannon (1985). 2.15 Cinéma : Masques. Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Philippe Noiret, Robin Renucci, Bernadette Lafont. 3.15 Cinéma : Ténèbres. Film italien de Dario Argento (1982). Avec Anthony Franciosa, Dario Nicolodi, John Saxon. 5.25 Série : Rawhide.

LA 5

20.30 Téléfilm : Justice aveugle. D'Andrew Gottlieb, avec Tim Matheson, Lisa Eichhorn et Mimi Kuzuk. *L'innocent a tout du coupable. Une histoire dramatique qui s'inspire de faits réels.* 22.10 Mission impossible (rediff.). 23.10 Magazine : Bains de minuit. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Magazine : Bains de minuit (suite). 0.30 Série : Thriller. 1.50 Série : Kojak (rediff.). 2.50 Le journal de la nuit, flash spécial élection présidentielle. 3.05 Série : Les globe-trotters. 3.30 Série : Docteur Caraïbes. 4.05 Série : Les dossiers de l'agence O.

M 6

► 20.00 Série : Cosby show. Rompre avec la tradition. Avec Bill Cosby et Lisa Bonnet. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 22.10 Série : Addams family. 22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Série : Espion modèle (rediff.). 0.10 Magazine : Médiator (rediff.). 0.40 Boulv'bard. Actualité de la musique rock. Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Le poète et les mois, de Gérard Herzog (INA 1952) ; Première rencontre, de Gérard Bauer (INA 1955). 21.30 Musique : Black and blue. Warne Marsh et l'école de Tristano (New-York). 22.40 Nuits magnétiques. Où sont passés les « frère et sœur » ? 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Cordes à cris.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 mai 1987 à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven ; Roméo et Juliette (extrait), de Berlioz, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. : Hiroshi Wakasugi ; sol. : Bruno-Leonardo Gelber, piano. 22.20 Premières loges. Don Quichotte (extraits) de Massenet, par le chœur René Alix et l'Orchestre radio-lyrique, dir. : Jules Gressier (14 avril 1947). 23.07 Club de la musique ancienne. Viaggio Pasticcio per il castrato (1re partie). 0.30 Archives. Symphonie nº 9 en ut majeur de Schubert ; Les maîtres chanteurs de Nuremberg (prélude du 1er acte) de Wagner.

Samedi 30 avril

TF 1

13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Evry. 16.00 La Une est à vous (suite). 18.05 Trente millions d'amis. De Jean-Pierre Hutin. Piwi, chien du cascadeur Rémy Julienne ; Maîtresse de pie. 18.35 Série : Agence tous risques. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Jeux : Intercontinents. Emission présentée par Guy Lux, Claude Savarit et Simone Garnier. Les villes : Amityville (Etats-Unis), Cullera (Espagne), Gitarama (Rwanda), Le Bourget (France). Les invités : Mireille Mathieu, Mylène Demongeot, Gérard Hernandez. 22.45 Téléfilm : La maîtresse des îles. De Peter Medak, avec Geneviève Bujold, Chad Everett, Anthony Andrews. 0.20 Journal et météo. 0.35 Concert Tina Turner. De Rio à Bangkok. 1.40 Série : Les incorruptibles. 2.30 Variétés : Francis Lemarque à Paris.

A 2

14.00 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit de l'homme oublié. 15.00 Samedi-passion. Jeu : téléballe ; Escrime à Vittel ; Rugby ; Basket ; Magazine : tennis-passion. 17.55 Série : Ma sorcière bien-aimée. Adorable Jean-Pierre. 18.25 Magazine : Entre chien et loup. D'Allain Bougrain-Dubourg. L'animal star : Moune... chat star ; Sur le terrain : Laissez passer le mérinos ; Animalement vôtre, avec Karim Kacel ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne : Bestiaire sans frontière : Il parlait aux oiseaux ; Le toutou de la semaine. 19.05 INC. L'assurance construction. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeux : Bêtes à malice. Présentés par Fabrice. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Variétés : Frenchie follies. Soixante-dix gags en vingt minutes. 20.55 Concours Eurovision de la chanson. En direct de Dublin, en Irlande. Avec la participation de vingt-deux pays : Islande, Chypre, Suède, Finlande, Allemagne, Autriche, Danemark, Grèce, Norvège, Belgique, Luxembourg, Italie, France, Portugal, Yougoslavie, Royaume-Uni, Turquie, Espagne, Pays-Bas, Israël, Suisse, Irlande. La France sera représentée par la chanson *Chanteur de charme*, interprétée par Gérard Lenorman. 23.55 Journal. 0.10 Les enfants du rock. Shadowman, émission de Béatrice Soulé. Avec Johnny Clegg et Savuka.

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.30 Espace 3 : Samedi-vision. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.45 Espace 3 : Auriège. 16.00 Connexions. 16.15 Espace 3 : Voyage autour de la table. 16.30 Espace 3 : L'antenne est à nous. 16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Winnie l'ourson ; Dessins animés. 18.00 Feuilleton : Diligence express. Entre la vie et la mort. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Diplodo. Le soleil artificiel. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. 20.30 Disney Channel. Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et, à 21.00, un épisode du feuilleton Le chevalier lumière.



21.45 Journal. 22.10 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Peter Ustinov. ► 22.25 Téléfilm : la promenade au phare. De Colin Gregg, d'après l'œuvre de Virginia Woolf (1re partie). Avec Rosemary Harris, Michael Gough, Suzanne Bertish. *Une famille anglaise en vacances dans une délicieuse maison en Cornouailles...*

FR3 16 h 45 TOP MOTEURS
« Mini-Car et Maxi-Cube »
Présenté par J.P. CHAPEL avec
MAJORETTE et LESTOQUOY
Concours :
Gagnez un voyage en TUNISIE

23.20 Magazine : Sports 3. Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. 0.20 Musiques, musique. Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en la mineur).

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. 14.55 Série : Flic/à tout faire. 15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13. 16.05 Documentaire : Les bâtisseurs à plumes. *En Afrique, avec le tisserins-quéléas, des passereaux qui « tissent » des nids suspendus.* 16.35 Cabou cadin. Rambo ; Pitou ; SOS Fantômes ; Rahan. 18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invitée : Valérie Kaprisky. 20.30 Série : Sueurs froides. Présentée par Claude Chabrol. Les yeux de la nuit d'Eric Brach ; A la mémoire d'un ange, de Claire Devers ; Black mélo, de Philippe Setbon. 21.45 Les superstars du catch. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Documentaire : Thérion stratagème. Costa-Rica. 23.00 Cinéma : Les poupées. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986). Avec Stephen Lee, Guy Rolfe, Hilary Mason, Ian Patrick Williams. 0.10 Cinéma : Papa et moi. ■ Film franco-italien de Giorgio Capitani (1988). Avec Ugo Tognazzi, Ricky Tognazzi, Catherine Alric, Anouck Aimée. 1.45 Cinéma : Le pape de Greenwich Village. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1984). Avec Eric Roberts, Mickey Rourke, Daryl Hannah, Geraldine Page (v.o.). 3.40 Téléfilm : Verdict. 5.15 Le monde magique de David Copperfield. 6.00 Série : Rawhide.

LA 5

14.25 Série : Galactica. 15.20 Série : Wonder woman. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Série : Captain Power. 17.20 Dessins animés. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Drapeau rouge. De David Coleman, avec Barry Bostwick, Fred McCarren. 22.15 Série : L'inspecteur Derrick. 23.15 Magazine : Télé-matches. Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; Reportages d'actualité ; Rétrospective de la semaine ; Le journal du tennis ; Diffusion d'un événement sportif. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Télé-matches (suite). 0.30 Magazine : Circuit (rediff.). 1.00 Série : Thriller. 2.15 Le journal de la nuit. 2.20 Série : Les globe-trotters. 2.50 Série : Docteur Caraïbes. 3.25 Série : Les dossiers de l'agence O.

M 6

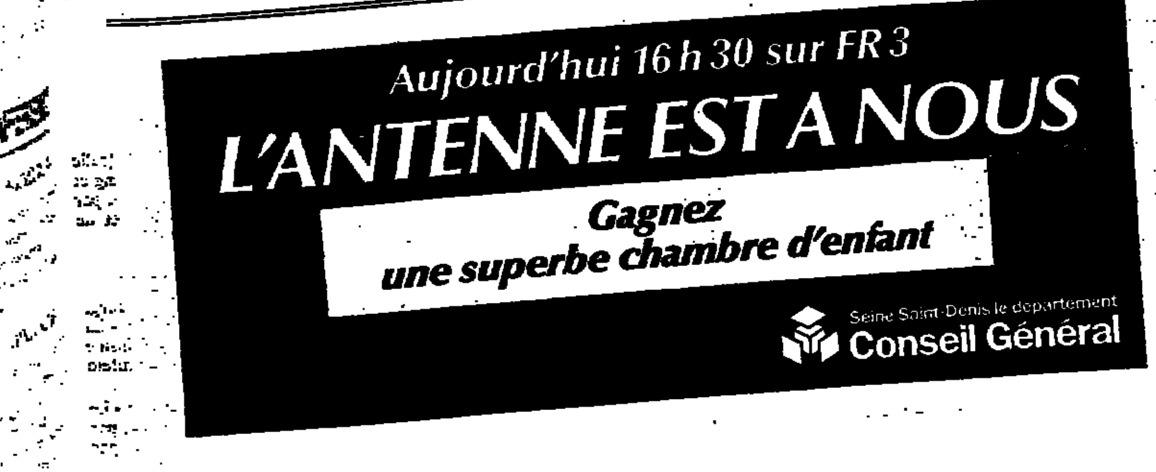
13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). 13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Fréquenstar. Invitée : Guesch Patti. 14.45 Série : Le Saint (rediff.). 15.35 Série : Le prisonnier. J'ai changé d'avis. 16.25 Magazine : Danarama. De Philippe Dana. 17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. Rien que les faits (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. La course. 19.00 Série : L'Incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Histoire de chemise. 20.30 Théâtre : Une femme presque fidèle. Pièce de Jacques Bernard, mise en scène de Jacques Mauclair. Avec Jacques Bernard, Jacques Mauclair, Dominique Paturel, Monique Tarbès. 22.10 Série : Clair de lune. La nuit du mort-vivant. 23.00 Six minutes d'informations. 23.10 Série : Brigade de nuit (rediff.). 0.00 Magazine : Danarama (rediff.). 0.30 Variétés : Skydance (rediff.). Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Roger Stéphane écrivain. 20.45 Dramatique : Elvire Peyrade, de Jean-Claude Dutilh. 22.35 Musique : Opus. Le carnet sonore des Manca 88. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Roberto Devereux (extrait), de Donizetti ; Les Puritains (extrait), de Bellini ; La Traviata (extrait), de Verdi. 21.00 Création mondiale. Freda, de Bussotti, par le chœur et l'orchestre de l'Opéra de Rome, dir. : Jan Latham-Koenig ; sol. : Halina Moretti-Pananti, Eleonora Janckovic, André Battedou, Giancarlo Montanaro, Aurio Tomicih, François Testory, Giovanni Morelli. 23.05 Tristan et Isolde (acte 2, fin), de Wagner, par l'Orchestre de l'Opéra de Rome, dir. : André Cluytens (16 janvier 1965).



Dimanche 1er mai

TF 1

9.10 Variétés : Jacky show. Avec Les Calamités, Erikarol, Florent Pagny et un clip de Mory Kanté. 9.35 Série : Tarzan. Cargaison dangereuse. 10.30 Pas de pitié pour les croissants. 11.00 Les animaux du monde. Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Forêt à bout portant. 11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch. 14.20 Automobile : Grand prix de Formule 1 à Imola. 15.30 Tiercé à Longchamp. 15.35 Automobile : Grand prix de Formule 1 à Imola (suite). 16.05 Jeu : Le juste prix. Présenté par Max Meynier et Harold Kay. 17.00 Variétés : A la folie. Emission de Patrick Poivre d'Arvor. Avec pour la partie variétés : Johnny Clegg, Alexandre Lagoya, Miguel Bose, Shona. 18.05 Série : Pour l'amour du risque. 19.00 Magazine : 7 sur 7. Emission d'Anne Sinclair. 19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : L'express du colonel Ryan. ■ Film américain de Mark Robson (1965). Avec Frank Sinatra, Trevor Howard, Raffaela Carra, Brad Dexter. 22.35 Magazine : Sport dimanche soir. 23.20 Journal et météo. 23.35 Histoires vécues. Une histoire de fous. 0.25 Variétés : Rêve d'ouest, rêve d'est. Avec Anna Prucnal.

A 2

9.00 Connaître l'Islam. 9.15 Emissions israélites. La source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe, à l'église Saint-François de Salle d'Adamville à Saint-Maur-des-Fossés. 12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau, présenté par Jacques Martin et Claude Sarraute. 13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous. De Jacques Martin. Avec Gil Kaplan, Miguel Bose, Gérard Blanc, Patricia Kass. 15.00 Série : Mac Gyver. L'anniversaire. 15.50 L'école des fans. Invitée : Michèle Torr. 16.35 Thé tango. Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. 17.15 Série : Allô Béatrice. L'affreux séducteur. 18.15 Stade 2. Motonautisme : les 24 Heures de Rouen ; Voile : semaine olympique de Hyères ; Football ; Cyclisme : le trophée des grimpeurs ; Rugby : championnat de France ; Canoë-kayak : marathon de Paris sur la Seine ; Automobile : Grand Prix de F 1 de San-Marin. 19.30 Série : Maguy. Les dons de la mère. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les cinq dernières minutes. La peau du rôle, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Judith Magre. 21.55 Magazine : L'œil en coulisses. Le magazine du théâtre, de Fabienne Pascaud, Georges Paumier et Martine Chaussin. Sommaire : Une journée avec Robert Lamoureux ; Denise Gence et Les chaises de Ionesco au Théâtre national de la Colline ; Un pyjama pour six, de Marc Camoletti au Théâtre Michel ; Le paradoxe du comédien : Michel Aumont et Francine Bergé ; Un cas spectaculaire de métamorphose : Laurence Semonin. 23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Série : Mac Gyver (rediff.).

FR 3

9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui. Emission de l'ADRI. 10.30 Latitudes. Emission de RFO. 11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales (rediff.). 12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. 13.30 Magazine : Portrait. Yves Saint-Martin. 14.30 Magazine : Sports loisirs. Défi nº 2 : Voile (Philippe Poupon et Mike Birch) ; Aviron de mer (le raid Roscoff-Paris) ; Auto-moto (Huitième rallye de Tunisie) ; La Course du cœur (Paris-La Plagne) ; Water-polo (Internationaux de France) ; Darts (jeu de fléchettes) ; Concours complet d'équitation à Saumur ; Golfimages. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Pare-chocs. D'Annabelle Gomez. 17.30 Amuse 3. Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Diplodo (Le soleil artificiel) ; Les petits malins ; Signé cat's eyes. 19.00 Série : Mission casse-cou. Au voleur. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série Benny Hill. 20.30 Téléfilm : Les douze salopards de la nouvelle mission. De Andrew Mac Laglen, avec Lee Marvin, Ernest Borgnine, Jim Brown. 22.10 Journal. ► 22.30 Cinéma de minuit : Spécial moyens métrages. ■■ Recherché pour meurtre, d'Ida Lupino (1956) (v.o.) ; The wrong way out, de Gustav Machaty (1938) (v.o.) ; Ma rencontre avec Caruso, de Frank Borzage (1956) (v.o.) ; Gun in his hand, de Joseph Losey (1945) (v.o.) ; La révélation de l'année, de John Ford (1955) (v.o.) ; Independence, de John Huston (1976) (v.o.). 1.05 Musiques, musique. Le clavier bien tempéré, de Bach, par Pascal Rogé, piano (Prélude et fugue en si bémol majeur).

CANAL PLUS

9.05 Cinéma : Tron. ■■ Film américain de Steven Lisberger (1982). Avec Jeff Bridges, Bruce Boxleitner, Cindy Morgan. 10.40 Cinéma : Manon des sources. ■■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Hippolyte Girardot, Elisabeth Depardieu. 12.30 Série : SOS fantômes. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Série : Max Headroom. 13.30 Sportquizz. Présenté par Marc Toesca. 14.00 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : Inspecteur Morse, mort à Jericho. D'Anthony Minghella avec Kevin Whately, John Thaw, Gemma Jones. 17.15 Série : Un flic dans la Mafia. 18.00 Cinéma : La montagne ensorcelée. ■ Film américain de John Hough (1974). Avec Ray Milland, Eddie Albert, Donald Pleasence, Kims Richards. 19.40 Flash d'informations. 19.45 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 20.30 Cinéma : Cocoon. ■■ Film américain de Ron Howard (1985). Avec Don Ameche, Wilford Brimley, Hume Cronyn, Brian Dennehy. 22.20 Flash d'informations. 22.25 Série : Ray Bradbury présente. Le voyageur de l'Orient Express. 22.55 Cinéma : La puritaine. ■ Film français de Jacques Doillon (1986). Avec Michel Piccoli, Sabine Azéma, Sandrine Bonnaire, Laurent Mallet. 0.20 Cinéma : Ténèbres. ■ Film italien de Dario Argento (1982). Avec Anthony Franciosa, Daria Nicolodi, John Saxon, Giuliano Gemma. 1.55 Les superstars du catch.

LA 5

9.30 Top Nuggets. 10.00 Série : Captain Power (rediff.). 10.30 Série : Galactica (rediff.). 11.20 Série : Wonder Women (rediff.). 12.10 Série : Superminds. 13.00 Journal. 13.25 Série : Automan (rediff.). 14.15 Téléfilm : L'affaire Brockhurst. De Alan J. Levi, avec Lynda Carter, Romy Cox, Paul Rudd, Nicolas Pryor. *Une jeune veuve découvre des cassettes qui l'aident à comprendre les circonstances de la mort de son mari.* 15.50 Magazine : Télé-matches dimanche. Présenté par Pierre Cangioni. Les événements sportifs du week-end : La télévision sportive à travers le monde ; Rétrospective de la semaine écoulée. 17.20 Mondo dingo. 18.10 Série : Baretta. La vraie cousine. 19.05 Feuilleton : Dallas. Un deuil dans la famille. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Borsalino. ■ Film français de Jacques Deray (1969). Avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Catherine Rouvel, Michel Bouquet. *Dans les années 30, à Marseille, deux jeunes truands ambitieux entreprennent d'éliminer les caïds de la pègre pour prendre le contrôle de la ville. D'après l'histoire vraie des gangsters Carbonne et Spirito. Un film rétro, avec reconstitution pittoresque et exploits des deux acteurs-vedettes.* 22.35 Cinéma : Sacco et Vanzetti. ■ Film italien de Giuliano Montaldo (1971). Avec Riccardo Cucciola, Gian Maria Volonte, Cyril Cusak. 0.40 Magazine : Reporters (rediff.). 1.10 Série : Baretta (rediff.). 2.00 Série : L'inspecteur Derrick (rediff.). 3.00 Aria de rêve. 3.10 Série : Les globe-trotters. 3.35 Série : Docteur Caraïbes. 4.05 Série : Les dossiers de l'agence O.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : Philippe Pascal. 11.40 Documentaire : A la recherche de l'éternité. Voyage dans les Himalayas au pays des Sherpas. 12.25 Info-consommation. 12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance. De Charles Villeneuve. L'affaire Dominici. 13.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler. Les nouveaux groupes : Tubatack, Jazz Warriors, Andy Sheppard. 13.45 Hit, hit, hit, hourra ! 13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune (rediff.). 15.50 Série : Brigade de nuit (rediff.). 16.40 Série : Espion modèle (rediff.). 17.30 Magazine : Turbo (rediff.). 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. La chasse aux papillons. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Rejoue-le Vanessa. 20.30 Cinéma : New-York black out. □ Film franco-canadien d'Eddie Matalon (1978). Avec Jim Mitchum, Robert Carradine, Belinda J. Montgomery. 22.05 Série : Drôles de dames. Où est passé Charlie ? (1re partie). 22.55 Magazine : Le glaive et la balance (rediff.). 23.30 Magazine : M 6 aime le cinéma au sommaire : Peter greenaway, pour les films « La noyade » (sélection officielle à Cannes) ; Interview de Spike Lee « School Daze » ; Portrait de Kira Muratova, réalisatrice soviétique de « Brèves rencontres ». 23.55 Revenez quand vous voulez (rediff.). 1.10 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Lulu, par Yann Paranthoen. 22.35 Musique. Le concert. Jazz-bivouac. Avec James Emery, guitariste, et Jonathan Handelsman, saxophoniste américain et son quintette. 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 17 et 18 novembre 1988 à Berlin) : Egmont, ouverture en fa mineur, op. 64, de Beethoven ; Sinfonietta, de Janacek ; Symphonie nº 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. 23.06 Climats. Musiques traditionnelles. Festival de Bagdad (avril 1987) : Salem Hussein Al Amin. 1.00 Ocora.

Audience TV du 28 avril 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.3	Santa Barbara 18.6	Act. région. 9.6	Act. région. 2.7	Nulle part 4.8	Porte magique 8.6	Hulk 3.7
19 h 45	53.2	Roue fortune 28.7	Caméra invis. 6.4	Act. région. 2.1	Nulle part 6.9	Boul. Bouvard 5.9	Hulk 3.2
20 h 16	69.1	Journal 30.9	Journal 18.6	La classe 8.5	Nulle part 4.8	Journal 3.7	Homme Katana 2.7
20 h 56	79.8	Le débat 28.2	Le débat 31.4	L'Age Cristal 7.4	L'Aviateur 1.6	Et la tendresse 10.1	Brigade nuit 3.7
22 h 08	76.6	Le débat 26.1	Le débat 28.7	L'Age Cristal 7.4	Flash info 1.1	Et la tendresse 13.8	6 min. info 2.7
22 h 44	61.7	Le débat 28.7	Le débat 26.1	Soir 3 2.7	Manon Sources 1.6	Cap Furillo 1.1	Hawaï Police 3.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 30 avril

Paris, Drouot, 14 heures : bijoux, argenterie, tableaux.

Dimanche 1er mai

Paris, Hippodrome de Vincennes, 16 heures : automobiles, affiches, jouets.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 30 avril

Versailles Chevau-légers, 14 heures : archéologie ; **L'Isle-Adam** 15 heures : voitures de collection.

Dimanche 1er mai

Fontainebleau, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : vins ; **Provins**, 14 heures : armes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux et sculptures ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : vins ; **Vernon**, 14 h 30 : jouets.

PLUS LOIN

Samedi 30 avril

Aix-en-Provence, 9 h 30 : armes, monnaie ; 14 h 30 : bijoux, argenterie. mobilier ; **Avignon**, 14 heures : mobilier, bijoux, objets d'art : **Besançon**, 14 heures : livres ; **Calais**, 14 h 30 : vins ; **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : matériel d'art ; **Dreux**, 14 heures : argenterie ; **La Rochelle**, 14 heures : mobilier, tableaux, tapis ; **Marseille Castel**, 10 heures : bijoux ; 14 h 30 : mobilier, argenterie, tableaux ; **Moulins**, 14 heures : mobilier ; **Nîmes**, 9 h 30 et 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie, tableaux ; **Tonnerre**, 14 h 30 : timbres ; **Valence**, 14 h 30 : livres ; **Vannes**, 14 heures : objets d'art, mobilier, argenterie ; **Vendôme**, 14 h 30 : livres, linge, argenterie : **Vitry-le-François**, 15 heures : armes.

Dimanche 1er mai

Alençon, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux ; **Arles**, 14 heures : tableaux et sculptures modernes ; **Andrieu** (Calvados), 14 heures : mobilier ; **Clamecy**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art : **La Grand-Combe** (Gard), 14 heures : tableaux, bijoux, objets d'art ; **Granges-lès-Valence**, 15 heures : Orient, Extrême-Orient ; **Granville**, 14 h 30 : mobilier, bibelots, vins ; **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Limoges**, 14 heures : tableaux, bijoux, mobilier ; **Manosque**, 14 h 30 : mobilier, livres, Extrême-Orient ; **Montluçon**, 14 heures : arts nouveaux, arts déco, mobilier, objets d'art ; **Saint-Berthevin-lès-Laval**, 14 heures : tableaux, armes ; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : timbres ; **Tonnerre**, 14 h 30 : cartes postales.

FOIRES ET SALONS

Saint-Germain-en-Laye, **Rambouillet**, **Lisieux**, **Lyon**, **Bordeaux-Quinconces**, **Rouen**, **Noirmoutier**, **Les Andelys**, **Vierzon**, **Montmorency**, **Pontivy**, **Harдricourt** (Yvelines). Dimanche seulement : **Sablonnières** (Seine-et-Marne), **Clévilliers** (Eure-et-Loire).

Société

JUSTICE

La radiation de Me Mazurier est annulée par la cour de Paris

Radié de la profession par le *Conseil* de l'ordre des avocats du barreau de Paris, le 16 juillet 1987, Me Jean-Paul Mazurier a bénéficié, mercredi 27 avril, d'un arrêt de la cour d'appel de Paris, statuant en assemblée composée de neuf magistrats des trois premières chambres, sous la présidence de M. Pierre Drai, qui ramène la sanction disciplinaire à une suspension pour une durée de trois années (nos dernières éditions du 29 avril).

Me Jean-Paul Mazurier, âgé de trente-quatre ans, avait été le premier avocat de Georges Ibrahim Abdallah, condamné, le 28 février 1987, pour complicité d'assassinats et tentatives d'assassinats, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats et présidée par M. Maurice Colomb. Cependant, l'avocat n'était apparu publiquement comme défenseur d'Abdallah que lorsque celui-ci avait été jugé, le 3 juillet 1986 à Lyon, pour association de malfaiteurs et détention d'armes.

Peu après le procès, devant la cour d'assises de Paris, paraissait un ouvrage intitulé *l'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah*, de Laurent Gally, dans lequel Me Mazurier avouait qu'il avait régulièrement rapporté à la Direction de la surveillance du territoire (DST) les confidences recueillies auprès de son client. Dans plusieurs interviews radiophoniques et télévisées, l'avocat avait ensuite répété ses affirmations, en expliquant son attitude par son souci d'éviter de nouveaux attentats terroristes.

En prenant la décision de radier leur confrère, qui avait de lui-même présenté sa démission, les membres du Conseil de l'ordre relevaient qu'il avait, *« sous le couvert de la profession d'avocat, exercé les fonctions d'agent secret »* (*le Monde* du 25 juillet 1987).

Dans son arrêt, la cour de Paris, juridiction de recours des arrêtés du Conseil de l'ordre, constate : *« En acceptant ainsi de transmettre des informations recueillies auprès de son client au service qui l'employait, Jean-Paul Mazurier, même s'il n'est pas établi qu'il ait, à cette occasion, violé l'obligation au secret professionnel, a cependant trahi la confiance de celui dont il avait pris en charge la défense et dont il se devait de demeurer en permanence un confident nécessaire. »*

Cependant, la cour observe qu'il convient de tenir compte des mobiles qui ont animé l'avocat *« dans les circonstances exceptionnelles auxquelles il a été confronté »*, et relève que celles-ci l'ont conduit *« certes à trahir sa mission de défense, mais dans la conviction de contribuer, du fait même de sa profession d'avocat, à la lutte contre les activités mettant gravement en péril la sécurité publique »*.

La cour conclut : *« Dans ces conditions, il apparaît que le comportement de Jean-Paul Mazurier traduit une grave méconnaissance de ses devoirs d'avocat et appelle une sévère sanction disciplinaire, sans toutefois justifier une exclusion définitive du barreau. »*

MAURICE PEYROT.

Un avocat parisien condamné pour violation du secret professionnel

Six ans après les faits, la 11e chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris, dans un arrêt rendu le 27 avril, a condamné Me Christian Frémaux, avocat au barreau de Paris, à une peine d'un mois de prison avec sursis et à une amende de 5 000 F pour violation du secret profes-sionnel.

A la fin de l'année 1981, le juge d'instruction chargé d'une information ouverte après une tentative de meurtre commise le 9 mai 1980 contre M. Bruno Dalle-Nogare, ordonnait le placement sur écoutes de la ligne de M. Antoine Melero, dit « Martini », soupçonné d'être le commanditaire de cette agression. Selon ces écoutes, Me Frémaux serait devenu le défenseur de l'un des inculpés de l'affaire sur la demande d'Antoine Melero à qui il fournissait des renseignements concernant l'évolution de l'enquête puisés dans le dossier d'instruction auquel il avait accès.

Inculpé en octobre 1982, Me Frémaux avait multiplié les procédures afin de faire constater que les écoutes téléphoniques étaient illégales sans obtenir de succès. Mais, le 19 *décembre* 1985, la 17e chambre correctionnelle de Paris prononçait sa relaxe en relevant que la transcription des enregistrements des écoutes téléphoniques avait été réalisée par la police sans que l'objectivité de cette transcription ait pu être vérifiée par le magistrat instructeur.

Le parquet faisait alors appel de cette décision mais la cour a d'abord dû se prononcer sur les nullités des procédures invoquées par l'avocat général. Le 26 novembre 1986, la cour notait, cependant, dans un arrêt, que l'utilisation des écoutes téléphoniques par le juge d'instruction n'était nullement contraire à aucune disposition du droit français ou de la convention européenne des droits de l'homme, *« dès lors que cette utilisation n'est entachée d'aucun artifice ou stratégie déloyale »*.

Après le rejet d'un pourvoi en cassation formé contre cet arrêt, la cour a pu examiner le fond de l'affaire à l'audience du 4 mars 1987 où Mme Frémaux avait soutenu que les entretiens téléphoniques litigieux devaient être considérés comme une conversation entre un avocat et son client.

Mais la cour note dans son arrêt : *« L'accès de l'avocat à une procédure pénale n'est possible que si son client est inculpé »*, avant de déclarer : *« Il apparaît ainsi qu'après s'être fait désigner en qualité de conseil [...] dans différentes procédures où Antoine Melero n'était pas inculpé, Me Christian Frémaux a fourni à ce dernier des renseignements tirés de ces procédures. Il en résulte que cet avocat a joué à l'égard d'un tiers, Antoine Melero, un rôle d'informateur et non de conseil. »*

M.P.

● **Deux policiers municipaux de Nice inculpés.** — Deux agents de la police municipale de Nice ont été inculpés d'attentat à la pudeur et placés sous contrôle judiciaire. Appelés par une gardienne d'immeuble importunée par des drogués, les deux hommes avaient fait subir à la jeune femme des violences sexuelles. Cette affaire a motivé une nouvelle protestation du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), pour qui *« la police municipale de Nice est dangereuse pour la sécurité des citoyens »* et qui appelle le gouvernement à prendre *« les décisions qui s'imposent pour mettre un terme aux agissements et à la prolifération des polices municipales mal contrôlées »*.

Aux Assises de la Gironde

Triste portrait d'une victime

Bordeaux
de notre envoyé spécial

Drôle de requiem pour une victime ! Jacky Eichers, trente-six ans, petit colleur d'affiche pour le compte du RPR, a été proprement occis une seconde fois, le jeudi 28 avril. Certes, ni Roger Ambeau, son assassin présumé, ni François Korber, ancien chargé de mission RPR accusé de complicité d'assassinat, n'ont véritablement participé à ce cérémonial lugubre et traditionnel devant les cours d'assises. Mais quel tableau !...

Ce fut un portrait cruel que celui de *« ce terrible Eichers »* retrouvé ligoté dans un bout de moquette au bord de la Dordogne le 15 mars 1982, la tête transpercée de deux balles de 22 long rifle. Le portrait d'un mythomane hâbleur et inconstant, violent à l'occasion.

Le jour de son mariage, son père sort de sa poche une balle et la montre à sa belle-fille, en soupirant qu'il avait parfois songé à se débarrasser de ce fils incommode. Son ancienne femme, qui a obtenu le divorce au terme de trois ans de vie commune après avoir essuyé quelques tirs de carabine, conclut : *« On pouvait l'aimer au début comme on pouvait le haïr à la fin. »*

Jacky Eichers, alias « Bob Johns », n'avait pas, à coup sûr, que des mauvais côtés. Certains de ses amis sont venus parler de sa *« gentillesse »*. Mais, interdit de séjour au Luxembourg pour des raisons non élucidées, il prétendait contre toute vraisemblance s'occuper activement de la préparation des galas des chanteurs Ringo et Christian Delagrange. Il se vantait aussi d'être proche de Johnny Hallyday. Son pouvoir de persuasion devait être bien fort, puisqu'il réussit à en convaincre François Korber et à s'en faire un ami.

Il avait tous les culots, à l'occasion ne négligeait pas le chantage. En possession de photographies prétendument compromettantes appartenant à un journaliste du *Meilleur*, il entreprit de les monnayer auprès de l'intéressé. Toujours à court d'argent, il associa son destin à celui de Jean-François Korber, devenant tour à tour préposé à la garde discrète des locaux de sa radio locale, Canale-3, puis attaché de presse de cette station en gestation auprès des maisons de production de microsillons et, enfin, magasinier indélicat dans une entreprise de la mère de Korber.

L'association du demi-sel et du jeune premier RPR bordelais aurait pu en rester là. Il n'en fut rien. Les deux hommes, on le sait, secondés par Roger Ambeau, Guy Dumollard et Denis Perrichon, simulèrent, en janvier 1982, une agression afin de conserver les devises qu'il devait échanger contre de l'or pour un « client ». Ce dérapage fut l'un des derniers de Jacky Eichers. Croyant pouvoir faire chanter François Korber, il trouva la mort, sans avoir eu le temps de s'expliquer, dans la permanence électorale de ce dernier.

Un enchaînement hautement regrettable. Pour la victime, cela va sans dire, mais, également, pour Korber, dont les avocats auront du mal à expliquer qu'il se soit aussi mal entouré.

Suite des débats vendredi 29 avril.

LAURENT GREILSAMER.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Village (3)

LE Village s'est montré plus civique que le reste de l'Hexagone. On y a voté à 84,85 % alors que le « reste » ne montait qu'à 81,38 %. Avec un léger avantage pour le hameau du ruisseau qui, ayant voté à 84,50 %, l'a emporté d'un cheveu sur le hameau de la mare, qui n'est allé aux urnes qu'à 84,41 %. Soixante-cinq électeurs sur soixante-dix-sept inscrits se sont présentés du côté de la mare et soixante sur soixante et onze du côté du ruisseau.

Au Village aussi François Mitterrand est en tête du ballottage, avec quarante-deux suffrages et 33,87 % des voix, d'assez près par Jacques Chirac qui, avec trente-sept et 29,83 %, distance sans conteste Raymond Barre, qui n'aligne que vingt-deux voix et 17,74 % *des suffrages exprimés*.

Les « grands » candidats, ainsi qu'on les appelait avant que le scrutin du 24 avril ne tempère cette expression, se sont à eux trois taillé la part du lion : 81,44 % des suffrages *contre* 70,59 % *pour la France entière. Ici, on* a voté au deuxième tour dès le premier. De sorte que le score de Le Pen y est moins brillant : 11 voix (8,87 %) seulement se sont portées sur lui ; Waechter a figuré avec sept, Lajoinie avec quatre (deux voix dans chacun des hameaux) et c'est celui du ruisseau qui a donné la voix de l'honneur à Arlette. Les *autres feront mieux la prochaine fois.*

Les habitants du Village sont évidemment des plus discrets sur leurs convictions. Bien malin celui qui devinerait, à de rares exceptions près, qui vote qui. Le dire, le laisser *entendre est une extraordinaire marque de* confiance ou d'amitié.

Pourtant, une native de la mare, celle dont l'arrière-grand-père tenait relais de poste, au XIXe siècle, dans une maison qui se dresse *toujours, avec ses dépendances,* le long de cette mare, celle qui a fait carrière dans l'administration des impôts, cette native, donc, remarque que le résultat de François Mitterrand est très supérieur aux voix qu'avaient obtenues lui-même et son camp lors des consultations précédentes. C'est ce que lui dit sa mémoire. Comme elle pressent *une oreille favorable, elle confie son contentement* de ce progrès inattendu.

A 18 heures tapantes, Roland Crosier, le maire, qui tenait, notamment avec M. Nogaret, l'exploitant de La Tournerie, le bureau, *s'était levé et avait annoncé : « Je déclare le scrutin clos. »* Ça ne manquait pas de solennité. C'était, à cet instant, la République qui *parlait par sa voix.*

Le silence s'est fait parmi l'assistance d'une vingtaine de personnes et pas un des enfants présents n'a pipé durant le dépouillement. Mais en dix minutes, tout avait été *joué. Les chérubins n'ont pas eu trop longtemps* à se tenir tranquilles durant leurs travaux pratiques d'instruction civique.

A chaque dizaine obtenue par un candidat, l'un des scrutateurs l'annonçait. M. Mitter*rand a gagné les deux premières et, à la* mare, il n'y en a pas eu de troisième. M. Chirac a ici coiffé d'une voix son adversaire du second tour par vingt-trois contre vingt-deux.

AU chef-lieu de canton, c'est une autre paire de manches. Le Pen y a fait jeu *égal avec Chirac, l'un et l'autre* recueillant cent trente-sept voix sur six cent soixante-sept suffrages exprimés. Les chiffres leur commandent de s'entendre, à ces deux-là.

Avec cent quatre-vingt-treize voix et 28,9 % *des suffrages, François Mitterrand se* montre numériquement terne. Pourtant, par rapport à 1981, la gauche a progressé de trois points, de 40,5 % à 43,5 %. A la condition, *toutefois, de ranger tous les écologistes dans cette gauche, ce que l'on fait ici.*

Vingt et demi pour cent des voix allant à Le Pen, c'est beaucoup. Mais pas aussi grave que dans la commune voisine où le petit neveu de Jeanne d'Arc et de Philippe Pétain *est en tête du ballottage avec 30 % du butin.* Mieux qu'à Marseille. Ce serait toujours une mairie. Elle a juste l'inconvénient de ne compter qu'un peu plus de cent cinquante électeurs.

L'ensemble du canton n'est guère moins affligeant, qui lui a accordé 18,5 % des suffrages, mieux que Raymond Barre qui culmine à 16 %, François Mitterrand obtenant 28,5 % *et* Jacques Chirac 24 %. Ça va être joyeux pour la cantonale de septembre. Cela n'amuse pas du tout le maire du chef-lieu qui est un apolitique de gauche.

Ses électeurs ont voté plus nombreux *qu'en 1981 et, salon l'expression consacrée,* massivement : 85,89 %. Une petite nonagénaire passe d'interminables minutes devant la table où sont étalés les bulletins avant d'en saisir un, selon des critères probablement obscurs. Inutile d'essayer de lui expliquer qu'il est obligatoire d'en prendre deux (règle que, d'ailleurs, certains des candidats à *l'élection présidentielle n'ont pas observée* non plus) et d'aller *se* cacher dans l'isoloir. La distance qui sépare cette citoyenne fidèle de l'urne et de ses gardiens en tiendra lieu.

Après elle, un vilain bonhomme qui débite, *à l'occasion de son passage* devant le maire, toute une série de revendications plus impérieuses les unes que les autres. Le maire ne cesse pas de sourire mais grince qu'*« il y a des gens, comme ça, qui n'ont que des droits, et jamais de devoirs. »*

Dans ce bourg que Le Pen séduit à 20,5 %, nombre de Français d'origine étrangère, provenant notamment d'une immigration hollandaise survenue dans les années 50 et qui, explique le maire, *« a fait bouger l'agriculture. »* C'est maintenant la deuxième génération qui accomplit son devoir électoral français.

A l'image de ces deux superbes jeunes *filles blondes,* qui *ont été* les élèves du maire-directeur d'école, qui portent des prénoms venus du Nord, mais qui ont l'accent d'ici alors que leur papa, le grainetier de la grand'place, garde l'accent de là-bas. Elles *ont voté, avec de grands éclats de rire.* Mais pour qui ?

N'IMPORTENT ces soucis quand le jardin est une fête. Après deux ans de patience, Charles a créé le plus beau potager du monde. Non sans peine. Après deux hivers d'une rare rudesse, cette année a connu l'un des plus doux. Aussi la terre était molle, comme ne cessait de le répéter Charles, impossible à travailler.

Le temps passait. Le moment venait de *semer et* de planter, et la terre n'avait toujours pas été retournée. Enfin cela fut, avec le secours de Joël, venu fraiser la terre renouvelée. Un grand carré de belle terre a pris place entre le verger et le pré, où les framboisiers rouges se combinent aux blancs pour marquer la frontière.

En haut, les alignements de pommes de terre, en bas cent vingt pieds de fraisiers répartis sur quatre rangs. Pour la plupart des *remontants, afin que,* comme les framboisiers, les rouges en désordre, les blancs ordonnés comme à la parade, les fruits donnent jusqu'aux gelées et au-delà.

Entre la BF 15 et la Gento, carottes, poi*reaux, radis, petits pois, oignons, échalotes.* Le long des granges, les choux de Bruxelles, semés voilà seulement huit jours, et qui lèvent déjà. L'increvable menthe a repris son invasion parfumée. L'oseille de nouveau avance. Le thym repart. Les salades végètent à l'abri des limaces. L'ail est haut. Seuls l'estragon et le persil n'ont pas tenu l'hiver. Sous la serre, qu'*il a fallu libérer des jeunes* bourdons, le cerfeuil se dresse jusqu'au milieu de l'allée. Tout pousse, tout éclate, tout naît. Le bonheur sort de terre.

∴

PS divers plutôt politiques. 1. — M. Mitterrand a besoin des voix de Le Pen pour battre Le Pen. M. Chirac a aussi besoin de ces voix-là. S'il nous disait pourquoi ?

2. — M. Barre a énoncé, dimanche, les conditions qu'il exige de M. Chirac pour le soutenir. Les eût-ils présentées à M. Mitterrand que la réponse eût fait moins de doute.

3. — Tous les commentateurs s'étonnent ou se scandalisent que le scrutin ne soit pas toujours conforme aux sondages qui l'ont précédé. Hilarant. Il est scandaleux que les faits se permettent de désavouer l'imagination.

4. — Georges Burdeau est mort. Il n'était ni socialiste ni politologue, mais professeur de droit public. C'était un maître. Si ce « Journal d'un amateur » a parfois quelques qualités de clarté, c'est aussi à Georges Burdeau qu'*elles sont dues.*

5. — C'est la chère Dominique Forni qui en fait l'observation : *« Que les sommes formidables dépensées par Chirac ne lui aient pratiquement servi à rien est plutôt rassurant. Cela montre la limite de la puissance de l'argent. »*

6. — Des rebelles (*objectivement,* ils sont cela) font prisonnier le commandant des troupes chargées de les réduire. Si la situation calédonienne ne devait susciter tant d'effroi, on verrait dans cet épisode du Feydeau tragique.

7. — M. Giscard d'Estaing soutient Jacques Chirac. Depuis quand la rancune n'est-elle plus l'apanage des grands ?

Blessé par une grenade lacrymogène

Un journaliste gagne son procès en appel contre la ville de Longwy et l'Etat français

Un reporter-photographe de l'Agence France-Presse, blessé par une grenade lacrymogène dans la nuit du 17 au 18 mai 1979, au cours d'affrontements qui opposaient à *Longwy (Meurthe-et-Moselle)* des sidérurgistes aux forces de l'ordre, a obtenu gain de cause, jeudi 28 avril, devant la chambre civile de la cour d'appel de Nancy.

La jambe brisée par une grenade lacrymogène, le reporter, Michel Vuez, quarante et un ans, avait dû cesser son travail pendant près d'un an.

Dans un premier jugement rendu en mars 1986, le tribunal de Briey avait estimé qu'un tiers des responsabilités devait lui incomber, les juges estimant que le journaliste *« se trouvait imprudemment au milieu d'un groupe de personnes faisant face aux forces de l'ordre, alors qu'il ne pouvait ignorer les risques de heurts entre les protagonistes »*.

La cour d'appel de Nancy a, au contraire, considéré que la ville de Longwy était *« entièrement responsable »* des blessures subies par le reporter de l'AFP. L'Etat français, appelé en garantie par la commune de Longwy, devra indemniser le plaignant à 100 %, et non à 70 % comme le prévoyait le jugement du tribunal de Briey.

● **Un bijoutier tué par deux malfaiteurs à Menton.** — Un bijoutier de Menton, M. Jaons Otter, soixante-dix ans, a été tué jeudi 28 avril par deux malfaiteurs armés de fusils à pompe qui, s'étant introduits dans la boutique, y avaient été bloqués par le système de sécurité déclenché par le commerçant. Les malfaiteurs, pris de panique, ont alors tiré sur le bijoutier puis, brisant la porte vitrée à coups de fusil, s'enfuirent avant d'être arrêtés, quelques instants plus tard, à quelques centaines de mètres de là. Les agresseurs, Jean-Jacques Gros, trente-deux ans, et son complice, mineur, tous deux domiciliés à Toulon (Var), ont été placés en garde à vue et devraient être présentés au parquet de Nice au terme de celle-ci.

SPORTS

Création d'un institut privé pour la formation professionnelle des sportifs

« Il est nécessaire de remédier aux difficultés d'accès à la vie professionnelle du jeune sportif, d'autant qu'il est, à l'image de l'entreprise moderne, à la recherche de l'excellence, persévérant, courageux, endurant », a déclaré M. Alain Danet, président du Racing Club de France (RCF) en annonçant la création, grâce à la fondation Racing-Olympique, d'un institut de formation ouvert aux champions de dix-sept à vingt ans.

Présidé par Benjamin Cohen, directeur général du groupe Accor, Racing-Olympique est un GIE (Groupement d'intérêt économique) fondé en 1986 dans la perspective de l'organisation par Paris des Jeux olympiques d'été de 1992. Les sept entreprises fondatrices — Accor, Citroën, Crédit lyonnais, ELF-Aquitaine, Hachette, Midial, *Thomson* — auxquelles se sont jointes Adia, Rhône-Poulenc et UAP, ont décidé de poursuivre, au-delà de l'attribution à Barcelone de ces jeux, leur action en faveur de la préparation et de l'insertion professionnelles des athlètes.

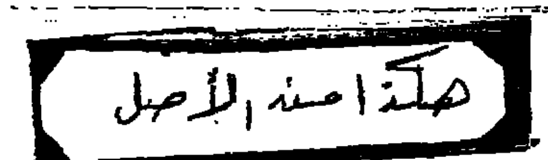
Ainsi une partie des 3 millions de francs alloués annuellement au GIE par ses membres sera affectée à un institut de formation. Au moment où l'éducation nationale renonce à certaines sections sport-études — création de la loi Mazeaud en 1975 *pour le développement du sport* — c'est une véritable section privée qui sera proposée à partir de la rentrée prochaine à une vingtaine de membres des équipes de France des sports olympiques et titulaires du baccalauréat.

Mille heures de cours étalées sur deux ans au *CFT* Gobelins porteront sur la communication, la gestion, les techniques de vente, l'informatique et le droit. Cet aspect théorique sera à compléter par une année de stage en entreprise. Des liens privilégiés existeront naturellement avec les sociétés membres de la fondation.

A. G.

● **TENNIS : tournoi de Hambourg.** — Le Français Henri Leconte *s'est qualifié pour les quarts de finale* du tournoi de Hambourg, doté de 602 500 dollars, en battant, jeudi 28 avril, l'Allemand de l'Ouest Hans Jörg Schwaier par 7-5, 2-6, 7-6.

● **L'Inde suspendue de la Coupe Davis.** — La Fédération internationale de tennis a décidé, le jeudi 28 avril, à Paris, de suspendre l'Inde de la Coupe Davis pendant un an à la suite du refus des Indiens d'aller affronter Israël en match de barrage.



Société

La mort de Fred Kupferman

L'historien des « années noires »

L'historien Fred Kupferman est mort, le mercredi 27 avril, à l'hôpital Saint-Louis, à Paris, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-quatre ans (nos dernières éditions datées 29 avril).

La nouvelle de la mort de Fred Kupferman n'aura, hélas ! pas surpris ses amis, qui savaient qu'il luttait, avec cet humour bien à lui, contre la « longue maladie ». Mais elle va frapper tous ses lecteurs, pour lesquels ce quinquagénaire était une des étoiles montantes de la jeune histoire, couronné il y a quelques mois seulement par le Grand Prix d'histoire pour sa biographie de *Pierre Laval* (éditions Balland).

Mais c'est que, à bien des égards, Fred Kupferman était un historien hors normes. Universitaire sans doute, mais l'un de ces très rares qui, comme Jean Maitron, étaient parvenus là par les seuls talents de chercheur, et non par la voie, au vrai contestable, des concours. Aussi, à la Sorbonne, n'a-t-il pas occupé toute la place que lui auraient méritée ses travaux. Au-delà, c'était d'abord un écrivain qui a eu la chance de pouvoir donner toute la mesure de ses dons de biographe dans ces sortes de portraits intellectuels qu'il donnait depuis quelques années à *l'Express*.

Fred Kuperman possédait une qualité d'écriture tout à fait particulière, subtile, dense, parfois imprévisible, qui lui a permis de composer aussi, en jardin secret, quelques textes de fiction. Sans parler de textes bien plus étranges encore, que nous verrons si, un jour, on ose les publier, écrits d'un troublant artiste fantastique, comme les aimait André Breton.

Il restera aussi pour ce qu'on peut appeler un grand dessein, bien qu'il eût été le premier à tourner en dérision un semblable vocabulaire. Français juif, fils d'un déporté mort à Auschwitz, Fred Kupferman a passionnément interrogé, fouaillé les « années noires » et les taches aveugles de la mémoire française. Mais pas en procureur jugeant du haut de ces certitudes *a posteriori* ; à la lecture de ses deux livres sur Laval, ou de ses ouvrages sur les procès de la Libération, certains n'ont pas compris cette « compréhension » en profondeur, fort éloignée de toute « excuse », de toute « réhabilitation » : des mots qui n'avaient pas de sens pour lui et ne devraient en avoir aucun pour l'historien : *« Rien ne me dérange : je dois tout dire »*, écrivait-il. Simplement, la philosophie de « Fred » était-elle celle du roi Macbeth : *« C'est une histoire racontée par un idiot, pleine de bruit et de fureur, et qui ne signifie rien. »* Ou du métier d'historien comme politesse du désespoir.

PASCAL ORY.

[Né le 25 janvier 1934 à Paris, Fred Kupferman était maître de conférences à Paris I-Sorbonne et à Sciences Po. Auteur d'une thèse de doctorat sur la presse, il a enseigné onze ans à l'Institut français de presse. Il collaborait à *l'Express* depuis 1981. Il a publié *Au pays des soviets : le voyage français en Union soviétique 1917-1939* (Archives-Gallimard, 1979), *Pierre Laval* (Masson, 1979), *le Procès de Vichy* (Complexe, 1981), *les Premiers Beaux Jours* (Calmann-Lévy, 1985). Il était également l'auteur, en collaboration avec son épouse Sigrid, d'ouvrages historiques pour les enfants : *la Nuit des dragons*, *le Complot du télégraphe*. Fred Kuperman préparait deux ouvrages, l'un sur l'année 1940 et, aux éditions Fayard, une biographie de Pierre Mendès France. Ses obsèques auront lieu le lundi 2 mai à Montmorency (Val-d'Oise).]

RELIGIONS

Pour la première fois depuis quinze ans

Le pape va pouvoir nommer des évêques en Tchécoslovaquie

Pour la première fois depuis 1973, trois évêques vont pouvoir être nommés par le pape en Tchécoslovaquie, où dix diocèses sur treize sont actuellement sans titulaire. Un accord obtenu entre Prague et le Saint-Siège, rendu public le jeudi 28 avril, met provisoirement fin à une longue négociation menée par Mgr Francesco Colasuonno, ambassadeur itinérant dans les pays de l'Est, et Vladimir Janku, vice-ministre tchèque chargé des questions religieuses.

L'accord porte sur la nomination de deux évêques auxiliaires à Prague, chargés d'assister le cardinal Frantisek Tomasek, quatre-vingt-neuf ans, et d'un administrateur apostolique à Trnava (Slovaquie). Les noms des trois nouveaux évêques ne sont pas encore connus, mais l'histoire de la succession de Mgr Gabris, archevêque de Trnava, décédé en 1987, est éclairante : les autorités avaient essayer d'imposer la nomination du Père Frantisek Vymetal, président d'une association de prêtres proches du régime appelée Pacem in terris. Le Vatican a refusé. Cependant, le candidat proposé par le clergé local, le Père Jan Sokol, avait été également récusé par les autorités.

Même partiel, l'accord du 28 avril pourrait détendre l'atmosphère des relations entre l'Eglise et l'Etat, marquées depuis plusieurs mois par une campagne d'opinion sans précédent en faveur de la liberté religieuse. Soutenue par le cardinal Tomasek, symbole de l'opposition au régime, pour les catholiques, une pétition a déjà obtenu cinq cent mille signatures.

ÉDUCATION

Manifestations des étudiants en informatique

Les étudiants en informatique de la plupart des institut universitaire de technologie (IUT) ont manifesté, le jeudi 28 avril, leur solidarité avec les quatre enseignants de l'IUT de Toulouse inculpés depuis plusieurs mois pour avoir copié des logiciels à des fins d'enseignement. Depuis le 18 mars, tous les cours ont cessé à l'IUT de Toulouse. Le 28 avril, ce sont les IUT de Reims, Metz, Lille, Paris-XIII, Orsay, Paris, Lyon, Le Havre et Strasbourg notamment, qui ont également fait la grève des cours. Estimant que les apaisements apportés par M. Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, ne donnent aucune garantie sérieuse aux enseignants en informatique, étudiants et enseignants réclament d'urgence une modification de la loi de juillet 1985 sur les droits d'auteur de logiciels informatique.

Causeries pour la cause afghane

Dans la soirée du jeudi 28 avril, deux candidats s'affrontent devant le public. De quoi parlent-ils ? De chômage, d'inflation, de libertés ? Pas du tout. Ils débattent avec fougue du problème des... préservatifs.

A l'heure où les Français suivent avec attention le face-à-face Mitterrand-Chirac, ces tribuns, qui n'ont pas encore la trentaine, participent à la finale d'un concours d'éloquence, dans un amphithéâtre de la Sorbonne. Organisée par l'association Expressions, cette manifestation, ouverte aux étudiants, doit permettre de collecter une somme destinée à la vaccination de quatre mille enfants afghans. *« Nous avons choisi l'éloquence,* explique l'un des jeunes responsables d'Expressions, *car cette qualité est indispensable dans la plupart des professions, et notamment le commerce. »*

Le vainqueur de ce concours d'éloquence est un ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, qui se destine à être avocat. *« J'aime bien parler,* avoue-t-il, *et le plus sexy (?), c'est encore de parler au nom des autres. »* En attendant de défendre d'autres causes, sa faconde a séduit un jury composé de plusieurs personnalités, parmi lesquelles l'écrivain Henri Queffelec et le journaliste Frédéric Pottecher. Ce dernier ne regrette pas d'avoir manqué le débat télévisé : *« Je suis sûr que c'était plus intéressant ici »*, observe-t-il, en souriant. A la Sorbonne en tout cas, le public avait l'air de s'amuser...

R. R.

MÉDECINE

Création d'une Fondation Garches en faveur des handicapés de Garches

Créée par les médecins de l'hôpital de Garches spécialisé dans les handicaps moteurs, la Fondation Garches se propose de lancer, pour sa première année d'activité, diverses actions en faveur des handicapés complémentaires de leur traitement médical.

Avec les 3,5 millions de francs recueillis auprès de vingt-deux entreprises, la Fondation Garches organise notamment les 27 et 28 mai les premiers « Entretien de Garches », consacrés au contrôle de l'environnement et au fauteuil roulant.

Mais au-delà du soutien financier, la Fondation fait aussi appel aux compétences propres des entreprises, sur plusieurs thèmes. Ainsi, par exemple, l'Aérospatiale va faire plancher ses ingénieurs pour mettre au point, avec le constructeur Poirier, des fauteuils roulants plus performants en termes de légèreté, d'encombrement ou de mode de propulsion ; le Crédit agricole soutient une expérience de téléalarme pour les handicapés des Hauts-de-Seine ; Apple-France équipe un espace informatique qui servira à tester des matériels adaptés (commandes simplifiées, commandes par tête, etc.), et la Redoute étudie un catalogue spécifique recensant les produits utiles aux personnes à mobilité réduite. Enfin, un service de conseil SOS-Handicap complétera le dispositif du SAMU 92.

★ Fondation Garches, hôpital Raymond-Poincaré, 104, boulevard Raymond-Poincaré, 92380 Garches. Tél. : 47-41-79-00.

● **Une nouvelle bactérie responsable des cas de pneumonie de Gréoux-les-Bains.** — La bactérie qui entre août et décembre 1987 a provoqué vingt-sept cas de pneumonie atypique parmi les curistes de la station thermale de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) (*le Monde* daté 27-28 décembre 1987), et entraîné la fermeture provisoire des thermes a été identifiée. Il s'agit d'une nouvelle bactérie qui vit dans l'eau et n'avait jamais encore été décrite en pathologie médicale.

L'étude des différents cas a permis de conclure que les curistes avaient été contaminés lors des séances en vaporiums. Une relation a été établie entre l'apparition du germe, localisé dans les canalisations, avec les inondations de l'établissement lors des violentes pluies de juillet.

La réouverture des thermes a été assortie de mesures préventives : les vaporiums ont été momentanément fermés, et, une fois par semaine, les canalisations sont stérilisées et des prélèvements d'eau analysées.

● **Deux mille victimes du choléra en Angola.** — Plus de 1 900 personnes ont été victimes du choléra depuis son apparition, en 1987, en Angola, où 24 727 cas ont été enregistrés. Le centre-ouest du pays est actuellement touché par une nouvelle poussée et, dans Luanda, la capitale, 6 personnes meurent chaque jour sur les 150 nouveaux cas quotidiens. Les autorités sanitaires angolaises ont entrepris la vaccination massive des enfants de la capitale afin de prévenir l'apparition d'autres épidémies, telles la fièvre jaune ou la rougeole. (*AFP*).

● **L'Inde expulse les étrangers séropositifs.** — L'Inde a décidé d'expulser les étrangers porteurs du virus du SIDA, a indiqué, le jeudi 28 avril, devant le Parlement, le ministre d'Etat à la santé et à la famille, Mme Saroj Khaperde. Le ministre a indiqué à la Chambre basse que l'ordre d'expulsion serait appliqué à tous les étrangers séropositifs ayant l'intention de séjourner plus d'un an en Inde. Sur quelque 91 141 Indiens et étrangers ayant fait l'objet d'un test jusqu'à maintenant, 343 personnes, dont 6 étrangers, étaient porteurs du virus, a-t-elle indiqué. Il y a environ 14 000 étudiants étrangers originaires de plus de 90 pays en Inde. 80 % d'entre eux sont Africains. — (*AFP*.)

LOTO n° 17 — TIRAGE DU MERCREDI 27 AVRIL 1988

5 7 24 31 35 44 — 20 (numéro complémentaire)

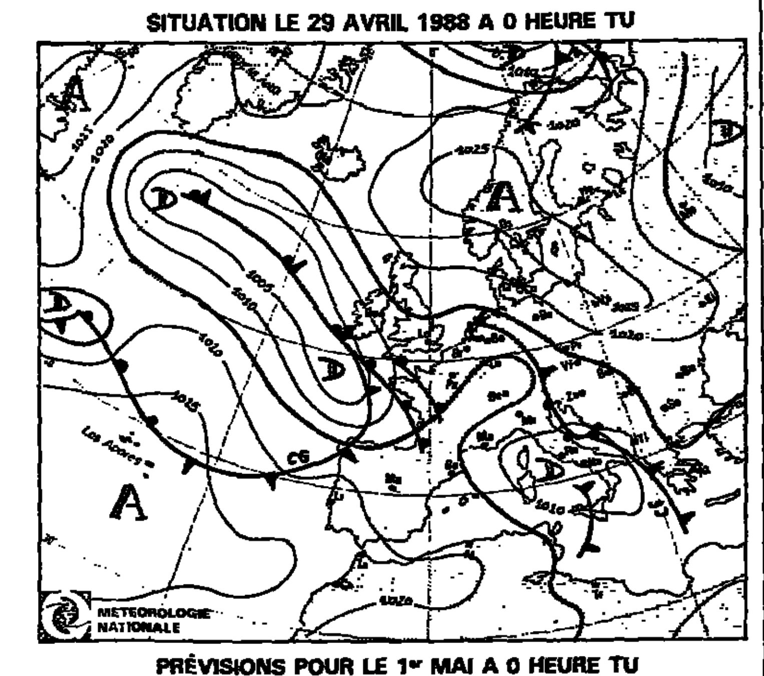
PROCHAIN TIRAGE EN DIRECT SUR TF1 SAMEDI 30 AVRIL 1988 À 20 H 35
POUR LES DEUX TIRAGES DE LA SEMAINE PROCHAINE VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	Nombre de grilles gagnantes	Rapports par grille
6 bons n°	6	1 251 900,00 F
5 bons n° + complémentaire	53	73 750,00 F
5 bons n°	2 690	4 805,00 F
4 bons n°	125 626	90,00 F
3 bons n°	2 285 085	8,00 F

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 avril à 0 heure et le dimanche 1er mai à 24 heures.

La dépression atlantique se rapproche sensiblement des côtes européennes donnant un temps perturbé d'ouest.

Samedi : pour la majeure partie du pays c'est *l'intervalle entre deux perturbations*.

Le matin au nord-est de la Seine le temps sera très nuageux et pluvieux, il fera encore assez frais. Sur toutes les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards matinaux, le ciel sera peu nuageux.

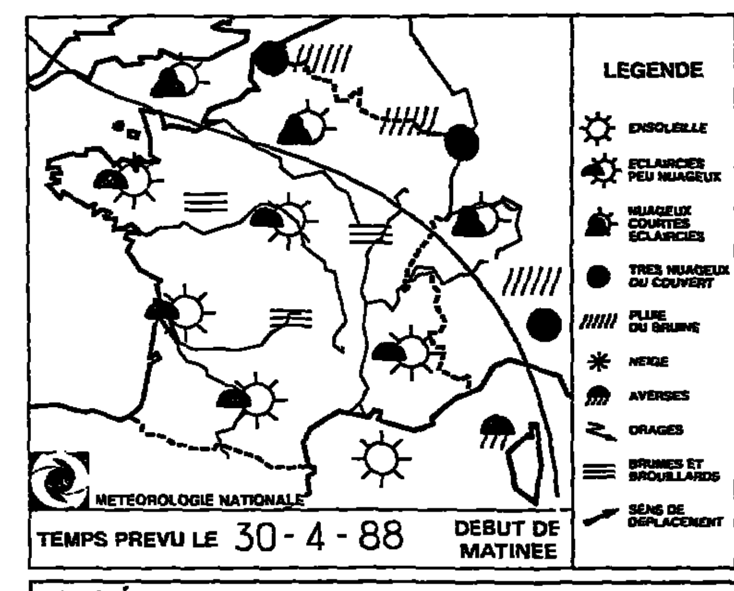
Le mistral soufflera à près de 30 km/heure. Les températures seront entre 6 degrés et 8 degrés sur la côte atlantique et 2 degrés à 5 degrés dans l'intérieur des terres.

Dans la journée, arrivée par l'Ouest d'une nouvelle zone de temps couvert et pluvieux avec les orages locaux sur une petite moitié ouest. Il fera 13 degrés à 17 degrés de la Bretagne aux Pyrénées. Sur toutes les autres régions beau temps nuageux. Il fera de 14 degrés à 21 degrés du Nord au Sud.

Dimanche : la perturbation traversera lentement la France.

Le pays se partagera en trois. Du Nord-Est à la Provence le temps variable le matin deviendra progressivement de plus en plus nuageux. Du Nord au Languedoc-Roussillon, journée maussade et pluvieuse. Le ciel restera couvert. Sur la façade atlantique, après une matinée pluvieuse, le temps sera plus variable l'après-midi avec encore des averses et des orages possibles. Le vent de sud-ouest soufflera fort sur la côte atlantique, approchant la tempête à la pointe de Bretagne.

Les températures minimales seront comprises entre 5 degré et 10 degrés. Les températures maximales s'évalueront entre 15 degrés et 20 degrés du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-4-1988 à 6 heures TU et le 29-4-1988 à 6 heures TU — le 29-4-1988

FRANCE			
AJACCIO	19	9	D
BIARRITZ	15	10	P
BORDEAUX	17	9	P
BOURGES	17	4	C
BREST	12	8	P
CAEN	13	9	P
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FERR.	16	3	N
DIJON	17	3	D
GRENOBLE St-M-H	15	5	N
LILLE	14	2	P
LIMOGES	15	5	P
LYON	17	5	D
MARSEILLE-MAR.	20	7	D
NANCY	17	0	D
NANTES	15	9	P
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS.	15	7	N
PAU	15	9	P
PERPIGNAN	19	8	C
RENNES	14	9	P
ST-ÉTIENNE	15	2	N
STRASBOURG	14	2	B
TOURS	15	7	N
TOULOUSE	17	7	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	20	7	N
AMSTERDAM	12	1	B
ATHÈNES	21	13	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	21	8	N
BELGRADE	18	11	P
BERLIN	14	8	N
BRUXELLES	14	2	D
LE CAIRE	38	19	D
COPENHAGUE	8	2	N
DAKAR	25	21	D
DELHI	33	29	N
DJERBA	24	16	D
GENÈVE	12	3	B
HONGKONG	29	23	A
ISTANBUL	14	9	C
JÉRUSALEM	32	14	D
LISBONNE	19	13	P
LONDRES	12	7	P
LOS ANGELES	19	14	D
LUXEMBOURG	16	3	D
MADRID	19	10	N
MARRAKECH	25	10	D
MEXICO	31	14	B
MILAN	17	12	C
MONTRÉAL	9	5	P
MOSCOU	7	0	A
NAIROBI	26	17	C
NEW-YORK	19	10	N
OSLO	14	2	N
PALMA-DE-MAJ.	21	5	D
PÉKIN	29	20	D
RIO-DE-JANEIRO	26	23	P
ROME	19	12	N
SINGAPOUR	26	25	N
STOCKHOLM	14	-2	D
SYDNEY	18	17	P
TOKYO	23	18	P
TUNIS	22	13	D
VARSOVIE	10	0	D
VENISE	15	12	P
VIENNE	17	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4733

HORIZONTALEMENT

I. Variété de mouton. Faire des ouvertures. – II. Un homme que certains ont l'habitude de voir dans leurs champs. Mauvaise mère. – III. A mérité le ciel. Est au-dessus de l'eau. – IV. On y monte avant de monter. *Des fils lui ont permis de réaliser un ouvrage.* – V. Donne la vie. Endroit où ne vont que quelques personnes ou bien l'ensemble du genre humain. *Il est préférable* qu'elle reste en carafe. – VI. Pièce montée. N'avait guère de mal à hausser le ton. Partie de campagne. – VII. Aimait les images, *contrairement* à son fils. Enclin à montrer les dents. N'a donc plus grand-chose à offrir. – VIII. Très accessibles. Inspira le respect. – IX. Certains en ont pour leur grade. Enlevait le haut. – X. Cité *nippone*. N'est *pas sans* intérêt pour celui qui s'occupe des affaires étrangères. Sujet de philosophie. – XI. Endroit idéal pour effeuiller la marguerite. Se montre coulant. Sur le Niger mais au Mali. N'a donc pas perdu la tête. – XII. Conjonction. Fait chauffer le contenu d'une fiole. – XIII. Travaille quand elle est sur les dents. Sur un plateau. – XIV. Tend à prouver que l'union fait bien la force. Tourne ou détourne. Point d'eau. – XV. A donc su plaire. Façon de se buter.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II							■								
III			■							■	■	■		■	
IV								■							
V						■						■			
VI		■			■								■		
VII						■						■			
VIII		■							■					■	
IX								■							
X	■					■					■				■
XI				■			■				■				
XII			■									■		■	
XIII		■						■		■					
XIV							■						■		
XV					■										

VERTICALEMENT

1. Ce n'est pas forcément quelqu'un à se laisser tirer les vers du nez. Sort de l'obscurité. – 2. Les peignes qu'on y trouve n'ont pas de dents. A souvent levé les yeux au ciel. En cavale. – 3. Note. Ne travaille pas sans faire de plans. Ce n'est pas en boîte qu'il se fait mettre. – 4. Occasions, pour bien des hommes, de prendre l'habit. Voit sans être vu. – 5. Peut être placée sur une roquette. Termine un cours. – 6. S'affaiblit très lentement malgré une importante alimentation. Conjonction. Capable de faire vite et bien. – 7. Qui peuvent éclairer grâce à leurs lumières. Est battue par les flots. – 8. Ce qu'il faut réunir avant d'être unis. Donné à ceux qui ne manquent pas de dignité. Passe par-dessus les caïds. Agent de liaison. – 9. Ne sent certes pas la rose. Atteint la surface. – 10. Fort contrariant pour celui qui aime la simplicité. Fait sentir. Note. – 11. Fait parler de lui en classe. Servait à accompagner. Fut le principal bénéficiaire d'une déposition. – 12. Un peu de fièvre. Permet de se faire connaître. Vit son père dans un triste état. – 13. Avec lui, on ne saurait regretter d'en avoir fait tout un plat. Ont leurs habitudes. – 14. Conjonction. Sont pleines d'eau. On ne peut évidemment pas dire qu'il se fait remarquer. Se faisait fort remarquer. – 15. Donne des fruits quand il est bon. Fait de la casse.

Solution du problème n° 4732

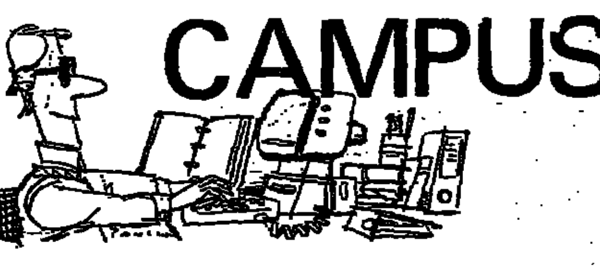
Horizontalement

I. Chasseurs. – II. Rasoir. Ut. – III. Alaises. – IV. Won. Tiède. – V. Lia. Rn. Us. – VI. Er. Tétons. – VII. Misère. – VIII. Star. Rose. – IX. Erras. – X. Iéna. Gan. – XI. Hostiles.

Verticalement

1. Crawleuse. – 2. Hâloir. Trio. – 3. Asana. Mares. – 4. Soi. Tirant. – 5. Sistres. Sal. – 6. Ereinter. – 7. Se. Oronge. – 8. Ru. Dunes. As. – 9. Stress. Eon.

GUY BROUTY.



CAMPUS

Prix de design à Compiègne

L'UNIVERSITÉ de technologie de Compiègne vient de décerner son premier prix international de design industriel, parrainé par l'International Council of Societies of Industrial Design, qui fédère les associations professionnelles de quarante-trois pays. *« C'est la première fois qu'une université – et non une entreprise – organise un concours international de design appliqué à l'industrie »*, fait observer Mme Danielle Quarante, responsable de la *division « design »* de l'UTC et *présidente* du comité scientifique *« conception de produit-design »* au ministère de la recherche.

Une centaine de participants – professionnels et étudiants – de vingt pays différents ont participé à ce concours, lancé en août 1987. Le jury, présidé par M. Hubert Curien, ancien ministre de la recherche, et composé de designers internationaux, a décerné le premier prix (30 000 F), à l'unanimité, à l'Américain Jeffrey Casper, étudiant à l'université de Washington à Seattle, pour son casque de véliplanchiste. *« Un produit jeune,* explique le Britannique Peter Lord, ancien président de l'ICSID et membre du jury, *à la fois ludique et truffé d'inventions techniques : un émetteur-récepteur intégré pour communiquer avec d'autres véliplanchistes, une bouée de sauvetage camouflée dans la mentonnière. »* Le deuxième prix ex-aequo (10 000 F) s'est *partagé entre le synthétiseur de guitare de l'Anglais Alas Dair* Bryce et la balise-radar du tandem français Nicole Richard (*présidente de l'union française des designers industriels) et Michel* Griffiths. Une mention spéciale a été décernée à la machine à écrire solaire extraplate de l'Italien Gianfranco Ventrosini. La remise des prix aura lieu le 2 juin et les produits seront exposés en octobre sur les Champs-Elysées au Pub Renault – *la Régie* est en effet l'un des sponsors de l'opération. Le prochain concours est déjà programmé pour 1992.

N. H.

(Université de technologie de Compiègne. Division Design Centre de *recherche de Royallieu, 60200 Compiègne. Tél. : 44-20-99-60.* International Council of Societies of Industrial Design Kluuvikatu 1 D, 00100 Helsinki Finlande. Tél. : (358) 062-66-61.)

● Tranquillité hellénique

« L'idéal de la tranquillité dans la Grèce hellénique » : tel est le thème de la conférence organisée par l'association Connaissance hellénique, que donnera M. Paul Demont, *samedi 7 mai, à l'Institut de* grec de la Sorbonne, 16, rue de la Sorbonne, Paris 5e.

(Connaissance hellénique. Faculté des lettres, 13621 Aix-en-Provence.)

● Options négociables

Les étudiants de gestion de l'université de Paris-Nord et leur junior entreprise organisent jeudi 5 mai une conférence-débat sur « Les options négociables : *nouveaux* besoins, nouveaux produits, *nouveaux risques* ».

(REA-Université Paris-XIII, avenue Jean-Baptiste-Clément, 93340 Villetaneuse. Tél. : 48-21-61-70.)

● Gérontologie

Le centre pluridisciplinaire de *gérontologie de l'université* des sciences sociales de Grenoble organise du 20 au 24 juin une session sur le thème « Apprendre après cinquante ans et entretenir sa mémoire ».

(CPDG, 5, *rue de la Liberté*, 38000 Grenoble. Tél. : 76-54-67-28.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marie-Agnès NOBÉCOURT,
Sergio NUTTI,
Anaïs,
Bernardo,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Giulia-Maria-Désirée,

le 22 février 1988.

Corso Rinascimento, 49,
00186 Rome (Italie).

– René Gustave NOBÉCOURT
et Mme, née Denise Bluet,
ont la joie d'annoncer la naissance de leurs treizième, quatorzième et quinzième arrière-petits-enfants,

Priscilla NOBÉCOURT,
le 11 janvier 1988,

Clémence MAHÉ,
le 4 février 1988,

Giulia-Maria NUTTI,
le 22 février 1988.

15, route de Neufchâtel,
76000 Rouen.

– Jacques NOBÉCOURT,
Solange NOBÉCOURT-GRANIER,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Giulia-Maria-Désirée,

chez

Sergio NUTTI
et Marie-Agnès NOBÉCOURT,

6, place Edmond-Rostand.
75006 Paris.

Décès

– M. et Mme L. Goutouli,
née Briand
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice BRIAND,

survenu à Bordeaux, le 26 avril 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

151, rue Bertrand-de-Goth,
33800 Bordeaux.
10, rue des Moissons,
17000 Saintes.

– Mme Martine Deslandes,
son épouse,
Sophie et Xavier,
Alexandre et Céleste,
César et Fleur,
ses enfants,
M. et Mme Yves Deslandes,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Roux,
M. et Mme Hervé Deslandes,
M. et Mme Jean Barthélémy
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Duffau
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Chayrigues
et leurs enfants,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Mme Henri Chayrigues,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
unis en pensée avec ses parents défunts,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe DESLANDES,

survenu à Paris, le 27 avril 1988, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière de Voulx (Seine-et-Marne).

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, sentier des Tybilles,
92190 Meudon.

– **Jean DONY**

s'est éteint le 22 avril 1988, après un séjour de quatre mois à l'hôpital Saint-Joseph à Paris.

De la part de
Claude,
sa femme,
Olivier, Frédéric, Annick et Maxime,
ses enfants et petit-fils,
Maurice et Renée Dony,
ses parents,
Roger et Marie Chassagne,
ses beaux-parents,
Ses frères et sœurs,
Sa famille
Et tous ses amis.

Il repose au cimetière du Montparnasse, à Paris.

19, rue Victor-Bart,
78000 Versailles.

– Mme Julien Fargette,
son épouse,
Ses enfants,
Petite-fille,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien FARGETTE.

La cérémonie religieuse a eu lieu le vendredi 29 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, Paris-3e.

4, rue Mark-Twain,
94320 Thiais.

– Mme Danièle Gonzenbach,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GONZENBACH,
dit Georges Walter,
industriel,

survenu le 28 avril 1988, à son domicile, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 2 mai, à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris-8e, suivie de l'inhumation au cimetière de La Hauteville (Yvelines), dans la plus stricte intimité.

Ni fleurs ni couronnes.

119, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

– Françoise Unger,
sa mère,
Sigrid,
son épouse,
Pierre et Laurent,
ses fils,
ont la douleur de faire part de la mort de

Fred KUPFERMAN,
historien,
maître de conférence à l'IEP de Paris
et à Paris-I-Sorbonne,
collaborateur de *l'Express*,

après une douloureuse maladie contre laquelle il a lutté avec un courage exceptionnel.

On se réunira à 15 h 30, le mardi 3 mai, au *Renouveau*, 1, avenue Marchand, Montmorency (Val-d'Oise), avant son inhumation civile dans le caveau familial au cimetière de Montmorency.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Rameau,
75002 Paris.

– M. et Mme Pierre Rivoal,
M. et Mme Michel Puthod,
Mlle Alexandra Puthod,
Les familles Lanusse et Saint-Mézard,
Et ses amis des Lilas,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vincent LANUSSE,
née Marie-Louise Saint-Mézard,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire des Lilas, le mardi 3 mai, à *10 h 30*.

Priez pour elle.

56, rue Romain-Rolland,
93260 Les Lilas.
6, rue M.-de-la-Sizeranne,
75007 Paris.
18, rue de Bellevue,
93260 Les Lilas.

– Mme Jean Perrin,
Mme Eugène Perrin,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PERRIN,
médecin des H.P.,

survenu à Lyon, le 23 avril 1988.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière de La Mûre-d'Isère, le mardi 26 avril.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

95, boulevard Pinel,
69677 Bron.
7, rue Lavasse,
06110 Le Canet.

Remerciements

– M. et Mme Jacques Bostnavaron,
M. et Mme Pierre Bostnavaron,
Mme Yvonne Bostnavaron,
Et toute la famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de

Mme Marie-Antoinette CHABERT.

Anniversaires

– *Il y a quatre ans*

Boris FRENKEL

nous a quittés.

Halina, Anne, Jacques
Et les amis.

– Le 30 avril 1985,

Georges LEFRANC,
historien du monde du travail,

nous quittait.

Souvenez-vous de lui.



SOMMAIRE

Difficiles négociations entre pays de l'OPEP à Vienne

Pour quelques barils de moins

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Prix en baisse, marchés hypernerveux, transactions gelées à l'approche du week-end, le monde pétrolier une fois encore retient son souffle, le regard anxieusement tourné vers la capitale autrichienne où l'OPEP, réunie en conférence consultative, doit donner une réponse à l'offre de coopération élargie faite le mardi 26 avril par un groupe de sept producteurs indépendants (*le Monde* du 27 avril).

Déçus par le manque d'enthousiasme initial montré par l'organisation vis-à-vis de l'offre des «NOPEP», les marchés internationaux, après un mois d'optimisme et de hausse continue, amorcent déjà une nette rechute. A New-York, le jeudi 28 avril, le brut de référence a repassé sous la barre des 18 dollars par baril, tandis qu'à Londres il tombait à 17 dollars, perdant partout plus d'un demi-dollar en deux jours. Vendredi matin, la chute s'accélérait et le baril revenait à 16,75 dollars.

A Vienne le désenchantement est net. La première réunion plénière de l'OPEP, dans la nuit du 28 au 29 avril laisse augurer d'interminables négociations. La proposition des producteurs indépendants — couper leurs exportations de 5 % à condition que l'OPEP suive — n'a pas été débattue. *«Il faut d'abord mettre de l'ordre dans nos propres affaires avant d'envisager une réduction de la production»*, aurait déclaré, selon de bonnes sources, le ministre saoudien du pétrole au cours de la réunion.

Résultat : il a été convenu qu'un comité d'experts devait examiner d'abord l'état réel du marché pétrolier avant la nouvelle réunion ministérielle prévue dans la nuit de vendredi. La consultation des experts est *«une perte de temps»*, a commenté le ministre vénézuélien du pétrole, maître d'œuvre et principal défenseur au sein de l'Organisation de la coopération avec les NOPEP. *«Les Saoudiens jouent la touche pour casser le jeu»*, plaisante, mi-amer un négociant pétrolier.

De fait, les réticences saoudiennes ne font illusion à personne. Certes le royaume, principal producteur de l'Organisation, sans qui rien ne peut se faire, n'a pas d'emblée adopté une position totalement fermée, ce que le ministre gabonais juge positif : *«Il n'y a pas eu de position braquée, arrêtée une fois pour toutes»*, dit-il. Mais il est clair que le royaume répugne à se laisser ainsi *«forcer la main»*. L'Arabie saoudite sait qu'elle est la seule à toujours respecter au pied de la lettre ses engagements et qu'elle sera la seule au bout du compte à vraiment baisser sa production. Elle ne veut pas se laisser *«coincer»* une fois de plus, assure en privé un délégué du royaume.

Le roi Fahd, dans une interview donnée jeudi à un quotidien koweïtien, a solennellement confirmé la position saoudienne, assurant en substance qu'un simple maintien du plafond et des quotas de production existants de l'OPEP suffit, joint aux réductions proposées par les producteurs indépendants, à raffermir le marché (1). *«Les prix augmenteront si nous respectons* [notre] *plafond* [de production] *et si nous réussissons à convaincre les pays non membres de l'efficacité de limiter la production*, a-t-il dit.

Une «petite graine»

Les représentants saoudiens et koweïtiens expliquent que la proposition des NOPEP est jugée insuffisante et susceptible d'amélioration. En outre, les grands producteurs extérieurs — URSS, Grande-Bretagne — sont une fois de plus absents.

En face, les pays latino-américains, anxieux d'éviter une nouvelle chute des prix, soulignent l'importance symbolique et le caractère *«historique»* de la démarche faite par les producteurs indépendants, constitués pour la première fois en groupe organisé et acceptant leur part de responsabilité dans la défense des prix du brut. Quant aux observateurs laissés à Vienne par les sept NOPEP, ils reconnaissent volontiers que leur offre n'est pas *«à prendre ou à laisser»* et qu'une certaine marge de négociation demeure, tout en rappelant l'importance de l'enjeu. *«Cette initiative est comme une petite graine plantée en terre. L'OPEP peut choisir de l'arroser pour la faire pousser ou bien de l'écraser, mais ce sera une occasion définitivement perdue»*, explique le conseiller d'un ministre.

Sont-ils prêts, comme les pays du Golfe le suggèrent déjà à mi-voix, à accepter de réduire immédiatement leurs exportations sans contrepartie, en attendant que l'OPEP examine d'ici à sa prochaine conférence ordinaire, prévue le 9 juin, les moyens de développer une coopération plus poussée ? Rien n'est moins sûr.

En attendant l'issue de ces palabres, les professionnels — négociants et compagnies — venus en nombre à Vienne s'angoissent. *«On va déboucher sur un consensus mou»*, assurent les plus optimistes, tandis que d'autres envisagent froidement un échec qui déclencherait une nouvelle spirale à la baisse. Les plus endurcis, accoutumés aux volte-face de l'Organisation, se contentent de rappeler que rien n'est encore joué...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'OPEP produit actuellement, selon la plupart des estimations, environ 18 millions de barils par jour, environ 3 % de plus que le plafond de production fixé en décembre dernier (15,02 millions de barils par jour sans l'Irak, soit au total 17,5 millions).

La SNECMA en grève
et en déficit de 410 millions de francs

«On ne peut donner que ce qu'on a»

déclare le général Capillon

La cour d'appel de Versailles a débouté, le 28 avril, la direction de la SNECMA, qui réclamait l'annulation de l'ordonnance du président du tribunal de Nanterre nommant un médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, chargé de trouver une solution dans le conflit du travail qui paralyse, depuis le 15 mars, le premier fabricant français de réacteurs d'avion. Cet échec ne découragera pas la direction de la SNECMA, dont le président, le général Bernard Capillon, a rappelé le 28 avril, au cours d'une conférence de presse, la détermination *«à recouvrer la liberté de circulation des biens et des personnes»* dans les établissements de la société. Un nouveau référé doit être examiné, le 29 avril, par le juge de Melun.

Pas question de supporter les bras ballants le blocage des usines de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et de Villaroche (Seine-et-Marne), qui empêche cinq cadres d'y entrer et treize moteurs d'en sortir. Pas question non plus de céder aux revendications des grévistes, qui demandent une hausse de salaire mensuelle de 1 500 F pour tous : il en coûterait 400 millions de francs en année pleine. D'autant plus que le salaire moyen ouvrier à la SNECMA s'élève, toutes primes confondues, à 11 000 F.

«Nous sommes allés au maximum de ce que nous pouvions faire, a expliqué la général Capillon, *c'est-à-dire une augmentation de la masse salariale de 3,8 %.»* Celle-ci impliquerait une hausse de 2,1 % en niveau pour tous, 1,7 % d'augmentations individuelles et une prime uniforme de 1 450 F. Coût en année pleine : 120 millions de francs.

«On ne peut donner que ce qu'on a», a expliqué le président de la SNECMA. Celle-ci est, certes, riche en potentialités. En 1988, elle a atteint le chiffre de plus de quatre mille réacteurs CFM-556 commandés par Boeing, McDonnel, Douglas et Airbus. Elle investit massivement dans le réacteur M-88, qui équipera le Rafale de Dassault et qui tournera au banc d'essai cette année. Elle mise aussi, avec son partenaire américain General Electric, sur le turboréacteur à hélice rapide.

Mais le dollar a chuté. Les réacteurs civils ne rapporteront vraiment que dans les années 90. La demande de moteurs militaires est molle. *«L'année 1987 est une année paradoxale»*, puisque, avec un beau carnet de commandes enregistrées (10,8 milliards de francs), la SNECMA voit son chiffre d'affaires reculer de 8 % et revenir à 9,4 milliards de francs. Quant au résultat de l'exercice, il est négatif, et le déficit a atteint 410 millions de francs.

Le général Capillon ne cédera donc pas aux revendications dont la satisfaction handicaperait sa société au moment même où elle a besoin d'améliorer encore ses coûts pour faire face à une compétition *«cruelle»*. La négociation ne pourrait porter, selon lui, que sur les conditions de la reprise du travail — afin de limiter les conséquences financières du non-paiement des jours de grève, — sur une nouvelle formule d'intéressement et sur l'amélioration du système de prévoyance pour les non-cadres.

AL. F.

REPÈRES

Inflation

Hausse des prix de 0,3 % en avril en RFA...

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en avril après 0,1 % en mars indique, selon une première estimation, l'Office général des statistiques de Wiesbaden. Cette hausse mensuelle est la plus forte que la RFA ait connue depuis quinze mois et porte le rythme annuel de progression des prix à 1,1 % en avril contre 1 % en mars et 0,9 % en février.

...stabilité au Japon

Les prix à la consommation sont restés stables au Japon tout au long de l'année budgétaire, terminée au 31 mars 1988, annonce le gouvernement nippon. Leur augmentation, de 0,5 % seulement, reflète la baisse des prix des produits importés due à l'appréciation du yen et à la baisse des cours du pétrole. En mars 1988 toutefois, les prix à la consommation étaient de 0,7 % supérieurs à ceux de mars 1987.

Concurrence

La distribution des laits maternisés réservée aux pharmaciens

En vertu d'un arrêté publié au *Journal officiel* du 29 avril, les laits pour nourrissons et les aliments de premier âge devront être vendus exclusivement en pharmacie, en dépit d'un avis défavorable du Conseil de la concurrence, qui limite ce monopole aux seuls laits pour enfants souffrant de carences. La France sera ainsi le seul pays de la CEE à ne pas autoriser la vente libre des laits maternisés. Voulue par le premier ministre, M. Jacques Chirac, et par le ministre délégué à la santé, Mme Michèle Barzach, cette mesure provoque déjà des remous dans la grande distribution. Les Centres Leclerc ont fait savoir qu'ils la contesteraient devant les tribunaux français et européens. Une enquête en annulation devant la Cour européenne de justice pourrait en outre être déposée par Bruxelles.

913 millions de résultat net en 1987

Framatome cherche un partenaire dans le nucléaire

Framatome *«envisage très sérieusement de faire des alliances dans le nucléaire avec des groupes concurrents»*, a indiqué son président, M. Jean-Claude Leny, à l'occasion de la présentation, le jeudi 28 avril, des résultats du groupe. Il a pris langue *«avec tout le monde»* et en particulier l'allemand KWU (Siemens), le japonais Mitsubishi et l'américain Westinghouse. *«Nous essayons de regarder en détail dans quelle mesure on peut faire un projet commun»*, a-t-il précisé, ajoutant que *«c'est quelque chose de long et complexe»*. Il ne faut rien en attendre avant le début de l'année prochaine.

L'état du marché nucléaire contraint donc le groupe français à sortir de sa tour d'ivoire. Déjà, il coopère avec KWU sur un projet indonésien (*le Monde* du 14 février 1987). Mais M. Leny a annoncé que cela ne suffirait pas. Et, tout en présentant pour 1987 des résultats fort honorables (913 millions de résultat net contre 777 millions en 1986 pour un chiffre d'affaires de 11,44 milliards l'an passé, contre 13,23 milliards en 1986), il entend se diversifier dans *«des secteurs en croissance»* en choisissant délibérément *«le partenariat et non une approche agressive des sociétés»*. Bien sûr, Télémécanique figure en bonne place dans ce projet : l'ombre du numéro un des automatismes industriels, que convoite aussi Schneider, n'a d'ailleurs cessé de planer sur toute la réunion de la présentation des comptes. Mais, par ailleurs, Framatome a encore augmenté sa participation dans la SFIM (Société française des instruments de mesure) pour la porter à 29,5 % et il discute actuellement avec les actionnaires de Souriau, leader européen de la connectique, pour accroître sa participation (15 %). Dans l'équipement aéronautique, il a assuré que les contacts avec SFENA et Crouzet, n'étaient qu'un *«échange de point de vue»*, et qu'il n'y avait *«rien de concret»*. Pour se doter des moyens nécessaires, M. Leny a décidé de porter de 600 millions à 1 milliard son capital (par incorporation de réserves). *«Un chiffre mieux adapté à nos ambitions et qui consacre la fin des séquelles de Creusot-Loire.»*

F. V.

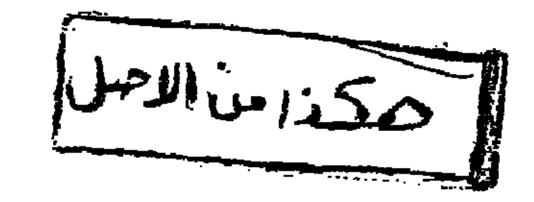
Un pas vers l'Europe de 1992

Bruxelles abolit les protectionnismes sur le marché des terminaux de télécommunication

Au terme d'une réunion des ministères des télécommunications des Douze, tenue à Berlin le 28 avril, M. Sutherland, le commissaire à la concurrence, a annoncé la mise en place d'une directive qui mettra fin, d'ici à 1991, aux monopoles existant sur le marché européen des terminaux (combinés téléphoniques, télex, modems, etc.). Ce marché, aujourd'hui protégé par divers dispositifs des P et T nationales, est évalué à environ 60 milliards de francs

La plupart des pays étaient favorables à cette mesure, qui est un premier pas jugé essentiel vers l'Europe des télécommunications. Mais le débat a porté sur la procédure. La France, la RFA et la Grande-Bretagne ont vivement reproché à Bruxelles d'avoir utilisé une méthode inusitée (l'article 90 du traité de Rome) pour faire passer sa directive, court-circuitant les habituelles consultations. La RFA souhaite que la Commission publie une sorte de décret d'application précis d'ici à juin. La France pourrait, elle, porter l'affaire en Cour de justice européenne.

[Ce débat de procédure est essentiel, car il repose sur des divergences de fond. Bruxelles essaie en réalité d'obtenir un véritable pouvoir supranational pour que la normalisation et les réglementations en la matière dépendent d'elle et que la libéralisation aille plus vite. Selon certains, Bruxelles essaie même d'aller au-delà et rêve de construire des P et T européennes exploitant un véritable réseau. La France, la RFA et la Grande-Bretagne, pour différentes raisons, redoutent une «super administration» bruxelloise et veulent que la Commission ne soit qu'un organisme de recours, les exploitants restant nationaux pour les services de base (téléphone) et privés ou mixtes pour les services avancés. Ce sont véritablement deux conceptions de 1992 qui s'opposent. — E.L.B.]



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PENARROYA

Réuni le 26 avril, le conseil d'administration de la société Penarroya a examiné et approuvé en ce qui le concerne l'accord auquel Penarroya et Preussag sont parvenues pour réunir au sein de Penarroya, qui prendra le nom de Metaleurop, les activités plomb, zinc et métaux spéciaux des deux sociétés, selon les modalités annoncées par communiqué de presse du 20 avril 1988.

Lors de la même réunion, le conseil a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1987.

Après modifications du périmètre de consolidation, le chiffre d'affaires s'élève à 3,9 milliards de francs, montant identique à celui de l'exercice précédent ; l'évolution à périmètre constant se traduit par une augmentation réelle de 12 %.

L'évolution des comptes pour la société Penarroya et pour le groupe Penarroya s'analyse comme suit, en millions de francs :

	Société		Consolidé (Part du groupe)	
	1986	1987	1986	1987
– Chiffre d'affaires	2 280	2 257	3 932	3 927
– Résultat courant	– 206	– 102	– 460	– 244
– *Eléments exceptionnels*	....	+ 131	+ 172	+ 270
				– 161
– Résultat net	– 75	+ 70	– 190	– 405
– Situation nette	149	202	716	302

Comme il l'avait fait lors de l'examen des comptes de la société Penarroya, le conseil d'administration a observé que la perte courante consolidée était en réduction sensible par rapport à celle de 1986 et avait à nouveau diminué significativement entre le premier semestre (– 190 millions de francs) et le second (– 54 millions de francs).

Les pertes courantes viennent, pour l'essentiel, de l'impact de Pertusola Sud, en Italie, et des activités minières espagnoles.

S'agissant de Pertusola Sud, le conseil a observé que les engagements financiers de la société étaient maintenant strictement limités et que toutes les conditions étaient réunies pour achever, si nécessaire, le désengagement de Penarrya vis-à-vis de cette filiale.

Dans cette perspective, une provision exceptionnelle a été inscrite, permettant d'éviter dès 1988, comme c'est déjà le cas dans les comptes de la société Penarroya, tout impact négatif de Pertusola Sud sur le résultat du groupe Penarroya.

Pour les activités espagnoles, le conseil a approuvé la politique mise en œuvre, qui vise *à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux pertes de l'activité* minière, dans la mesure où elles obèrent les bons résultats des autres activités du groupe Espagne. Une provision exceptionnelle a été constituée dans cette perspective.

L'ensemble de ces deux provisions représente un montant de 315 millions de francs.

Compte tenu de l'ensemble des mesures engagées, qui sont poursuivies en 1988, le résultat consolidé devrait être positif en 1988, sur la base des taux de change des monnaies et des cours des métaux actuels.

N.B. : Les comptes de la société et du groupe seront mis à disposition des actionnaires qui le souhaiteraient à la direction financière de la société, 44, rue Roger-Salengro, 94120 Fontenay-sous-Bois.

Économie

ETRANGER

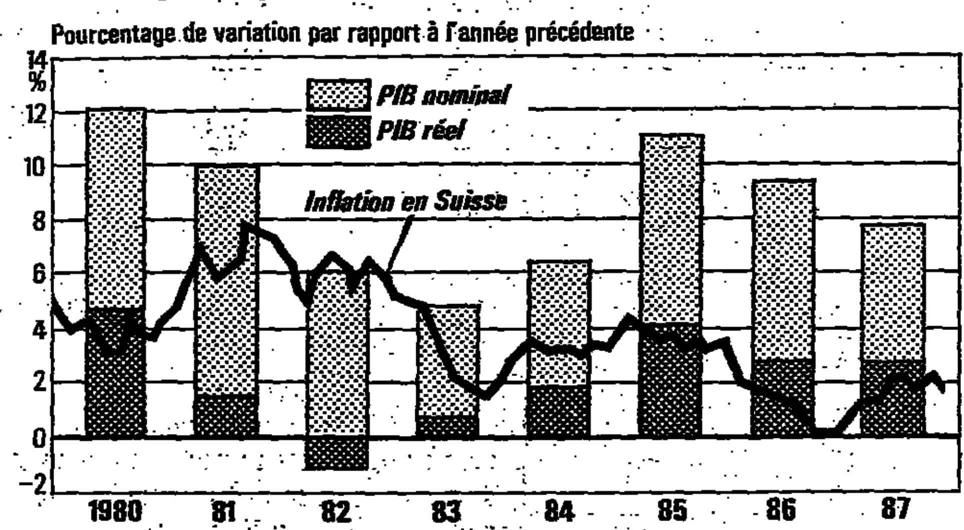
Selon le rapport de l'OCDE

L'activité économique de la Suisse s'apparente à un parcours (presque) sans faute

Le palmarès de l'économie suisse dressé par l'OCDE dans son dernier rapport a de quoi décourager ses partenaires. Une croissance moyenne de 2,2 % au cours des trois dernières années, un taux de chômage inférieur à 1 %, une inflation marginale de 2 % et l'un des revenus par habitant les plus élevés de la zone OCDE, 20 000 dollars en 1987 : presque un sans faute. Certes, le poids des opérations «invisibles» (assurance, fret, tourisme...) a continué de transformer en large excédent de la balance des comptes courants le déficit du commerce extérieur. Mais cet excédent – qui inquiète les nations industrielles – de 5.75 milliards de dollars (4 % du PNB) l'an dernier a tendance à s'amenuiser.

Si les perspectives pour les deux années à venir paraissent un peu moins brillantes en raison du tassement de la demande interne comme des exportations, handicapées par l'appréciation du franc suisse vis-à-vis du dollar, la situation paraît fondamentalement saine.

Bon élève, la Suisse l'est également pour sa politique monétaire. Seule Banque centrale à retenir pour la masse monétaire un taux de croissance annuel unique, et non une fourchette de taux, la Banque nationale suisse a su coller ses objectifs, ces dernières années. La Bundesbank allemande ou la Banque du Japon qui s'inquiètent du gonflement de cette même masse monétaire n'ont pas eu de tels succès.



Source : OCDE, Principaux indicateurs économiques.

Les auteurs du rapport attribuent ce phénomène à trois facteurs : l'absence de vagues de spéculation sur le franc suisse entre 1982 et 1986 ; l'influence, plus limitée qu'ailleurs, de l'introduction de nouveaux instruments financiers avec la vogue des déréglementations financières ; l'utilisation comme référence d'un agrégat très étroit, la « monnaie centrale », qui permet d'exercer un contrôle quasi quotidien des fluctuations des réserves des banques commerciales, de la demande de monnaie ou des dépôts de l'administration fédérale.

Tranquillement, la Banque centrale n'a ainsi guère dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé en 1987, une augmentation de 2 % de la masse monétaire. Cet objectif a été porté à 3 % en 1988 pour tenir compte de l'incertitude régnant sur les marchés des changes et de la nécessité éventuelle d'interventions coordonnées entre instituts d'émission pour enrayer une chute du dollar. Au total, la Suisse dispose selon l'OCDE d'une marge de manœuvre pour pallier le ralentissement de la croissance, sans doute de 1,5 % seulement en 1988, sans mettre à mal les grands équilibres de l'économie.

Les auteurs du rapport sont lucides. Compte tenu de la *« prudence qui caractérise les autorités monétaires »*, c'est du côté de la politique budgétaire qu'ils envisagent un léger assouplissement. Trois types d'utilisation de l'excédent *engrangé* en 1987 leur semble souhaitable. Pour améliorer l'infrastructure et notamment les transports publics comme *l'environnement*, pour renforcer l'enseignement supérieur et professionnel afin de réduire les pénuries de main-d'œuvre qualifiée, mais aussi pour élargir la couverture sociale de certaines catégories de personnes âgées.

Séduits par l'idée d'une suppression de la taxe sur les chiffres d'affaires frappant les biens d'équipement, dite *« taxe occulte »*, ou d'une réduction du droit de timbre frappant les opérations sur titres, les experts du Château de la Muette sont, en revanche, *réticents* à l'introduction d'une taxe sur l'énergie et préconisent plutôt une taxe à la valeur ajoutée de portée générale, comparable à celle des autres Etats de la CEE.

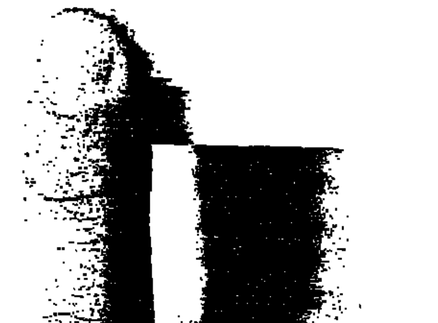
Adoptée par le Sénat

M. Reagan opposera son veto à la loi commerciale

Le représentant spécial de M. Ronald Reagan *pour* le commerce, M. Clayton Yeuter, a indiqué jeudi 28 avril à Washington que le président Reagan opposerait son veto au projet de loi commerciale adopté la veille par le Sénat (*le Monde* du 29 avril). Il a néanmoins ajouté que les Etats-Unis *« ont besoin d'une loi de commerce cette année »* et *« qu'il suffirait de quelques corrections* [au projet actuel] *pour que le président signe ce texte »*.

Auparavant, le vote de ce projet de loi par la Chambre des représentants et le Sénat avait provoqué des réactions vives, notamment dans les pays du Sud-Est asiatique et en Europe. Le Japon et la Corée du Sud avaient demandé au président américain d'opposer son veto à ce texte.

A Bruxelles, le commissaire européen aux relations extérieures, Willy De Clercq déclarait que la CEE serait prête à saisir le Gatt si le projet de loi devait entrer en vigueur. Les pays de la Communauté européenne, qui ont enregistré en 1987 un excédent commercial avec les Etats-Unis de plus de 15 milliards d'Ecus (plus de 100 milliards de francs) seraient en effet particulièrement affectés par certaines dispositions *« protectionnistes et préoccupantes »* du texte, selon les termes utilisés par M. De Clercq.



Le 29 avril 1988



Madame, Monsieur,

Le Tunnel sous la Manche est l'un des plus grands projets du siècle: sa construction devrait permettre à Eurotunnel de devenir dans cinq ans l'une des plus grandes sociétés de transport d'Europe.

De nombreuses et importantes étapes de l'histoire d'Eurotunnel et du projet ont été franchies en 1987. Elles sont trop nombreuses pour être toutes mentionnées, mais certaines d'entre elles méritent d'être citées:

En mai 1987, nous avons fixé les termes de la Convention d'Utilisation conclue avec les Chemins de Fer nationaux français et britanniques, qui seront nos clients les plus importants dans le futur. Cet accord couvre la durée de la Concession, soit 55 ans. En mai également, la construction du Tunnel en France a été déclarée d'utilité publique par les autorités françaises.

En juin, l'Assemblée Nationale et le Sénat en France ont voté à l'unanimité, — ce qui est très rare — la loi autorisant la ratification du Traité et le Contrat de Concession relatif à la construction et à l'exploitation du Tunnel sous la Manche.

En juillet, la Loi du Tunnel sous la Manche ("Channel Tunnel Act") a été votée par le Parlement britannique. Le Traité a ensuite été ratifié par les gouvernements français et britannique et la Concession est entrée en vigueur.

En août, un prêt d'un montant équivalent à FRF 50 milliards a été garanti par un groupe de 50 banques. Ce prêt a fait ensuite l'objet d'une syndication générale qui a conduit à la signature au début novembre d'une Convention de Crédit avec un syndicat de près de 200 banques internationales. C'est la plus grande opération de syndication bancaire privée jamais entreprise. Des ouvertures de crédit ont été également mises en place avec la Banque Européenne d'Investissement et le Crédit National.

En octobre, le gouvernement français a annoncé sa décision de mettre en service une nouvelle ligne de trains à grande vitesse au Nord de Paris vers la frontière belge avec une bifurcation vers le terminal du Tunnel près de Calais. Cette nouvelle ligne sera reliée, par des voies contournant Paris, à la ligne TGV en service vers Lyon et à celle en construction vers Nantes et Bordeaux. Cette décision constitue la première étape de la mise en place d'un réseau ferroviaire à grande vitesse unique en Europe dont le Tunnel sous la Manche est un élément essentiel.

Le financement a été achevé en novembre à la fois par des souscriptions publiques simultanément en France et au Royaume-Uni et par un placement international privé, l'émission d'un montant équivalent à FRF 7,7 milliards ayant été garantie le 16 novembre. Les souscriptions publiques et le placement privé ont attiré plus de 300.000 nouveaux investisseurs. En décembre, les titres d'Eurotunnel ont été cotés à la Bourse de Paris et au Stock Exchange de Londres.

Des travaux préliminaires d'envergure ont été entrepris des deux côtés de la Manche au cours de l'année écoulée. En France, un puits de 55 mètres de diamètre et de 60 mètres de profondeur a été creusé pour accéder aux têtes de galeries (à un coût de FRF 170 millions environ) et recevoir le premier tunnelier en février 1988. Au Royaume-Uni, l'ancien site du projet de 1974/75 a été réouvert et le premier tunnelier britannique a pu commencer les opérations de forage dès le mois de décembre 1987. D'importantes usines de préfabrication des voussoirs en béton pour le revêtement des tunnels ont été construites de chaque côté de la Manche. Des études approfondies ont été réalisées sur le matériel roulant et le système de transport. Un soin particulier a été porté aux questions de sécurité.

Enfin, nous aimerions remercier tous ceux qui ont travaillé pour Eurotunnel en 1987. Les réalisations de cette dernière année se passent de commentaires; elles n'auraient pu aboutir sans la confiance de nos actionnaires, le soutien de nos administrateurs, la qualité et le dévouement de tout le personnel. Tous partagent le rêve de faire disparaître le dernier obstacle naturel à une Europe unie, au moment même de l'abolition des barrières commerciales par l'instauration d'un marché unique européen en 1992.

Il reste à présent à transformer ce rêve en réalité.

André BÉNARD
co-président

Alastair MORTON
co-président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EUROTUNNEL

JEUDI 26 MAI 1988 À 10 H 45

SALLE GAVEAU — 45, RUE LA BOÉTIE — 75008 PARIS

Le rapport annuel, ainsi que les formulaires de pouvoir et de vote par correspondance sont à la disposition des actionnaires 6 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, par courrier à R.F.C. - 120, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris - Tél. (1) 45.62.62.95, et aux guichets des banques suivantes: Banque Indosuez - 96, boulevard Haussmann - 75008 Paris — Crédit Lyonnais - 19, boulevard des Italiens - 75009 Paris — BNP - 16, boulevard des Italiens - 75009 Paris — Caisse Nationale de Crédit Agricole - 91/93, boulevard Pasteur - 75015 Paris — Caisse des Dépôts et Consignations - 56, rue de Lille - 75007 Paris — C.I.C. - 66, rue de la Victoire - 75009 Paris.

FR3 DIFFUSERA, DANS LE CADRE D'ESPACE 3, LE FILM "ON A MARCHÉ SOUS LA MANCHE" LE SAMEDI 21 MAI À 11 H 40 ET LE SAMEDI 11 JUIN À 11 H 15

Pour recevoir le rapport annuel d'Eurotunnel, il vous suffit de compléter ce coupon-réponse et de le retourner à R.F.C. - 120, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS

Nom ____________ Prénom ____________ Profession ____________

Code postal ____________ Ville ____________

☐ Je suis actionnaire d'Eurotunnel ☐ Je ne suis pas actionnaire d'Eurotunnel

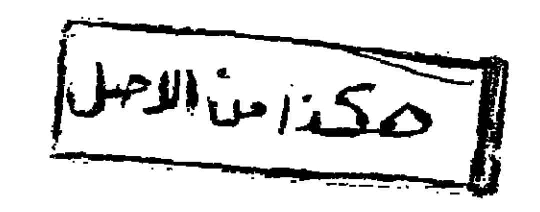
André BÉNARD
co-président

Alastair MORTON
co-président

ANDRÉ BÉNARD
co-président

ALASTAIR MORTON
co-président

هكذا من الأصل



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

A Clermont-Ferrand

Les usines Michelin ont été bloquées pendant deux nuits

En milieu de matinée, le 29 avril, les grévistes de Michelin ont rouvert les portes des usines, bloquées depuis le nuit du 27 au 28 avril. Les ouvriers ont décidé de reprendre le cycle des débrayages qu'ils observaient depuis plus d'une semaine. Sans intersyndicale, la CGT, la CFDT et Force ouvrière préparent une grande manifestation à Clermont-Ferrand pour toutes les usines Michelin de France qui pourrait avoir lieu le 2 mai.

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Dans la nuit du 27 au 28 avril, les ouvriers de Michelin, à Clermont-Ferrand, avaient donné un coup d'accélérateur à leur conflit. L'équipe de nuit, dans l'usine de Cataroux, a bloqué les portes et cessé le travail sans que les délégués syndicaux aient à intervenir. Au petit matin, l'équipe de jour rejoignait ses camarades.

Peu après, les autres établissements clermontois étaient à leur tour bloqués. Le dépôt de Chantemerle, d'où partent les expéditions de pneus, l'usine de Combaude puis celle de Ladoux, à côté du centre de recherche, étaient eux aussi fermés. Enfin, la manufacture de Carmes, siège et centre symbolique du groupe, était cadenassée par les ouvriers de fabrication, rejoints par des groupes de « collaborateurs », des salariés mensualisés.

Tout au long de la journée du jeudi, la situation fut curieuse, comme le sont les méthodes de lutte utilisées par les « Bib », peu syndicalisés (10 % d'adhérents). A Ladoux, les grévistes abandonnaient les lieux, les cadres ayant pu pénétrer dans l'enceinte par la piste d'essai. Aux Carmes, une grande partie du personnel mensuel et des cadres parvenaient à rejoindre leurs bureaux mais se retrouvaient enfermés en fin de matinée. *« Ils ont voulu rentrer,* disaient les grévistes en verrouillant les issues, *qu'ils y restent maintenant. »* A Cataroux, où les ouvriers de fabrication sont les plus nombreux, apparaît comme le bastion du mouvement.

Sur l'ensemble des unités de Clermont-Ferrand, la production a été pratiquement arrêtée, et le blocus se poursuivait, le vendredi 29 avril jusqu'au milieu de la matinée.

C'est sur le terrain syndical que les choses sont plus confuses. Dès l'origine, la CFDT a soutenu les modalités d'action décidées par les « agents » et ses calicots ont longtemps été les seuls jeudi à être placardés sur les grilles de la place des Carmes. La CGT s'est reprise dans la matinée mais ses militants n'étaient guère présents dans la petite foule des Michelin. Alors que la CFDT annonçait périodiquement la tenue d'une intersyndicale, devenue indispensable, celle-ci était continuellement reportée, faute d'interlocuteurs. Si FO et la CFTC, très minoritaires, semblaient être d'accord, la CGT ne souhaitait manifestement pas une telle rencontre et évitait tout contact.

Du coup, se posait la question de la conduite d'un conflit hors normes avec des grévistes laissés à eux-mêmes face à une direction également silencieuse. Fermement décidée à ne pas négocier, celle-ci n'interviendra pas, selon son habitude, pour modifier le cours des événements. C'est dans la tradition locale.

ALAIN LEBAUBE.

Un arrêt de la Cour de cassation

La réintégration de M. Alain Clavaud aux usines Dunlop est désormais définitive

En rappelant les principes de la liberté d'expression, la chambre sociale de la Cour de cassation a tranché définitivement, le jeudi 28 avril, le conflit qui oppose depuis le 24 janvier 1986 la direction de la société Dunlop à M. Alain Clavaud, un ouvrier de l'usine de Montluçon licencié pour avoir donné une interview au journal *l'Humanité* sur ses conditions de travail.

Les juges suprêmes ont rejeté le pourvoi formulé par la société Dunlop contre l'arrêt rendu le 2 mars 1987 par la cour d'appel de Riom, qui confirmait le jugement rendu le 24 novembre 1986 par le conseil des prud'hommes de Montluçon prononçant la nullité du licenciement et ordonnant au fabricant de pneumatiques de réintégrer M. Clavaud dans son emploi sous astreinte de 500 F par jour de retard, portée à 1000 F par la cour d'appel. M. Clavaud avait rejoint son poste le 4 mars 1987.

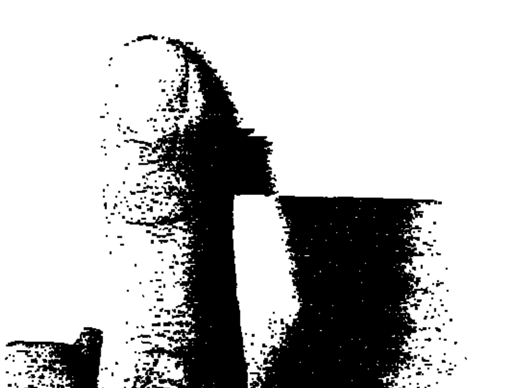
A tous les stades de la procédure, les magistrats ont refusé d'admettre la notion d'« obligation de réserve » que les conseils de la société Dunlop souhaitaient voir imposée aux employés de l'entreprise pour justifier le licenciement. Embauché en 1976, M. Clavaud avait confié au journal *l'Humanité* les conditions difficiles dans lesquelles il exerçait son métier de finisseur sur une chaîne de pneumatiques en ajoutant des observations sévères sur son employeur.

Pour la société Dunlop, le fait qu'un employé s'exprime publiquement en termes critiques à l'égard de son entreprise comportait le risque de *« ruiner la confiance de son employeur »*, ce qui pouvait justifier le congédiement. Mais la cour d'appel avait considéré que les griefs formulés par l'employeur ne pouvaient constituer *« une cause réelle et sérieuse de licenciement »*. La société Dunlop évoquait en outre les dispositions de l'article L. 461-1 du code du travail, qui organise le droit d'expression des salariés en soutenant que la cour d'appel lui avait donné une interprétation erronée.

Mais la Cour de cassation relève dans son arrêt : *« Loin de faire application de ce dernier texte à une situation qu'il ne prévoit pas, la cour d'appel n'en a fait état que pour en déduire que l'exercice du droit d'expression dans l'entreprise étant, en principe, dépourvu de sanction, il ne pouvait en être autrement hors de l'entreprise, où il s'exerce, sauf abus, dans toute sa plénitude. »*

MAURICE PEYROT.

● **COGEMA : M. Jean-Pierre Mignot nommé médiateur.** – M. Jean-Pierre Mignot, administrateur de biens, a été nommé, le jeudi 28 avril, par le tribunal de Versailles, médiateur dans le conflit de la COGEMA : il figurait sur la liste proposée par la direction et a été accepté par les syndicats, sauf la CGT. La liberté de circulation a été rétablie pour tous les salariés du siège de la société à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), devant lequel campent trois cents mineurs de Lodève (Hérault), La Crouzille (Haute-Vienne) et Mortagne (Vendée).



Social

Le débat télévisé entre MM. Mitterrand et Chirac

Deux minutes pour l'emploi

(Suite de la première page.)

Tout le monde en est là, à commencer par Jacques Chirac pour qui « *il n'existe qu'une bonne manière de lutter contre le chômage : favoriser une plus grande compétitivité de l'économie* ».

Chacun rêve au retour d'une croissance économique telle que les créations d'emplois se feraient d'elles-mêmes. Un relevé systématique fait sur vingt ans (*les Comptes de la nation*) *montre en effet que la population active occupée n'augmente que si la croissance dépasse 3 %. Cette barre fatidique n'a jamais été seulement atteinte depuis 1980. Rien n'indique qu'elle le soit dans les années qui viennent. Dans l'étude citée, l'INSEE ne retient l'hypothèse d'une croissance de 3 % qu'après 1990.*

D'ici là, en sera-t-on réduit à recourir au traitement social du chômage, procédé que la droite condamnait fort sous le gouvernement socialiste, avant d'en user, à partir de 1986 ? Aveu d'impuissance pour les uns comme pour les autres. Au demeurant, la reprise de l'activité ne saurait être trop forte en France sans que s'accroisse le déséquilibre des paiements extérieurs. Le retard accumulé par notre appareil productif a conduit en 1987 à un déficit de nos échanges industriels, situation sans précédent depuis 1969.

Bien sûr, il faut investir ; bien sûr, il faut augmenter la productivité des industries et renforcer leur compétitivité ; bien sûr, il faut maintenir un volume de consommation sans lequel l'activité économique s'effondrerait. Mais les efforts d'investissement ne porteront leurs fruits qu'à terme. Au passage, ils auront contribué à la dégradation du solde extérieur, la France ne produisant pas suffisamment de biens d'équipement professionnels. Encore faut-il souhaiter que ces investissements servent à augmenter aussi la production plutôt qu'à seulement moderniser les moyens de production. Quant à la consommation des ménages, on sait qu'elle se porte prioritairement sur des biens que nous importons souvent pour moitié et plus.

Peut-on attendre ?

Les nécessaires ajustements, dans lesquels il faut inclure la formation, représentent un effort de longue haleine, couvrant et dépassant même la durée d'un septennat. Peut-on attendre sept ans encore pour voir se résorber significativement un chômage qui affecte depuis quinze ans déjà des centaines de milliers de personnes ? N'est-il pas dramatique de prendre son parti — tout en jurant le contraire — d'une situation qui détériore en profondeur le climat politique et social, alors que l'électorat lepéniste est fortement concerné par le chômage (*le Monde* du 27 avril) ?

Quelle pourrait être l'action d'un gouvernement qui se promettrait d'en finir avec le « *cancer* » — le mot est de François Mitterrand — du chômage ? Ce gouvernement aurait tout d'abord à prendre la nation à témoin de sa volonté de mettre fin à ce scandale. Il mobiliserait le pays sur ce thème et laisserait libre cours à de multiples initiatives, acceptant s'il le faut les débordements inhérents à toute révolution sociale. Il prendrait en compte des données nouvelles et ne craindrait pas d'aller à l'encontre des idées reçues.

Ce courage est-il envisageable ? Qui osera suivre François Dalle (2) quand il déclare : « *Les Français devront accepter de travailler plus. Ils devront aussi accepter une plus grande rigueur salariale. Ils devront aussi renoncer à ce qui avait pu leur apparaître comme des « avancées sociales » définitives* ». Travailler plus peut apparaître paradoxal quand 2,5 millions de personnes cherchent un emploi. Mais la crise actuelle, souligne l'ancien PDG de L'Oréal, est plus une crise d'offre qu'une crise de demande. Au Japon, pays où le chômage reste très faible, le nombre moyen annuel d'heures ouvrées par personne pourvue d'un emploi est de 2 099. Aux Etats-Unis, où le chômage ne cesse de reculer, il est de 1 667 heures. Ce nombre est de 1 671 heures en Allemagne et de 1 569 heures en France.

Voilà qui devrait nous amener à mieux cerner le problème des rigidités. De ce que les Américains travaillent par an près de 100 heures de plus que les Français, on pourrait conclure qu'ils sont occupés au moins 40 heures par semaine. La situation est beaucoup plus nuancée. La durée hebdomadaire du travail aux Etats-Unis était en 1987 de 41 heures dans l'industrie, de 37,7 heures dans le bâtiment, de 32,5 heures dans les services et de 29,3 heures dans le commerce. S'y ajoute pour l'industrie une moyenne de 3,7 heures supplémentaires, ce qui représente au total un écart de 15,4 heures avec le commerce.

Comment ne pas tirer quelques enseignements de cette situation ? Si l'économie américaine a créé 30 millions d'emplois de 1970 à 1984 (créations nettes), si le développement des activités de service a été responsable de 92 % des emplois créés, si 80 % de ces créations ont été le fait des entreprises de moins de 100 salariés, comme le souligne le rapport Dalle, on voit à quel changement d'habitudes il faudra consentir pour nous embarquer sur ce chemin. Une économie très productive dans certains secteurs permet le développement d'activités à faible productivité mais à forte croissance en main-d'œuvre.

Le poids des habitudes est ce qui paralyse le plus la France et ce qui lui fait prendre toujours plus de retard sur ses concurrents. On peut voir, autre exemple, comment au mois d'août la production industrielle baisse en France de 40 % parce que cadres et ouvriers se trouvent au bord des plages et de 10 % seulement en Allemagne fédérale où les congés se répartissent tout au long de l'année. Or tout le problème est précisément de faire tourner les machines le plus longtemps possible.

Cela fait pourtant des années que les gouvernements français prônent l'étalement des vacances. En vain. Les familles partent quand les établissements scolaires ferment leurs portes. Or ces fermetures en juillet et en août ont été décrétées quand il fallait à la fois rendre l'instruction obligatoire et promettre à une France majoritairement rurale que ses enfants seraient libres pour travailler dans les champs à l'époque des moissons. Que le monde agricole ne représente plus aujourd'hui que 7,5 % de la population active n'a rien changé à l'affaire.

Un rude inventaire

Quand on consulte le catalogue des actions souhaitables que dressent des hommes comme François Dalle, ou Alfred Sauvy (3), ou encore certains hommes du pouvoir s'exprimant en privé, on se sent presque saisi de découragement. Il faut, selon les uns, que la rémunération des salariés ne dépasse pas la productivité du pays, que nous forcions notre nature pour innover, ne pas travailler moins quand les autres travaillent plus, se livrer à un immense effort de formation de tous, privilégier la qualité des produits plus que leur quantité, permettre l'éclosion de multiples entreprises. Il faut, selon les autres, débloquer les professions fermées comme celle des taxis, former les jeunes vers les tâches correspondant aux besoins, améliorer fortement le sort des travailleurs manuels, réduire les rémunérations des non-manuels et, particulièrement, des professions libérales, cultiver la productivité par recours à des machines performantes et une meilleure organisation du travail, prolonger la vie active et laisser travailler ceux qui le veulent et le peuvent, astreindre les chômeurs secourus à quelques heures par semaine de travail social facile, obliger un chômeur à accepter un emploi ne s'adaptant pas exactement à ce qu'il recherche. Il faudrait, dit encore un homme de gouvernement, rapatrier en France des productions de masse (type électronique grand public) en mettant toutes nos ressources dans la conception d'outils modernes de fabrication. Utopique ? Non, répondent maintenant certains économistes, c'est par l'accumulation de mille initiatives que l'on trouvera le salut.

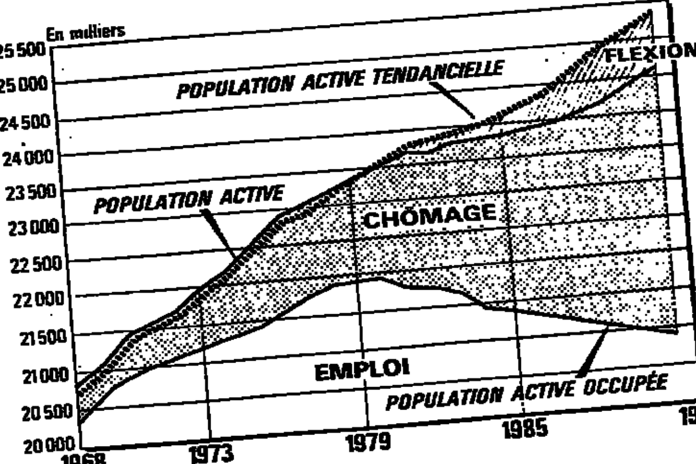
Rude inventaire, en tout cas, qui signifie bien que rien ne se fera sans un maximum d'audace. Audace nécessaire si l'on admet qu'il n'est pire chose que de payer quelqu'un à ne rien faire ou si l'on ressent plus de honte à verser à un individu une allocation de 1 242 F par mois (allocation d'insertion accordée aux jeunes qui n'ont pas encore travaillé) qu'à lui procurer un travail payé au-dessous des 4 705 F que représente le SMIC.

Ces propos ne paraîtront iconoclastes qu'à ceux qui ne trouvent pas étrange que le chômage coûte à un pays comme la France 182 milliards de francs par an en indemnisations et manque à gagner, 910 milliards sur cinq ans, soit l'équivalent du budget ! Un beau gaspillage.

FRANÇOIS SIMON.

(2) « Pour développer l'emploi », rapport remis au ministre des affaires sociales et de l'emploi au mois de mai 1987.

(3) *La Tragédie du pouvoir*, d'Alfred Sauvy, Calman Lévy 1978.



Source : INSEE

D'ici à 1991, la croissance resterait insuffisante pour renverser la tendance du chômage, alors que la population active progressera. On aurait alors 3,5 millions de chômeurs, compte non tenu de la population active tendancielle c'est-à-dire tous ceux (femmes et jeunes, notamment) qui se découragent de se porter sur le marché du travail. La courbe « population active » amorce ainsi sa flexion à partir de 1981 environ.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

NORD EST
Résultats 1987

Au cours de sa réunion du 21 avril 1988, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1987.

1. NORD EST (comptes sociaux)

	1987	1986	Variation
Résultat Global	128	99,5	+ 29
dont Résultat courant	111,5	112,7	
Résultat s/titres imm. et exceptionnel	16,5	(13,2)	

2. GROUPE NORD EST (comptes consolidés)

	1987	1986	
Bénéfice	167	121,8	+ 37
Part des minoritaires	24,8	8,9	
Part de Nord Est	142,2	112,9	+ 26
F/par action	10,9	8,6	
Contribution par secteur			
• Chauffage	67	19	+ 250
• Emballage	33	26	+ 27
• Magnesia	21	57	− 64
• Nord Est et autres secteurs	21	11	+ 91

En ce qui concerne Magnesia, le jugement rendu en première instance le 15 mars 1988 amènerait, s'il était confirmé en dernière instance, à constater à terme une moins-value de déconsolidation dont le montant serait de l'ordre de grandeur du résultat consolidé de Nord Est en 1987. Compte tenu de la valeur des arguments de Magnesia, cette éventuelle moins-value n'a pas été intégrée dans les comptes consolidés de l'exercice.

3. DIVIDENDE

Distribution d'un dividende de 4 F par action (+ avoir fiscal 2 F), soit une progression de 14 %.

OBLIGATIONS TOUTES CATEGORIES

Société d'investissement à capital variable
SICAV

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE RABELAIS – 75008 PARIS

Les actionnaires de la société d'investissement à capital variable « Obligations toutes catégories » réunis en assemblée générale ordinaire le 21 avril 1988, sous la présidence de M. Oreglio Botteon, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

L'Assemblée a décidé la mise en paiement d'un dividende net de 9,48 F par action, majoré d'un crédit d'impôt de 0,74 F, soit au total 10,22 F par action, au lieu de 10,34 F (9,35 F + 0,99 F) pour l'exercice précédent.

Le conseil d'administration qui a suivi a décidé que la mise en paiement de ce dividende interviendrait le **mercredi 4 mai 1988** avec détachement la veille, le 3 mai, et que le dividende net pourrait être réinvesti en actions de la SICAV, en franchise de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois, suivant sa mise en paiement, soit jusqu'au jeudi 4 août 1988 inclus.

Par ailleurs, l'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance des cadres (CIPC) représentée par M. Bernard Facque, son directeur général, et a nommé administrateur, M. Serge Van Der Heyden, directeur des marchés obligataires à la BRED.

Marchés financiers

Sur le front des OPA

La Bank of New York détient la majorité du capital d'Irving

La Bank of New York Co, qui a lancé une OPA hostile d'environ 1,1 milliard de dollars (6,1 milliards de francs) sur Irving Bank Corp, détient désormais 54 % du capital de cette dernière. Avant son offre, elle possédait 4,9 % des titres de cette firme. L'offre de la Bank of New York, qui expirait le vendredi 29 avril, concurrençait la proposition « amicale » de la Banca Commerciale Italiana (BCI), qui proposait de racheter 45 % du capital à raison de 75 dollars l'action.

Lucky Stores s'associe à une firme d'investissement new-yorkaise

La chaîne de supermarchés américaine Lucky Stores, cible d'une OPA hostile lancée par American Stores (*le Monde* daté 27-28 mars) vient de parvenir à un accord prévoyant son rachat pour 2,2 milliards de dollars (12 milliards de francs) par la firme d'investissement new-yorkaise Gibbons, Green, Van Amerogen. Mercredi 4 mai sera lancée une OPA sur la quasi-totalité du capital de Lucky Stores, au prix de 61 dollars par action. Cette offre dépasse largement celle d'American Stores, qui était de 45 dollars et dont le montant global était de 1,72 milliard de dollars (9,6 millions de francs).

Après le projet de rapprochement avec AXA

Confusion sur le Midi

Après l'annonce-surprise, le mercredi 27 avril, d'un projet de rapprochement entre la Compagnie du Midi et le groupe d'assurances AXA, une certaine confusion règne.

A la Bourse de Paris, les cotations *ont été assez heurtées, en fonction* des déclarations et des rumeurs qui se multiplient. Le jeudi 28 avril, le quotidien italien *la Repubblica* avançait que le groupe Generali et ses alliés, notamment Lazard Frères, détenaient 20 % du capital du Midi. Lazard démentait, dans la journée, détenir une part importante du Midi, tandis que M. Robert Rosa, chef des opérations de Generali en France, déclarait : *« Generali a pour objectif de devenir l'actionnaire de référence amical du Midi : il faut 33 % du capital pour un minorité de blocage, mais à 20 % on se fait entendre. »* Les marchés financiers *en ont conclu qu'effectivement le* groupe Generali et ses amis détenaient déjà 20 % du Midi.

En attendant, sans doute, que les négociations en cours entre le Midi et Generali débouchent sur un accord à l'amiable ou sur une impasse, la Swiss Bank Corporation International a suspendu l'émission d'obligations en ECU et en livres sterling lancée à l'étranger le 19 avril par le Midi.

Baisse des résultats d'Olivetti

Le groupe *Olivetti* a réalisé en 1987 un bénéfice net consolidé en baisse à 402 milliards de lires (1,8 milliard de francs) contre 565 milliards de lires (2,54 milliards de francs) en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 7 375 *milliards* de lires (33,18 milliards de francs), en légère progression. Le conseil administration de la firme a souligné que ces résultats ont été obtenus au cours d'une année difficile marquée par le redressement de sa filiale allemande, Triumph Adler, qui a retrouvé l'équilibre, et par le renouvellement complet des lignes d'ordinateurs personnels et de mini-ordinateurs.

NEW-YORK, 28 avril ⬇

Glissement

Après cinq séances de hausse, les cours se sont effilochés jeudi à Wall Street dans un marché dénué d'intérêt et sans affaires. L'irrégularité a *été la note dominante* de la journée, mais avec des écarts de cours généralement faibles dans les deux sens. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 041,28, soit à 6,63 points au-dessous de son niveau précédent.

Le bilan général a fait la part un peu plus belle à la baisse. Sur 1 941 valeurs traitées, 839 se sont repliées, 601 ont monté et 501 n'ont pas varié. De l'avis général, la Bourse américaine a navigué au plus près, car privée de ressort. Déjà très faible les jours *précédents*, l'activité s'est encore ralentie, avec 128,68 millions de titres échangés, contre 133,81 millions la veille. *« Personne n'ose plus rien faire »*, assurait un professionnel. *« Les nouvelles sont presque trop bonnes, et de nombreux opérateurs, qui ont l'impression de se trouver dans l'œil du cyclone, n'osent plus bouger. »* Paradoxal ? Pas vraiment, malgré l'abondance des capitaux. *Avec la menace latente d'un renchérissement* des taux, le choix des placements devient pointu.

VALEURS	Cours du 27 avril	Cours du 28 avril
Alcoa	45 7/8	45 5/8
Allegis (ex-UAL)	79 1/8	79 3/4
A.T.T.	28 1/2	28 1/2
Boeing	47 1/8	48 1/4
Chase Manhattan Bank	25 1/8	25 3/8
Du Pont de Nemours	86 3/8	85 7/8
Eastman Kodak	41	40 5/8
Exxon	44 7/8	45
Ford	47 1/4	47 3/4
General Electric	40 5/8	40 3/8
General Motors	76 3/4	75 1/2
Goodyear	64 1/2	63
I.B.M.	113 7/8	113
I.T.T.	46 5/8	46 5/8
Mobil Oil	47 5/8	47 1/4
Pfizer	56 5/8	56 1/4
Schlumberger	38 3/4	37 3/4
Texaco	48	48 1/2
Union Carbide	23 5/8	23 3/4
U.S.X.	31 7/8	32
Westinghouse	53 1/8	52 1/8
Xerox Corp.	54 1/8	53 3/4

PARIS, 28 avril =

Fermeté

Se jouant du contexte électoral, les investisseurs étrangers ont poursuivi massivement leurs achats de titres français, jeudi, *contribuant* ainsi à maintenir le montant des transactions à un niveau élevé. L'indicateur de tendance, après avoir ouvert sur une avance de 0,3 %, se *maintenait à 0,59 % à l'issue* de la séance. La Compagnie du Midi tenait encore la vedette. Au lendemain de l'accord entre AXA et le Midi pour contrer l'offensive de l'italien Generali, *de nombreux investisseurs* semblent douter de la possibilité d'un rapprochement entre les deux compagnies d'assurances françaises. Generali pourrait en effet empêcher l'opération, s'il parvient à obtenir la minorité de blocage (33,3 %). Or la firme de Trieste aurait déjà plus de 29 % *du capital du Midi. Il lui manquerait* 1 à 1,2 million d'actions pour atteindre la barre fatidique des 33,3 %. A Londres et à Paris, les achats se poursuivaient, dans des marchés *plus calmes que* la veille. Le titre atteignait son plus haut niveau de l'année en séance avant de redescendre.

Le secteur du BTP était également très *convoité et notamment* Bouygues. Plus de 30 000 titres étaient échangés et certains allaient même jusqu'à évoquer la possibilité d'une OPA. Une rumeur qui revient périodiquement *en* Bourse, telle *un* serpent de mer. Dumez, Jean Lefebvre étaient aussi très entourés en raison de la bonne tenue du secteur. L'intérêt des opérateurs sur les firmes *agro-alimentaires britanniques* (Rowentree, Cadbury) se porterait-il aussi sur les valeurs françaises ? La question était posée par des gérants de portefeuilles au regard de la progression *importante* de Pernod-Ricard avec 65 000 titres échangés... Enfin, l'évolution à la heusse du titre Darty était également suivie avec attention.

Cette fermeté du marché des actions, encouragée par les performances des autres places internationales, et par la bonne tenue du franc, ne se retrouvait pas sur le MATIF. Le contrat *de juin perdait* 0,39 % à 101.

LONDRES, 28 avril =

Pause

Après un début de semaine marqué par les rumeurs d'OPA, la Bourse de Londres a observé une *pause jeudi 28 avril.* L'indice FT a clôturé en baisse de 4,2 points, à 1 444,7 (– 0,29 %), au terme d'une séance où 489 millions de titres ont été échangés. Après une légère hausse jusqu'en début d'après-midi, les valeurs se sont repliées suite au recul enregistré par Wall Street dès son ouverture. *Un regain de nervosité était, d'autre part, observé à la* veille de la publication des chiffres du commerce extérieur britannique de mars. Après l'annonce de ses *résultats, conformes à l'attente des* analystes, l'action ICI reculait. Le groupe électronique Racal progressait après sa décision de créer une *société* distincte regroupant ses activités liées aux télécommunications et qui pourrait être cédée en Bourse. Le sucrier Tate and Lyle a décidé d'améliorer son offre inamicale sur Staley, le second fabricant américain d'édulcorants de maïs, en la portant à 769 millions de livres (7,7 milliards de francs), contre 709 *millions* de livres (7,1 milliards de francs). Tate and Lyle, dont l'offre se heurte à une opposition résolue de la direction de Staley, propose un nouveau prix par action de 35 dollars, qui reste cependant inférieur au cours de la firme à New-York.

JAPON

Activité réduite pendant la Golden Week

Les marchés des changes et les *Bourses* de valeur du Japon auront une activité réduite pendant *la Golden Week, une* succession de jours fériés, qui commence ce vendredi 29 avril avec la célébration du jour anniversaire de l'empereur Hirohito.

Les Bourses de valeur seront fermées à la veille du week-end. Mais elles ouvriront normalement samedi 30 avril pour une demi-séance et lundi 2 mai pour une séance complète. Elles seront fermées les mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mai, avant de retrouver une activité normale à partir du vendredi 6 mai.

Il n'y aura pas de transaction de changes à Tokyo vendredi 29 avril, mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mai, l'ensemble des établissements financiers fermant leurs portes pour ces journées chômées.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Volcker chez ICI.** – M. Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, va entrer au conseil d'administration du géant britannique de la chimie Imperial Chemical Industries (*ICI*), le 1er juin, en qualité de directeur (*« non executive director »*). M. Volcker, soixante ans, conseiller de la Banque mondiale en matière de dettes internationales, a *dominé, pendant plusieurs années*, la politique monétaire des Etats-Unis, sous les présidences de Jimmy Carter et Ronald Reagan, jusqu'à sa démission de la direction de la Réserve fédérale l'an dernier. M. Denys Henderson, président d'ICI, a déclaré que sa nomination avait une « signification *considérable* » *pour les activités* internationales du groupe. En même temps que cette annonce, ICI a publié ses résultats pour le premier trimestre. En raison de la hausse de la livre, ces derniers ont augmenté beaucoup moins vite que prévu. Le chiffre d'affaires s'accroît seulement de 6 %, à 2,94 milliards de livres. *Le bénéfice* avant impôts atteint 358 millions de livres (+ 7 %).

● **Progression de 26 % des bénéfices de LVMH.** – Moët-Hennessy-Louis Vuitton (LVMH) a dégagé, en 1987, un résultat net de 1,343 milliard de francs, en progression de 26 % sur le résultat net reconstitué 1986. Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 13,247 milliards de francs, en progression de 18,6 % sur le chiffre d'affaires *proforma de 1986 de Moët-Hennessy* et de Louis Vuitton (comprenant Veuve Cliquot et Givenchy). Le premier trimestre 1988, selon le groupe, confirme cette évolution favorable. Ainsi, le *chiffre d'affaires a atteint* 3,39 milliards de francs, soit une progression de 31 %. Cette croissance, a indiqué LVMH, a touché l'ensemble des branches et particulièrement les bagages-maroquinerie *et le* cognac, qui ont connu une activité en développement rapide sur les marchés d'Extrême-Orient.

● **Hausse de 36 % des résultats de Bolloré Technologies.** – Bolloré Technologies a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé, part du groupe, *de 172,5 millions de francs*, en hausse de 36 % sur 1986. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 9,25 milliards de francs, contre 9,17 milliards en 1986. Les résultats ont progressé dans l'ensemble des divisions du groupe. Pour le pôle transports, la SCAC a dégagé un bénéfice net part du groupe de 51 millions de francs, contre une perte de 50 millions en 1986, pour un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de francs, contre 7,4 milliards en 1986. Sofical, qui contrôle 51 % de la SCAC ainsi que les activités du pôle finances du groupe, a dégagé un bénéfice net de 101,27 millions, contre 39,14 millions en 1986.

● **ECIA (groupe Peugeot) reprendra le versement d'un dividende.** – Le groupe ECIA, qui réunit, depuis la fin 1987, les équipements automobiles du groupe Peugeot SA, ainsi que ses activités dans le cycle et le motocycle, a dégagé, l'an dernier, un bénéfice net de 183 millions de francs (+ 171 %) pour un chiffre d'affaires consolidé de 5,07 milliards de francs (+ 6,6 %), *a indiqué le groupe automobile* privé jeudi. PSA a précisé que, pour permettre une comparaison, des états financiers consolidés ont été établis à partir de ceux des anciens groupes Aciers et Outillages Peugeot et Cycles Peugeot, sur la base de la structure d'ECIA pour 1987. Le conseil d'administration a décidé de reprendre le versement d'un dividende, suspendu depuis 1980. Il proposera à l'assemblée des actionnaires *un dividende de 15 F hors avoir fiscal.*

PARIS

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	282 10	286 40 d	IN2	140	141
Arnault & Associés	400	400	Int. Metal Service	187	190
Asystel	295	295	La Commande Electr.	187	193
B.A.C.	440	....	Le gd livre du mois	227	236 10 d.
B. Demachy & Assoc.	380	....	Loca Investissement	274	279
B.I.C.M.	620	620	Locamic	148 50	....
B.I.P.	436	436	Marin Immobilier	297	....
Boiron	275	275	Metallurg. Minière	104	100
Bolloré Technologies	700	699	Métrologie internat.	315	....
Buisson	740	....	Mécaservice	138 50	....
Câbles de Lyon	1180	1195	M.M.B.	430	447
Calberson	835	835	Molex	221 60	211 20
Canal Plus	480	486	Navale-Delmas	465	465
Cardif	1138	1130	Olivetti-Logabax	157	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	....	Om. Gest.Fin.	316	310
C.A.T.C.	127 60	127 40	Presbourg (C. In. & Fin.)	97	96 50
C.D.M.E.	787	799	Rezel	830	820
C. Equip. Elect.	291	288 50	St-Gobain Emballage	1164	1165
C.E.G.I.D.	835	840	St-Honoré Matignon	154	154
C.E.G.E.P.	160	164	S.C.G.P.M.	140	140 o
C.E.P.-Communication	1125	....	Segin	296	....
C.G.I. Informatique	580	....	Seme-Metra	640	640
Ciments d'Origny	460	....	S.E.P.	1181	1185
C.N.I.M.	302	300	S.E.P.R.	1095	1100
Concept	283	295	Sligos	1399	1380
Conforama	580	580	S.M.T.Goupil	205	208
Creeks	347	350	Sodexho	705	715
Delan	133 80	....	Sopra	268	270
Dauphin	3435	3430	TF1	188	....
Decauville	990	995	Unilog	114	....
Devilla	621	638	Union Financ. de Fr.	449	449 50
Dmésil-Leblé	845	840	Valeurs de France	311	323
Editions Belfond	127 40	122 30			
Elysées Investiss.	20 80	20 80			
Finacor	420	420			
Guintoli	580	580			
Guy Degrenne	885	880			
I.C.C.	235	230			
IDIA	170	....			
I.G.F.	120	120			

Marché des options négociables le 28 avril 1988

Nombre de contrats : 6 252

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	48	66	23	–
CGE	280	3,50	8,50	–	–
Elf-Aquitaine	280	14	22	8,70	–
Lafarge-Coppée	1 100	95	125	35	60
Michelin	180	19	25,60	8,50	15
Midi	1 300	490	500	15	45
Paribas	360	17,80	28,50	33	–
Peugeot	1 100	109	150	35	68
Saint-Gobain	440	7	13,60	–	–
Thomson-CSF	168	13,50	20	8	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 avril 1988
Nombre de contrats : 52 755

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	101,60	100,85	100,25
Précédent	102,20	101,45	100,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,04	2,32	0,32	1,39

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,67 F ⬇

Le dollar s'est encore affaibli, vendredi 29 avril, sur toutes les places financières internationales pour coter 5,6675 F (contre 5,6770 F la veille). La tension sur les taux d'intérêt en RFA et aux Etats-Unis pousse le billet vert par le bas. A Paris, l'évocation durant le « combat des chefs » d'une fuite de capitaux, en liaison avec le rétablissement de l'IGF, donne des idées. On reparle d'un réalignement dans le SME. Les affaires sont calmes.

FRANCFORT	28 avril	29 avril
Dollar (en DM)	1,6726	1,6680

TOKYO	28 avril	29 avril
Dollar (en yens)	124,80	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 avril)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (28 avril)	7 1/16-7 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 avril	28 avril
Valeurs françaises	110,4	110,7
Valeurs étrangères	108,5	110,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	312	–

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 avril	28 avril
Industrielles	2 047,91	2 041,28

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 avril	28 avril
Industrielles	1 448,9	1 444,7
Mines d'or	209,4	211,1
Fonds d'Etat	90,03	89,70

TOKYO

	28 avril	29 avril
Nikkei Dow Jones	27 434,12	Clos
Indice général	2 180,42	Clos

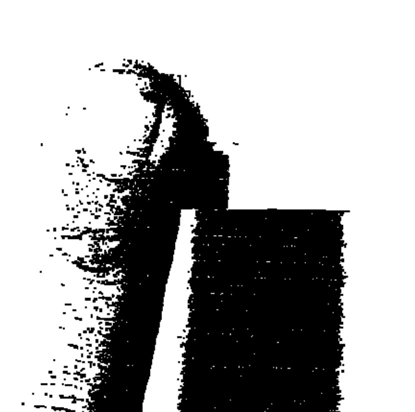
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6660	5,6690	+ 27	+ 42	+ 60	+ 85	+ 170	+ 240
$ can.	4,6065	4,6127	– 53	– 30	– 97	– 62	– 245	– 167
Yen (100)	4,5481	4,5541	+ 146	+ 170	+ 294	+ 330	+ 892	+ 978
DM	3,3963	3,3995	+ 114	+ 134	+ 247	+ 273	+ 747	+ 812
Florin	3,0280	3,0307	+ 89	+ 100	+ 192	+ 209	+ 582	+ 628
FB (100)	15,7783	16,2482	+ 185	+ 330	+ 454	+ 664	+1 449	+1 960
FS	4,0880	4,0923	+ 188	+ 208	+ 392	+ 419	+1 163	+1 242
L (1 000)	4,5629	4,5690	– 81	– 51	– 193	– 152	– 592	– 508
£	10,6181	10,6294	– 46	+ 5	– 92	– 17	– 358	– 188

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 9/16	3 11/16
Florin	4	4 1/8	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 1/2	2	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4	2 3/8	2 1/2
L (1 000)	7 1/4	8	9 1/8	9 1/2	9 3/4	10 1/8	10 1/2	10 7/8
£	7 3/8	7 3/8	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 3/4	8 7/8
F. franç.	7 1/2	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

Cours relevés à 18 h 33

BOURSE DU 28 AVRIL

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	C.N.E. 3%	3850	3840	3840	− 0 26
3050	B.N.P. T.P.	1055	1050	1055	....
1080	C.C.F. T.P.	1060	1080	1080	....
1083	Créd. Lyon. T.P.	1080	1060	1080	....
1246	Renault T.P.	1240	1240	1240	....
1480	Rhône-Poul. T.P.	1490	1490	1490	....
1236	St-Gobain T.P.	1239	1238	1238	− 0 08
1200	Thomson T.P.	1200	1200	1200	....
370	Accor	410 10	419	412	+ 0 46
475	Air Liquide	489	490	487	− 0 41
1890	Alcatel ★	1850	1862	1862	+ 0 65
1140	Ale. Superm.	1210	1205	1206	− 0 41
225	A.L.S.P.I.	237 50	233	240	+ 1 05
265	Alsthom ★	277	276	270 10	− 2 49
2020	Arjom. Prioux ★	2075	2085	2020	− 2 65
525	Aussedat-Rey	530	548	544	+ 2 64
735	Aux. Entrepr. ★	834	840	847	+ 1 56
780	Av. Dassault ★	798	799	800	+ 0 13
300	BAFP	310	305	306	− 1 29
270	Bail-Equipem. ★	268	268	272	+ 1 49
835	Bail Investiss.	831	830	820	− 1 32
250	B.N.P. C.I.	250	249 90	249 90	− 0 04
390	Cie Bancaire ★	407 50	408	393	− 3 56
285	Bazar H.-V.	320	324	312 50	− 2 34
380	Béghin-Say ★	396	400	397	+ 0 25
705	Berger (Ma)	728	738	741	+ 1 79
580	Bic ★	622	615	605	− 2 73
1010	B.I.S.	1078	1070	1076	− 0 19
1890	Bongrain S.A.	2000	2050	2041	+ 2 05
760	Bouygues ★	798	849	843	+ 5 64
71	B.P. France ★	78 30	82 10	81	+ 3 45
4040	B.S.N. ★	4175	4170	4220	+ 1 08
1800	Cap Gem. S. ★	1867	1860	1870	+ 0 16
1290	Carnaud	1340	1326	1328	− 0 90
2170	Carrefour ★	2265	2265	2310	+ 1 99
115	Casino	130 30	130	128 50	− 1 38
102	Casino A.D.P.	104 50	104	102	− 2 39
855	C.C.M.C.	980	978	978	− 0 20
885	Cetelem	856	865	858	+ 0 30
460	Cerus	490	485	479	− 2 24
1130	C.F.A.O. ★	1214	1217	1210	− 0 33
240	C.G.E.	242	240	241 20	− 0 33
810	C.G.I.P. ★	880	878	904	+ 2 73
905	Chargeurs S.A. ★	896	905	902	+ 0 67
855	Ciments franç. ★	942	927	947	+ 0 53
380	Club Méditerr. ★	402	405	397	− 1 2[illegible]
161	Codetel ★	161 50	161 50	157 40	− 2 5[illegible]
290	Coflexip	289	289	289	....
1720	Coles	1774	1770	1776	+ 0 [illegible]
187	Compt. Entrepr.	203	200	290	− 1 [illegible]
805	Compt. Mod. ★	830	815	820	− 1 [illegible]
880	Créd. Foncier ★	865	845	840	− 3 [illegible]
385	Crédit F. Imm. ★	381	381	385	+ 1 [illegible]
109	C.C.F.	112 30	113 40	113 90	+ 1 [illegible]
505	Créd. Lyon. (CI)	500	506	505	+ 1 [illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
100	Buffelsfont.	103 40	101 50	101 10	− 2 22
140	Chase Manh.	142	145	145	+ 2 11
59	De Beers	62 10	63 90	64 50	+ 3 86
1400	Deutsche Bank	1400	1382	1392	− 0 57
825	Dresdner Bank	816	811	811	− 0 61
61	Driefontein Cal	64	62 20	62 10	− 2 97
485	Du Pont-Nem.	486	488	488	+ 0 41
225	Eastman Kodak	236	232	232	− 1 69
30	East Rand	31	32 10	32 40	+ 4 52
230	Electrolux	239	240 50	240 50	+ 0 63
215	Ericsson	231	231 50	231 50	+ 0 22
235	Exxon Corp.	253	251 50	251 50	− 0 59
250	Ford Motors	267 50	268 50	268 50	+ 0 37
57	Freegold	80	80 70	80 05	+ 0 06
90	Gencor	95	95	95	....
220	Gén. Electr.	235	234	231 50	− 1 49
820	Gén. Belgique	778	781	780	+ 0 26
405	Gen. Motors	434	434	433	− 0 23
96	Goldfields	99 10	98 60	98 60	− 0 50
50	Gd Metropolitain	52 50	51 50	52	− 0 95
44	Harmony	46	45 40	45 05	− 2 07
64	Hitachi	66 05	66 40	67 50	+ 2 20
860	Hoechst Akt.	872	868	868	− 0 46
103	Imp. Chemical	104 90	106 50	106	+ 1 06
640	IBM	648	645	645	− 0 46
255	ITT	255 20	263	263	− 0 83
210	Ito-Yokado	206	214	215	+ 4 37
122	Matsushita	125 20	126	126	+ 0 64
885	Merck	890	889	899	+ 1 01
330	Minnesota M.	349 20	337 80	338	− 3 21
255	Mobil Corp.	271	271	271	....
181	Morgan J.P.	181 80	181 20	181 20	− 0 33
34500	Nestlé	34100	34700	34700	+ 1 76
178	Norsk Hydro	194	195 50	195 50	+ 0 77
140	Olivetti	143 50	142 80	142 80	− 0 49
1780	Petrofina	1778	1750	1750	− 1 63
485	Philip Morris	495	504	500	+ 1 01
84	Philips	85 20	84 70	84 70	− 0 58
[illegible]	Placer Dome	74 90	76	76	+ 1 47

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 61	8 223
9,80 % 78/93	101 96	7 819
10,80 % 79/94	104 25	7 023
13,25 % 80/90	106 65	11 903
13,80 % 81/99	109 80	3 959
16,20 % 82/90	112 25	4 736
16 % juin 82	114 44	14 208
14,60 % fév. 83	114 70	2 713
13,40 % déc. 83	117 40	4 780
12,20 % oct. 84	111 70	6 900
11 % fév. 85	111	2 044
10,25 % mars 86	104 40	1 349
ORT 12,75 % 83	1883	..
OAT 10 % 2000	103 80	9 235
OAT 9,80 % 1997	106 30	3 733
OAT 9,80 % 1996	102 85	2 410
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	102 85	3 279
CNB Paribas	102 60	3 279
CNB Suez	102 59	3 279
CNI janv. 82	102 65	3 279
PTT 11,20 % 85	107 60	4 296
CFF 10,30 % 86	103 40	2 538
CNE 11,50 % 86	108 45	9 360
CNT 9 % 86	101 10	0 488
CRH 10,90 % déc. 85	106 25	3 243
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2046	..
Médiologie I. 6 % 6/7	77 70	7 780

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1460	1450
A.G.F. (St Cent.)	588	....
[illegible]	641	648

Étrangères

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	300	....
Calciphos	140	140
Cochery	174	139
Cogenhor	136	135
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	392	361
Dubois Inv. (Certo.)	625	625
Gachot	62	....
Hoogovens	250	....
Metrométrica (bons)	10 70	10 70
Nicolas	890	830 o
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174 90	174 80
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	308	....
Sté Lecteurs du Monde	680	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	116 90	....

SICAV (sélection)

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 686	5 677	5 500	5 900
ECU	7 045	7 045	....	....
Allemagne (100 DM)	339 200	339 580	329	348
Belgique (100 F)	16 221	16 233	15 650	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 450	302 880	293	313
Danemark (100 krd)	88 180	88 150	85	92
Norvège (100 k)	92 300	92 260	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 650	10 653	10 300	11 500
Grèce (100 drachmes)	4 229	4 230	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 584	4 587	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	409 450	409 900	397 500	420
Suède (100 krs)	96 750	96 770	93	98
Autriche (100 sch)	48 255	48 310	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 140	5 135	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 150	4 150	3 800	4 550
Canada ($ can 1)	4 638	4 623	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 550	4 548	4 410	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/4
Or fin (kilo en barre)	81600	82300
Or fin (en lingot)	81700	82050
Pièce française (20 fr)	509	502
Pièce française (10 fr)	361	377
Pièce suisse (20 fr)	528	527
Pièce latine (20 fr)	474	474
Souverain	597	597
Pièce de 20 dollars	2910	2855
Pièce de 10 dollars	1455	1455
Pièce de 5 dollars	806 25	825
Pièce de 50 pesos	3110	3110
Pièce de 10 florins	489	486
Or Londres	448 10	452 15
Or Zurich	450	452 50
Or Hongkong	448 85	451 80
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

En marge de l'affaire des otages détenus au Liban

Quand un journal koweïtien présente ses excuses à l'Elysée

Un journal koweïtien, *Al Qabas*, a dû démentir, vendredi 29 avril, avec excuses à l'appui, sur deux colonnes à la une, une information qu'il avait passé la veille mettant en cause le président Mitterrand ainsi qu'un diplomate français, M. Eric Rouleau, accusés d'avoir interféré dans les négociations sur la libération des otages au Liban pour... empêcher cette libération.

Jeudi, *Al Qabas* publiait un long article affirmant que M. Rouleau, ancien ambassadeur en Tunisie, avait *« versé 10 millions de dollars aux ravisseurs des otages français pour empêcher leur libération avant le deuxième tour de l'élection présidentielle »*. Vendredi donc, le journal publiait un démenti assorti d'excuses, tant à M. Mitterrand qu'à M. Rouleau, un proche du chef de l'Etat. *« Après enquête minitieuse menée à Paris par la rédaction d'*Al Qabas*, nous sommes en mesure d'affirmer que l'information publiée hier dans nos colonnes, et selon laquelle Eric Rouleau aurait tenté d'empêcher la libération des otages français, est dénuée de tout fondement (...).* Al Qabas *est désolé d'avoir publié une information totalement fallacieuse qui a été répandue par les milieux qui cherchent à nuire et à porter atteinte au président Mitterrand à quelques jours de l'élection présidentielle. »*

M. Rouleau a décidé, dès jeudi, de porter plainte contre *Al Qabas*. Aujourd'hui ambassadeur itinérant, il avait, alors qu'il était encore en poste à Tunis, mené une négociation en vue de *la libération des otages, en mars 1986*, à quelques jours des élections législatives. Cette négociation avait échoué ; les Iraniens lui auraient assuré, alors qu'un accord était déjà conclu, que la droite française avait tout bloqué en faisant de la surenchère afin que les otages ne *soient* pas libérés avant les élections. Téhéran a réitéré ces accusations à plusieurs reprises, accusations que M. Chirac et son entourage ont toujours démenties.

« Envoyé spécial clandestin »

Cette nouvelle affaire intervient alors que des négociations, menées à Beyrouth par un proche de M. Pasqua, M. Jean-Charles Marchiani, ont échoué à la veille du premier tour de l'élection présidentielle.

Selon le journal *Al Quabas*, les « révélations » que ce quotidien a dû *démentir en vingt-quatre heures*, ne venaient pas de son correspondant à Paris mais de Beyrouth. Nous avons d'autre part appris de très bonne source que M. Marchiani s'était fait accompagner dans sa mission secrète par un journaliste de l'Agence France-Presse, M. Christian Millet, ce qui est pour le moins étonnant de la part d'un homme qui a toujours expliqué que, pour être couronnés de succès, ses activités devaient rester clandestines. Jamais il est vrai l'AFP n'a mentionné la présence de son envoyé spécial et ce dernier n'a pas écrit une ligne sur la mission de M. Marchiani, un sujet « porteur » pourtant. Selon nos informations, M. Millet aurait refusé de rapporter les confidences que lui aurait faites M. Marchiani pour expliquer l'échec de sa mission, celui-ci ayant refusé d'être cité en tant que source.

J. A.

1er mai

Les services ouverts et fermés

Le 1er mai étant un dimanche, les banques, administrations, grands magasins et la plupart des musées seront fermés. Sont ouverts *le château de Chantilly* ainsi que le domaine et l'abbaye de Chaalis dépendant de l'Institut de France.

Sécurité sociale. – Les centres de Paris seront fermés du vendredi 29 avril, à 15 heures, jusqu'au lundi 2 mai aux heures habituelles.

Allocations familiales. – Les services d'accueil et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 29 avril, à midi, jusqu'au lundi 2 mai aux heures habituelles.

Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés. – Les bureaux d'accueil de Paris et de la région parisienne seront fermés du vendredi 29 avril, à 14 h 30, jusqu'au lundi 2 mai, à 8 h 30.

● **Explosion à bord d'un Boeing hawaïen : un disparu.** – Un Boeing-737 de la compagnie hawaïenne Aloha Airlines s'est posé en catastrophe sur l'aéroport de Kahului (île de Maui), le 28 avril, après qu'une explosion eut arraché une partie du fuselage et endommagé l'un des deux réacteurs. On compte un disparu – vraisamblablement un passager éjecté – et soixante blessés parmi les quatre-vingt-quatorze personnes qui se trouvaient à bord de l'appareil. La cause de l'explosion reste inexpliquée. – (*AP, AFP, Reuter.*)

La résolution du comité central du PCF

Faire barrage à la droite

Au cours d'une conférence de presse, le jeudi 28 avril au siège du PCF à Paris, M. Georges Marchais a annoncé officiellement que M. André Lajoinie, assis à ses côtés, se désistait au profit de M. François Mitterrand pour le second tour de l'élection présidentielle. Le secrétaire général a indiqué que son rapport au comité central (*le Monde* du 29 avril) avait été adopté à l'unanimité ainsi que la résolution intitulée « Vous pouvez compter sur le PCF » qui résume les grandes lignes.

« Les résultats du premier tour l'indiquent, dit ce texte, *l'issue du second va dépendre pour une large part du vote des électrices et des électeurs communistes. Si celles et ceux qui ont voté André Lajoinie s'abstenaient au second tour, la victoire de la droite et de l'extrême droite serait assurée. Que le parti communiste propose l'abstention est donc inconcevable. C'est pourquoi nous appelons les électrices et les électeurs qui, dimanche dernier, ont voté André Lajoinie et ont ainsi choisi le vote anti-Chirac et anti-Le Pen, à leur barrer la route le 8 mai. Cela implique de voter François Mitterrand. »*

M. Marchais a rejeté *« la thèse selon laquelle les gains de Le Pen viendraient de défections communistes »* et a, de nouveau, expliqué le score de M. Lajoinie (6,76 %) par l'abstention et le *« vote utile »* en faveur de M. Mitterrand. Il a dénoncé le *« procédé machiavélique »* utilisé, selon lui, par le PS, qui, affirme M. Marchais, a donné des *« signatures »* à M. Pierre Juquin *tout en soutenant « financièrement sa campagne »*. Le secrétaire général s'est refusé à donner plus de détails.

Concernant les annulations prononcées par le Conseil constitutionnel dans quelques bureaux de vote de trois municipalités communistes du Val-de-Marne, M. Marchais a déclaré : *« C'est une provocation monstrueuse du préfet dont il aura à rendre compte. »*

[Lors de cette conférence de presse, M. Lajoinie, relayé par M. Marchais, s'en est pris de façon extrêmement agressive au *Monde* et à son représentant en lui signifiant qu'il devait considérer « le fiasco de Juquin » comme « un échec personnel ».

Cette affirmation est aussi pertinente que celle qui consiste à reprocher au *Monde* le recul du PCF (de 21,4 % aux législatives de 1973 à 6,8 % en 1988), l'échec de M. Chirac ou la montée de M. Le Pen.

J.-M. C.]

Sur le vif

Dos à dos

Alors, comment vous les avez trouvés ? Ça vous a pas trop *déçus*, le débat du siècle ? Moi, si. Enormément. Faut dire, ça faisait des jours que je m'y préparais. Je devais aller au restaurant, je me suis décommandée. En barrant mon nom sur la liste des réservations, le maître d'hôtel a soupiré : J'ai que des annulations. Ce soir, on va faire uniquement de l'autocar. Touristes et compagnie.

Je me dépêche de rentrer. Personne dans le métro. Les rues sont désertes. Je fonce à la cuisine chercher mon plateau télé, je le renverse tellement je suis énervée. Je me démaquille. Je me cale sur mon coin de canapé. On l'avait tiré au sort avec les enfants. Bon, ça y est, je suis prête, vous pouvez y aller. Tiens, voilà les arbitres, des collègues. Rien que de voir leurs têtes pétrifiées, pétant de trouille, le trac me reprend. Oh la la ! Ça va faire bobo, cette méga-scène de rupture entre mon Mimi et mon Jacquot. L'affrontement de deux titans. Un vrai carnage. Pas question de s'arrêter au premier sang.

Tu parles ! Complètement aseptisé, ce match, cadré, contrôlé, chronométré, et eux fringués pareil, cravate sombre sur chemise bleue. Rien qui dépasse. Rien à quoi s'accrocher. Chacun y va, en gros plan, de sa réplique. Plus ou moins agressive, plus ou moins ironique. Interdit de mesurer sur le visage de celui qui la reçoit la portée d'une estocade. Pourquoi ? C'est ridicule. C'est sur un sourire ou une grimace que ça peut se jouer, que ça se joue aux Etats-Unis, ce genre de face-à-face.

C'était d'un long, d'un ennui ! Au bout d'une heure et quart, c'est pas compliqué, je n'étais plus dans la course, je me suis endormie. Brusquement, je sens qu'on me secoue : Réveille-toi, écoute ! Ils sont en train de se regarder dans les yeux. Je me dresse. Faux. Ils se narguent, ils se défient : Ose me le répéter en me regardant dans les yeux. Mais c'est moi, qu'ils regardent. Moi seule. Moi, l'indécise, moi, le marais, ils me courent après. Ils me baratinent. Ils me donnent la sérénade. Pas en duo. En solo. Moi, je les ai renvoyés dos à dos.

CLAUDE SARRAUTE.

Une directrice militante dans un collège du Val-de-Marne

Les petits postiers du Front national

Le mardi 19 avril, dans l'après-midi, au collège Saint-Exupéry, à Vincennes (Val-de-Marne), une classe de 6e et une classe de 4e sont en permanence. Mme Bazard, la directrice adjointe du collège, *demande à ses élèves s'il* y a parmi eux quelques volontaires pour venir l'aider à mettre des plis sous enveloppe. Deux élèves de 6e et deux de 4e acceptent volontiers de donner un coup de main.

Le travail n'est pas énorme, d'ailleurs : 143 enveloppes dans lesquelles il faut glisser une feuille de « courrier » et, pour les destinataires de la région Ile-de-France, une seconde feuille d'invitation à une *« réunion-apéritif de sympathie et de rencontre »* prévue début mai à Paris. Les élèves plient consciencieusement les feuilles en trois, les *glissent dans les enveloppes*, les cachètent, et l'un d'entre eux y appose, semble-t-il, le tampon du CNEN (Cercle national de l'éducation nationale), qui est la branche « enseignants » du Front national. Le courrier mis sous enveloppe par les élèves est un texte présentant les revendications du CNEN.

Mêlant des questions corporatives (formation, salaires, conditions de travail) et les thèmes favoris de M. Le Pen (réduction nécessaire du nombre d'élèves immigrés, nationalité française impérative pour les enseignants à tous les niveaux, lutte contre la disparition de tout sens moral chez les élèves, lutte contre le *« diktat de certains groupes de parents sur les options des enseignants, ainsi que celui, démagogique, de la FEN et du SGEN »*.

Ce texte se conclut par un appel sans ambiguïté : *« Nos élus du Front national doivent savoir et rappeler dans leur discours que beaucoup d'enseignants jeunes ou moins jeunes travaillent avec courage, avec cœur, avec amour pour faire réussir leurs élèves, mais qu'ils se heurtent désespérément à un système qui vise à massacrer nos valeurs cutlturelles, séculaires, pour imposer le matérialisme marxiste qui sacrifie les jeunes générations depuis 1968, compromettant l'avenir de la nation. »*

Alerté par des parents d'élèves lors d'une réunion du conseil d'administration du collège, le principal, M. Gonet, interroge son adjointe, Mme Bazard. Celle-ci dément catégoriquement que ce texte du CNEN ait été joint à l'envoi ; seules auraient été glissées dans les enveloppes les invitations à la petite réunion du 4 mai. On notera toutefois que cette rencontre doit *se dérouler* au domicile de l'épouse d'un dessinateur connu de *Minute* et de *National Hebdo*.

Informés par les parents d'élèves, les enseignants et le principal du collège, l'inspection académique et le rectorat de Créteil ont immédiatement ouvert une enquête administrative. Au cabinet du recteur, l'on reconnaît sans détour que *« l'affaire est réelle »*, qu'il y a apparemment *« une faute et un manquement à la déontologie professionnelle »* et que l'on n'a pas l'intention de *« passer l'éponge »*. Et l'on précise qu'il en serait de même quel que soit le parti politique. L'enquête devrait, dit-on au rectorat, avancer rapidement, mais, Mme Bazard étant depuis le 25 avril en congé de maladie, son témoignage n'a pas encore pu être recueilli.

Quant aux parents d'élèves et aux enseignants, ils sont désormais décidés à faire éclater le scandale. *« Ce n'est pas pensable, s'exclame* le responsable FCPE des parents du collège, *en tant que parents on ne veut plus la voir au collège et on demande les plus vives sanctions. »*

GÉRARD COURTOIS.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
RADIO TELEVISION
COMMUNICATION

Le conflit sur la pêche

Paris et Ottawa sont d'accord pour désigner un médiateur

Les gouvernements français et canadien sont tombés d'accord, le 28 avril, pour recourir à une médiation extérieure dans le conflit sur la pêche qui empoisonne les relations entre les deux pays. Les modalités techniques préparées la semaine dernière par les experts ont été acceptées.

Le nom du médiateur, une personnalité ni française ni canadienne ayant une réputation juridique internationale, sera connu dans quelques jours. Il aura trois mois pour mener à bien sa mission, c'est-à-dire amener la France et le Canada à rapprocher leurs points de vue sur les quotas de morue que les chalutiers français sont autorisés à capturer dans les eaux canadiennes durant les prochaines années, y compris le quota pour 1988.

Quand sera engagée concrètement la mission du médiateur, la procédure parallèle – c'est-à-dire l'arbitrage pour trancher le différend sur la délimitation des zones de pêche exclusives au large de Saint-Pierre-et-Miquelon – pourra alors être réenclanchée.

GRAND JURY-RTL-LE MONDE SPECIAL 1er MAI

Le « Grand Jury-RTL-Le Monde » organise le dimanche 1er mai de 18 h 15 à 19 h 30 une édition spéciale présentée par Daniel Vernet, rédacteur en chef du *Monde* et Olivier Mazerolle, directeur de la rédaction de RTL. Un multiplex permettra d'analyser la situation politique dans les régions avec les interventions de journalistes de *la Voix du Nord*, *l'Est Républicain*, *le Progrès de Lyon*, *la Montagne* de Clermont-Ferrand, *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *le Méridional*, *le Provençal*, *la Dépêche du Midi*, *Sud-Ouest* et *Ouest-France*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 29 avril

Valse-hésitation

Le marché parisien s'est montré très hésitant vendredi matin. D'abord à l'effritement (– 0,08 %), la tendance a été ensuite légèrement plus soutenue. A 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une avance infime de 0,09 %. Hausse de La Hénin, Darty, Lyonnaise des eaux, Presses Cité, Saint Louis, Penhoët, Sanofi. Recul de Mérieux, Esso, SAT, Redoute, DMC, Monceau, Promodès, CSF.

Le numéro du « Monde » daté 29 avril 1988 a été tiré à 589 810 exemplaires

A B C D E F G







